



Avec le soutien financier de la DREAL Aquitaine en partenariat avec la DDT 24 et le Sycoteb

Les auteurs

Etudiants

1) Complémentarités au-delà de la Dordogne : aborder la diversité des paysages et des problématiques à partir des récits de vie des acteurs du territoire

ANGOUJARD Marine De CHAUNAC Camille COMBEAU Manon GUESDON Mélanie ZANNIER Sandra

2)Quelles collections pour quels paysages? BENITO Caroline BORRELL Clément BRETAUD Marie LACOSTE Romain LE GAL Héléna

3) Du lisible au perceptible: les paysages entre cartes, documentations et analyses sur site BELLOC Victor
Le BERRE Alice
MONTEGUT Clémentine
VALLOIR Lucie

4) Paysage et ressources locales : comment décliner un « produire autrement » en agriculture bergeracoise AYRAULT Arzhel GIGANT Sacha LOZAC'H Marie MORENI Adrien

5) Un regard multi-scalaire sur les paysages à partir des bassins versants.

BLOND Sylvain CAESAR Camille CARDINNAUD Yoann GRATEAU Alexandre

6) Au delà du patrimoine obje

BATS Aurélie JEANNINGROS Eliott LEURENT Paul SAULUE LABORDE Hélène

Équipe pédagogique

CARRE Juliette HENRY Dominique LAIZÉ Guillaume NUQ Stéphane RICHARD Philippe

Étudiant moniteur

VÉRON Fréderic

Préambule

Cette plaquette dénommée « Paysage et SCoT Bergeracois. Contribution à l'élaboration d'un projet de territoire » et l'exposition associée, ont été réalisées par les étudiants de 3° année (niveau master) de la formation paysagiste DPLG de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (EnsapBx), dans le cadre d'un module d'enseignement semestriel intitulé « Paysage et projet territorial ».

Ce module d'enseignement propose une approche de la démarche de projet à l'échelle du « grand paysage ». Il s'agit de mettre les étudiants en situation de commande réelle et de dialogue avec les acteurs concernés, et de mettre en pratique une forme de conception spécifique à cette échelle d'intervention du paysagiste. Ce dernier n'est pas dans ce cas en situation de concevoir directement les formes du paysage. Son rôle est plutôt d'en proposer une lecture, d'élaborer des diagnostics, d'identifier les enjeux paysagers et de formuler, sur ces bases, des stratégies d'actions visant à orienter et à infléchir les pratiques des acteurs à qui la responsabilité des formes paysagères incombe directement. Le projet de paysage, en deçà d'une certaine échelle, est, de fait, inséparable d'un projet de territoire prenant en compte de multiples enjeux (dynamiques écologiques, politiques agricole et forestière, pression urbaine, développement local, préservation du patrimoine...) et impliquant de multiples acteurs.

Le rôle du paysagiste est de créer les conditions permettant l'émergence de ce projet de territoire, qui sont garantes d'une évolution maîtrisée et cohérente des paysages. La démarche de conception conduit ainsi à une démarche de médiation et de proposition, visant à animer et à enrichir le dialogue entre des acteurs aux logiques et aux intérêts souvent contradictoires.

Les étudiants ont répondu à une commande pédagogique réelle émanant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Aquitaine. Les commanditaires, des élus et des personnels de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Dordogne (Service territoriale de Bergerac notamment) et du Syndicat de cohérence territorial du Bergeracois (Sycoteb), des représentants du Conseil d'architecture, urbanisme et environnement (CAUE) de Dordogne ont accepté de participer à un comité de suivi. Les membres de ce comité sont devenus les interlocuteurs réguliers des étudiants, tout au long du semestre. Les étudiants ont également sollicité directement des élus locaux ou des personnes ressources au cours d'entretiens en prise directe avec leur territoire d'intervention.

Ainsi, ce présent document de synthèse et l'exposition qui l'accompagne se veulent la concrétisation de la réflexion et du travail des étudiants visant à montrer et à expérimenter ce que peut apporter une démarche paysagère au processus SCoT, en cours dans le Bergercois.

Précisons que cette démarche paysagère a été mise en œuvre en parallèle à ce processus et de façon autonome. Elle aurait pu intervenir plus en amont mais pourrait, par contre, influer en aval, dans un « après-SCoT » éventuel. Cela étant, le travail élaboré résulte de l'articulation entre une lecture de paysages situés à la croisée des systèmes sociaux et écologiques, d'une prise en compte des regards et des pratiques, et de définitions de stratégies d'action visant à contribuer à l'élaboration d'un projet de territoire.

L'étude s'est déroulée en trois phases, chacune ayant fait l'objet d'une présentation aux membres du comité de suivi. Ces réunions ont constitué des moments d'échanges et de propositions. La diversité des interlocuteurs a permis de croiser les points de vue, d'enrichir le débat et de faire part des attentes non-prises en compte. Les remarques et les critiques ont permis aux étudiants de prendre toute la mesure de leur travail.

Si une commande réelle est bien à l'origine de ce travail, il est à noter que cette dernière a été largement adaptée pour répondre aux exigences pédagogiques du module d'enseignement. Les propositions ont donc l'avantage de garder une certaine liberté de ton, d'enrichir les réflexions futures pour le commanditaire et ses partenaires qui ont accepté de participer à ce projet pédagogique.

Sommaire

Introduction générale	p.9	II/ Paysage et SCoT Bergeracois, quelle(s) méthode(s)?	p.27
I/ Le territoire du SCoT Bergeracois : un territoire fait de multiples composantes	p.11	a) Complémentarités au-delà de la Dordogne : aborder la diversité des paysages et des problématiques à partir des récits de vie des	
1) Les figures paysagères au sein des périmètres d'un SCoT	p.13	acteurs du territoire. b)Quelles collections pour quels paysages?	p.28
a) Approche sensible du paysage	p.13	c) Du lisible au perceptible : les paysages entre	1
b) Le périmètre du SCoT, un périmètre parmi d'autres	p.18	cartes documentations et analyse sur site. d) Paysage et ressources locales : comment	p.30
c) Un territoire structuré par deux bassins versants, Dordogne et Dropt	p.20	décliner un « produire autrement » en agriculture bergeracoise.	p.31
d) La nature en territoire SCot, du Nord au Sud, une diversité de milieux		e) Un regard multi-scalaire sur les paysages.	p.32
écologiques	p.21	f) Au delà du patrimoine objet.	p.33
e) Un territoire SCoT et des patrimoines à considérer	p.22		
f) Approche du SCoT par le bassin de vie	p.23		
2) Six entrées d'analyse et six échelles de travail pour aborder les paysages du SCoT	p.25		

III/ Approche paysagère en territoire SCoT Bergeracois : six entrées d'analyse pour six territoires stratégiques d'actions localisées	p.35	Du paysage au processus SCoT bergeracois, synthèse des stratégies et des orientations d'actions proposées, et retour sur la démarche	p.153
 Complémentarité au delà de la Dordogne par les vallées affluentes. Diagnostic Fiches actions 	p.37 p.38 p.46	Nourrir une cohérence territoriale à travers des paysages agricoles, ruraux et forestiers structurants	p.156
2) Les paysages ordinaires du Bergeracois, ou comment le minuscule fabrique l'idée d'un	p.40	Renforcer le rôle des vallées affluentes, penser leur cohérence et leur continuité	p.158
territoire? - Diagnostic -Fiches actions	p.57 p.58 p.66	Envisager les paysages ordinaires du Bergeracois et leur qualité comme un patrimoine à transmettre	p.160
3)Stratégie à l'échelle de la vallée Est de Bergerac: concilier développement urbain et paysages. - Diagnostic	p.77 p.78	Entretenir un dialogue de part et d'autre de la Dordogne	p.162
-Fiches actions	p.86	Conforter des lisières urbaines et des formes d'habitat rural	p.164
 4)Paysage valorisé, paysage oublié de part et d'autre de la Dordogne. - Diagnostic - Fiches actions 	p.95 p.96 p.104	Les apports de l'approche paysagère pour un SCoT	p.166
5) De la Dordogne à la vallée de la Marie, des		La parole habitante	p.169
bassins versants au paysage de hammeaux. Aborder la question territoriale par l'imbrication d'échelles. - Diagnostic -Fiches actions	p.113 p.114 p.124	Bibliographie	p.173
6) Inscrire les objets du patrimoine dans leurs paysages. - Diagnostic -Fiches actions	p.133 p.134 p.144		



Introduction générale

On trouve à l'origine de ce travail une commande formulée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et de logement (DREAL) Aquitaine et un partenariat entre le Service Territorial de Bergerac de la Direction Départementale des Territories de Dordogne (DDT 24) et le Syndicat de Cohérence territoriale du Bergeracois (SYCOTEB), pour en assurer le pilotage et le suivi. Cette « commande » se situe dans le contexte d'une réflexion sur l'aménagement et le développement durables du territoire du Bergeracois dans le cadre de la mise en œuvre d'un Schéma de cohérence territorial (SCoT).

L'outil SCoT est issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU, 13 déc. 2000), loi qui a parallèlement créé le PLU (Plan local d'urbanisme) en remplacement du POS (Plan d'occupation des sols) et la Carte communale conçue comme document d'urbanisme pour les communes de petites tailles. Il y est dit qu'un SCoT doit être l'expression d'un projet global de territoire des collectivités concernées, dont la traduction concrète est le projet d'aménagement de développement durable (PADD) qui constitue une étape essentielle d'une démarche aboutie. Un SCoT a donc « pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire à 20 ans (2030/2035). Il est avant tout un document prospectif qui doit permettre de définir un projet de territoire commun. Il est ensuite un document à portée réglementaire afin que les objectifs puissent être atteints ».

En cela, un SCOT:

-« fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés ;

-fixe les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers ;

-précise les objectifs relatifs à l'habitat, les déplacements et transports, l'accueil des activités économiques, la protection des paysages, en prenant en compte les programmes d'équipements de l'Etat et des grandes collectivités, -apprécie les incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement. »

Il est à noter que la « question de l'utilisation et de la gestion de l'espace, ainsi que la qualité de l'espace et du cadre de vie sont une composante essentielle des SCoT. » De même, dans le cadre de la «Grenellisation» des SCoT, la préservation de l'espace agricole est une problématique importante qui mérite d'être questionnée en tant qu'elle est fortement connectée à celle des paysages.

La volonté affirmée dans cette commande est d'enrichir le processus SCoT Bergeracois en cours, en faisant du paysage un outil transversal à même d'élaborer un projet de territoire basé sur des objectifs de qualité paysagère. Elle est en outre, sur la base de cette expérience pédagogique, de tenter de clarifier les liens entre SCoT et paysage. Aussi, la démarche ici mise en œuvre par les étudiants de la formation paysagiste dplg de l'Ensap de Bordeaux, vise d'abord à proposer une manière de lire et de réfléchir le territoire du SCoT Bergeracois et son devenir, à partir d'une approche transversale à différentes thématiques – agriculture, patrimoine, développement péri-urbain, etc. – et à caractère multidimensionnelle : spatial, temporel et social.

Elle entend ensuite proposer et illustrer des stratégies d'action thématiques et localisées, visant à restaurer, créer ou valoriser les paysages du Bergeracois au service d'un projet de développement durable, soucieux de transversalité entre collectivités et de participation des acteurs locaux. Ces stratégies d'action peuvent ainsi relever – en se distinguant ici d'une démarche SCoT – de propositions diverses, telles que gestion, aménagement, outils réglementaires, sensibilisation... portant sur différentes échelles spatiales, du territoire SCoT en entier au micro-local.

La présente plaquette retrace la démarche suivie pendant quatre mois de travail. Elle s'organise en quatre grandes parties. Une première partie présente, à l'échelle du SCoT Bergeracois, l'organisation géographique et les principales composantes de ce territoire complexe. Elle met en évidence les grands faciès paysagers, le bassin de vie que représente Bergerac et la vallée de la Dordogne, la diversité des milieux écologiques et des patrimoines ainsi que les pratiques socio-économiques présentes sur ce territoire.

Une seconde partie s'attache à présenter les méthodes et les entrées d'analyses mises en œuvre par les six groupes d'étudiants, pour aborder, à la fois la complexité du territoire et à la fois la diversité de ses paysages et des problématiques associées. Ces entrées d'analyse, d'abord pensées à l'échelle du territoire concerné par le SCoT, sont plus précisément appliquées autour de thématiques ou sur des études de cas significatives et se voulait représentative du Bergeracois.

Ces entrées d'analyse et ce recentrage donnent lieu, au sein de la troisième partie, à un diagnostic, rassemblant connaissances des paysages étudiés et formulation d'enjeux paysagers, sur la base notamment du croisement du regard des étudiants et des discours des différents acteurs rencontrés, qu'il s'agisse d'élus, de personnels de la DDT et du SYCOTEB, ou d'exploitants agricoles et d'habitants du territoire. Sur cette base de connaissance, est élaboré un ensemble de stratégies d'action, d'échelle localisée et/ou d'échelle territoriale, regroupées et explicitées à travers des fiches-action.

Une quatrième partie enfin, présente une synthèse des actions proposées ainsi qu'un bilan et quelques enseignements de la démarche, sur les liens explorés entre SCoT et paysage.

Il est à noter que la présente plaquette n'est pas un outil réglementaire. En revanche, elle se veut être un outil de sensibilisation et d'aide à la décision.

I/ Le territoire du SCoT Bergeracois : Un territoire fait de multiples composantes

1/ Les figures paysagères au sein d'un périmètre SCoT

Afin de s'approprier le territoire nous nous sommes détaché des différentes études sur les unités paysagères déjà réalisées (Etude paysagère BKM, 1999, les Carnets de recommandations du CAUE, 2010). Nous avons donc porté une première lecture des paysages guidée par les sens en cherchant les points hauts permettant d'appréhender des ensembles, des motifs paysagers. Autant d'indices d'une corrélation entre grandes formations naturelles et pratiques humaines qui ont dessiné quatre grands faciès (Paysages forestiers du Landais, Autour de Bergerac, Paysages de coteux viticoles, Plateau sud)

Parallèlement, ces lectures ont été confrontées à une analyse plus rationnelle afin de préciser les motifs paysagers perçus. Hydrographie, géomorphologie, écologie, et histoire sont autant d'apports pour expliquer les paysages et leurs dynamiques. Ces mises en relation ont permis de requestionner le périmètre SCoT et d'observer le territoire à une échelle plus large. En effet, les relations entre milieux, ressources et pratiques deviennent cohérentes à l'échelle des grands bassins versants (Dropt, Dordogne). Cette échelle n'exclut pas la question du patrimoine mais questionne plutôt sa définition, jusqu'à envisager de dépasser les secteurs urbains et péri-urbains immédiats de la ville de Bergerac, considérés comme une priorité SCoT.

a/Approche sensible des paysages

Différents indices visuels nous ont interpellés en arpentant le territoire rural du Bergeracois. Souvent considérés comme anecdotiques, ces indices permettent d'approcher l'essence du territoire et sont le résultat de l'implantation humaine dans le paysage. Il en ressort quatre faciès paysagers, porteurs d'identités et de valeurs, indissociables de pratiques, essentiellement agricoles. Chacun d'eux portent les motivations passées, actuelles ou futures des acteurs fabriquant le territoire.

Le plateau forestier landais occupe le nord du Bergeracois. Enserrée par les coteaux viticoles, Bergerac et la vallée de la Dordogne rassemblent les grandes cultures et l'urbanisation la plus conséquente. Au sud, plateaux céréaliers et système bocager se côtoient.

Coteaux dominés pala vigne

che des les not pan les cor les

Palette d'outils de lecture du paysagiste : Schéma des perceptions paysagères sur l'ensemble du territoire du SCOT.

Les motifs agricoles du paysage de la vallée de la Gardonnette.

Carte «mentale» illustrant les paysages caractéristiques du territoire.

«Une fois plongés dans l'épaisseur des paysages, au détour d'un chemin d'exploitation nos mains frôlaient les épines arrogantes des prunelliers. Plus tard, au coeur d'une parcelle forestière quand les arbres nous surplombaient, quelques signes se sont offerts à notre regard. Jusqu'au positionnement sur les hauteurs du relief, par distanciation, d'autres indices évidents se répartissaient dans les paysages. Ces deux échelles d'appréhension nous ont permis de comprendre que ce territoire a été le fruit d'une collaboration entre les pratiques humaines et leurs terres»

Extrait du récit d'un étudiant.

Paysage forestier fermé

Horizons agricoles et forestiers

Paysages forestiers du Landais







Paysages aux temporalités différentes.



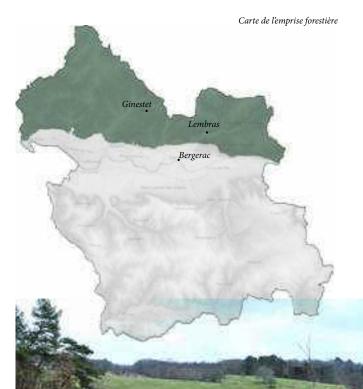
Taillis de châtaigniers traversé par un chemin forestier

Le plateau forestier du landais se caractérise par ses nombreuses pinèdes. Deux grands types de boisements sont identifiables : futaies de pins avec taillis de châtaigniers et futaies de pins avec taillis de chênaies charmaies.

D'ancien taillis de châtaigniers sont présents au sein des futaies de pins. Ces châtaigniers témoignent d'une ancienne activité viticole et agropastorale qui exploitait cette essence pour en faire des piquets et le sous bois en espace de pâturage. Seul reliquat de cette activité, les vignes de l'AOC du Pécharmant subsistent. Quant à la présence de chênaies-charmaies, elles révèlent l'exploitation de passée du bois-d'oeuvre.

Aujourd'hui, les boisements occupent librement les paysages forestiers. A tel point que leur développement sur les coteaux tend à faire disparaître le système de clairières. Ce phénomène se retrouve aussi dans les fonds de vallées et participe à l'homogénéisation des paysages du Nord Bergeracois.

Les ressources du plateau forestier du Landais sont finalement sous exploitées et ont perdu leurs valeurs culturelles, économiques, sociales et paysagères. Ce phénomène engendre une forte pression urbaine sur ces espaces disponibles, vus comme simples réserves foncières. Ainsi, les hameaux se développent au sein des clairières et des chapelets de lotissements s'implantent le long des axes routiers, en périphérie des grands pôles de vie, comme Bergerac.

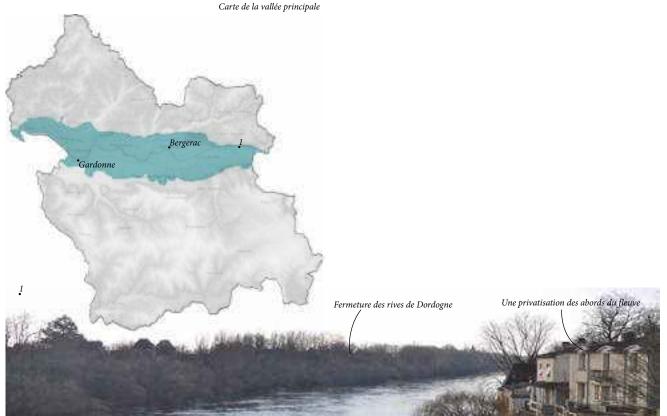


La forêt en «arrière scène» du bassin de vie Bergeracois.

Paysage de la vallée de Bergerac







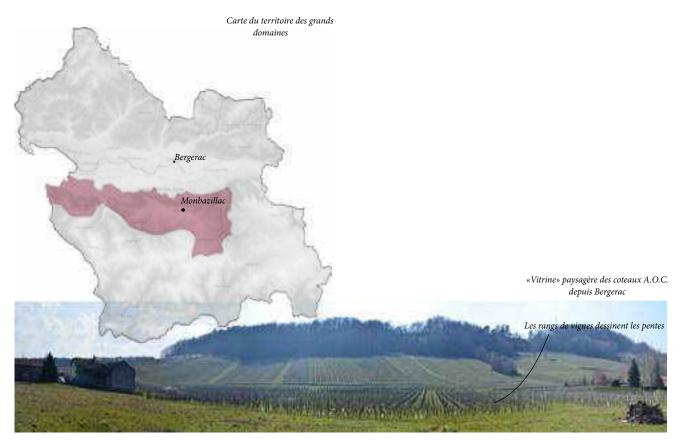


Dans la périphérie de Bergerac de vastes zones d'activités se diluent dans le paysage à l'instar de toutes les zones qui marquent à l'entrée des villes françaises. Comme une antithèse de Bergerac édifiée pendant des siècles, cela donne l'impression d'une structure créée ex-nihilo. Des indices permettent de décrypter l'expansion urbaine: présence de lotissements, d'entrepôts, de commerces divers, et de zones d'activités multiples. Ce phénomène s'étale à l'ensemble de la vallée de la Dordogne, engendrant une consommation des terres agricoles. Cette banalisation des paysages efface des identités construites autour d'anciennes pratiques .

Dans cette plaine alluviale, à proximité de Bergerac, on aperçoit des traces de ces paysages passés. Des arbres têtards témoignent de l'ancienne pratique viticole, et la présence importante des séchoirs à tabac traduit une exploitation tabacole autrefois dynamique. Aujourd'hui, la spécialisation des exploitations donne à voir de nouveaux paysages de cultures intensives, tels que les vergers, les peupleraies, la maïsiculture...

Cela amène à une imbrication villes/agriculture, et pose la question de leur cohabitation.

Paysages de coteaux viticoles, rive gauche de la Dordogne







Arbres têtards

Prestigieux domaine viticole

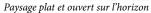
Les paysages ouverts, composés par la viticulture, se greffent sur le relief et offrent de larges panoramas en direction de la vallée de la Dordogne.

Différents modes d'exploitation de la vigne composent ces paysages viticoles, comme l'espacement des rangs de vignes, les hauteurs de ceps. Dans les pentes où l'érosion est importante, des cultures intercalaires, entre les rangs de vignes, sont mises en place. On trouve du trèfle ou encore de la fève et même des fruitiers. Cela permet , en plus du maintien des sols, une amélioration agronomique de ces derniers et développe une diversité paysagère.

La ligne de crête, exposée Nord, est caractérisée par des boisements. Ceux-ci, dans certaines pentes, viennent jusqu'à côtoyer la vigne, et dans les fonds de vallées, se sont les alignements naturels de saules qui dessinent la présence des cours d'eau.

Le patrimoine bâti viticole ponctue ces paysages. Les bâtiments d'exploitation et les demeures viticoles sont repérables par la présence de vieux arbres (cèdres, pins parasols séquoias,...). Les dynamiques urbaines engendrent aujourd'hui l'implantation d'habitations nouvelles, de type pavillonnaire ou lotissement. Sur les marges du territoire viticole. Cela pose la question de la qualité paysagère et de l'image de marque des paysages viticoles.









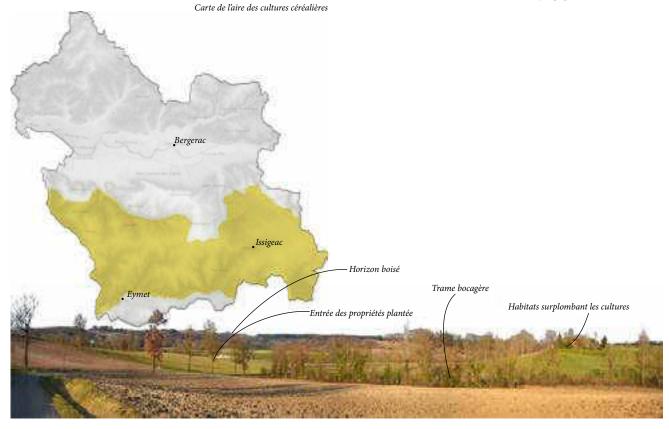


Marqueurs paysagers d'une ancienne activité agricole

Le sud du territoire se compose du plateau d'Issigeac et des coteaux de Sigoules. Le plateau d'Issigeac se caractérise par ses grandes cultures céréalières et ses terres labourées. Le grand parcellaire à forme géométrique dégage l'horizon. Quelques silhouettes d'arbres isolés et des systèmes de haies structurent ce parcellaire et captent le regard.

Les coteaux de Sigoules présentent des paysages plus complexes au parcellaire et aux cultures variées. Ici la céréaliculture côtoie l'élevage et les vergers de prunes. Les boisements fragmentés rythment l'horizon et soulignent les lignes de crête ou un relief plus marqué. Un système bocager, plus intimiste, offre des lignes horizontales et verticales, orchestrant ce paysage semi-ouvert.

Le paysage rural conserve son patrimoine et n'a pas subi le même mitage urbain présents dans d'autres faciès paysgers.



b/Le périmetre du SCoT, un périmètre parmi d'autres

Nous nous sommes penchés sur les images attachées à l'entité SCoT Bergeracois en cherchant, et notamment sur Internet (mais aussi dans des études, thèses, cartographies, ...) les images associées à ce territoire. Cette recherche avait pour but de composer un premier tableau des paysages bergeracois qui sont médiatisés, pour les confronter ensuite à l'expérience in situ.

Les images véhiculées racontent essentiellement des périmètres. Cette logique périmétrique trouve des échos dans les différentes représentations et modes de gouvernances du territoire. En effet, outre la renommée de ses AOC viticoles, le territoire bénéficie de nombreux autres périmètres, plus ou moins prestigieux, dont les limites viennent expliquer, mais aussi interroger les limites du Scot et les potentialités/potentiels identitaires du territoire.

Nous avons abordés les quelques périmètres qui suivent :

Les périmètres administratifs

Les limites du SCoT épousent les limites des Communautés de Commune (CdC de Val et Coteaux d'Eymet, CdC du Pays Issageacois, CdC des Coteaux de Sigoulès, et Communauté d'Agglomération du Bergeracois). Le Scot, les CdC, et les communes sont associés à une imagerie plutôt abstraite, à travers un tryptique de « paysages-image » aux valeurs génériques non propres au territoire : les paysages viticoles, les paysages urbains historiques (bâti ancien) et les paysages d'habitat contemporain (réhabilitations à dominante bois).

• Les périmètres patrimoniaux

Un exemple : le Pays des Bastides, qui dépasse légèrement les limites du SCoT, offre une imagerie largement touristique incarnant la focalisation sur le patrimoine bâti ancien.

le périmètre du Périgord Pourpre.

On constate une similitude entre les limites du Scot et celles du Périgord Pourpre. Qu'incarne ce dernier périmètre ? Les trois autres Périgords colorés (le Noir, le Vert et le Blanc) semblent faire référence à des dominantes paysagères : le Noir est dominé par la forêt, le Vert par des prairies et le Blanc par les plateaux calcaires.

Dans ces cas-là, le paysage est au cœur de l'identité des territoires. Quand est-il dans le Pourpre ?

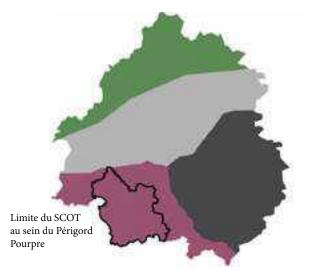
Les périmètres agricoles

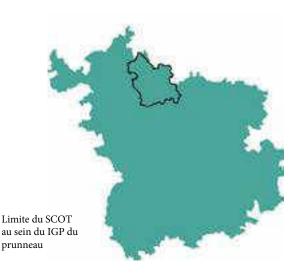
Les secteurs d'AOC viticoles correspondent aux limites communales, et non à des données territoriales (nature des sols, géographie ...). Cette périmétrie est-elle logique ?

De même l'IGP des prunes, calque aussi les limites du Périgord pourpre et pourrait justifier une telle dénomination. La couleur des fruits (prune ou raisin ?) peut-elle néanmoins à elle seule expliquer cette appellation ? Est-elle finalement plutôt un outil de promotion des produits du territoire, qu'une image identitaire liée aux paysages ?

Concernant ces deux AOC/AOP, si l'on cartographie les parcelles agricoles qui s'y rapportent et qu'on les compare aux périmètres avancés, on constate que leur présence dans le paysage est toute relative.







Les périmètres « paysagers »

Les unités paysagères présentées dans le SCoT (Etat initial de l'environnement) correspondent à la topographie, on y parle de plateaux et de coteaux. Cette représentation semble lisser les paysages en associant un grand périmètre à un mono-système. Ainsi on peut voir des unités paysagères comme « le plateau viticole », « la vallée de la Conne, « le plateau Issigeacois » etc, noms qui ne traduisent pas de paysages particulièrement singuliers.

Les limites du SCoT

Au Sud, il apparaît clairement que le Scot épouse la limite départementale. Au nord, la limite semble correspondre à celle de l'IGP pruneau. Y a-t-il une réelle concordance entre les grandes appellations agricoles et les enjeux du SCoT ? La limite Est correspond à une rupture topographique entre la vallée de Bergerac et les contreforts du massif central. À l'Ouest ce sont les limites du Périgord Pourpre et celle d'AOC viticoles qui épousent celles du SCoT.

Les périmètres cumulés

Tous ces périmètres sont a priori exclusifs (comme les AOC qui correspondent au découpage communal). Ces périmètres institutionnels, qui font monopole dans l'imagerie du territoire, racontent donc des paysages plutôt homogènes qui semblent s'exclurent les uns les autres. On note que les images se rattachant à ces périmètres ont vocation à promouvoir les produits eprestigieux» de la terre et des éléments de patrimoine bâti dans le souci d'un développement économique tourné vers le tourisme. Qu'en est-il des paysages ordinaire, ceux qui composent le cadre de vie des populations?

INVENTAIRE DES PERIMETRES

perim

périmètre du SCoT

périmètres communaux



périmètre du Pays de Bastides



périmètres des Périgords colorés

dillo

périmètres des A.O.C. viticoles

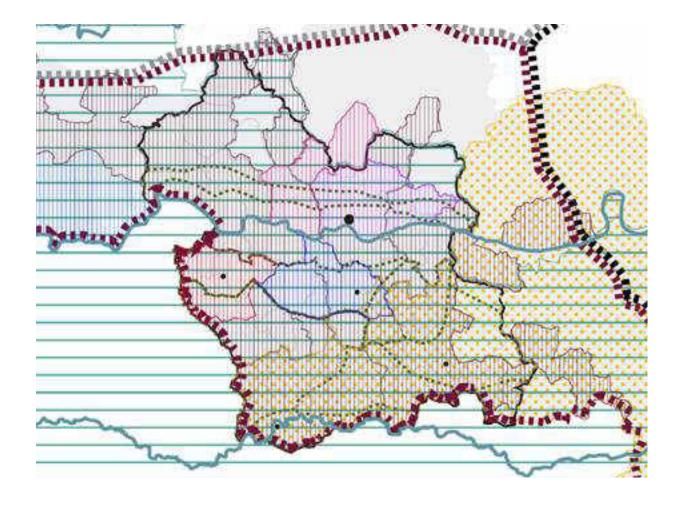
96411110

périmètre de l'IGP pruneaux d'Agen

*--/--

périmètres des unités paysagères du SCoT

.....



Territoire du SCoT et bassin versant de la Dordogne

c/ Un territoire structuré par deux bassins versants, Dordogne et Dropt.

L'hydrographie, le relief ainsi que toutes les composantes morphologiques sont des éléments à prendre en compte pour comprendre l'implantation humaine. Elle s'est faite selon les ressources du territoire, le relief et les sols.

Le territoire se situe dans le bassin versant de la Dordogne. Il intègre donc le fond de vallée et ses versants jusqu'aux sommets, correspondant aux deux interfluves Dordogne-l'Isle et Dordogne-Garonne. La délimitation se fait entre les lignes de partage des eaux.

On note une structure géomorphologique complexe, liée à la présence de multiples bassins versants. Cette imbrication d'échelles comprend des vallées secondaires et des vallons qui dessinent le relief et proposent différentes situations paysagères.

Historiquement, 5 grandes périodes géologiques participent à la formation du territoire. On note une alternance entre phase marine (du jurassique au crétacé) où l'on observe des dépôts calcaires, liés à une sédimentation chimique et des phases de retrait marin où l'on observe des phénomènes dérosion des roches par les eaux de pluie. Il faut attendre le tertiaire pour que la mer se retire définitivement. Des phénomènes dérosion sur le Massif Central déposent d'importants dépôts fluviatiles sur l'ensemble du territoire (sables, graviers et galets). Enfin au quaternaire, c'est au rythme des différentes glaciations que les réseaux fluviatiles se structurent, s'encaissent et forment progressivement le relief actuel.

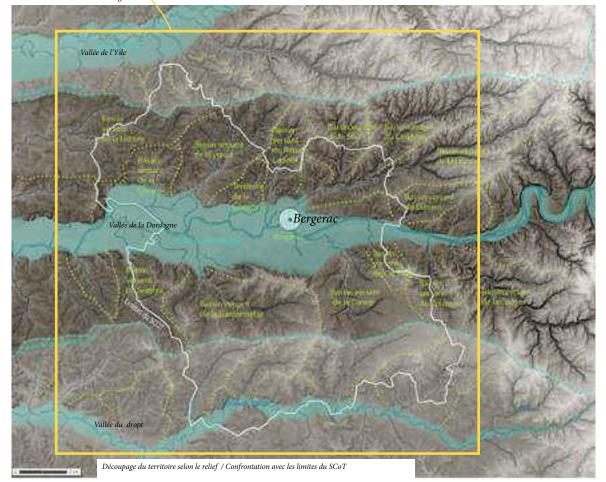
Malgré le relief, l'Homme pratique tout le territoire. De cette formation géomorphologique découle une différenciation des sols qui induit des formations spontanées de faciès et qui conditionnent nos manières d'occuper le territoire.

Par exemple au nord du territoire les sols podzoliques à l'acidité prononcée (qui résulte du fort lessivage de ces sols) alternent avec des sols de rendzines dégradées (sol typique des roches calcaires friables, à profil généralement peu profond et humifère). Ces derniers sont généralement recouverts par la forêt et les pâturages.

Dans la vallée alluviale, on observe des dépôts alluvionnaires plus ou moins récents en fonction du relief dont les sols s'illustrent par leurs riches propriétés agronomiques . Au sud, au niveau de Monbazillac, il s'agit d'alluvions anciens propices à l'implantation de la vigne. Ces alluvions anciens marquent la limite entre la vallée alluviale et les terreforts au sud du territoire. Il s'agit là de sols argilo-calcaire lourds mais très fertiles, propices à l'agriculture céréalière.

La vallée agricoles concentrant les sols les plus fertiles, où agriculture et élevage ont pu se développer. Pourtant ces terres sont colonisés sauvagement et de manière anarchique par la ville. Le relief plat des terrasses alluviales, la proximité de l'eau et l'existence de pôles de vie comme la ville de Bergerac entraîne le développement de villes périphériques et un étalement urbain sans cohérence. La ville sans forme, sans pensée, s'étale au grès des disponibilités foncières au dépend de l'agriculture. Au mitage s'ajoute l'usage intensif d'intrants agricoles qui appauvrissent ces terres et pose la question de la ressource.

Ainsi, géomorphologie et pratiques humaines dessinent une mosaïque de milieux.



d/La nature en territoire SCoT, du Nord au Sud, une diversité de milieux écologiques.

Une mosaïque de milieux et d'habitats est associée à la diversité des paysages du Bergeracois. Ils se déclinent au fil du relief, de faciès géologiques variés et d'un réseau hydrographique dense, mais également en lien avec les activités humaines, agricoles ou non (anciennes carrière, friches...). L'état initial de l'environnement du SCOT dresse un inventaire complet et bién documenté de cette diversité écologique et il apparait essentiel d'insister sur les interactions multiples et les complémentarités qui existe entre activités humaines et milieux, en insistant particulièrement sur les orientations et les pratiques agricoles (l'arbre et les maillages bocagers/ haies, ressource en eau, type de production...). Ces interactions sont aussi une source d'inspiration pour conserver la richesse de certains faciès paysagers et valoriser un véritable « patrimoine territorial » au delà de la simple question environnementale.

Les cours d'eau et milieux humides

Déclarée réserve de Biosphère par l'Unesco et site Natura2000, la Fordogne et sa ripisylve constitue à la fois un corridor écologique majeur pour de nombreuses espèces migratrices (saumon atlantique, la truite de mer, les aloses ou encore les lamproie marine et fluviatiles) et une réserve de biodiversité remarquable (insectes, poissons, loutre et vison d'Europe). L'ensemble des churs d'eau du territoire représente un patrimoine biologique et écologique important (frayère, couloirs migratoires, ripisylve,...). Le territoire se caractérise aussi par la présence importante sur le territoire d'anciennes gravière mise en eau et de nombreux milieux d'eau «stagnante» (dépressions/cuvette, mares...) abritant une biodiversité fragile et parfois éphémère.



Les milieux forestiers

Couvrant essentiellement les plateaux Nord du Bergeracois, les massifs forestiers offrent également une large diversité d'essences et d'habitats: Forêt du landais sur sol acides où la pinède occupe de grandes surfaces; forêt de feuillus mâture et forêt mixte au contact des contreforts calcaires du Périgord noir au Liorac, forêt au sousbois arbustif particulièrement développé ou forêt jeune, ou encore faciès à châtaigniers dominants.



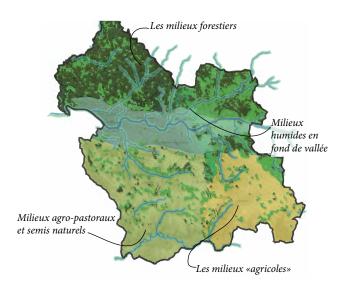
Les milieux «agricoles»

Le territoire d'étude est à dominante agricole. Les coteaux, à l'Ouest et autour de Bergerac, abritent le vignoble du Bergeracois. La vallée de la Dordogne et le plateau d'Issigeac sont les principales entités marquées par les grandes cultures (principalement blé, tournesol, maïs).

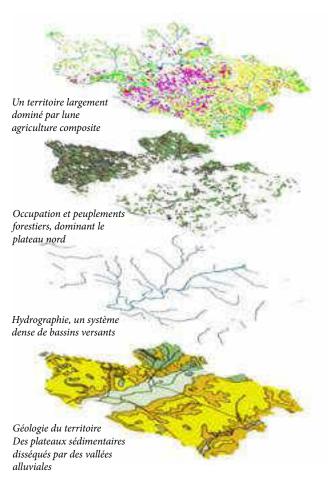
L'arboriculture (pomme, prune), la culture du tabac résiduelle et, localement, le maraîchage, sont également présents. Ces milieux, même artificialisés, accueillent des cortèges floristiques communs, plus ou moins diversifiés en fonction des mutations et des pratiques agricoles. Ils accueillent pourtant une biodiversité plus agriculture mais tout aussi riche, et obligent à s'interroger sur l'aspect (multifonctionnel» de l'agriculture (économique, écologique, socio-culturelle). A noté également l'importance de ces milieux pour l'avifaune des plaines.

Les plateaux et coteaux au Sud

res milieux agropastoraux et semi-naturels englobent les ensembles façonnés par l'homme sur plusieurs siècles : les zones laissées en prairies naturelles ou semi-naturelles, haies et bocages, les coteaux calcaires non plantés en vigne, prairies sèches ou les fonds de vallons non drainés, représentent un atout du territoire en termes de biodiversité et par le lien intime avec les activités agricoles et les mode de gestion et d'entretien extensifs.



Carte générale dans des milieux écologiques et révélatrice d'une complexité à l'échelle du SCoT.



Complémentarité et interractions entre déterminantes physiques et pratiques humaines.



espèces rare

Massif forestier couvrant Vignoble du Bergeracois le plateau Nord



e/Un territoire SCoT et des patrimoines à considérer.

Le patrimoine paysager est une autre richesse du territoire bergeracois. Les architectures liées à l'eau, les domaines et les structures des paysages agricoles, la relation entre bourg et campagne sont ainsi à apprécier en tant que patrimoine.

L'architecture liée à l'eau

La vallée du Dropt, affluent de la Garonne, présente un atout quant à la valeur historique des systèmes liés à l'exploitation de l'eau. La vallée possède un réseau de moulins, de barrages et de retenues qui a laissé des traces dans le paysage. Dépassant le simple objet architectural, les moulins étaient de véritables pôles dans la vie agricole de la vallée. C'est en cela que la mise en perspective de ces éléments peut apporter une réflexion transversale sur ces paysages à valeurs patrimoniales.

Les domaines, structures des paysages agricoles

Sur le plateau, entre la vallée du Dropt et de la Dordogne, on décèle une organisation ancienne du paysage en domaines agricoles, où la polyculture et les pâtures s'établissent autour d'un corps de ferme, composé de manière plus ou moins complexe.

Sur les coteaux de la vallée de la Dordogne, on retrouve les prestigieux domaines viticoles, souvent ponctués de châteaux ceinturés de vergers qui dominent leur territoire viticole.

Au Nord-Est, des domaines agricoles désaffectés prennent place ainsi que des châteaux imposants, disparaissant progressivement au profit de la forêt.

L'expansion des villages.

Par le passé, la structure villageoise s'accordait avec son territoire agricole et ses ressources naturelles. Aujourd'hui, l'expansion récente des villages ne tient plus compte de cette relation. Bourg, expansion urbaine, et territoire sont désormais dissociés.

La vallée de la Dordogne

On a souvent omis de considérer le territoire urbain et sa coévolution avec l'espace rural. Le développement de tout le territoire autour de Bergerac s'est d'abord structuré autour de la rivière de la Dordogne, axe de communication majeur.

Depuis la fin du XIXe siècle et principalement au XXe, les activités économiques boudent les abords du fleuve pour se (re) tourner le long des grands axes de circulations routiers. L'activité des hommes s'industrialise, engendrant de multiples mutations autour des noyaux urbains, dans la vallée de la Dordogne notamment, qui perd peu à peu la lisibilité de ses héritages agricoles et l'empreinte de ses structures et logiques naturelles.

L'influence de ces dynamiques, les activités sur la vallée, l'urbanisation pavillonnaire, l'extension des réseaux et des espaces destinés aux transports, génèrent de nombreux délaissés.

Cette rupture n'est pas sans conséquence sur la limite et la structure de l'espace, entre territoire urbain et rural. Elle constitue un obstacle à la compréhension des lieux, de leur histoire et de leur perception.



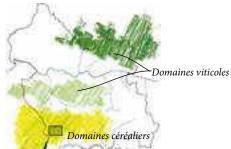
Les villages implantés dans les clairières, sur les plateaux et en fond de fond vallée



Les héritages autour de l'eau



Bergerac, une polarité urbaine



f/Approche du SCoT par le bassin de vie

La commande de cet exercice pédagogique insistait sur l'importance d'une analyse «des enjeux de paysages ou de reconquêtes de paysages des secteurs urbains et péri-urbains immédiats de la ville de Bergerac et du secteur le plus urbanisé du SCoT en vallée». La vallée de la Dordogne présente sans aucun doute des enjeux de pressions urbaines mais aussi agricoles forts. Aussi nous semble t-il nécessaire, au sein de cette approche territoriale du SCoT de focaliser sur la vallée et ses abords, sur les paysages qu'elle présente, et les enjeux qui s'en dégagent. Bien que la démarche SCoT présente le bassin de vie de Bergerac et de la Dordogne comme une priorité, notre intention est de traiter des complémentarités qui pourraient être établies au-delà de ces derniers. Etablir les relations existant entre la vallée principale et ses vallées influentes devrait permettre, pensons-nous, d'apporter un certain nombre de solutions, de part le caractère transversal, de notre entrée géographique et de notre démarche paysagère.

Nous procédons par un séquençage en trois parties selon les différentes pressions et dynamiques observées: l'aval de la vallée, de Gardonne à La Force, le centre avec la polarité de Bergerac et l'amont de Mouleydier à Creysse.

 Une rivière «estompée» entre grandes «entreprises» agricoles et étalement urbain, de la Force à Gardonne

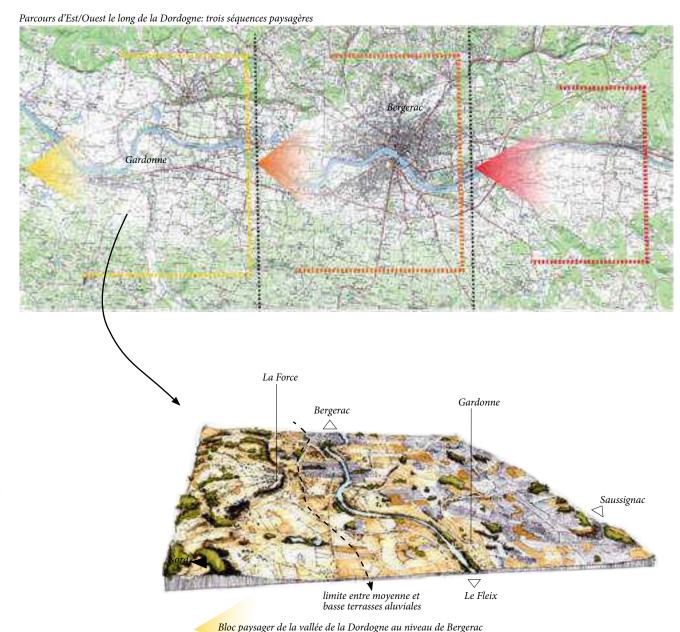
En aval, la vallée à fond large est divisée entre une moyenne terrasse et une basse terrasse.

Les terres les plus proches de la Dordogne, organisées en grandes parcelles, sont occupées par une agriculture dynamique et intensive, vergers de pommiers et de pruniers, pépinières, céréaliculture, et terres d'élevage autour de Saint-Pierre d'Eyraud, ainsi que quelques peupleraies. Cette agriculture dynamique permet de stabiliser le foncier agricole face à un habitat diffus, développé autour des axes principaux. Le développement des hameaux originels et leur spécialisation a permis de renforcer certains pôles intermédiaires comme la Force (Fondation John Bost) ou encore Gardonne et Lamonzie. Entre ces hameaux, une urbanisation le long des axes routiers s'est installée jusqu'à l'entrée de Bergerac.

Les parcelles viticoles sont, quant à elles, surtout présentes sur la moyenne terrasse de la vallée de la Dordogne et sur les coteaux de la Dordogne, où l'on trouve deux appellations d'origine contrôlée (AOC) Pécharmant et Monbazillac.

La jonction entre ces deux terrasses (basse et moyenne) est souvent constituée de paysages « d'arrière-palus», ce sont des terres d'élevage, humides et parfois enfrichées. Moins convoitées, elles permettent l'implantation de constructions diffuses.

Quant à la Dordogne, elle se faufile dans les percées entre les rangs rectilignes des pépinières et des fruitiers. Elle peut aussi être marquée par l'implantation de peupleraie à son approche. Seuls quelques chemins ou anciens quais permettent d'y accéder. Les bribes d'une vélo-route demeure dans les esprits et quelques coupes franches le long des rives signalent une intention. L'appropriation de la rivière par ses habitants reste à développer.



Bergerac et son influence périphérique

Au centre du Bergeracois se situe la ville de Bergerac, implantée à proximité de la Dordogne, entre les deux coteaux viticoles, le Pécharmant à l'est, et le Monbazillac au sud. On constate une urbanisation successive du bourg ancien, en couronnes urbaines, allant jusqu'à influencer les villes proches. A l'ouest, des cités dortoirs, comme Prigonrieux, ont pris place. L'apparition de zones industrielles en périphérie, et plus particulièrement aux abords de la Dordogne, à partir de 1950, laisse encore des traces fortes dans le paysage avec notamment à l'Est le vaste ensemble de la SNPE. S'appuyant aujourd'hui sur un réseau routier en plein développement (bouclage de la rocade, nouvelle voie rapide), l'urbanisation contrainte par le relief tend à combler les espaces libres à l'est, créant un «continuum urbain». Cette urbanisation s'étire également sur la rive gauche au niveau des franchissements de la rivière (Cours de Pile, Mouleydier). L'espace agricole périurbain, déja largement modifié par de nombreuses mutations, est aujourd'hui mité et accueille des infrastructures importantes (aéroport, zones d'activités, nœuds routiers) qui recomposent ses paysages et leurs fonctionnements.



Interrelations des paysages autour de Bergerac. premier plan : paysage viticole du Montbazillac, deuxième plan : emprise urbaine de Bergerac, arrière plan : limite de l'urbanisation par le coteau forestier au nord



Intensification de l'agriculture en fond de vallée de la Dordogne. Photographie d'une pommeraie près de Pomport.

Entre consommation pavillonaire et grandes cultures de Creysse à Mouleydier

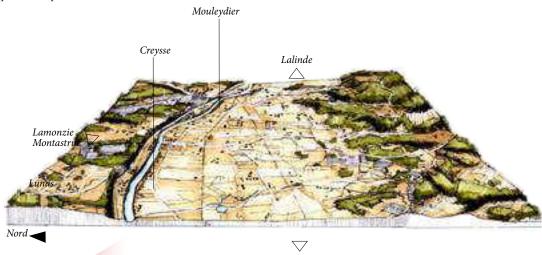
En amont, le fond de vallée de la Dordogne se rétrécit. La valeur du foncier viticole du Pécharmant a permis de lutter contre les pressions urbaines de Bergerac au nord-est. Dans les basses terrasses, le grand parcellaire céréalier irrigué (tournesols, maïs), issu de grands remembrements, donne à voir un paysage ouvert et homogène. L'organisation rectiligne du bâti et des voies de circulation donne l'impression d'un paysage ordonné autour de ces dernières et vient segmenter les grands espaces agricoles. Les coteaux Nord accueillent un nouvel habitat individuel sur les communes de Creysse et Mouleydier, historiquement installées entre pied de coteaux et Dordogne, modifiant radicalement les modes de vie et le visage de ces communes.

Dépasser la Dordogne

Bien que la démarche SCOT présente le bassin de vie de Bergerac et de la Dordogne comme une priorité, notre intention est de traiter des complémentarités qui pourraient être établies au-delà de ces derniers. Etablir les relations existant entre la vallée principale et ses vallées influentes devrait permettre, pensons-nous, d'apporter un certain nombre de solutions, de part le caractère transversal, de notre entrée géographique et de notre démarche paysagère.



Bloc paysager de la vallée de la Dordogne au niveau de Bergerac



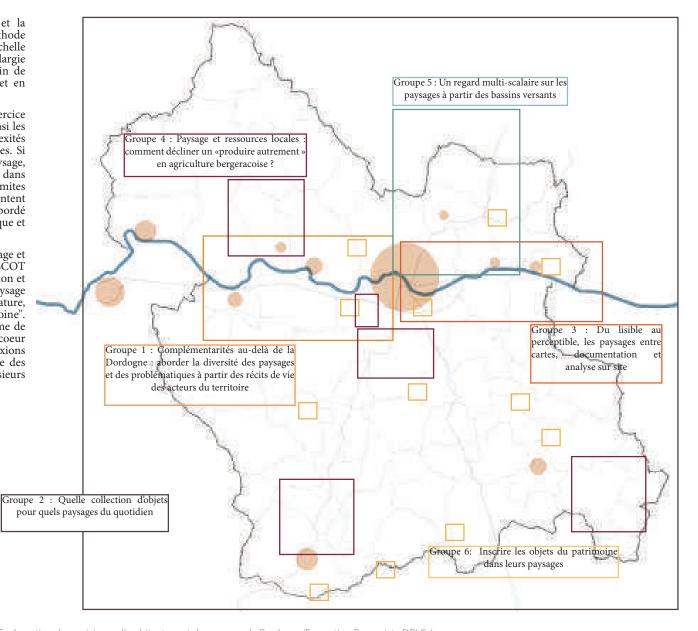
Bergerac
Bloc paysager de l'aval de la Dordogne de Creysse a Mouleydier

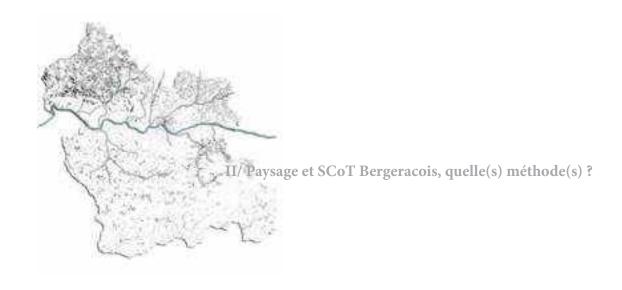
2/ Six entrées d'analyse et six échelles de travail pour aborder les paysages du SCoT

Le périmètre du SCOT, de part son étendue et la complexité des territoires qui le composent, questionne la méthode à adopter pour développer notre approche paysagère. L'échelle réduite du hameau ou d'un simple arbre comme l'échelle élargie d'un bassin versant, d'un ensemble géologique, d'un "bassin de vie" composent des systèmes vastes, d'échelles emboîtées et en interactions évolutives qui font le paysage.

La réponse que nous appliquons au cœur de cet exercice pédagogique est celle de la transversalité. Nous abordons ainsi les paysages, dans toutes leurs richesses, mais aussi leurs complexités et leurs enjeux, à partir de réflexions ou entrées thématiques. Si celles-ci sont toutes focalisées sur cette complexité du paysage, elles tentent également de replacer les paysages du SCOT dans des fonctionnements d'ensembles dépassant parfois les limites administratives. Sans être exhaustives, ces réflexions présentent un ensemble de secteurs emblématiques où le paysage est abordé par des entrées multiples pour constituer une vision stratégique et spatialisée.

Les thématiques abordées permettent de replacer le Paysage et l'agriculture comme "clef de voûte" de la démarche de ce SCOT «rural» qui constitue un trait d'union entre ville, agglomération et territoires ruraux en tant que documents de planification. Paysage ressource, paysage habité, paysage de mémoire, d'eau ou de nature, cette entrée élargie également ce que l'on entend par "patrimoine". Relevant à la fois de l'ordinaire, du vivant, de l'urbain comme de'histoire, le patrimoine est ici avant tout territorial et au coeur des propositions. Déclinées en pistes d'actions, ces réflexions thématiques permettent de proposer une vision prospective des paysages du Bergeracois qui sont regroupées autour de plusieurs axes stratégiques (lisière de la ville, fonds de vallées...).





a/Complémentarités au-delà de la Dordogne : aborder la diversité des paysages et des problématiques à partir des récits de vie des acteurs du territoire

Notre démarche aborde la diversité des paysages qui compose le SCoT Bergeracois par la découverte et la rencontre de ce qui en fait leurs richesses. Parallèlement, des entretiens avec les personnes qui pratiquent quotidiennement les lieux et les font vivre viennent appuyer notre regard et nos analyses. Ces entretiens ont été menés selon leur localisation géographique, l'activité et l'implication des personnes dans les paysages ainsi que dans la démarche SCOT (agriculteur actif ou retraité, maire de commune, promeneur,...).. Ils se concentrent ici en aval de Bergerac, de part et d'autre de la rivière Dordogne.

Bien que la vallée de la Dordogne concentrent les enjeux (en tant que bassin de vie principal), notre intention est de traiter des complémentarités qui pourraient être établies au-delà de ce bassin de vie, en s'attachant aux liens transversaux existants, ou potentiels, entre les vallées de l'Eyraud et de la Gardonnette. Des entretiens plus ciblés et une analyse plus fine de ces paysages de vallées affluentes ont permis de déceler les savoir-faire et des pratiques agricoles spécifiques qui pourraient être utilisés pour lutter contre la banalisation des paysages, mais aussi pour transformer ou réorienter certaines pratiques ou fonctionnements agricoles. Ces témoignages font ressortir des problématiques sociales avant des conséquences sur les paysages, telles que l'absence d'échange entre les agriculteurs concentrés sur leur propre exploitation, ou l'isolement de plusieurs d'entre eux. D'autre part, les initiatives développées par certain agriculteurs pour entretenir les spécificités paysagères propres à certain lieux observés, nous semblent porteuses d'idées sinon de matières à projet. Est-ce lié à la méconnaissance de cet outil?

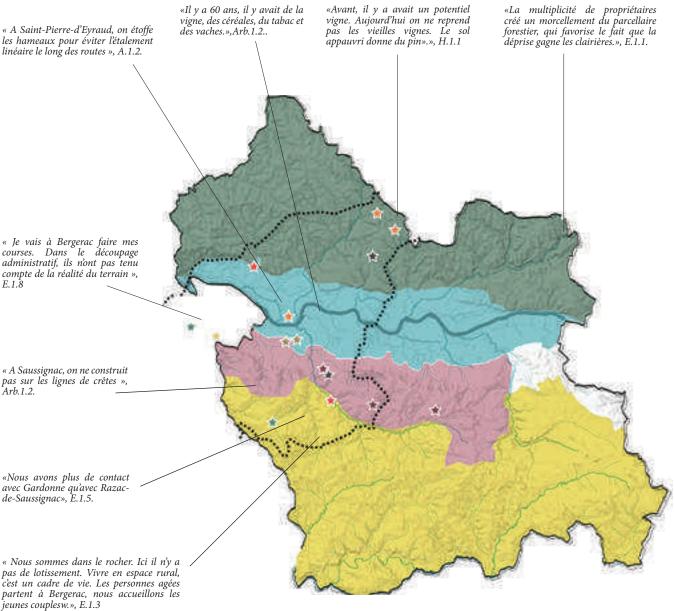
Ces diverses rencontres ont aussi permis de constituer un recueil de témoignages, d'attentes, d'incompréhensions habitantes « Parfois aussi de réticences face à la mise en place d'un SCOT. « Cest une trop grosse machine. Comment vais-je pouvoir avoir autant de poids que le maire de Bergerac. », E.1.1.





Viticulteurs

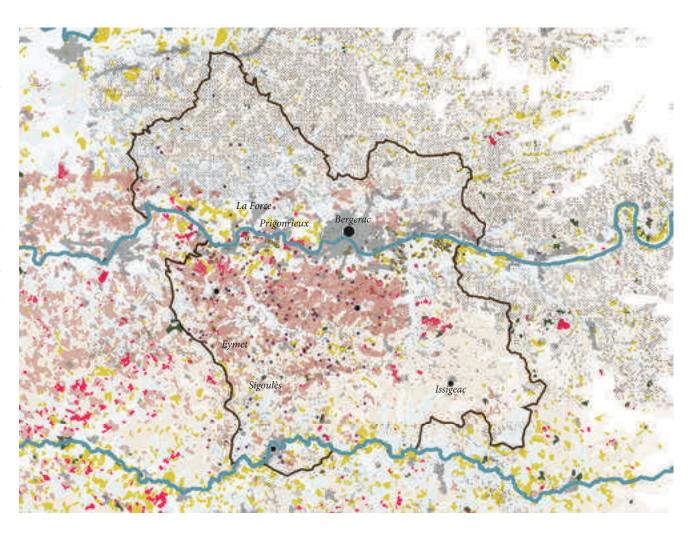
Habitants



C'est le récit porté par le territoire du SCOT qui a été au cœur de nos préoccupations dès les premières phases d'analyse. Nous avons débuté notre travail par une recherche documentaire induite par la volonté de savoir quelles images véhicule le territoire.

Il en ressort qu'une image de prestige se profile, très promotionnelle et générique. Elle prend notamment forme à travers une cohorte de périmètres, à la fois d'échelle et d'emprises variées, à la fois fortement imbriqués les uns dans les autres. Cela nous a alors conduit à arpenter, à chercher sur le terrain ce qui échappe à ces périmètres. Nos observations laissent apparaître une réalité bien propre, quotidienne et hors promotion, faîte d'objets, d'une multitude d'objet collés, et répétés à l'échelle du terrain d'étude et composant les paysages ordinaires du Bergeracois.

La volonté de recenser, de collectionner la photographie de ces objets, nous apparaît alors comme essentielle afin d'alimenter la connaissance de l'ordinaire des paysages du SCOT, à partir d'un par ces petites choses ordinaires du quotidien, notre vision peut se construire et le regard tend ainsi vers un changement d'échelle constant, du minuscule au grand territoire.



COLLECTIONS EN COURS



...

c/ Du lisible au perceptible : les paysages entre cartes, documentation et analyse sur site

Notre démarche a au départ consisté, avant même de nous rendre sur le terrain, à effectuer un repérage cartographique et un recueil de données. Ce travail préliminaire nous conduit à définir des ensembles paysagers, qui nous avons par la suite requestionné à travers la visite et l'expérience de terrain .

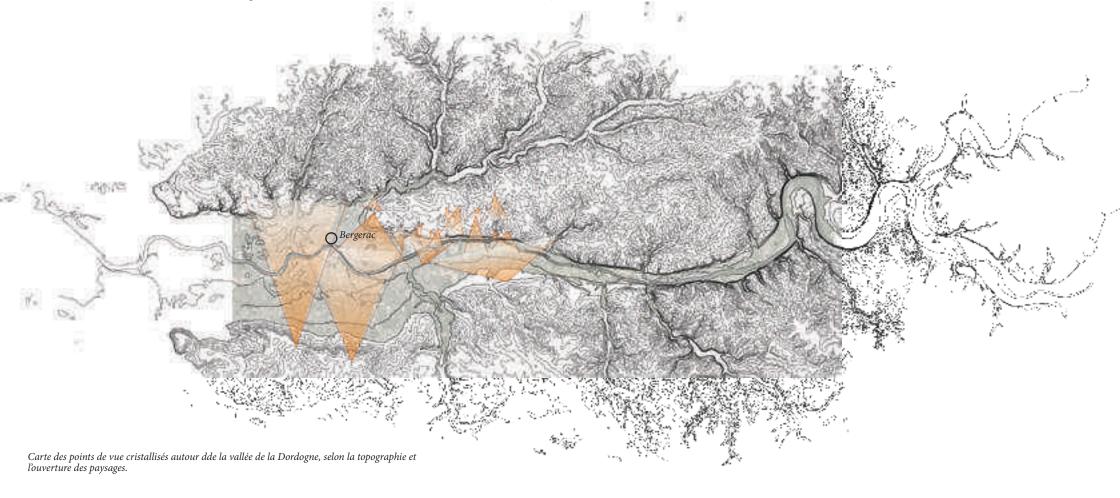
Les nombreux décalages entre la lecture de carte et les éléments directement perceptibles des paysages Bergeracois ont été, pour nous, révélateurs d'un territoire complexe et en évolution.

En cela, la vallée s'est rapidement affirmée comme un lieu clef de réflexion : c'est un lieu concentrant une diversité de paysages et des dynamiques rapides liées à l'influence de l'agglomération bergeracoise.

Via une approche transversale, (dynamiques à l'œuvre ou à venir, histoire, agriculture...), nous nous sommes attachés, à questionner la place des paysages de la vallée et des coteaux au regard des évolutions de Bergerac. La réflexion sur une cohérence

territoriale au travers du «prisme» paysager nous a amené à étendre notre étude jusqu'aux portes du Périgord noir au niveaux de Couze-St-Front, en s'appuyant sur la continuité des paysages, et non sur la limite administrative.

Notre méthode a ainsi consisté à relever les composantes paysagères de cette partie de la vallée, à l'Est de Bergerac et ce qui les caractérisent.

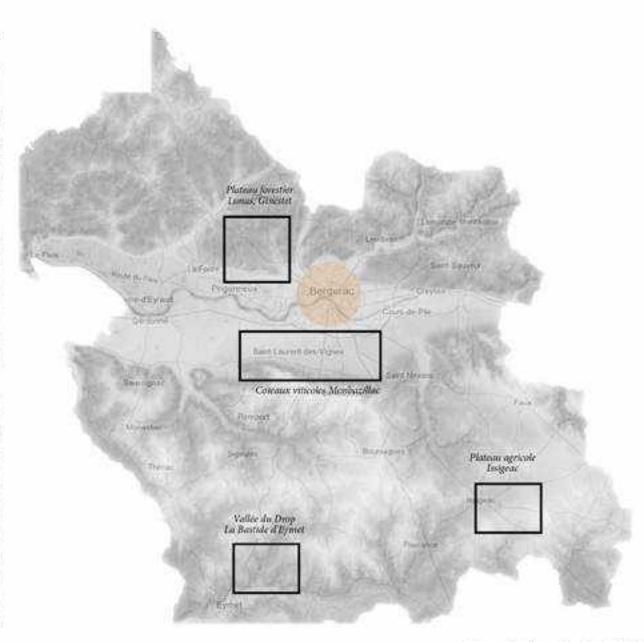


Manne: [man], nf, ressources financières ou avantages inattendus (source: Larousse),

Appréhender un territoire exige un travail du regard, une recherche d'indices au travers de déambulations aléatoires ou programmées. Les hommes façonnent le territoire et dessinent des motifs, ils modifient les paysages et laissent derrière eux des empreintes, immuables et éphémères. Différents marqueurs visuels (architecture de l'arbre, sechoir à tabac...) nous ont renseigné sur la gestion, l'aménagement et l'utilisation des paysages. Ces marqueurs sont indissociables des pratiques agricoles, héritées et contemporaines. Elles ont participé à modèler la diversité des paysages ruraux du Bergeracois au travers des formes, des ambiances ou des milieux écologiques. Ces indices nous ont permis de préciser nos problématiques à des échelles locales et de les spatialiser au niveau de la parcelle.

La compréhension des pratiques agricoles permet de saisir les motivations passèes et actuelles des acteurs et d'approcher l'ensemble des interdépendances entre activités et formes paysagères. Car si les paysages du Bergeracois sont le fruit des pratiques qui répondent à des logiques économiques et fonctionnelles, ces pratiques induisent des valeurs, des symboles et des qualités paysagères singulières. Plus largement, aborder les paysages et les pratiques agricoles permet de décrypter lorganisation des différents terroirs, conçus comme des espaces de pensée et de vie. « La soutenabilité ne se réduit pas à l'optimisation inconditionnelle de la qualité environnementale : elle implique la recherche des relations vertueuxes entre les soutenabilités environnementale, territoriale, sociale, économique et politique ». Alberto Magnaghi : Projet local 2003.

Aujourd'hui, la vallée de la Dordogne est une artère vivante très dynamique. Elle influence les territoires limitrophes, attire les activités et engendre un développement urbanistique selon des axes structurants (autoroute, RN). Ces dynamiques urbaines écorchent le plateau forestier du Landais : une sylviculture na ralenti, oubliée, simple support de développement effréné, avec des valeurs socioculturelles qui s'effritent progressivement. Le constat aujourd'hui : la foret, ses diversités de matrices et ses potentialités sont complétement inconsidérées dans le SCoT du Bergeracois. A contrario, les paysages de l'AOC Monbazillac et les pratiques humaines associées sont pérennes. Le coeur de l'AOC se voit protégé par la labellisation, mais avec la modernisation , les pratiques à l'échelle de la parcelle évaluent (utilisation de produits phytosanitaires, remplacement des piquets bois par des piquets galvanisés, gestion oubliée des abords de lac collinaire. En revanche les limites de l'AOC Monbazillac sont beaucoup plus mouvantes, sous l'influence de Bergerac au Nord et de la vallée de la Gardonnette au Sud. Ces deux grandes entités paysagères, un paysage oublié et un paysage sur le contraste de deux faciés en négatif.



Sectours d'études possible en limite du SCUT

L'entrée par le paysage au sein du territoire SCOT nous a amené à nous attacher à la finesse des lieux, à déceler les valeurs du détail et à intégrer une certaine complexité. Notre méthode de travail se fonde ainsi sur une approche par imbrication d'échelles, allant des vallées de la Dordogne et de ses affluents, jusqu'à celle des hameaux et de leur paysage ; cette dernière échelle étant pour nous la plus proche de celle de l'habitant. Procéder ainsi nous amené à ne pas se restreindre aux limites administratives en tant qu'elles restent parfois sans lien logique avec le paysage.

Aussi, afin de cerner ce vaste territoire la logique des bassins versants nous a paru essentielle car elle s'inscrit dans des dynamiques naturelles dont on ne doit s'écarter.

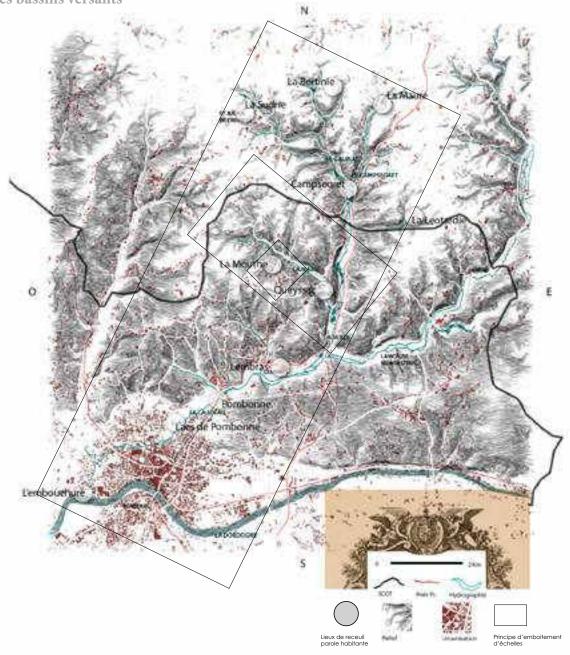
Elle permet d'appréhender l'organisation topographique faîtes de vallées secondaires et de vallons, et devrait nous permettre d'élaborer plusieurs niveaux de réflexion et de réponses transversales, du global au local..

Enfin, l'échelle du hameau, en tant que système en relation avec son paysage et ses usages, s'est révélée être une possibilité de réponse à la complexité territoriale, à plus petite échelle. Un désir de cohérence territoriale ne peut selon nous être encouragé sans tenir compte de cette échelle du vécu.

Nous avons ainsi accordé beaucoup de place à la parole habitante en allant recueillir leurs perceptions du territoire. Elle nous a permis d'accéder à un paysage parfois invisible, mais pour autant très concret, le paysage de l'esprit. Avec la parole habitante, notre regard sur le paysage s'est enrichi. Nous avons entendu les paysages du passé, ses usages actuels, ses évolutions et ses anecdotes, nous permettant d'accéder à une expérience riche.

Afin d'apporter une réponse à l'échelle du SCOT, nous proposons donc une lecture multi-scallaire et un niveau de réponse adapté pour chacune d'entre elles. Nous avons tenté cette démarche par l'étude de la vallée de la Seyze et sa continuité jusque la Dordogne en passant par le Caudeau. Cette portion du territoire nous semble intéressante car elle regroupe une majeure partie des problématiques et interrogations conséquentes à notre positionnement.

Ce premier espace d'étude et d'expérimentation consiste à développer une méthode qui pourrait être reproduite sur l'ensemble du territoire du Scot.



f/ Inscrire les objets du patrimoine dans leurs paysages

La lecture de l'Etat initial de l'environnement du SCOT Bergeracois, laisse apparaître que la question du patrimoine, prépondérante dans ce territoire, est principalement traitée à travers un volet touristique :

« Le Bergeracois bénéficie d'un fort potentiel touristique : Patrimoine historique (châteaux, bastides, villages,...), Patrimoine paysager (forêts de qualité, rivière Dordogne,...), Patrimoine culturel (musées, bibliothèque,...), Patrimoine gastronomique (AOC, produits agricoles, charcuterie, viandes,...), Patrimoine viticole (vins et spiritueux,...). »

Le patrimoine du Bergeracois est ici abordé par ses ensembles d'éléments singuliers, sorte «d'objets du patrimoine», classés en catégories qui nous apparaissent rigides car laissant peu de place à la transversalité.

Notre démarche s'est en cela attachée à aborder les paysages à partir de cette entrée patrimoniale, en cherchant à inscrire l'ensemble des «objets du patrimoine» dans une dimension territoriale plus large pour comprendre et percevoir les interactions qui existent entre ces «objets du patrimoine» et leur contexte.

Nous avons donc décidé de nous plonger dans la question du patrimoine paysager, en s'appuyant principalement sur les traces de l'histoire dans les paysages pour s'affranchir de la définition actuelle et entendue de la notion de patrimoine-objet. A partir de notre travail de terrain nous avons dégagé quatre thématiques transversales qui nous permettent de parler des héritages à l'échelle du territoire du SCoT autour : des différentes influences de l'urbanisation dans la vallée de Bergerac, de l'expansion des bourgs au regard de leur logique paysagère fondatrice, des héritages autour de l'eau, et de l'évolution des paysages autour de domaines agricoles.

Afin d'illustrer concrètement notre réflexion à l'échelle de chacune de ces thématiques, nous approfondissons notre analyse sur un lieu considéré comme une situation paysagère exemplaire, pour en dégager les enjeux et les potentiels d'action.

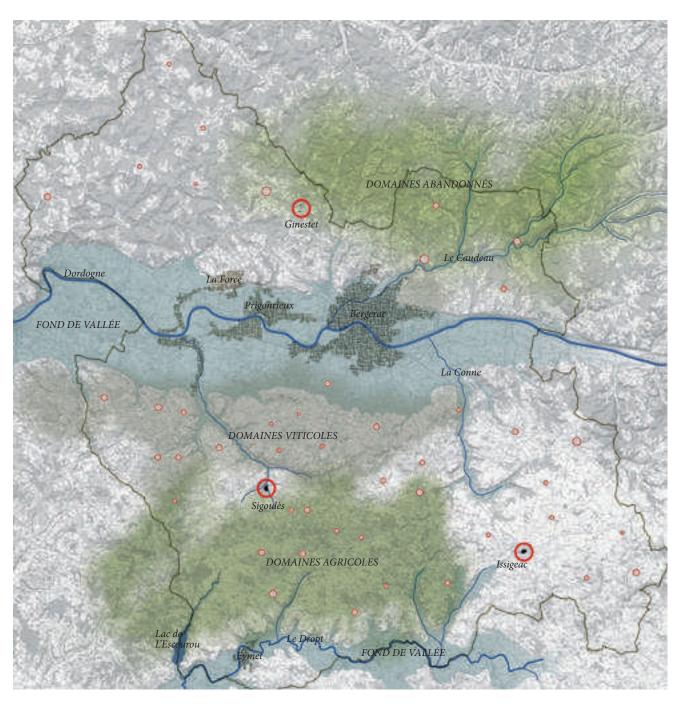
Carte générale des thématiques abordées sur le territoire du SCOT





agglomérations





III) Approche paysagère en territoire SCoT Bergeracois : six entrées d'analyse pour six territoires stratégiques d'actions localisées

Complémentarités au-delà de la Dordogne

1/ Complémentarités au-delà de la Dordogne par les vallées affluentes

Au nord du Bergeracois, autour de la vallée de l'Eyraud, on constate une dynamique de fermeture des clairières à l'ouest en raison du déclin de l'activité agricole et des problèmes de privatisation du territoire : les coteaux forestiers sont plus difficilement accessibles. À l'inverse, une ouverture des clairières se fait à l'Est par l'implantation de nouvelles constructions, prises dans l'influence urbaine de Bergerac. Deux facteurs d'homogénéisation des paysages sont visibles en fond de vallée : la déprise agricole et le recours aux plantations de peupleraies à l'approche du fond de vallée de la Dordogne.

De Sainte-Foy-La-Grande à Bergerac, on constate une urbanisation progressive de la vallée de la Dordogne par un système d'étalement et de polarités. Ainsi, des pôles d'attractivité majeurs (Bergerac et Sainte-Foy) génèrent des villes-dortoirs (Prigonrieux et Pineuilh), et des villes secondaires qui perdurent en raison d'une activité économique porteuse (La Force). Entre ces zones urbaines, dans la basse terrasse, l'agriculture se maintient en raison d'une spécialisation et d'une intensification des pratiques : arboriculture et pépinières industrialisées, groupement agricole d'exploitation en commun. En revanche, dans la moyenne terrasse, on constate des transformations agricoles plus fortes. Les espaces d'arrière-palus s'enfrichent et les parcelles viticoles, peu rentables sont remplacées par de nouvelles cultures.

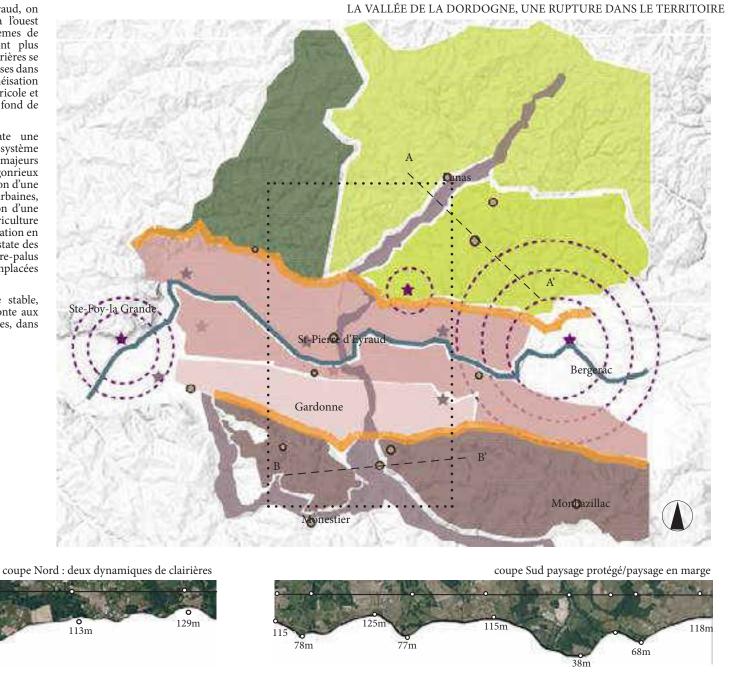
Enfin au sud du Bergeracois, un paysage viticole stable, maintenu par son appellation et sa renommée, se confronte aux paysages de marges que sont les fonds de vallées affluentes, dans lesquels les signes d'un abandon apparaissent.

Ainsi, Une viticulture Agriculture préservée Agriculture Fond de vallée fragmentée délaissé Lieux d'entretiens Nied de coteau Fermeture des Influence des clairières villes Système de clairières Pôle d'attractivité Ouverture des clairières Ville-dortoir par les nouvelles constructions Secteur d'étude

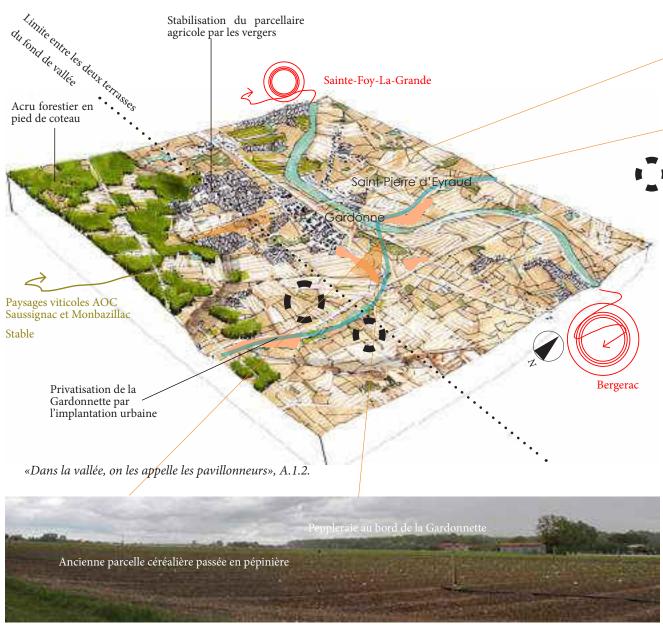
88m

48m

65m



104m





Les personnes attendent que ça passe en constructible»,

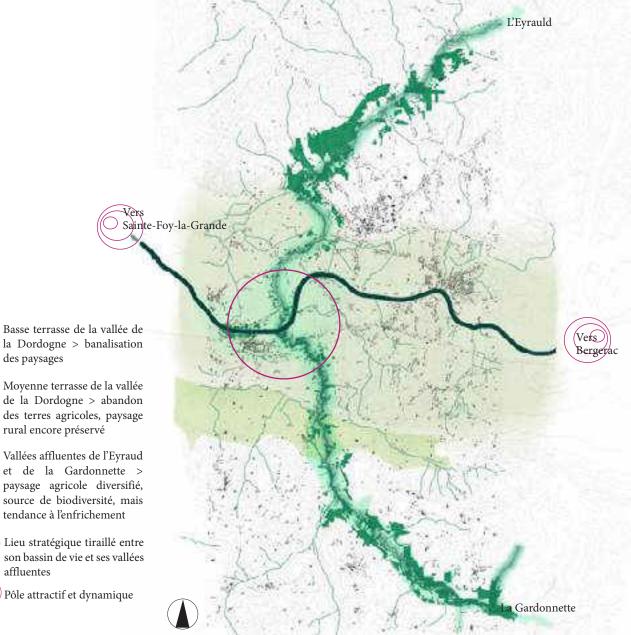
Panorama depuis le Perrou, vue sur la haute terrasse de la Dordogne. Un paysage de polyculture touché de plus en plus par l'abandon

Arb.1.1

TERRITOIRES MARGINALISÉS/ PAYSAGES BANALISÉS

Aujourd'hui avec la concurrence et la tendance à la spécialisation de chacun des faciès paysagers, les complémentarités entre ceux-ci ont disparu et la dynamique agricole ne fait donc plus suffisamment le poids face à d'autres pratiques urbaines (construction de lotissements ou de zones d'activités). Cela implique la consommation des terres agricoles de bonne qualité dans le bassin de vie, et la marginalisation des fonds des vallées affluentes à forte richesse écologique, perturbant les équilibres écologiques territoriaux. Les limites physiques et sociales entre urbain et rural sont effacées progressivement et les espaces agricoles quand ils n'ont pas une haute valeur ajoutée (appellation viticole ou arboriculture puissante) se trouvent délaissés. La perte de la ressource agricole par la banalisation des pratiques agricoles (disparition des structures paysagères) ou l'abandon des fonds de vallées ou des zones d'arrière palu engendre des dysfonctionnements écologiques, mais aussi sociaux : l'abandon des terres en raison du poids de la solitude des exploitants et de l'impossibilité de trouver un repreneur ou encore fermeture des paysages par enfrichement faisant notamment disparaitre les systèmes d'irrigation anciens...

Panorama depuis le Moulin Neuf Un paysage agricole gagné par la spécialisation des exploitations, tendance à la banalisation du paysage rural



«Ce territoire n'a effectivement jamais fait son unité. Avant les acteurs allaient dans le sens de la dynamique des paysages: celui de la forêt travaillait avec celui de la vigne.», DDT 24.

«Les territoires frontière sont toujours éloignés du coeur que constitue Bergerac. Il faut comprendre pourquoi.», SYCOTEB.

«Les producteurs de volailles étaient localisés en majorité dans la forêt. Aujourd'hui avec l'industrialisation de la pratique, ils se déplacent dans le Pays Issigeacois, à proximité des céréaliers. Il faut faire en sorte que les équilibres perdurent», SYCOTEB.

LES AFFLUENTS: DES PAYSAGES DIVERSIFIÉS, MAIS MARGINALISÉS, UN ENJEU POUR LE TERRITOIRE

Le secteur de Gardonne et de Saint-Pierre d'Eyraud se situe à la croisée des dynamiques. Une transversale se dessine à travers la confluence entre la vallée de la Dordogne et deux vallées affluentes, celle de l'Eyraud et de la Gardonnette. Ce point de rencontre laisse envisager un enjeu clef autour de la question des affluents et de leur rôle en tant que lien entre le nord et le sud du territoire, l'est et l'ouest.

Par ailleurs, deux types de réflexion émergent : une quant à la dynamique de maintien des paysages faisant la spécificité du Bergeracois et la valorisation de l'activité agricole. L'autre, quant à la potentielle requalification de certains paysages (désintensification des exploitations et densification des pôles urbains) en s'appuyant sur la richesse écologique des paysages de fonds de vallée. La valorisation de ce lien permettrait de redonner une certaine cohérence au territoire.

Carte d'enjeux : la confluence et les continuités écologiques

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux/Formation Paysagiste DPLG /
Exercice pédagogique "Paysage et projet de territoire" / 2012 - 2013

LES AFFLUENTS AU COEUR D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

La stratégie développée traite de la valorisation des fonds des vallées affluentes à la Dordogne, souvent oubliées, pour permettre d'étirer leurs dynamiques écologiques, paysagères et agricoles jusque dans le bassin de vie. Donner du lien par-delà la Dordogne à travers les pratiques agricoles des vallées affluentes permettra à la fois de faire cohabiter développement urbain et projets agricoles, mais aussi de redonner vie à ces espaces vitaux marginalisés et d'établir des interrelations entre les rives de la vallée principale. rives de la vallée principale.

ST-PIERRE-D'EYRAU

GARDONN

Cartes stratégiques



Parcelles de peupleraies

Terres en friche (absence de repreneur ou arrière-palu trop humide)

Parcelles céréalières intensives

Parcelles arboricoles

Vues sur le paysage de la vallée à valoriser

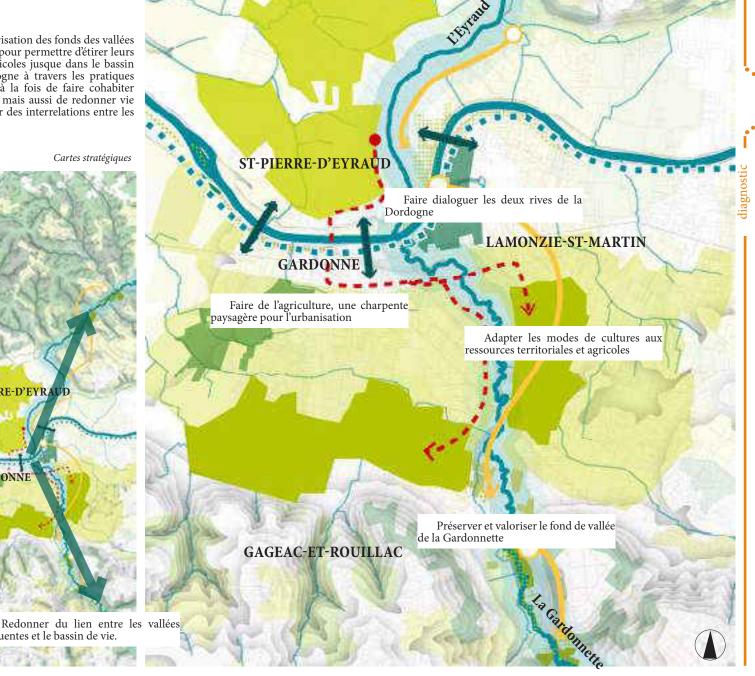
Proposer une complémentarité des terres de la plaine

Créer une liaison entre les

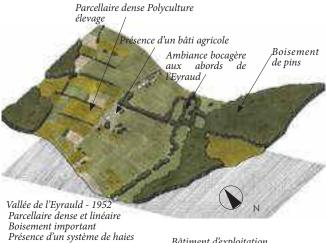
Proposer un parc des rives

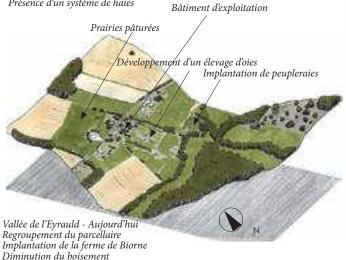
Gérer l'épaisseur des cours

Proposer une gestion partagée des fonds de vallées affluentes



Biorne le Galinou







Entretien du fond de vallée par le pâturage

DEUX PRATIQUES EXEMPLAIRES POUR LA GESTION DES PAYSAGES DES VALLÉES DE L'EYRAUD ET DE LA GARDONNETTE

En dépit de certaines tendances à la banalisation, le territoire reflète des pratiques respectueuses de ses ressources et de ses paysages. Ces exploitations sont à la fois un moyen de structurer le paysage et de lui apporter les qualités environnementales par un entretien mesuré et adapté à son territoire. Le paysage retrouve ici son expressivité, une qualité et une diversité. Les relations particulières qui unissent ces exploitations et leurs répercussions sur le paysage permettent de renforcer les spécificités des visages du territoire par une adaptation locale aux ressources à travers des pratiques.

La ferme du Biorne permet une gestion raisonnée du fond de vallée et des coteaux par un pâturage extensif.

«J'ai mis des moutons sur les coteaux pour entretenir mes parcelles. Ça anime ma ferme, A.1.3.



Carte de localisation de la ferme de Biorne



LA GARDONNETTE, UNE DOUBLE TYPOLOGIE DE PAYSAGES

L'entretien d'une partie du fond de vallée de la Gardonnette permet de stabiliser le foncier et d'empêcher une réelle privatisation des cours d'eau par le bâti. Aux abords du Galinou, l'initiative d'un agriculteur a permis de gérer ce fond de vallée et ses coteaux. Son départ et l'absence de repreneur facilitera l'apparition de la déprise dans les parcelles, dévoilant le même paysage qu'avant son arrivée: une fermeture progressive du fond de vallée par les espèces pionnières.

2006_Avant l'activité de Mr Chauvet : une vallée affluente enfrichée

2013_Après l'activité de Mr Chauvet: entretien de la vallée par

Parcelles enfrichées

Prairies pâturées :

-moutons -chèvre -ânes -vaches

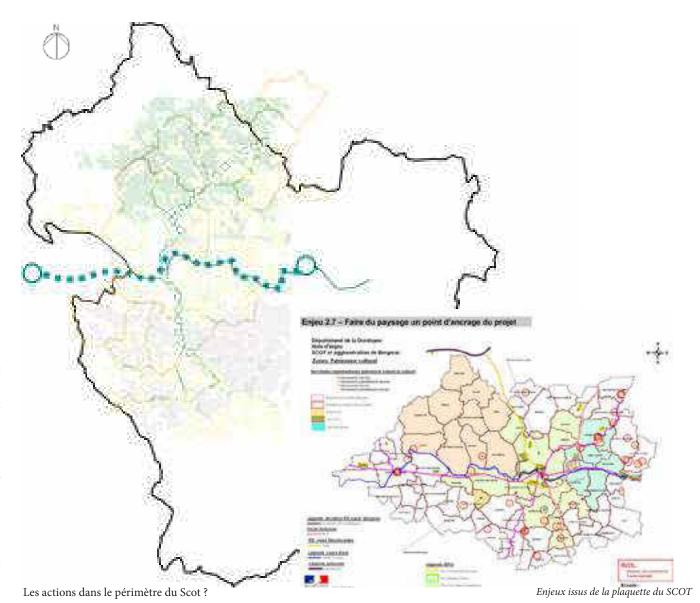
la polyculture et l'élevage

La Gardonnette

Parcelles labourées

«J'ai 58ha d'un seul tenant, 2km de Gardonnette que j'ai défriché à la main et avec mes bêtes.Les abords de la Gardonnette ont été nettoyés. Des ponts et passages ont été aménagés pour la circulation des bêtes. J'ai conservé les boisements au sommet des coteaux et y ai mis mes moutons le long des pentes.» «J'ai mis l'exploitation en vente car la solitude pèse. » A.1.1 Banalisation et privatisation des paysages ruraux de la Gardonnette Enfrichement et abandon du fond de vallée La Gardonnette

DES RÉFLEXIONS LOCALES POUR ENRICHIR UNE POLITIQUE GLOBALE DE TERRITOIRE : UNE AGRICULTURE VALORISÉE POUR FAIRE FACE À LA CONSOMMATION DU TERRITOIRE



POSITIONNEMENT AVEC LA DÉMARCHE SCOT

En s'appuyant sur la trame agricole, nous répondons au thème 1 du SCOT, structuration et attractivité du territoire. Par une structure paysagère s'appuyant sur les « infrastructures naturelles » et agricoles, nous rendons plus lisible le territoire. Les périphéries des polarités intermédiaires à Bergerac sont encadrées par la remise en cause des limites des « infrastructures naturelles », elles-mêmes, mais aussi par des espaces agricoles solides, porteurs de valeurs écologiques, économiques et paysagères. Cette nouvelle armature agricole et paysagère limite la dispersion de l'habitat et permet aussi de promouvoir le développement touristique « dans une approche cohérente et durable » avec le parc des deux rives ou encore les connexions écologiques traversées du territoire. Les sites et paysages identitaires ainsi que leurs vues sont valorisées : Gardonnette, Eyraud et Dordogne.

La vision souvent globalisante d'un SCOT doit intégrer les valeurs paysagères de son territoire, particulièrement celles naturelles et agricoles, pour valoriser des espaces agricoles en mutation, identités du territoire, et répondre aux enjeux d'urbanisation de son bassin de vie. Les espaces de marge (arrière palus et vallées affluentes) et leurs pratiques permettent de rétablir un équilibre écologique et social, transversal au territoire du Bergeracois face aux nécessités de développement urbain et économique d'un territoire.

PRENDRE EN COMPTE L'ENSEMBLE DES VALLÉES, PRINCIPALES ET AFFLUENTES

L'intimité apportée entre les pratiques de ces agriculteurs et le paysage permet de valoriser le rôle essentiel écologique des fonds de vallées, écrin de biodiversité et de diversité paysagère. Ces fonds de vallées affluentes marginalisés sont l'œuvre de ces pratiques remises au cœur de la question territoriale. Ils sont le lien entre le nord et le sud du territoire par-delà le bassin de vie, par-delà la Dordogne. C'est pourquoi il faut s'appuyer sur les exploitations au niveau micro local pour envisager l'entretien d'un tel corridor écologique, son épaisseur, permettre d'y intégrer la question urbaine du bassin de vie et des abords de ces cours d'eau (fiche 1 : Préserver et valoriser la vallée de la Gardonnette).

La mise en place d'un parc des deux rives de la Dordogne sera l'aboutissement de cette stratégie sur les fonds de vallées, rendant complémentaire les territoires du nord avec ceux du sud Bergeracois (fiche 2: Faire dialoguer les deux rives de la Dordogne).

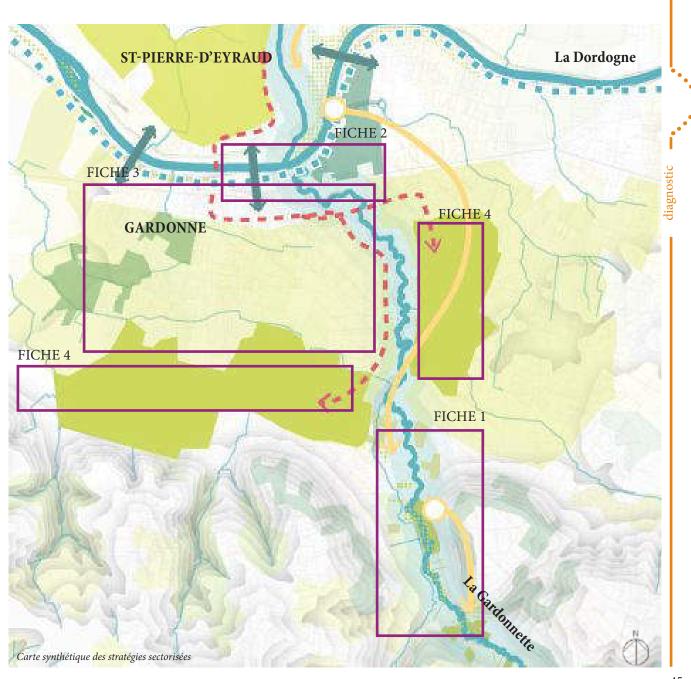
En redonnant une qualité à ces fonds de vallée, entre-deux des territoires d'appellations ou de paysages emblématiques (forêt), il faut aussi étirer cette stratégie autour des trames agricoles et paysagères à la lisière des villes ou même à l'intérieur de ces dernières, au niveau du bassin de vie (fîche 3: Faire de l'agriculture une charpente pour l'évolution urbaine du bassin de vie). En effet, la tendance qui touche ces terres agricoles du bassin de vie est, soit une pression liée à l'accroissement des villes, soit l'industrialisation de leur rapport au territoire (intensification des pratiques), (fiche 4 : Adapter les modes de cultures aux ressources territoriales et agricoles).

FICHE 1: PRÉSERVER ET VALORISER LA VALLÉE DE LA GARDONNETTE

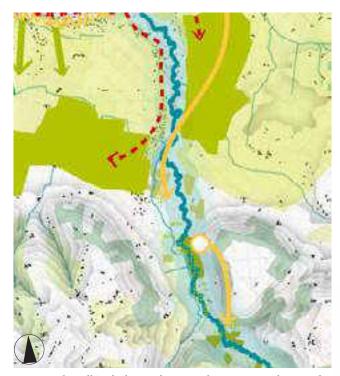
FICHE 2: FAIRE DIALOGUER LES DEUX RIVES DE LA DORDOGNE PAR UN PARC FLUVIALE

FICHE 3: FAIRE DE L'AGRICULTURE UNE CHARPENTE POUR L'ÉVOLUTION URBAINE

FICHE 4: ADAPTER LES MODES DE CULTURES AUX RESSOURCES TERRITORIALES ET AGRICOLES



Préserver et valoriser le fond de vallée de la Gardonnette



Dans la vallée de la Gardonnette, les coteaux subissent des débuts d'enfrichement. Des parcelles en fond de vallée sont aussi à l'état de roncier. En temps que réservoir biologique et noyau d'exploitations respectueuses du terroir, la vallée de la Gardonnette doit être protégée et valorisée.

«L'entretien des biefs n'a pas été réalisé»

«Auparavant le syndicat d'aménagement de la plaine de Gardonne entretenait les berges, enlevait les embâcles, mais il va s'arrêter.», E.1.3

Objectifs

°Redonner une épaisseur au cours d'eau

°S'appuyer sur la TVB pour traiter l'urbain

°Favoriser l'installation des agriculteurs et la reprise de exploitations.

°Favoriser la polyculture et la rotation des cultures

°Maintenir les fonds de vallée ouverts, la structure bocagère et le ambiances

APPLIQUER UNE NOUVELLE RÉFLEXION ÉCOLOGIQUE POUR LES PAYSAGES DE COURS D'EAU

La Gardonnette, corridor écologique, entre dans un système écologique et paysager (zone de connexion) qui comprend les deux pentes des coteaux. Il est ancré dans un réseau linéaire hydrographique. Une mosaïque d'éléments vient accompagner ce système : zones habitées, boisements... et entre en interaction plus ou moins forte avec le cours d'eau. Les eaux de ruissellement viennent directement impacter le cours d'eau en contrebas, c'est pourquoi sa ripisylve doit être gérée. Il faut jouer avec la strate buissonnante pour séquencer les vues sur l'eau et le paysage alentour. Quant aux fossés et biefs, ils doivent être entretenus pour permettre le drainage des prairies humides et remettre la Gardonnnette en eau plus longtemps dans l'année.

Znieff de type 1 : vallée de la Gardonnette, classée «réservoir biologique» (cf.LEMA)









Ophrys apifera, dans les Tulipa sylvestris, prairies des points hauts dans les pentes.

Fritillaria meleagris dans les milieux humides.

Zone de connexion paysagère et écologique







gestion de la ripisylve: arbres de haut iet / strate arbustive aux abords des ruisseaux

2. Conduite des fossés, entourés de bandes enherbées.

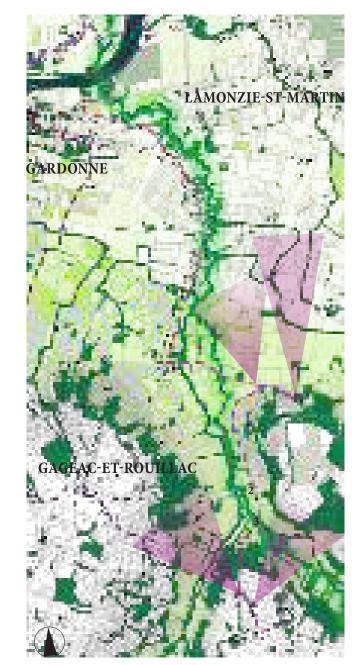
3. Conduite et restauration

On assiste à la privatisation du cours d'eau, à la fragmentation des paysages par l'urbanisation, au morcellement des habitats (milieux). Il faut donc inclure le corridor écologique du cours d'eau et de sa ripisylve dans une zone de connexion biologique avec le bâti et permettre de maintenir les continuités arborées en zone constructible par la présence d'espèces locales.



Pavillon Espèces locales dans les jardins Potagers

Zone de connexion paysagère et écologique





La valorisation des exploitations permet des ouvertures sur la vallée de la Dordogne et de la Gardonnnette.

ENTRETENIR LE FOND DE VALLÉE

«Il faudrait minimiser l'imposition pour permettre l'installation», E.1.3



Gestion des abords de la Gardonnette et des coteaux par l'exploitation vivrière du Galinou.

COUPER À TRAVERS CHAMPS, UN ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE

-Ouvrir de nouveaux sentiers ruraux le long du fond de vallée : simple gestion différenciée aux abords des cours d'eau.

-Signaler et valoriser le «petit» patrimoine lié à l'eau : lavoir, moulins et hangars.

-Marquer les points de vue



La trame verte permet de protéger le sol agricole de l'urbanisation, mais elle doit, dans le schéma contractuel, contribuer à assurer la pérennité économique des exploitations afin de pouvoir conserver ses fonctions écologiques.



Une ripisylve entretenue, ligne d'arbres délicate marquant le cours d'eau

Partenaires

-Les communes de : Gardonne, Lamonzie, Gageac-et-Rouillec et Cunèges

-Syndicat intercommunal, SCOT

-Chambre d'agriculture et autres associations

-SIBV, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Plaine de Gardonne

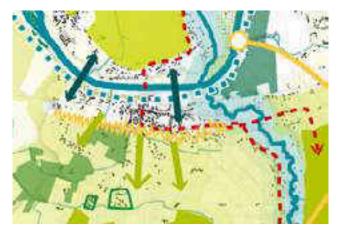
Boite à outils

-Inscription TVB en documents d'urbanisme + une charte paysagère et agricole (ex : charte d'aménagement SICOVAL).

-Maîtrise foncière : association foncière pastorale, acquisition de parcelles par Aménagement foncier agricole et forestier, droit de préemption des communes.

-Couveuse agricole.

-Plan de gestion des fonds humides.



Carte du périmètre de projet - L'entre-deux rives

La Dordogne et ses berges sont aujourd'hui vues et ressenties comme une limite, une séparation entre le territoire du Nord et le territoire du Sud qui se renforce par l'utilisation de leurs ressources. De plus, les berges du fleuve sont difficiles d'accès, bien souvent privatisées par les populations riveraines et les pratiques agricoles. Pourtant si l'on s'aventure sur les sentiers agricoles, on découvre de multiples accès à l'eau, physiques et visuels, mais également des tentatives de cheminements, révélant une volonté de réappropriation de la Dordogne.

Le noeud créé par les villes de St-Pierre-d'Eyraud et de Gardonne en bord de fleuve, ainsi que les deux affluents de l'Eyraud et de la Gardonnette, avec les diverses pratiques agricoles environnantes, représentent de nombreux enjeux à la fois paysagers, agricoles, urbains, économiques, mais également écologiques. Ce lieu clé constitue un espace test qui illustre l'objectif de faire dialoguer les deux rives et pourra être appliqué sur d'autres espaces aux enjeux similaires.

Objectifs

°Faire dialoguer par leur gestion (visuellement et physiquement) les deux rives, aujourd'hui fragmentées;

°Retisser du lien entre les populations et les pratiques grâce à la redécouverte des berges;

°Faire de la Dordogne un lieu de rencontre et de partage au grès des chemins et sentiers de randonnées;

°Étendre le périmètre de projet de la Dordogne et de ses berges aux périphéries des villes et leurs activités, ainsi qu'aux terres agricoles.

RENOUER AVEC LA DORDOGNE

Aujourd'hui, la rive de la ville de St-Pierre-d'Eyraud se caractérise par son développement urbain linéaire. L'agriculture est fortement présente, élevage bovin, maïsiculture, culture du blé et plus récemment l'exploitation de vergers, donnent des paysages variés. L'affluent de l'Eyraud est entièrement privatisé et se retrouve en fond de parcelles cultivées ou habitées.

La rive de la ville de Gardonne se caractérise quant à elle par son développement urbain anarchique sans cohérence avec son environnement. L'agriculture reste présente, mais subit de fortes pressions foncières.

Les berges des deux rives ainsi que les îles abritent une faune et une flore protégée (ZNIEFF type 1). Aujourd'hui, c'est le pont de Gardonne qui assure la traversée du fleuve. Cependant, de nombreux quais, alors peu connus, ponctuent les rives.

L'Evraud

Cultures de blé

et de maïs

Saint-Pierre-d'Evraud

Prairie

Bloc Paysage

Rive rurale de Saint Pierre d'Eyraud

Piscine

Terrain de

pétanque

Le quai

La Gardonnette

Gardonne

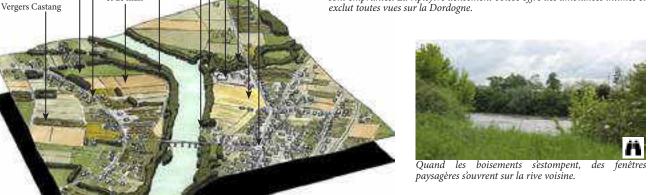
Vignes



Sur les bords de berges des traces d'activités et d'appropriation des lieux par les populations: escaliers, passerelle, espace de pêche...



Des accès à l'eau discrets ouvrent des vues sur les berges. Les sentiers agricoles sont empruntés. La ripisylve densément boisée offre des ambiances intimes et exclut toutes vues sur la Dordogne.





Coupe de principe des deux rives de la Dordogne



Les sentiers des berges seront fauchés deux à trois fois par an, en prenant soin de préserver les masses végétales de part et d'autre du cheminement.



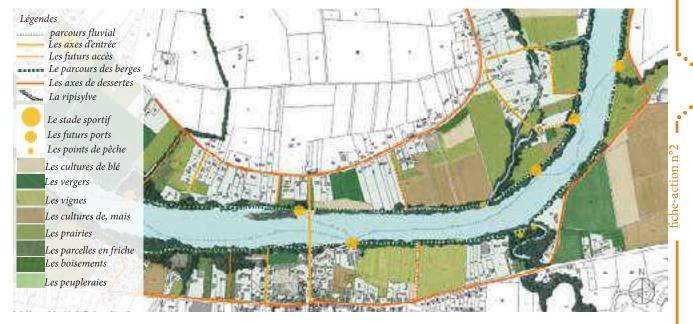
Les fenêtres paysagères devront être préservées et entretenues, avec la suppression des ligneux. Des points d'arrêt pourront être aménagés pour l'observation



Certains quais existants seront aménagés pour accueillir des navettes fluviales qui permettront la traversée du fleuve. Les berges devront être stabilisées par la mise en place de gabions ou de fascines afin de lutter contre le batillage.



Le projet « Vélo-Route» sera aménagé sur les routes existantes. La traversée sera rythmée par : les ambiances de la Dordogne, les prairies humides pâturées et les cultures variées des plaines.



«La construction du pont entre Prigonrieux et Lamonzie a permis de créer du lien», E.1.4

«Un ancien quai a été découvert lors de l'entretien des berges de la Dordogne»,E.1.4

PARC FLUVIAL DES DEUX RIVES

Le récent projet de «Vélo-Route» le long des berges de la Dordogne est un projet qui met en avant la volonté d'un nouveau rapport au fleuve et aux activités qu'il pourrait accueillir.

Le projet d'un parc urbain fluvial permettrait de répondre aux multiples enjeux à savoir : la gestion des berges et des activités fluviales, le maintien des pratiques agricoles diversifiées et la valorisation des exploitations (visites-vente directe), le contrôle de l'étalement urbain, la préservation des lieux à fort intérêt écologique et la sensibilisation au public.

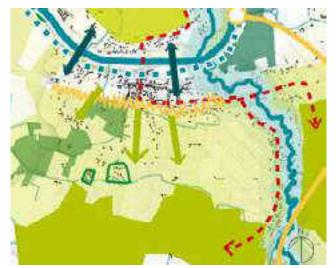
Partenaires

- Le SDAGE
- Le SCOT
- Les Communes riveraines
- Le Conseil Général (Gironde, Dordogne)
- Les agriculteurs

Boite à outils

- Le Parc Urbain Fluvial, pour la gestion des berges, de l'agriculture et de l'urbanisme ainsi que les activités à diversifier (pêche, loisirs divers, navettes fluviales...).
- Une association des Communes en partenariat avec le Conseil Général (Gironde et Dordogne), pour la gestion des berges et pour les initiatives d'animation autour du fleuve de la Dordogne.
- Pâturage des caprins des agriculteurs des communes concernées pour l'entretien des berges les plus abruptes.

Faire de l'agriculture une charpente pour l'évolution urbaine



La notion d'espace ouvert ne prend son sens que lorsqu'elle est menacée par l'extension bâtie, et que cette urbanisation galopante menace de faire de l'agriculture une valeur paysagère en voie de raréfaction. C'est ce que l'on observe dans le fond de vallée de la Dordogne avec le développement de nombreux lotissements et de pavillons le long des axes routiers. Cette extension urbaine provoque des ruptures dans le paysage rural et fragilise l'agriculture.

Cette fiche action propose une réflexion sur une stratégie de valorisation de l'agriculture dans les communes du fond de vallée.

Objectifs

°Protéger et gérer les sols agricoles

°Sensibiliser aux pratiques agricoles dans la ville.

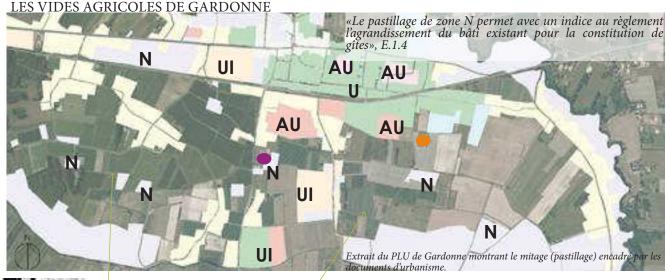
°Considérer l'agriculture comme ressource, économie et cadre de vie.

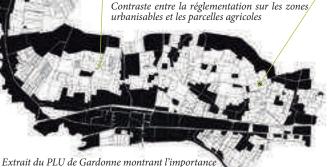
°Proposer des modèles de densification des zones urbaines en lien avec le paysage agricole.

°Inscrire la valorisation de l'agriculture comme stratégie dans les documents d'urbanisme.



Diversité des motifs paysagers agricoles : prairie, labour, boisement, haies bocagères, fermes traditionnelles.





du zonage sur la commune et le «vide» agricole.

Objectifs à intégrer à la démarche SCOT :

• Limiter l'étalement du bâti sur les parcelles agricoles.

- Enjeu de maîtrise du foncier et de reprise des exploitations : exemples de couveuses
- Reconnaître la parcelle agricole comme espace productif et paysager

VALORISER L'AGRICULTURE ET INSCRIRE UNE STRATÉGIE AGRICOLE AU SCOT

Les Plans Locaux d'Urbanisme des communes du fond de vallée de la Dordogne (Lamonzie et Gardonne) règlementent un pastillage de zones N (naturelles) sur des ponctuations bâties, en plein milieu de zones agricoles. Cette méthode revient à faire duNB, ce qui a participé à la remise en question du POS.

Les zones AU sont aussi à encadrer. En effet, à Lamonzie-Saint-Martin, 99 hectares de terres agricoles sont inscrites en zone AU du PLU bien qu'elles ne soient toujours pas construites. Il faut donc mettre en place des orientations d'aménagement sur ces zones concernant leur localisation et leur volume dans le PLU.

Il faut redonner une valeur aux parcelles agricoles exploitées pour faire le poids face à la plus-value des parcelles AU. Cette considération permettra d'éviter la disparition de l'agriculture périurbaine et assurera le cadre de vie recherché par les habitants.

S'appuyer sur la diversité des motifs paysagers dans la plaine agricole de Gardonne pour proposer le modèle agricole comme charpente au développement bâti dans le bassin de vie.



D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE À UNE INTÉGRATION DE L'URBANISATION EN FOND DE VALLÉE

Préserver des coupures agricoles entre les hameaux :

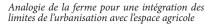
•Eviter le morcellement des terres agricoles.



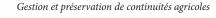
Parcelle agricole créant une coupure entre l'habitat et la zone industrielle

1 : Préserver les coupures agricoles suffisantes pour des terres exploitables

2 : Proposer des cheminements piétons et cyclables sur les GR et les sentiers ruraux. Les bandes enherbées (mesure agroenvironnementale destinée à limiter la pollution des cours d'eau) peuvent être intégrées comme cheminements dans des projets de paysage et contribuer ainsi à la découverte du monde agricole.







Proposer des formes d'urbanisation reprenant les typologies existantes

• Inventer de nouvelles formes de densification des limites permettant de valoriser les vues vers les paysages



Intégration du nouveau bâti dans le paysage agricole

Partenaires

-SCOT (SYCOTEB)

-Documents d'urbanisme PLU, POS

-Chambre d'agriculture

-DDT

-Agriculteurs

Afin que le projet soit effectif, il doit s'inscrire à plusieurs échelles; territoriales et locales.

Sensibilisation et considération de tous les acteurs autour de la question des paysages agricoles.

Boite à outils

-Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP). Cet outil d'intervention foncière permettra de limiter la conversion des espaces naturels et agricoles en espaces urbanisés et favorisera la continuité spatiale des parcelles, facteur de viabilité économique.

-Le règlement et le zonage du PLU ou PLUI +PADD, revoir leur mise en compatibilité avec le SCOT concernant la prescription sur l'ouverture à l'urbanisation (surface et nombres / ha)

-Fermes pédagogiques

-Système de parcelles solidaires

-Couveuse agricole

-Structure permettant de soutenir l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire.

Références

-SCOT Rennes

-Document d'orientations générales sur le site du SCOT du Pays de Rennes

-Projets PIRA(T)

-Projets PEANP CG 33

-wwRoland Vidal: http://agriurbanisme.fr

Adapter les modes de cultures aux ressources territoriales et agricoles



De St-Pierre-d'Eyraud à Lamonzie-St-Martin

Au-delà des actions territoriales, il faut proposer des dynamiques d'action à une échelle plus locale, afin de générer une véritable force de cohésion et de complémentarités des activités agricoles du Bergeracois. En effet, ce sont les exploitants et leurs pratiques qui participent en grande part à la création des paysages, comme l'a montré notre méthode d'analyse du territoire et de ses paysages.

Ainsi cette fiche action donne des propositions d'orientations pour agir sur les paysages de production, notamment au niveau de la communication, des interrelations «sociales» entre les différentes personnes qui agissent sur le paysage.

Objectifs

°Tenir compte de la nature des sols pour l'implantation des pratiques

°Optimiser le potentiel des terres agricoles

°Désintensifier et diversifier les exploitations

°Utiliser les ressources locales pour permettre une certaine autonomie du Bergeracois

°Diminuer l'impact de l'exploitation sur l'environnement : préserver et entretenir notamment les cours d'eau face à l'eutrophisation; conserver/implanter des haies pouvant accueillir les écosystèmes et diminuer l'expansion des produits phytosanitaires dans les parcelles voisines.

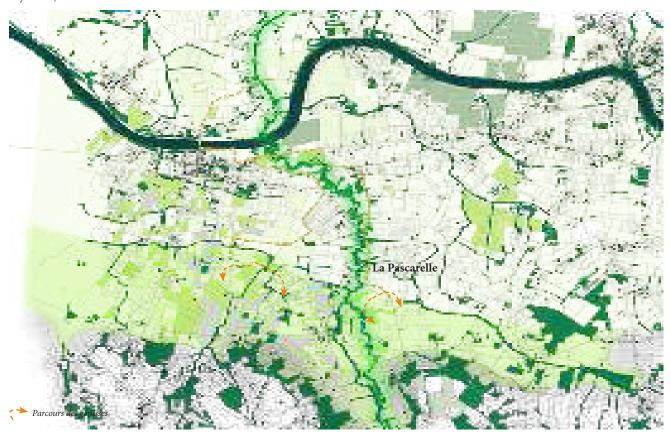
LES GÉNISSES PASSENT LE PONT : DÉSINTENSIFIER ET DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS

La complémentarité des exploitations entre élevages et céréaliculture (en rotation) peut permettre une valorisation à moyen/long terme de l'agriculture et des paysages.

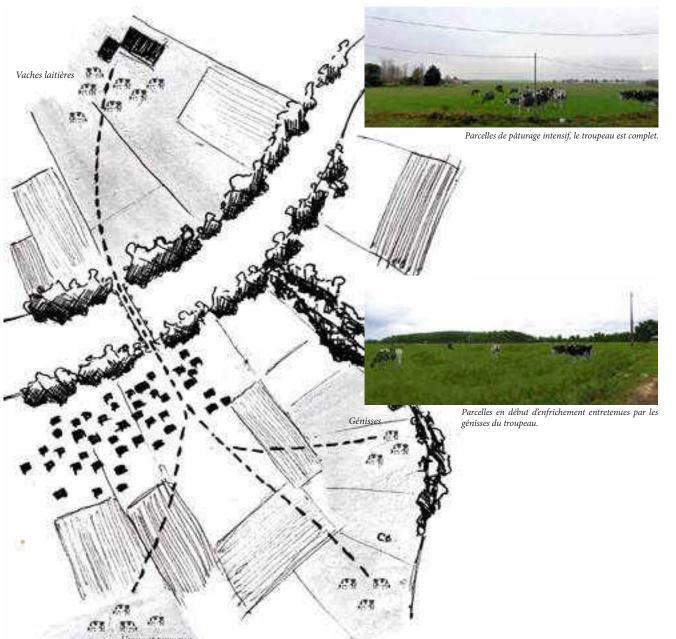
Une vision spatiale au-delà de l'exploitation est rendue possible par la «transhumance» des génisses du troupeau d'élevage laitier vers des parcelles non cultivées, en friches.

Cette proposition participe à l'autonomie alimentaire pour les éleveurs et l'entretien des parcelles non cultivées (parfois en indivision), l'apport de fumures au sol pour les propriétaires fonciers, agriculteurs souvent retraités. De plus, elle aura pour conséquence d'alléger la charge des sols (en population animale et déjection).

«L'ancien céréalier de la Pascarelle a arrêté. Quel repreneur trouver?» E.1.4



Utiliser les ressources locales pour permettre une certaine autonomie du Bergeracois: constituer des itinéraires de «transhumance» pour exploiter les parcelles enfrichées d'arrière-palus.



Partenaires

-La Foncière, du mouvement associatif «Terre de lien» qui «accueille et accompagne les paysans pour leur accès à la terre, informe et rassemble le public autour des enjeux fonciers et agricoles, et ancre le projet Terre de Liens dans une dynamique citoyenne et locale. La Foncière est une «entreprise d'investissement solidaire ouverte aux citoyens, permet à chacun de placer son épargne dans un projet à haute valeur sociale et écologique. Le capital accumulé sert à acheter des fermes pour y implanter des activités agrorurales diversifiées. La Foncière loue ces fermes à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine. (...) Terre de Liens participe à la relève agricole et facilite la transmission intergénérationnelle en installant de nouveaux paysans»

-La Chambre d'agriculture

-Les coopératives agricoles

Boite à outils

-Un réseau inter-agriculteurs avec un coordinateur (qui peut-être mis en place au sein de coopératives agricoles ou de la Chambre d'agriculture) peut-être mis en place, afin de pouvoir mettre en relation les propriétaires fonciers retraités ou non, et les éleveurs qui manquent de terres pour le pâturage. Ainsi, on entretient les terres à moindre coût, et on optimise les parcelles agricoles. De même, ce réseau peut établir un recensement des exploitations et productions locales, et permettre aux exploitants de favoriser les filières locales.

-Un système de rachat des terres agricoles non cultivées, en indivisions ou appartenant à des agriculteurs retraités ne pouvant plus les exploiter, peut être mis en place. Ces terres seront alors louées à des prix préférentiels à de jeunes agriculteurs n'ayant pas toujours les moyens d'investir, puis racheter à plus long terme.

Adapter les modes de cultures aux ressources territoriales et agricoles



De St-Pierre-d'Eyraud à Lamonzie-St-Martin

Objectifs

°Tenir compte de la nature des sols pour l'implantation des pratiques

°Désintensifier et diversifier les exploitations

°Utiliser les ressources locales pour permettre une certaine autonomie du Bergeracois

°Diminuer l'impact de l'exploitation sur l'environnement : préserver et entretenir notamment les cours d'eau face à l'eutrophisation; conserver/implanter des haies pouvant accueillir les écosystèmes et diminuer l'expansion des produits phytosanitaires dans les parcelles voisines.

DES MODES DE CULTURES PLUS RESPECTUEUX POUR UN TERRITOIRE PARTAGÉ

Plan d'une exploitation arboricole et modèle d'implantation des haies au lieu dit Marolle





Le ruissellement des produits phytosanitaires dans les fossés augmente le phénomène d'eutrophisation, marqué par la multitude d'iris d'eau.

Les arboriculteurs nécessitent d'abeilles pour la pollinisation de leurs exploitations. Ils importent en période de floraison des essaims. Ils pourront se fournir dès lors auprès d'apiculteurs bergeracois et attirer les abeilles butineuses par les espèces mellifères plantées dans les haies. Les coûts du transport et du service seront ainsi évités.

Des propositions d'orientations permettront d'agir sur les paysages de production. Les problèmes de voisinage, liés aux traitements des cultures (pommes), sont récents. En effet, la construction de nouvelles habitations, sur des parcelles anciennement agricoles, à proximité des vergers entraine un conflit de voisinage. La mise en place d'un réseau de haies dans la trame agricole, en basse terrasse de la vallée de la Dordogne, entrainerait des améliorations paysagères et écologiques pour l'exploitant, mais aussi pour les voisins.





Un système de haies et de bandes enherbées le long des exploitations permet de minimiser l'eutrophisation des fossés et la pollution des cours d'eau. La gestion des limites de parcelles devra être alors différenciée : les bandes enherbées séparant le verger du cours d'eau se doivent d'être maintenues à une hauteur minimum de 15cm afin de mieux retenir les eaux de ruissellement.

Il est alors recommandé d'entretenir les abords des cours d'eau et fossés.





Les vergers Castang, aux abords des cours d'eau : le ruissellement des produits phytosanitaires s'écoule directement dans le cours d'eau et brûle la végétation qui l'environne.

«Dans La Vallée, le problème c'est la cohabitation.», arboriculteur à Gardonne.

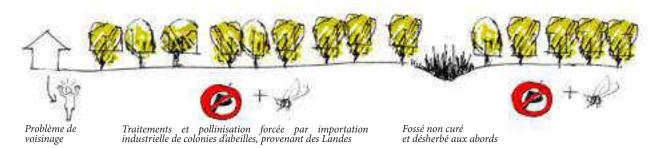
Partenaires

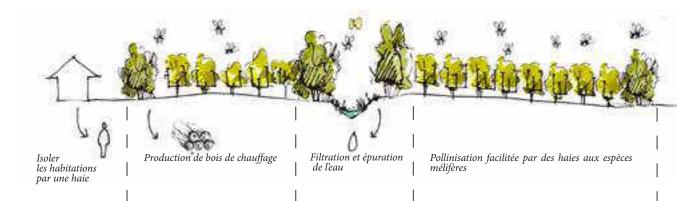
-Les collectivités et leurs urbanistes (et notamment les communes de St-Pierre-d'Eyraud, Gardonne et de Lamonzie-St-Martin)

-La Chambre d'agriculture

-Les coopératives agricoles

-Le même réseau inter-agriculteurs évoqué précédemment avec un coordinateur (qui peut-être mis en place au sein de coopératives agricoles ou de la Chambre d'agriculture) pour favoriser les filières locales.





Boite à outils

-Le PEANP : Protection des Espaces Naturels et Agricoles (forêts comprises) Périurbains, permet d'orienter le type d'agriculture sur les parcelles, et de poser les droits de préemption.

-Mener une campagne auprès des coopératives agricoles pour encourager les démarches écologiques (telles que le label HVE-Haute Valeur Environnementalepar exemple) qui bénéficient de subventions et permettent la plus value des produits.



Les paysages ordinaires du Bergeracois, ou comment le minuscule fabrique l'idée d'un territoire.

Les paysages ordinaires du Bergeracois, ou comment le minuscule fabrique l'idée d'un territoire.

Suite à notre première analyse documentaire sur le territoire du SCoT, il nous a semblé que le Bergeracois manquait d'une représentation de ses paysages qui soit propre et identitaire. Lors de notre première session de terrain, notre regard s'est porté sur une multitude d'éléments discrets mais curieux, semblant correspondre à une réalité bien propre, quotidienne et non promotionnelle. Nous nous sommes ainsi attachés à composer une collection d'indices qui racontent les pratiques ordinaires d'habitants. Nous avons donc décidé d'inventorier ces éléments sous la forme de collections. À ce jour, 41 collections sont en cours.

La collection de ces indices s'est faite via la photographie. La collection photographique de chaque catégorie de choses tend vers l'exhaustivité et prend la forme de séries. Chaque objet photographié est systématiquement cartographié. Construire de telle séries, c'est faire collection grâce à l'outil photographique, c'est proposer un autre regard sur les paysages, c'est tendre des liens entre objets éparpillés et démultipliés à travers le territoire du SCoT. Pour ce faire, nous procédons par changements d'échelles successifs via des allers-retours entre le micro et le macro, entre le minuscule et l'immense, l'objet et le grand territoire. Afin d'illustrer la façon dont ce travail de collection peut être mobilisé, nous avons décliné différentes actions sur le secteur de Lamonzie-Saint-Martin. Les propositions sur ce secteur sont des exemples possibles, mais ne sont pas des modèles à plaquer systématiquement sur chaque lieu.

a/ BergeRacontable. Un outil d'observation des paysages, une mise en collection d'objets de l'ordinaire à l'échelle du SCoT.

En cherchant à trouver ce qui échappe aux grands périmètres qui régissent le territoire d'étude, on s'intéresse vite aux paysages plus ordinaires, plus périphériques, moins représentés, voire banalisés. Ils recèlent pourtant de nombreux caractères vernaculaires, tenant des pratiques de toutes époques, et surtout le potentiel identitaire du grand Bergeracois. Les collections entamées sont donc inspirées des choses redondantes, des signes qui font discrètement force dans le paysage.

LES PHOTOGRAPHIES

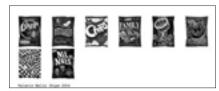
Chaque collection se compose d'un inventaire photographique qui tend à donner à voir « tous » les séchoirs à tabac, « toutes » les tombes isolées, « tous » les p'tits bidules qui traînent par terre, etc. Ce type de travail est couramment réalisé en art, avec les œuvres sérielles. Les travaux en série d'Andy Warhol, ou encore de Valérie Belin, qui tendent à modifier le regard sur l'objet grâce à la force de l'accumulation, nous ont inspirés dans cette démarche. À cela peut aussi s'ajouter les travaux de type grands inventaires des patrimoines, dans lesquels les Becher se sont illustrés. À des fins documentaires le couple a photographié des équipements industriels et post-industriels.

Dans l'absolu, nos photos seraient toutes fidèles à un protocole que nous nous sommes imposé (Cf. fiche action N°1). Cependant la réalité des espaces et le caractère non standard des sujets ne le permet pas toujours. Notre protocole, qui a tenté d'être systématique, est donc resté libre, et s'est ajusté aux objets, à leur configuration, à l'espace dans lequel ils se trouvent. Les caractéristiques esthétiques des formes se révèlent malgré tout dans la répétition des séries.





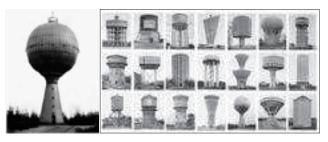






- Valérie Belin, Untitled, 1999. Valerie Belin, Chips, 2004.
- Andy Warhol, Green Coca-Cola Bottles, 1962.



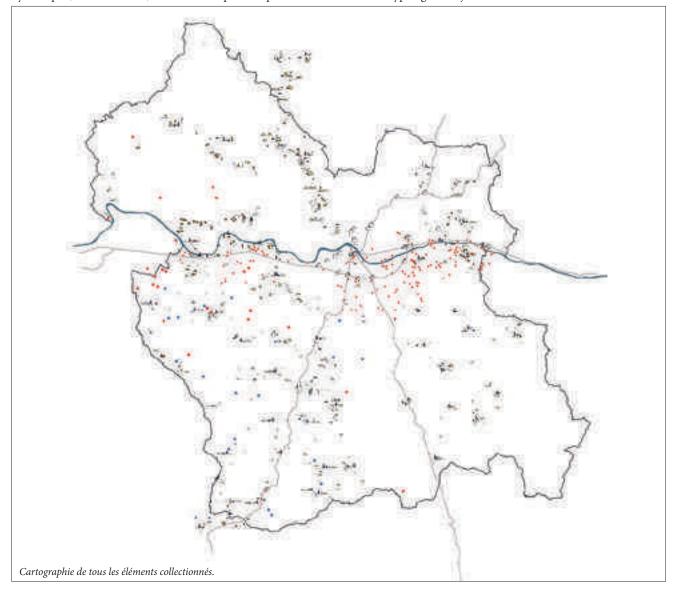


Bernd & Hilla Becher, Industrial Facades. Bernd & Hilla Becher, Water Towers, 1978.



LES CARTOGRAPHIES

Chaque élément photographié est aussi géolocalisé et cartographié. Les points sur la carte sont des objets distants les uns des autres de quelques centaines de mètres et parfois de plusieurs kilomètres dans l'espace réel. Leur spatialisation sur carte permet donc de percevoir leur répartition d'un seul regard et aide à comprendre les dynamiques, les récurrences, les caractéristiques d'implantation des différentes typologies d'objet.





Extrait de la collection n°034, Séchoirs à tabac.

Extrait de la collection n°005, Calvaires

LES SÉRIES

Les collections peuvent être classées par types de sujets, sur des planches ordonnées selon une grille orthogonale.

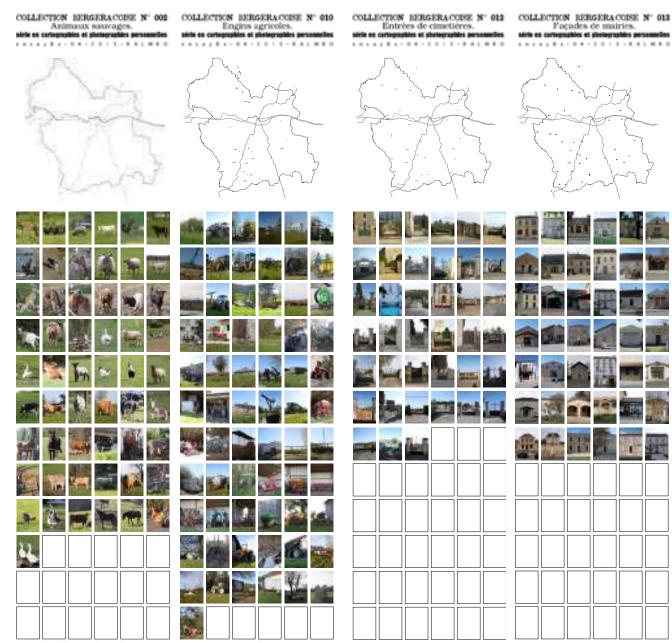
En extrayant les éléments collectionnés de leur contexte, on redonne à voir de manière quantitative une composante majeure mais oubliée du territoire. Les séries, ou le nombre de photographies ainsi que les cartographies de localisation associées, peuvent permettre de réveiller certains intérêts, et de changer les regards. Le territoire réapparaît d'une nouvelle manière, entre art et patrimoine, à l'échelle globale, mais composé par des détails réels et très localisés, où les choses banales sortent de l'ordinaire.

Les paysages ordinaires du Bergeracois, ou comment le minuscule fabrique l'idée d'un territoire.

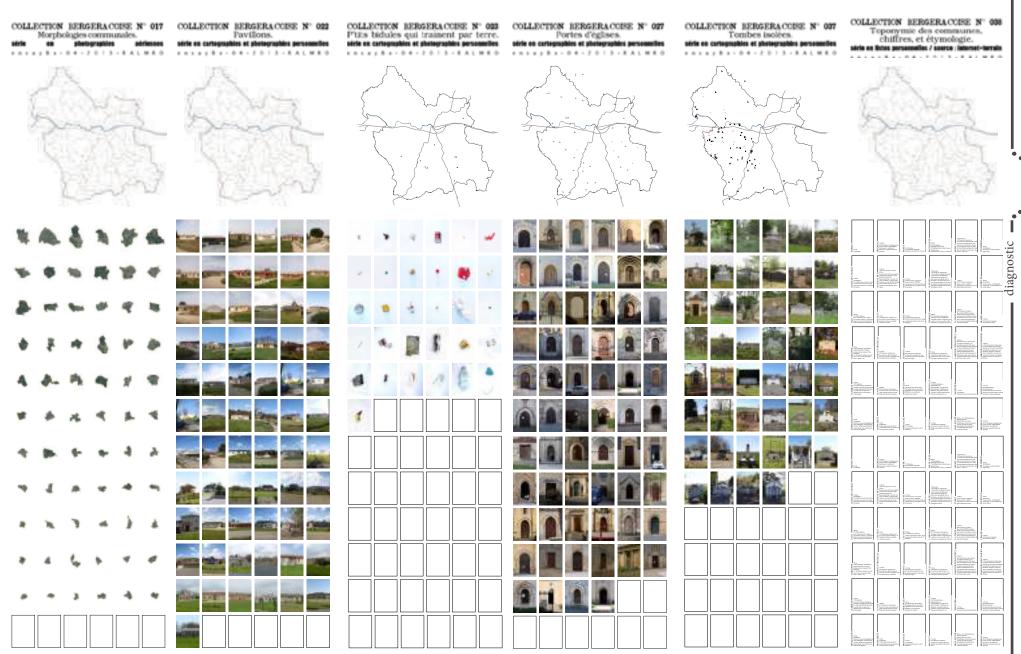
LES COLLECTIONS

Liste et pictogrammes des collections entamées

- 9 001 Animaux de ferme
- 002 Animaux sauvages
- 7 003 Arbres remarquables
- 004 Arrêts de bus
- † 005 Calvaires
- 1 006 Châteaux d'eau
- ± 007 Clôtures
- * 008 Cyranos
- 009 Échantillons de terre
- **№** 010 Engins agricoles
- 1 011 Entrées de châteaux
- 012 Entrées de cimetières
- **1** 013 Façades de mairies
- No. 14 Façades de tabacs
- 1015 Fontaines
- ii 016 Monuments aux morts
- ② 017 Morphologies communales
- ₩ 018 Moulins
- © 019 Panneaux toponymiques communes
- 9 020 Panneaux toponymiques des cours d'eau
- © 021 Panneaux toponymiques des lieux-dits
- ⊕ 022 Pavillons
- © 023 P'tits bidules qui traînent par terre
- ▶ 024 Pigeonniers
- 1 025 Pompes
- 026 Portails
- 027 Portes d'églises
- 028 Ports fruitiers
- 7 029 Poteaux électriques
- 030 Prospectus
- **■** 031 Puits
- 032 Ronds-points et leurs terre-pleins
- ▲ 033 Séchoirs à tabac
- **1** 034 Stations service
- ▲ 035 Silhouettes villages
- **№** 036 Têtes de portails
- ★ 1 037 Tombes isolées
- Tpnc 038 Toponymie des communes, chiffres et étymologies
- Tpnl. 039 Toponymie des lieux dits
- → 040 Traces d'avions et avions
- ♦ 041 Vierges, christs et autres saints



Exemples illustrés de quelques collections, en cartes et en photographies.



Sources: Google street view, cartes IGN, relevés de terrain.

Les paysages ordinaires du Bergeracois, ou comment le minuscule fabrique l'idée d'un territoire.

Les Hébras – Lamonzie

Dit comme ça, cela ressemble à une étape du tour de France. Deux villes étapes qui se tendent la main pour accueillir pendant un moment toute la ferveur et l'attention d'un pays. Imaginons un instant, le pas remplaçant les coups de pédale, la flânerie déposant la vitesse et la proximité prendre le parti sur les grands espaces : d'un coup , l'œil humain s'attarde, la mise au point est constante, le flou n'existe plus puisque tout est disponible, tout est alors observable, intrigant, nouveau. L'émotion s'impose. L'ordinaire, le quotidien nous fait face. Que livre-t-il ? Que regarder ?

Faut-il savoir regarder, ou simplement prendre ce que l'on voit? La question d'un patrimoine ordinaire, celui de la proximité, de ce quotidien qui fabrique nos lieux de vie, devient dès lors l'affaire de tous. Du profane que nous sommes par rapport au regard scientifique, celui du connaisseur, nous passons acteur. Ce patrimoine, ce paysage du quotidien est le nôtre et existe car nous le construisons chaque jour depuis toujours.

Les Hébras – Lamonzie

Quelques kilomètres, deux ou trois, peut être quatre et alors? Pas de panique, pas de tactique de course car ce n'en est pas une. Une simple façon de s'imprégner, de redécouvrir nos vies aux travers de celles des autres. Car il s'agit bien d'un partage, celui du visible et du sensible. Les pavillons cachent des trésors derrière leurs clôtures, alors nous regarderons ces clôtures. Celles là même qui permettent à tous de se repérer, de s'orienter et même d'apprécier ou non ce que l'on voit. Pas de jugement vindicatif, juste de la connaissance et de l'émotion.

Les Hébras-Lamonzie

Doit on qualifier ce trait d'union? Peut-on le mettre dans une case et lui adjoindre une étiquette? Nous n'en sommes pas là. Par contre, et au même titre que la grande boucle, nous pouvons apprécier ce parcours pour sa richesse patrimoniale et sa typicité. L'IGN nous annonce des croix, des tombes, des églises et des cimetières, des routes étroites et peu fréquentées, des terres agricoles traversées accueillant à première vue des cultures viticoles et fruitières, quelques bosquets peut-être. Mais l'intérêt est-il simplement là? Ajoutons une dimension à cette carte et il se crée alors un collage unique, que seuls les éléments ci-présents peuvent nous raconter.

Où sont les séchoirs à tabac qui rythment les hameaux de la Mouthe jusqu'à la Bougatie en passant par Monteil, les pelouses rases au droit des nouveaux pavillons apportant une note d'urbanité à cette ruralité ambiante, que penser des calvaires aux allures de rond-point, des poules empruntant les passages piétons sous l'ombre du monument aux morts de Lamonzie, que deviennent les tombes protestantes qui disparaissent sous les remembrements agricoles et les broussailles bordant la Départementales 14, les détours de routes donnant à voir l'horizon des villages vers Bouffevent et le Feyguerat?

Les Hébras-Lamonzie

Étapes non officielles d'un tour de SCoT, vecteur d'art involontaire d'objets utilitaires devenus inutiles avec le temps, telle est l'image de ce chemin. André Chastel en parlant des inventaires nationaux disait que toutes les catégories devaient y trouver place « de la cathédrale à la petite cuillère », nous rajouterons des Hébras jusqu'à Lamonzie!

Exemple d'un récit du lieu des Hébras à Lamonzie-Saint-Martin.

Les collections révèlent des éléments récurrents du territoire. C'est un outil d'enregistrement et d'assignation qui entraine la construction d'une base de données sur l'ensemble du SCoT. Cette base, amendée tant par des photos que des localisations, des descriptions et des récits liés aux objets, aux lieux, permet une compréhension des pratiques et des usages sur le territoire. Elle sert aussi à lire les dynamiques actuelles et passées.

Pour chaque lieu, la base de donnée offre une entrée de lecture par l'objet, alternative à une lecture classique par 'unité' déconnectée des particularités du terrain. Elle offre de nouvelles clés de lecture et de connaissance des paysages bergeracois.

b/ BergeRacontable, des objets vers le paysage, ou comment raconter une autre histoire du territoire en observant l'assemblage et les collages d'objets collectionnés.

LES COLLAGES OU INTERRELATIONS

À l'image d'un collage, il s'agit de lire les paysages à travers plusieurs objets collectionnés, qui, mis en relation, dévoilent des lieux. Les collections s'entremêlent et créent des «collections locales» qui métissent les typologies d'objet.

Il est nécessaire de procéder à une hiérarchie méthodique qui consiste à choisir un élément à partir duquel raconter la totalité de la collection. Une sorte d'élément à partir duquel on tire un fil qui raconte le tout, telle une pensée rhizomatique qui permet de penser une totalité à partir d'une entrée.

Exemple du zoom sur Lamonzie-Saint-Martin



Cartographie des éléments collectionnés sur Lamonzie-Saint-Martin et ses environs



Collection locale de Lamonzie -Saint-Martin et ses environs

Bloc diagramme sur Lamonzie-Saint-Martin montrant l'organisation des différents éléments collectionnés sur le lieu.



L'association Église+Cimetière+Monument aux morts+Calvaire+Mairie est presque systématique au sein des hameaux et villages. Les tombes protestantes sont toujours exclues de ce collage. Elles se situent en marge, souvent au sein des champs. Elles sont entretenues pour la plupart.

On retrouve souvent quelques petits élevages familiaux (poules, lapins, moutons,...) à proximité de chaque bourg. Les calvaires sont fréquents et associés à des carrefours routiers. Ils sont majoritairement entretenus, on peut néanmoins en découvrir quelques-uns « décapités ».

La construction de nouveaux pavillons en périphérie de village entraîne une privatisation des points de vue et des paysages (murs, clôtures, haies, portails). L'extension pavillonnaire aux bords des bourgs se mêle aux séchoirs à tabac. Ces derniers sont les témoins d'une pratique et d'une économie agricole autrefois florissante. Face au déclin local de cette culture, ces bâtiments ont perdu leur fonction première et servent de granges, de débarras ou d'abris pour les engins agricoles. Contrairement aux pavillons, ils sont ouverts sur l'espace public, libres de toute clôture. On observe dans ces abords de bourgs une confrontation entre pavillons et séchoirs, témoins des anciennes et nouvelles dynamiques du territoire.



les tombes se situent en bord de route au croisement entre la rue de la Mouthe et le chemin des Mouthaudes. Les abords sont constitués de champs fraichement défrichés (anciens champs de viane en friche).

clos de mur (pierre calcaire) quiourd'hui écroulé mais encore sur place. Seul subsiste le portail joliment ouvragé (entrée à l'ouest).

la totalité de l'édifice et de ses abords ont récemment été défrichés. Mais il reste un buis et un cyprès en mauvais état ainsi que quelques plantes spontanées.

Sol: terre battue

Sépulture : ensemble de quatre tombes identiques en très bon état de conservation. Les tombes sont composées de blocs calcaires décorés mis hors-sol par deux pieds (en bloc calcaire) aux extrémités. Le tout est surmonté d'une pierre tombale. Orientation est.

Apparat : aucun

Particularités :

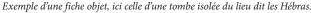
non référencé sur la carte IGN. Pas de nom



Géolocalisation:

Les fiches objet :

Elles permettent de renseigner sur chaque objet recensé, sa localisation, son histoire, ses caractéristiques physique, sa gestion, son état, ... et ainsi d'approfondir la connaissance précise et le récit documentaire du territoire.



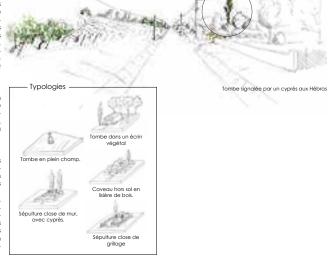
Les repérer :

Les tombes isolées se repèrent avant tout sur la carte IGN. Plusieurs typologies composent cette collection, et ce pour nous permettre de les rencontrer en pleine nature et même sans carte. On peut noter leur présence sur le bord des routes ou en plein champs, notamment sur les hauteurs. Mais il leur arrive de se cacher. On peut deviner leur planque par le marquage des arbres (cèdre, thuya, cyprès) qui agrémentent leur pourtour. Il devient alors aisé de les cueillir.

Les capturer :

La capture photographique prend en compte la tombe ou le groupement de tombes, de face (vers l'ouest généralement) avec l'environnement proche. Sans aublier une description précise de la situation et de l'objet en lui même

Cela implique d'écouter leur histoire. Ces tombes isolées sont l'œuvre des protestants. Ce culte, très présent dans la région perdure encore aujourd'hui avec ses traces physiques (temples, tombes, ...) et grâce aux personnes qui le pratiquent Notamment avec la fondation John Bost. La dissémination sur le territoire des sépultures est le résultat des tensions religieuses entre catholiques et protestants. Ces derniers devaient pratiquer leur culte en secret, les cimetières catholiques n'accueillant pas les sépultures protestantes.



Exemple d'une fiche collection, celle des tombes isolées.

Les fiches collection:

Elles mettent en relation tous les objets de chaque collection et leur rapport au territoire. On peut ainsi en tirer des caractéristiques et morphologies communes, décliner des typologies, analyser leurs répartition, ...

Les paysages ordinaires du Bergeracois, ou comment le minuscule fabrique l'idée d'un territoire.

Géolocalisation
Objet

Géolocalisation
Objet

44°48'52.99»N
0°25'19.18»E

Fiche collection

Collections

Rhizome illustrant les interrelations entre les éléments de la base de données

c/ BergerActionnable par un outil de connaissance : les collections au service d'un projet de territoire

LA CONNAISSANCE AU SERVICE DE L'ANCRAGE TERRITORIAL

Les différents enjeux qui émanent de ce que nous avons présenté tiennent tous d'une recherche d'ancrage : ancrage de la notion de paysage, et celle de paysage ordinaire, ancrage psychologique, ancrage géographique, ancrage dans un processus (celui du SCoT). Il s'agit donc de rassembler des connaissances territoriales, de donner à voir des éléments, des situations, des phénomènes, de manière descriptive et analytique, de construire un grand récit local et contemporain du Bergeracois.

LES PISTES D'ACTION

La concrétisation de ces objectifs peut prendre plusieurs formes. Cela pourrait se traduire par des aménagements concrets (nouveaux itinéraires, reconquête de lieux oubliés...), ou bien par des politiques publiques (aide à la revalorisation des séchoirs par exemple, mise en place d'une charte quant à la construction de nouveaux lotissements...), ou encore par des interventions plus artistiques (repeindre toutes les vierges en jaune fluo, créer des expositions, des rassemblements de collectionneurs...).

Mais l'intérêt de ce travail repose avant tout dans la construction d'une réelle Base de Données. Comme un élargissement possible des données SIG. Il s'agit de mettre en place un véritable outil interactif qui serait une sorte d'encyclopédie visuelle et paysagère du Bergarcois en ligne. Il pourrait être mobilisé par tous, élus, écoles, par les particuliers, bref, tous les corps d'habitants du territoire.

LA FABRICATION D'UNE BASE DE DONNÉES

Cette Base de Données du Bergeracois est en cours, et se compose de cartes, de photographies, de textes, et de dessins. Une fois mise en ligne, l'idée est de pouvoir, en cliquant sur une photo par exemple, accéder à toutes les données qui la concerne : sa géolocalisation, la collection entière qui lui est associée, le lieu dans lequel son sujet est recontextualisé, la description textuelle de son sujet (fiche objet), et celle plus globale de sa collection (fiche collection), ou encore une collection des autres éléments qui l'avoisinent (fiche lieu). On peut imaginer rentrer dans cette logique par n'importe quel élément, une photo, un texte, un dessin (etc.), qui déroule tous les autres de manière rhizomatique.

L'INTÉRÊT D'UN TEL OUTIL POUR LE SCOT?

On peut distinguer deux objectifs inhérents à cet outil

- Un porter à connaissance qui permet une capitalisation partagée de la culture du territoire.
- L'acquisition pour le SyCOTEB et la DDT24 d'un outil à caractère opérationnel immédiat, pérenne et porteur de projets.

Le porter à connaissance :

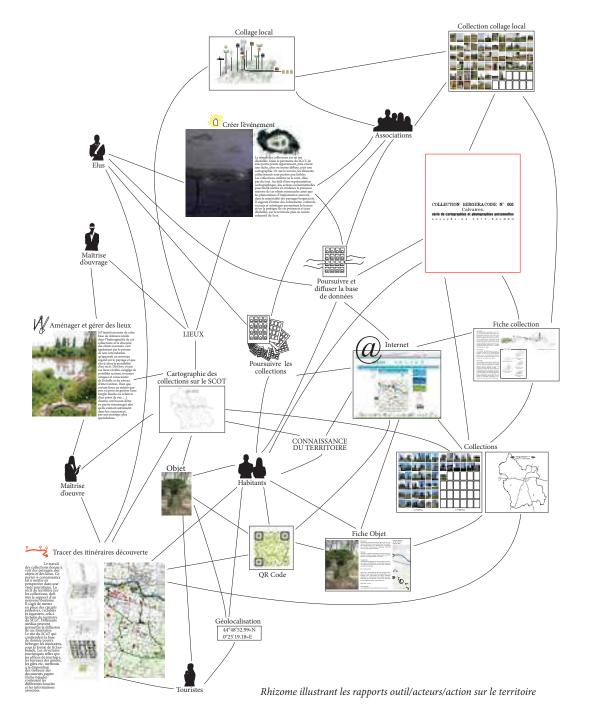
Les collections et l'outil 'Base de Données' donnent corps à ce qui fait l'identité locale, au ponctuel, aux événements banalisés par le regard. Ils réapparaissent autrement à travers les récits. Une réelle narration du Bergeracois émerge.

Un caractère opérationnel:

Cet outil autorise une multiplicité de lectures et d'actions. Il s'adapte aux diverses particularités du Bergeracois en permettant une déclinaison adaptée à chaque lieu et à toutes échelles.

Il crée en effet un rapport évident entre l'échelle des politiques territoriales et celle du terrain, du lieu ou de l'objet. Une mise à disposition des données et l'ouverture d'une plateforme amendable par tous semble donc indispensable pour garantir une évolution et une mise à jour constante de l'outil au sein du SCoT. Cet outil se doit d'être partagé, téléchargeable et utilisable par tous favorisant ainsi les échanges des données. Cela permettra d'assurer le lien entre les différents acteurs et documents territoriaux du SCoT et ce à toutes les échelles.

Elle permet une cohérence d'actions qui peuvent être diverses : aménagements, gestions, réglementations, itinéraires, identifications de lieux d'intérêts, événements...Ce travail induit la participation des acteurs du territoire et offre l'opportunité d'une collaboration territoriale.



DES ACTEURS, DES ACTIONS, UN OUTIL.

L'outil permet de mettre en place, autour d'une base commune, des interrelations riches entre les habitants, les acteurs du territoire et les actions engagées. À l'image d'un rhizome (cicontre), les différents éléments mobilisés autour d'une quelconque initiative peuvent faire appel à d'autres et enrichir la connaissance générale du terrain.

Ce potentiel d'enrichissement et d'utilisation de la base de données par n'importe quel « bout de la chaîne » nécessite un langage et un archivage communs amendables et téléchargeables par tous. Cela initie donc deux fiches action. La première s'attache à expliquer un protocole de récolte et d'archivage de données, pour poursuivre les collections. La seconde, à la méthode de construction et de diffusion de ces données.

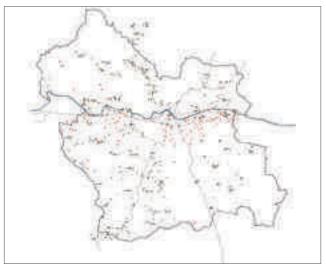
La mobilisation de ces connaissances accumulées et diffusées peut donner lieu à des projets de réglementation, de gestion et d'aménagement des paysages autour de préoccupations communes et à toute échelle. Elle peut aussi servir une forme de promotion du Bargargagis à treuve des itinératies de décentation. promotion du Bergeracois à travers des itinéraires de découverte, des publications, des événements dévoilant un nouveau récit du territoire, par une entrée thématique ou géographique. L'outil peut aussi servir de base pédagogique pour développer des activités autour des paysages, du territoire, de l'histoire et des pratiques. Cela peut concerner tant les écoles (apprendre et faire émerger de nouveaux usages), que des maisons de retraite (susciter les témoignages et les récits mémoriels), ou des associations (recherches, créations d'événements...).

Chacune de ces filiations possibles induit une forme de médiation particulière. Il faut donc développer différents médiums de diffusion de l'outil (support internet, papier, etc).

Autant de formes et de domaines complémentaires qui, ensembles, commencent à constituer une connaissance et une promotion solides et cohérentes autour du Bergeracois.

Nous développerons ci-après 5 fiches-action visant à affiner les rapports entre l'outil Base de Données et les filiations possibles.

Poursuivre les collections



Action à l'échelle du SCoT

POURQUOI POURSUIVRE LES COLLECTIONS?

Les collections mises en place sur le vaste territoire du SCoT constituent un travail d'ampleur sur le long terme. Sa poursuite doit être une œuvre collective qui rassemble divers acteurs du territoire autour de leurs lieux de vie.

Les collections doivent tendre vers l'exhaustivité mais aussi faire l'objet d'une mise à jour constante qui garantit l'efficience et l'opérabilité constante de la Base de Données. Puisqu'elle sera agrémentée en continu de nouvelles collections, la Base sera le reflet des préoccupations et dynamiques du territoire au fil du temps.

Objectifs

Capitaliser les connaissances territoriales.

Mettre à jour les informations au fur et à mesure de leur évolution.

Proposer à tous de partager leurs regards sur le territoire, leurs connaissances, et leurs «patrimoines».

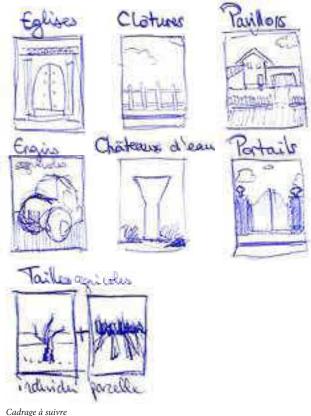
Mettre en valeur les espaces et les pratiques locales de l'ordinaire.

Œuvrer pour des ancrages territoriaux.

PROTOCOLE PHOTOGRAPHIQUE - Sur le terrain

Un protocole photographique précis a été pensé en amont du travail de collection afin de maintenir une cohérence dans celles-ci. Ce protocole consiste à centrer l'objet dans un cadre au format portrait. Cependant, les aléas de la réalité peuvent ne pas permettre de prendre le cliché selon le protocole, dans une telle situation, le photographe pourra adapter la prise de vue à son objet en tentant d'être le plus proche du protocole.

Quelques exemples:

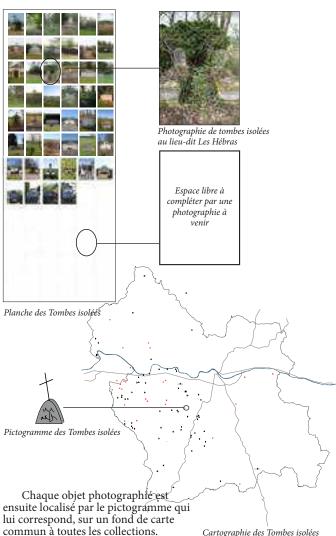


Les photographies doivent être au format numérique, donc directement prises avec un appareil numérique ou numérisées (scannées) si elles ont été faites à l'argentique.

PROTOCOLE DE RANGEMENT -Les planches et les cartographies

Les photographies sont rangées sur des planches numériques comportant le même type d'objet.

Exemple ci-dessous : planche des Tombes isolées



Partenaires

Le SYCOTEB.

Les CAUE.

Les mairies.

Les communautés de communes.

Les Pays.

Des habitants et des visiteurs.

Des associations, maisons de retraites, écoles ...

COMMENT MOBILISER LE TRAVAIL ?

Pour être enrichie et consultable facilement ce travail prend la forme d'une Base de Données qui associe les collections photographiques, cartographies et fiches de renseignements ici

PROTOCOLE DE RENSEIGNEMENT -La fiche objet

Chaque objet est ensuite renseigné.

Il s'agit là de noter sa géolocalisation précise, mais aussi de l'accompagner d'un «récit». Récit plutôt libre mais qui expose les singularités de l'objet. Onglets possibles: environnement, architecture et organisation spatiale, usages actuels et passés, écologie, histoire, sol.... Ce récit peut aussi être écrit ou complété par une autre personne que le photographe.

Dans le même temps, il est nécessaire d'attribuer un cartouche à la photographie. Ce cartouche déjà existant pour les collections entamées sera à compléter. Pour les nouvelles collections, il sera à créer. Il permet de renseigner la nature et la source de la photographie.





Récit des Tombes isolées du lieu-dit Les Hébras

PROTOCOLE DE RENSEIGNEMENT -La fiche collection

S'il s'agit de la création d'une collection qui n'existe pas encore, la réalisation d'une «fiche collection» sera nécessaire. Celle-ci renseigne la collection de façon générale et précise aussi les raisons d'une telle collection. Il n'existe pas de catégorie d'informations préétablies puisqu'il est nécessaire de s'adapter à chaque type d'objet. De même, cette «fiche collection» peut être sous forme de croquis légendés ou encore de texte.

L'exemple ci-dessous des tombes isolées comporte tant du croquis que du texte.

Typologie des Tombes isoléc







Tombe en plein champ Sépulture close en grillage

Caveau hors-sol en lisière



végétale



Tombe dans une alcôve Sépulture close de murs avec cyprès

Les repérer : donner les clés de lecture pour repérer les objets d'une collection dans le paysage.

Les capturer : livrer le protocole photographique associé à la-dite collection.

Les «cuisiner» : expliquer la présence de cette collection sur le territoire.

as fombas locides sa replinent overt to sur la carte KIN. Plusieus typologies co posent cette collection, et ce pour nou permettre de les rencontrer en plaine rature et même sans carte. On peut no fer leur présence sur le bond des roufe ou en plain champs, rehamment sur le haufeurs. Nais Il leur arrive de se coche On peut deviner leur planque par le ma guage des arbres (cédre, thuya, cipré qui agrémentent leur pourtour. Il devier don alsé de les cuelle

US TOMBET GOLDES

Lo copture photographique prend e complie la fombe ou le groupement de fombles, de face (ven l'ouest généra lementi quec l'environnement proche illuation et de l'objet en lui même.

Cela implique d'incouter leur histoire. Ce tants. Cercuite, très présent dans la régio traces physiques (temples, tombes, et grâce aux penannes qui le profiau ammert avec la fondation John Bost La dissimination sur le territoire des sépu unes est le résultat des tensions netigies entre cotholiques et profestants. Cer terriers devotent profiquer leur cufe er secret, les cimetères cotholiques n'ac quellant pas les silpultures protestantes.

Fiche collection des tombes isolées

Boite à outils

Des paysagistes : Caroline Benito, Marie Bretaud, Clément Borrell, Romain Lacoste, Héléna Le Gal.

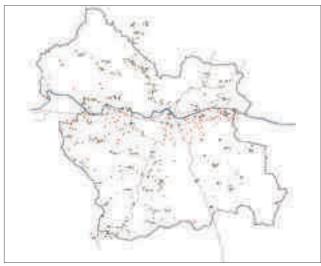
Des protocoles.

Un appareil photo.

Un système d'archivage.

Un code déontologique : la réglementation n'interdit pas la prise de photographie de bien privé tant qu'elle n'est pas commercialisée et qu'elle ne porte pas préjudice au propriétaire et à ses biens. (arrêté de la cour de cassation du 7 mai 2004).

Construire et diffuser la Base de Données



Action à l'échelle du SCoT

Objectifs

Créer un outil participatif de connaissance du territoire.

Proposer à tous de partager leurs regards sur le territoire, leurs connaissances, et leurs «patrimoines».

Construire et ancrer une identité du territoire basée sur la réalité du terrain.

Communiquer autour de et avec l'outil SCoT.

Supporter et diffuser un récit de l'ordinaire et mettre en avant des pratiques locales, afin de construire une pédagogie avec les acteurs du territoire.

DES COLLECTIONS À LA CONSTRUCTION/ DIFFUSION D'UNE BASE DE DONNÉES.

La Base de Données est avant tout un outil de connaissance qui permet de mettre en relation et de hiérarchiser les éléments collectionnés.

La diffusion de la Base de Données donne la possibilité de connaître et de s'ancrer dans son territoire. C'est aussi un moyen de faire directement participer tout un chacun à la construction de cette connaissance, puisque comme souligné précédemment, la Base de Données est amendable par tous les corps d'habitants.



Panneau botanique renseignant sur le Saule des vanniers

DIFFUSION IN SITU

La diffusion in situ pourrait se réaliser avec plusieurs supports:

- exposition mobile.
- panneaux in situ (ci-contre).
- QR code (ci-contre).
- fiches et accordéons (ci-dessous).

- ...

Les panneaux in situ, les collections mobiles et les accordéons de collections permettraient de sensibiliser les personnes qui n'ont pas accès à la Base de Données sur internet.

Les QR codes, posés sur les divers objets collectionnés in situ, permettraient de renseigner immédiatement celui qui le flashe en le renvoyant sur le site du SCoT. Là, il pourra naviguer entre l'objet en question, l'ensemble de toutes les connaissances accumulées, et le protocole de prise de vue (protocole détaillé dans la fiche précédente).



Simulation d'un QR Code in situ



QR Code renvoyant sur le site du SCoT (flashez-moi!)



Accordéon de la Collection Bergeracoise N° 034 - Séchoirs à tabac

L'UT de Bergerac.

La DDT.

Il s'agit de créer une base de données concernant tous les éléments ordinaires qui font paysage dans le Bergeracois. Dans un premier temps cette base de données peut prendre la forme d'un site internet, ou être associée au site du SCoT déjà existant.

Simulation de ce que pourrait contenir la page web de la cartographie des éléments collectionnés sur Lamonzie-Saint-Martin.

DIFFUSION NUMÉRIQUE



Pictogramme interactif permettant d'accéder aux autres pages du site.



Simulation de la fiche collection n°037 Tombes isolées.

Objet interactif permettant d'accéder aux autres pages du site.



Simulation de la fiche d'une tombe isolée en particulier.

Pour se faire, il serait nécessaire d'assurer les missions de traitement, de vérification et de régulation des informations collectées, voire de mutualiser des postes avec d'autres services.

Références:



Cartographie patrimoine bâti http://www.pnrpaca.org

Le site internet du PNR du Lubéron met en ligne une Base de Données permettant de localiser divers éléments qui sont accompagnés de fiches descriptives.



Fiche objet: ici un monument aux morts http://www.pnrpaca.org

Ici il s'agit des différentes typologies de bâti et de la fiche descriptive d'un monument aux morts.



Renseignement des sources www.openstreetmap.org

Le site Open-Street-Map permet lui aussi de géolocaliser des données, renseignées par les internautes. Un journal des modifications accompagne chaque donnée.

Boite à outils

Des paysagistes : Caroline Benito, Marie Bretaud, Clément Borrell, Romain Lacoste, Héléna Le Gal.

La création de poste de maintenance de la base de données (chercheurs, webmasters, modérateurs, graphistes..) ou d'un SIG partenarial.

L'acquisition de droits de diffusion des images de biens privés (arrêté de la cour de cassation du 7 mai 2004).

Barre de recherche

d'accéder aux autres pages du

interactive permettant

Tracer des itinéraires-découverte



Localisation d'un itinéraire possible extrait de la carte IGN

Objectifs

Développer un nouveau tourisme sur le territoire bergeracois.

Donner à (re)voir les paysages et les patrimoines du banal et de l'ordinaire, aux habitants et aux touristes.

Développer de nouveaux espaces et modes de déplacement à travers le territoire du SCoT.

Déclencher la restauration et/ou la gestion de lieux et de patrimoines (milieux, édifices, points de vue...).

Développer les économies locales.

Valoriser les pratiques de l'ordinaire.

RÉFÉRENCE LOCALE

Le site internet du Pays de Bergerac propose des randonnées autour des bastides. Les boucles sont classées par leur taille (moins de 6 km, entre 6 et 11 km, plus de 11 km). Chacune renvoie à un itinéraire géolocalisé sur une carte ainsi qu'à une liste des éléments patrimoniaux «à voir».



DES COLLECTIONS AUX ITINÉRAIRES-DÉCOUVERTE

Le travail des collections donne à voir des paysages, des objets et des lieux. Ce porter-à-connaissance est à mettre en perspective dans une visée touristique. Le récit du territoire par les collections doit être le support d'un nouveau tourisme. Il s'agit de mettre en place des circuits pédestres, cyclables et équestres, cela à l'échelle du territoire du SCoT.

Différents médias peuvent permettre la diffusion de ces itinéraires. Le site du SCoT qui contiendrait la Base de Données (cf fiche action n°2) pourra héberger les itinéraires, sous la forme de fiches-balade.

Les structures touristiques telles que les Offices de Tourisme, les Bureaux des Guides, les gîtes etc, mettrons à la disposition des visiteurs des documents papier (accordéons) contenant les différentes boucles et les informations associées.

LA FICHE PAPIER



Exemple d'un accordéon Fiche-balade

BALADE BERGERACOBE N° 006
Boucle de Lamorezie St-Martin.

LA FICHE INTERNET

Cette fiche-action propose l'exemple d'un itinéraire aux abords de Lamonzie-Saint-Martin accessible sur le site internet.

Exemple d'un QR Code

Chaque élément constituant la balade se verra allié d'un QR Code. Celui-ci renverra à la fiche-balade de l'itinéraire en question, mise en ligne dans la nouvelle Base de Données du SCoT.



Extrait du site du Pays de Bergerac (avec cartes, photographies, listes, informations ...). http://www.pays-de-bergerac.com/pages/randonnees/index.asp

EXEMPLE D'ITINÉRAIRE POSSIBLE : LA **BOUCLE DE LAMONZIE-SAINT-MARTIN**



Exemple d'une page web Fiche-balade (sur le site du SCoT Bergeracois).

Itinéraire de découverte autour de Lamonzie-Saint-Martin. Fond IGN



La balade racontée

La boucle de Lamonzie-Saint-Martin prend sa source sur le parvis de l'église Saint Sylvain. Deux itinéraires vous invitent à découvrir les paysages ordinaires des terrasses alluviales de la Dordogne. Au point de départ, vous pourrez admirer ce lieu paisible où les berges de la rivière vous sont offertes. Vous remarquerez la fontaine Saint Sylvain en contrebas. La suite de la balade vous emmènera, au détour du calvaire, à croiser une multitude d'anciens séchoirs à tabac dans le hameau de la Bourgatie. Tournez à droite à la vue d'un calvaire, au croisement des deux routes qui structure la bourgade. La prochaine pompe (...).

La balade en photo

Cet album photographique vous présente les collections à voir pendant la ballade.





Informations

Moven de locomotion







À voir

Église Saint Sylvain, fontaine Saint Sylvain, anciens séchoirs à tabac, Château de la Tuillère, calvaires, pompes, tombes isolées, producteur de vin à vente directe, (...)

boucle 1

temps: 2h distance: 8,6 km

distance: 16,9 km

Partenaires

Le SYCOTEB.

Les structures intercommunales.

Le Conseil Général.

Les CAUE.

Les mairies.

Les structures touristiques (telles que les Offices de tourisme).

Le CDRP.

Le CDESI.

Les organismes de gestion des espaces naturels et autres (ONF...)

La DREAL.

La DDT.

Boite à outils

La Base de Données.

Développement de divers médias de communication (site internet, prospectus, publications,...).

L'article L.130-5 du Code de l'urbanisme sur les conventions entre les collectivités publiques ou leur groupement et les propriétaires de bois, parcs et espaces naturels, permettant l'ouverture au public de ces sites.

PDIPR.

CDESI.

Aménager et gérer des lieux -



Lieu d'intervention. fond IGN.

Objectifs

Faire émerger des lieux.

Supporter et recréer un récit de l'ordinaire.

Apporter une connaissance territoriale.

Diffuser l'identité locale.

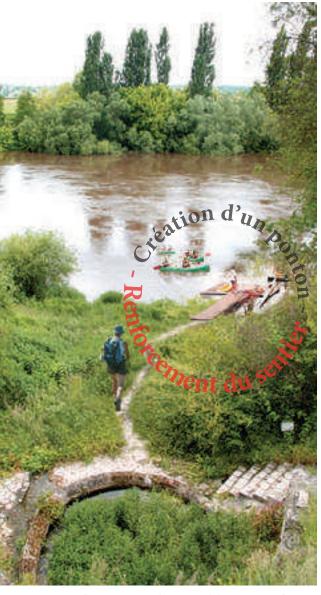
Identifier les éléments patrimoniaux et ceux du quotidien afin de construire ce récit.

Engager une démarche de réflexion unique, avec l'idée que chaque lieu est déjà le support de son propre récit.

Entretenir, gérer, valoriser et (re)découvrir le petit patrimoine et les milieux écologiques.

Mettre en avant des pratiques locales, et construire une pédagogie avec les acteurs du territoire.

SIMULATION D'AMÉNAGEMENT



Marquage permanent d'un sentier à travers la végétation de berge et création d'un ponton pour accueillir les canoës sur la commune de Lamonzie-Saint-Martin.

DES COLLECTIONS À L'ÉMERGENCE DE LIEUX

Si l'intérêt premier de cette Base de Données réside dans l'hétérogénéité des collections et la diversité des objets recensés, c'est également par le prisme de leurs interrelations qu'apparaît un nouveau regard sur le paysage et que s'écrit alors la possibilité d'un récit. Dès lors, et par ces lieux révélés, s'engagent de possibles actions, toujours uniques et conscientes de l'échelle et du niveau d'intervention.

Bien que certains lieux ne méritent que peu ou prou de gestion (une simple fauche ou éclaircie d'un point de vue ...) d'autres ont besoin d'être en partie réaménagés afin qu'ils existent autrement dans les consciences, par une pratique plus quotidienne.



Exemple d'aménagement saisonnier d'un ponton pour canoë sur la commune de Bennecourt, Yvelines.

DES OBJETS, UNE HISTOIRE...

Cette commune de Lamonzie-Saint-Martin a la particularité d'être composée de plusieurs bourgs, chacun aggloméré autour d'une église. Il n'y a donc pas une physionomie générale mais bien de multiples visages à découvrir. Il faut cependant se dépêcher et prendre alors de vitesse les nouvelles constructions qui cherchent de plus en plus un brin d'isolement le long des routes. Le bourg de Lamonzie participe bien à cette image vernaculaire du parvis d'église encore marqué par une certaine ruralité. Telle une scène pittoresque dans un film de Jacques Tati, la disposition des éléments patrimoniaux transcende l'espace et le temps. L'immobilisme latent donne à cette place un air d'autrefois, où les fanions et les tables de fêtes pouvaient encore apparaître au détour d'un rayon de soleil, sous l'œil solitaire du facteur, dernier ou presque, témoin de cette vie passée.

Partenaires

Fontaine Saint Sylvain Les communes et leur service Principes d'une gestion différenciée Espaces Verts. Gestion du talus en fonction du profil et de la fontaine Église Saint Sylvain Le CAUE. Renforcement de l'accès à la Dordogne Les STAP et la DRAC. Conservation et maintien de la ripisylve La chambre d'agriculture. Calvaire et monument aux morts Fauche des berges Des habitants. Cimetière Des associations. Création d'un ponton Des agriculteurs. Des maîtrises d'oeuvre.

Coupe de principe de la Dordogne au niveau de l'église Saint Sylvain de Lamonzie. En rouge, les propositions de gestion différenciée et d'aménagement à effectuer.

...UN LIEU.

Vue sur la rive opposée

C'est bien au seuil de cet agencement que ressort toute l'âme du lieu. Si l'histoire nous raconte des vignes vigoureuses au pied de l'église, elle nous donne à voir aujourd'hui un panorama sur la rive opposée de la Dordogne, si difficile il est vrai, à observer aujourd'hui. La berge, bien que fournie et dense, est maintenue par un mur en pierres abritant une fontaine ronde dont la source jaillit par un filet d'eau léger depuis l'intérieur du mur.

Enfin se dévoile la possibilité de toucher d'un doigt de pied chère Dordogne si lointaine.

Alors que faire et pourquoi?

Pas grand chose, si ce n'est poursuivre ce qui est déjà mis en place par la commune et les associations.

Deux éléments peuvent cependant permettre au lieu de construire, avec des habitants et touristes de passage, une nouvelle histoire : la création d'un ponton de berge pour accueillir les promenades en canoë et le renforcement du sentier menant du rivage au parvis.

RECOMMANDATIONS

Le talus : La partie haute, support au point de vue et au banc est idéalement gérée aujourd'hui et doit être maintenue en l'état. La pente doit permettre un point de vue constant. La gestion des ligneux doit être en adéquation avec le point de vue. Couper quand ils atteignent une trop grande hauteur.

La fontaine : Maintenir les abords sans végétation ligneuse avec une fauche régulière 2 fois par an et s'assurer de son bon fonctionnement (curage, écoulement des eaux...)

La ripisylve : Gérer la strate arborée de la ripisylve en fonction des cheminements le long de la Dordogne et s'assurer de son bon équilibre écologique (bois morts et embâcles à surveiller au regard du ponton et de la circulation fluviale...). Entretenir les plantations récentes de saules vanniers et prunus afin qu'ils ne disparaissent pas et veiller au bon entretien des supports pédagogiques.

Le sentier et l'accès au ponton : Renforcer le sentier par un marquage et un débroussaillage régulier des abords, pour préserver son utilisation en saison. Boite à outils

La Base de Données.

Les PLU permettent d'identifier et de préserver les éléments de paysage et de délimiter les lieux à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier.

Concepteurs et Maîtrises d'oeuvre.

Créer l'événement



Carte nocturne d'un évènement potentiel Fond photographie aérienne, source : géoportail

Objectifs

Faire trace sur tout le territoire du SCoT et permettre la lecture de certaines interrelations ou répartitions géographiques d'éléments choisis.

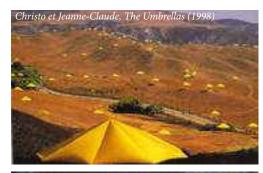
Proposer une nouvelle expression de récit du territoire.

Lutter contre la banalisation des paysages ordinaires en confrontant les échelles du territoire (le minuscule et l'immense).

Agir pour la promotion culturelle du territoire.



RÉFÉRENCES







DES COLLECTIONS AUX ÉVÉNEMENTS

Le travail des collections est un jeu d'échelles. Dans le périmètre du SCoT, de tous petits points apparaissent, puis créent une tache, plus ou moins diffuse, puis une cartographie. Or sur le terrain, les éléments collectionnés sont parfois peu lisibles ; les collections entières ne le sont pas du tout.

Au delà d'une représentation webographique, des actions événementielles pourraient mettre en évidence la présence massive de ces objets minuscules ainsi que les grands phénomènes d'implantation associés, dans la matérialité des paysages bergeracois. Il s'agirait d'initier des événements, culturels, sociaux et artistiques permettant la lecture et/ou la pratique de ces présences et jeux d'échelles sur le territoire plus ou moins exhaustif du SCoT.

Cette fiche-action propose un exemple d'installation lumineuse donnant à voir la collection des séchoirs à tabac.

EXEMPLE D'INSTALLATION TEMPORAIRE SUR LES SÉCHOIRS À TABAC AUX ALENTOURS DE LAMONZIE-SAINT-MARTIN

«Séchoirs by night, les 21 grammes du Bergeracois»

L'intervention consiste à marquer les arêtes de tous les séchoirs du territoire par des tubes luminescents.



Exemple d'un séchoir accueillant l'installation.



Simulation d'une installation lumineuse, de nuit, sur les séchoirs à tabac aux alentours de Lamonzie-Saint-Martin.

Le choix d'une intervention sur les anciens séchoirs à tabac du Bergeracois permet d'interroger des éléments à valeur émotionnelle forte dans le territoire. Malgré la déprise de l'activité de production de tabac, ces édifices sont encore présents dans les paysages et font l'objet d'un attachement affectif. Aujourd'hui les usages divergent (habitation, stockage, agriculture...).

Une intervention systématique sur tous les séchoirs recrée une unité entre eux, et leur affecte un nouvel usage, en l'occurrence celui d'un récit du territoire. Apparaissant tels des spectres, ils questionnent leur propre évolution, passée, présente et future. Que fit-ce, que fait-ce et que fera-ce?

Proposer une intervention qui se lit la nuit permet de ne faire ressortir que les objets éclairés dans des paysages sombres : la nuit, tous les chats sont gris, et le séchoir luit. Dans un regard panoramique, la vision nocturne permet d'apprécier une répartition pointilliste des séchoirs, faisant apparaître une constellation. La mise en évidence des éléments raconte l'implantation singulière des séchoirs dans la vallée de la Dordogne et en périphérie des bourgs.

Partenaires

Le SYCOTEB.

La DRAC.

Les TUB.

Les représentants légaux, propriétaires concernés, associations et entreprises locales.

Les mairies (Service Action Culturelle de Bergerac, par exemple).

Le CCMM à Bergerac.

Les écoles (d'art par exemple).

Les médias locaux.

Divers sponsors financiers.

Boite à outils

La Base de Données.

La demande d'occupation de l'espace public aux services municipaux (Arrêté préfectoral du 20 janvier 2005 de la ZPPAUP de Bergerac).

Procédure du 1% artistique du ministère de la Culture et de la Communication.

Développement de la promotion de l'événement.

Des conseils et financement de la DRAC.

Des contrats à l'amiable entre des propriétaires de lieux privés et entre l'organisateur de l'événement donnant suite à des conventions d'occupation de ces lieux.

Invitations d'artistes, concepteurs : Caroline Benito, Marie Bretaud, Clément Borrell, Romain Lacoste, Héléna Le Gal.

Du lisible au perceptible : les paysages entre cartes, documentations et analyse sur site

1/ Vallée de l'Est Bergeracois - Comment réinscrire un patrimoine territorial dans les dynamiques contemporaines

a/ Aux portes de la vallée encaissée

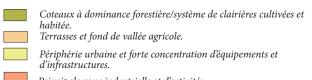
À l'Est de Bergerac, la vallée de la Dordogne se caractérise par un profil large de terrasses alluviales fertiles évoluant progressivement vers un profil de vallée encaissée. C'est à ce niveau que se situe le «seuil» entre les paysages du Bergeracois et ceux des contreforts calcaires du Massif Central : le Périgord Noir. Ce resserrement croise une multitude de paysages entre coteaux viticoles (Pécharmant - Monbazillac), forestiers (Lanquais - Liorac), fond de vallée bocagère ou espaces de grandes cultures céréalières. Les relations spatiales et visuelles sont ici particulièrement riches, entre une rivière qui vient «lécher» les pieds de coteaux abrupts au Nord et une rive gauche au relief doux. Le système de vallées affluentes (la Conne, le Couillou, le Couzeau, la Couze) est également une structure forte des paysages, marqué par de nombreuses confluences et tissant un lien vers les coteaux.

La cohérence des paysages jusqu'au niveau de Couze-et-Saint-Front, qui marque clairement la porte d'entrée dans le Périgord noir, interroge aussi le périmètre du SCOT qui s'arrête à la commune de Mouleydier. Notre parti-pris à été d'étendre la réflexion au delà de la limite administrative du SCoT, pour penser, de manière globale, la cohérence de ce territoire à l'Est de Bergerac.

Cette situation particulière de ce secteur n'est en rien anodine dans la genèse de Bergerac, de ses territoires et dans l'organisation des activités humaines. L'installation des bourgs en rive droite, adossée au coteau et s'étirant le long de la Dordogne, leur procure un caractère singulier (front bâti aligné ancien, habitat troglodytique...). L'histoire industrielle et commerciale du territoire se lit également sur ce secteur: grands complexes et friches industriels, anciennes gravières «renaturées», faisceau ferroviaire déclassé, ports et chemins de halage.



Carte de la diversité des paysages de l'Est Bergeracois



Principale zone industrielle et d'activités.

Plateau viticole du Pécharmant.

Centre historique de Bergerac.

Vignoble de Montbazillac.



Coupes transversales des différents profils de la vallée



Paysage lumineux et structuré du vignoble du Pecharmant surplombant la ville de Bergerac



Horizons lointain et motifs paysager des fonds de vallée agricole



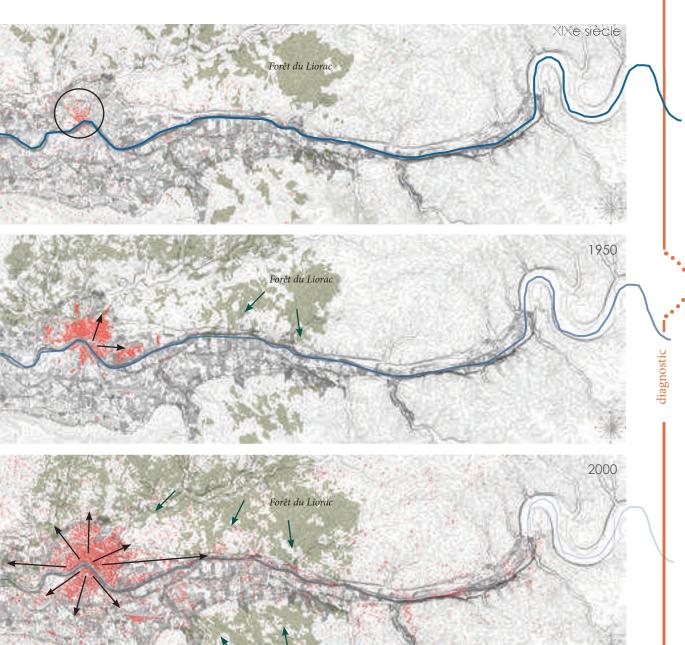
Paysage insolite du patrimoine industriel et ferroviaire de l'entrée Est de Bergerac.

a/D'une cité fluviale à une métropole provinciale

Au milieu du XIXe siècle, la cité de Bergerac est tournée vers la rivière, lieu stratégique et principale voie commerciale. Le canal de Lalinde (achevé en 1843)sera utilisé jusqu'au XXe siècle pour assurer le passage des gabares vers les territoire à l'Est. Toute une activité portuaire le long de la Dordogne (Mouleydier, Creysse, Lanquais...) assure l'exportation des productions agricoles, viticoles mais aussi minières. Coteaux, vallées exploitées, villes et hameaux sont ainsi structurés autour de l'eau. La viticulture qui couvre une grande partie des reliefs sera décimée au Nord par la crise du Phylloxera. Rive droite, seul le plateau du Pécharmant témoigne de cet ancien paysage au Nord. On peut parler, pour cette époque, de «paysages ressources» où un espace délaissé ou vide était synonyme d'une perte d'activité.

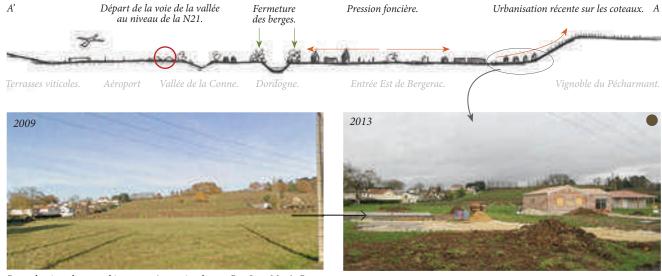
La cité fluviale évolue peu à peu à l'image des villes industrielles françaises du début du XXe siècle. L'essor se lit principalement par les implantations ferroviaires et les zones industrielles qui l'accompagnent en périphérie du centre historique. C'est à cette époque que les pratiques commencent à se briser avec la rivière et que les mutations du monde agricole vont commencées à changer le contexte socio-économique. Les espaces agricoles se maintiennent, marqués par une trame maraîchère et de polycultures laniérées (tabac, céréales, fruits...), malgré l'enfrichement progressif des parcelles les plus accidentées et abandonnées par la viticulture. La ville sort aussi de ses anciennes limites, les faubourgs en rive gauche s'étendent. Les espaces à l'Est de Bergerac, marqués par un resserrement important de la vallée, s'organisent le long de la voie ferrée et commence à se combler.

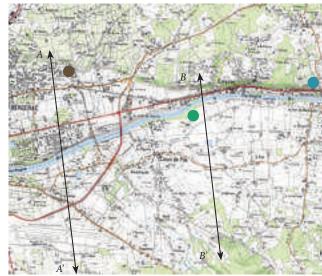
Cité à l'origine fluviale, puis ville industrielle et ferroviaire, Bergerac s'organise aujourd'hui autour de grandes infrastructures routières et de vastes pôles d'activités qui se sont développés au cours des cinquante dernières années. L'agriculture a été remembrée, le fond de vallée irrigué et les pentes abruptes se sont largement boisées. Le développement des villes et des activités qui était autrefois intimement lié à la topographie et à la rivière a radicalement changé au cours des deux derniers siècles. L'espace des terres agricoles, ressource non renouvelable, est aujourd'hui rapidement consommé et artificialisé. Les relations avec le territoire tendent a se décontextualiser et à s'effacer. Ce secteur concentre un grand nombre d'enjeux, au même titre que les secteurs de la périphérie de Bergerac (Cf: «Complémentarités au delà de la Dordogne» - «Paysage oublié, paysage valorisé, de part et d'autre de la vallée de la Dordogne» - «De la Dordogne à la vallée de la Marie, des bassins versants à «l'écosystèmes de hameaux»»).



b/ Enjeux :Des logiques contemporaines qui s'affranchissent de leur territoire

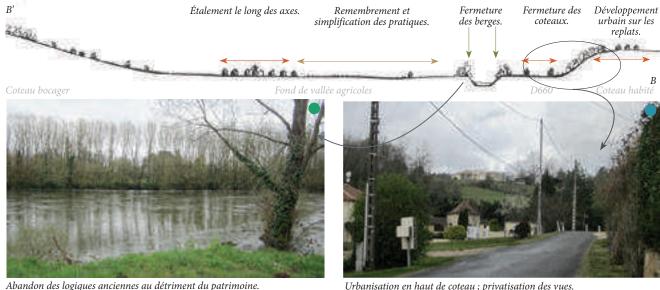
UN PAYSAGE QUI SE FERME





- Géoportail - IGN

Reconduction photographique au même point de vue. Rue Jean Macé; Bergerac.



Urbanisation en haut de coteau; *privatisation des vues.*

Aujourd'hui, les repères territoriaux s'estompent, le paysage est relégué au second plan et les logiques s'affranchissent du territoire.

Les coteaux et les berges au niveau de Creysse et Mouleydier se ferment, s'urbanisant ou s'enfrichant. Les points de vues et les covisibilités entre rives s'occultent, les accès s'amenuisent, à l'image du château de Pile et du belvédère paysager du domaine de Tiregand. Les nouvelles techniques qui emploie des moyens lourds, percent le territoire, sa structure paysagère. Les éléments patrimoniaux sont ainsi souvent ignorés. La simplification des pratiques architecturales, agricoles et urbaines tendent à lisser et à standardiser le paysage. Les nouveaux modes de vie, associés aux logiques modernes, multiplient les incohérences et la mise à distance du contexte paysager.

Le modèle contemporain de l'habitat individuel façonne de nouveaux territoires habités : périurbanisation, rurbanisation. Les coteaux investis et les espaces agricoles mités forment aujourd'hui le nouveau visage de la périphérie et restructurent profondément les paysages.

L'aire d'influence rayonnante de Bergerac, l'étroitesse de la vallée rive droite, contribuent à multiplier et superposer les dynamiques et les enjeux. La course à la parcelle est lancée.

UN TERRITOIRE STRUCTURÉ PAR LES ROUTES

Urbanisation et développement économique opportunistes, replats investis, étirements le long des axes, mitages, induisent une armature bâtie linéaire au détriment de la cohérence et la qualité des paysages. On observe aujourd'hui un éparpillement urbain et une grande importance donnée aux routes et aux voitures. Rive droite, un couloir de front bâti aligné en pied de coteaux et aux abord de Dordogne, s'étire jusqu'à Couze-Saint-Front formant un continuum bâti. L'importance des ruptures non bâties sont primordiales pour préserver des attaches et le lien coteaux/Dordogne ainsi que pour la valeur identitaire des bourgs(il n'en reste que cinq de Couzes-et-St-Front à Bergerac ouvertes sur les paysages et ces composantes). Les coteaux nouvellement urbanisés, se détache des centres bourgs en pied de coteau. Rive gauche, les communes s'étirent le long des routes, formant des écrans batis standardisés au sein du fond de vallée agricole. De plus, les PLU

(Bergerac, Creysse, Mouleydier, Cours-de-Pile) concentrent d'avantage les zones d'activités et prévoient la construction à terme de certaines coupures. Ces dernières, si elles étaient bâties, participeraient à rattacher physiquement et visuellement le fond de vallée à ses coteaux.

D'autre part, pour pallier aux problèmes de trafic et d'engorgement, le projet d'intérêt public de la « voie de la vallée » a été signé en 2003. Elle serait implantée entre coteaux sud et fond de vallée agricole rive gauche depuis Bergerac jusqu'à Couzeset-St-Front. Ce projet, qui fut pensé dans un contexte politico-économique particulier, ne semble plus répondre aux directives territoriales d'aujourd'hui. Il risque d'engendrer une segmentation physique, visuelle, culturelle et sociale entre le fond de vallée et ses coteaux exposant le territoire à de nouvelles pressions. Les impacts

Coupures urbaines.

Projet de la Voie de la Vallée.

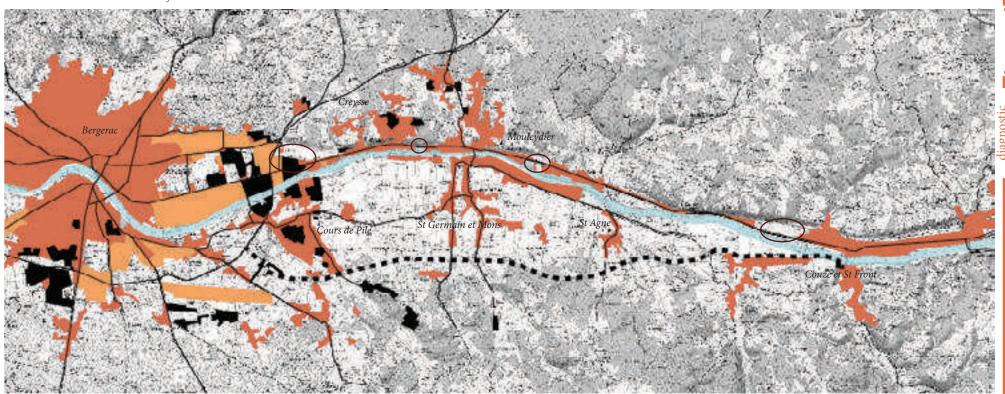
Urbanisation.

Zones industrielles et d'activités.

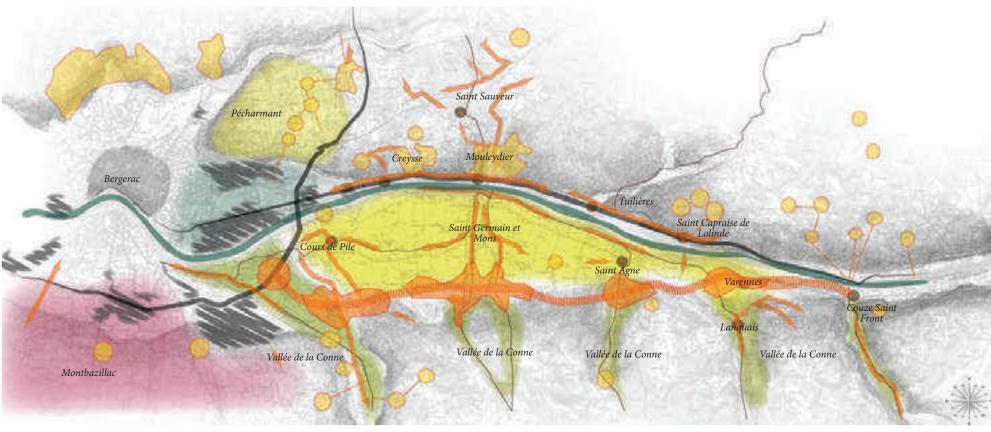
Zones à urbaniser ou partiellement urbanisables.

Routes existantes

Cartes des tendances d'urbanisation du fond de vallée



c/Scénario tendanciel pour la vallée de l'Est bergeracois



Vallée secondaire connectée au fond de vallée agricole par les voiries et un maillage agricole préservé.

mitage et expansion urbaine

plaine agricole

Future voie de la vallée.

Pôles de développement économique et d'activités (futurs carrefours routiers à fort impact (économique, foncier).

Urbanisation qui s'étire le long des routes (jonctions des bourgs).

Tissus pavillonnaires groupés / diffus sur les coteaux.

zone industrielle et expansion

Les PLU (Bergerac, Creysse, Mouleydier, Cours-de-Pile) préfigurent la futur couronne d'urbanisation de Bergerac, comblant les derniers délaissé intra-muros et coupures urbaines entre Bergerac et Mouleydier. Ce scénario tendanciel poursuit le développement le long des routes et va à l'encontre de la cohérence et des continuités qui existent entre les grandes structures paysagères (rivières, fonds de vallées, coteaux).

Ces espaces de pressions foncières conjugués à ceux générés par le futur projet de voie de la vallée risquent de segmenter les paysages. En de multiples endroits, la pression foncière est d'ores et déjà le problème majeur responsable de la perte des perceptions et paysage. Les premiers exemples en sont l'entrée Est de Bergerac, la vallée de la Conne et les villages qui se succèdent le long de la D660 sans discontinuités, et sans aucun dialogue avec la Dordogne.

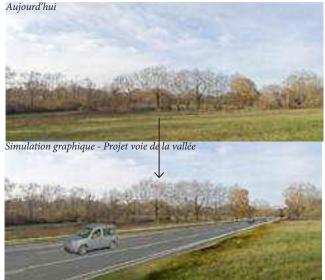
Les tendances d'aménagements actuelles vont en faveur d'un territoire entièrement tourné vers la ville, traversé, ou de campagne «dortoir». Le plateau du Pécharmant offrirait ainsi de belles vues sur le pôle d'activité Est sans respirations vers la Dordogne. L'avenir des paysages bocagers de la vallée de la Conne semble également bien incertain, enclavé dans un tissus pavillonnaire linéaire, entre aéroport et cultures horticoles et traversé par deux voies rapides.

La voie de la vallée engendrerait des dynamiques et des impacts sur le paysage non-négligeables (développement urbain, coupures des continuités écologiques, pression foncière et mitage de la plaine agricole ...). Son implantation générerait une véritable rupture dans la structure des vallées affluentes à la Dordogne.

CONTRADICTIONS ET INCOHÉRENCES ENTRE TENDANCES D'AMÉNAGEMENT ET ORIENTATIONS DU SCOT :

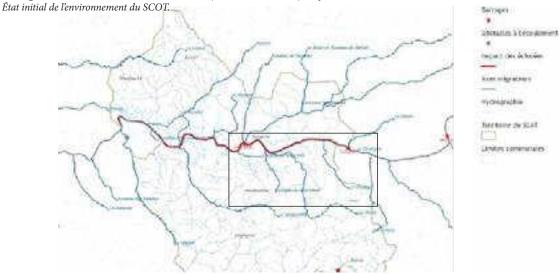


Un paysage patrimonial relégué au second plan par le comblement des coupures.



Segmentation du paysage engendrée par la construction de la voie de la vallée.

Préfiguration de la trame bleue qui occulte le projet de voie de la vallée dans le SCOT.



Le projet de la «Voie de la Vallée» n'apparaît pas à ce jour dans les documents du SCOT alors même qu'il remet en question certaines de ses grandes orientations. C'est notamment le cas pour la préfiguration de la trame verte et bleue et sur l'objectif de préservation des paysages. Les impacts de sa mise en oeuvre sont multiples et engageraient des perturbations d'ordre écologique ainsi qu'un changement radical dans les modes de vie et des paysages des vallées affluentes. En l'état actuel, le projet de nouvelle voie semble inadapté aux nouvelles réglementations territoriales. Les territoires concernés ne sont pas des «enclaves routières» et la dimension touristico-économique semble primer sur la prescription paysagère. Avec une augmentation de seulement 20% du trafic en été, le besoin de désengorgement est relatif et pourrait être abordé autrement. L'élaboration du SCOT a ainsi un rôle a jouer dans la prise en compte des enjeux paysagers, que ce soit pour la route ou pour la redéfinition des espaces à urbaniser mis en avant par notre étude.

« Le SCOT doit respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement. » www.territoires.gouv.fr

Impact du projet de voie de la vallée

Source: étude d'impact CG Dordogne

- 7 ouvrages de franchissement de cours d'eau;
- Dérivation provisoire de 5 cours d'eau;
- 9 rejets d'eaux pluviales issus de la plate-forme routière
- Remblai dans le lit majeur d'un cours d'eau sur le secteur de Bazet;
- Remblai d'une zone humide sur le secteur de Bazet;
- Rejet de grandes quantités de sels de déverglaçage ;
- Mise en place de mesures compensatoires pour une zone humide détruite

Un projet qui doit être compatible avec :

- SDAGE Adour Garonne.
- Contrat de rivière Dordogne Atlantique (signé en 2008)
- PGE , protocole d'accord entre différents partenaires (Etat, agriculteurs, Agence de l'Eau, EDF,...)
- DCE (Directive Cadre Européenne) établi par l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- 4 cours d'eau sur les 6 franchis nécessitent des demandes d'autorisation pour toutes modifications.

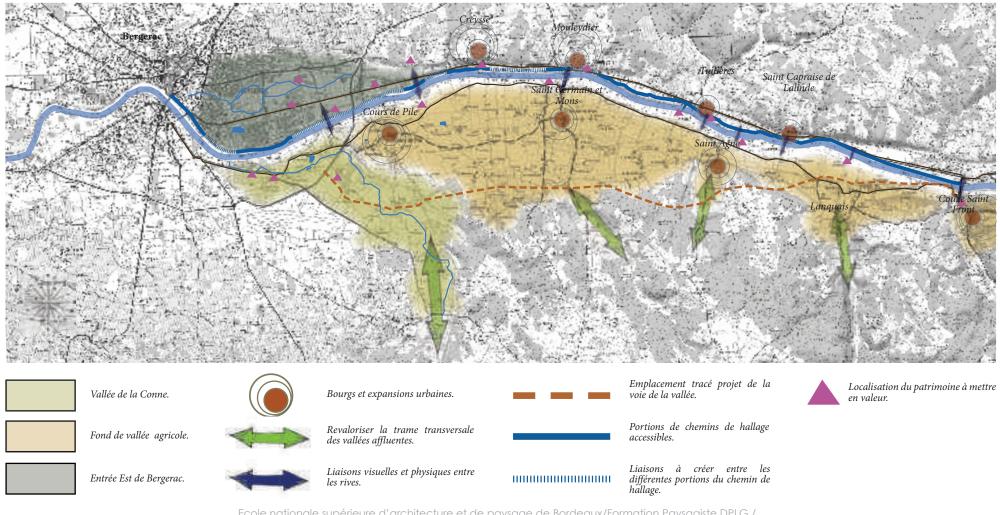
2/ Orientations stratégiques pour une cohérence territoriale et paysagère à l'échelle de la vallée

Le paysage, et plus largement l'importance d'une véritable préservation du « patrimoine territorial » (rapport à la rivière et aux vallées affluentes, aux coteaux, terres agricoles, traces historiques...), sont au cœur de nos propositions. Il s'agit d'infléchir ou d'orienter certaines dynamiques en cours ou prévisibles. Le territoire de l'Est bergeracois ne peut pas être tenu seulement par un maillage routier et structuré autour de «pôles», il s'agit bien de nourrir et de faire vivre l'identité de ses paysages. Pour cela, les principales stratégies sont :

- -restaurer la trame paysagère gommée par les infrastructure et s'appuyer sur des ensembles et des continuités du paysage
- -renforcer et protéger les espaces soumis à des pressions foncières,
- -anticiper et cadrer les dynamiques d'évolution de l'agglomération.

Actions:

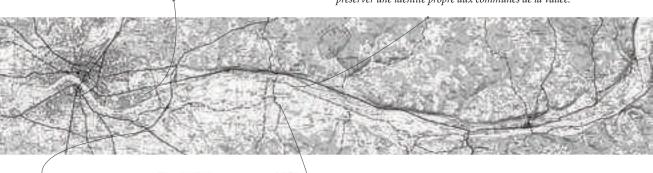
- 1. Conjuguer cadre de vie et complexité du paysage péri-urbain
- 2. Affirmer le rôle structurant de la vallée de la Conne dans un secteur sous pression
- 3. Maintenir et encourager une cohérence des paysages agricoles du fond de vallée
- 4. Créer et affirmer les faisceaux de relations autour de la Dordogne



Imaginer de restructurer l'entrée Est autour de son histoire industrielle, de lieux riches d'un patrimoine naturel ou agricole aux portes de la ville, au delà des pôles d'activité et des noeuds routiers, des lieux inscrits dans leur contexte et rendus aux public.



Vers une nouvelle relation physique, visuelle et culturelle avec la rivière, élément central et riche de l'histoire du territoire. Que se soit sur les coteaux qui la surplombent, à leur pied ou le long des berges de la Dordogne, il s'agit bien de renouer avec la rivière et les composantes du paysage, afin de préserver une identité propre aux communes de la vallée.



vallée de comme d valoriser l'habitat.

de grand écologie e d'exploita

Face aux nouvelles voies rapides et à l'étalement pavillonnaire, la vallée de la Conne et les paysages de polycultures des coteaux sud apparaissent comme des paysages riches et préservés. Il s'agit donc de les protéger et de les valoriser dans leurs usages ainsi que dans de nouvelles planifications liées à l'habitat.

Le fond de vallée, irrigué et fertile, offre des paysages ouverts, de grandes cultures intensives qui pourraient être considérer dans leur écologie et diversifiés. Fossés, vallées affluentes, limites parcellaires et chemins d'exploitations sont ici autant d'élément porteurs de propositions pour valoriser ces espaces agricoles habités.

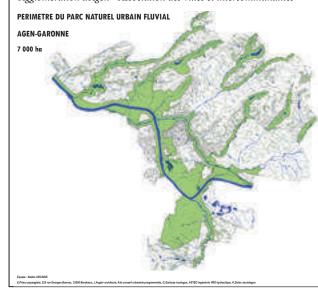
Le Parc naturel Urbain : l'exemple d'une démarche territoriale d'agglomération intégrée aux documents d'urbanisme

«Un Parc Naturel Urbain est à l'initiative de collectivités territoriales mobilisées autour d'un projet commun.La démarche de création d'un Parc Naturel Urbain correspond à une volonté de gestion et d'interaction entre des espaces naturels, des activités économiques et de l'habitat.Le parc assure ainsi une transition entre la ville et la campagne. L'urbain ne s'oppose pas au rural, ils s'associent autour d'un projet commun, les typologies s'entremèlent.Le Parc Naturel Urbain porte des valeurs et ses objectifs sont partagés entre les différents partenaires, au travers d'une charte de gestion.

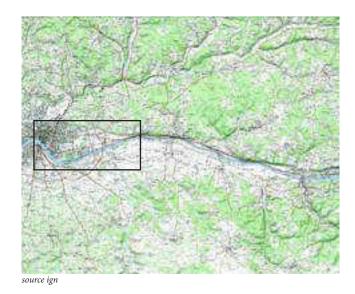
Le 25 novembre 2011 une Association des villes et intercommunalités supports de Parc Naturel Urbain a été crée au domaine de Pelissier à Boé.»

- La Communauté d'Agglomération d'Agen
- La Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées
- Le Marsan Agglomération
- La Ville de Strasbourg
- La Ville de Rueil Malmaison
- La Ville de Villeurbanne

Agglomération d'Agen - Association des villes et intercommunalités



Conjuguer cadre de vie et complexité du paysage péri-urbain



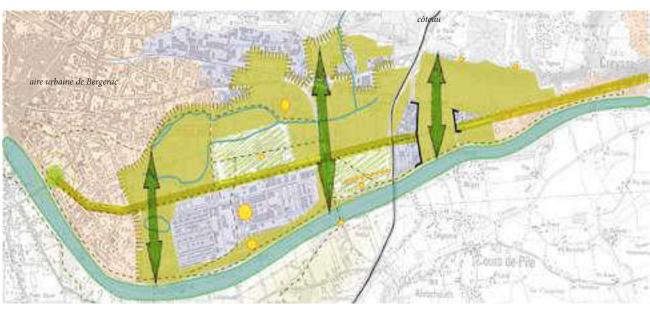


Objectifs

-Restructurer les entrées de Bergerac autour d'espaces publics mettant en avant des points stratégiques paysagers et patrimoniaux: Côteaux, Dordogne, château d'eau, musées, domaines industriels, arbres remarquables... Apporter une diversité programmatique (logements, commerces de proximité, espaces récréatifs...) associée à la trame d'espaces libres et agricoles de façon à assurer la pérennisation des cultures tout en réhabilitant les lieux délaissés qui permettraient de faire la relation entre Dordogne et Coteaux (anciennes carrières).

-Préserver les espaces agricoles de la pression foncière . Ces espaces sont d'ailleurs représentatifs du paysage historique de la vallée ainsi que de la rive gauche de la Dordogne. Ils pourraient devenir un pôle d'échanges et de promotion des produits locaux.

-Renforcer et sauvegarder la coupure nette entre Creysse et Bergerac. Elle est nécessaire pour préserver à Creysse son identité ainsi que pour cadrer l'étalement urbain uniforme entre les deux bourgs.



Relier l'ensemble des espaces libres, des patrimoines, des sites agricoles ou construits dans un schéma cohérent ouvert sur la Dordogne.

UN SCHÉMA D'ENSEMBLE OUVERT SUR LA DORDOGNE



Multiplier les liens transversaux, perpendiculaires à la logique actuelle parallèle à la Dordogne. Ils participent à réinscrire ce site diffus dans son environnement paysager.

Montrer et engager les liens visuels (ripisylve plus fine, espaces ouverts, belvédères...) ou physiques (pont Eiffel) vers l'autre rive.

Requalification des entrées de ville : (2 entrées pour Bergerac : la première sur la D 660, et une secondaire car plus étroite et moins empruntée, la D32) élargissement des bas côtés pour associer d'autres modes de déplacement que la voiture, développement des vues transversales pour donner à voir le patrimoine industriel très présent sur la D660, rétrécissement des voiries pour faire ralentir les flux.



Coupure nette à préserver de toute urbanisation, séparation de Creysse et Mouleydier. C'est également la seule coupure qui relie Dordogne et Câteaux

Tissu de bâti lâche ayant autant de surfaces bâties que non construites (jardins privés).

Zones industrielles à repenser/intégrer/mettre en valeur dans la restructuration de la D660. Ils sont souvent accompagnés d'un parc arboré remarquable. (mutualisation et restructuration des parkings, meilleure intégration dans le site, requalibrage des bâtiments...).

Donner à voir le patrimoine bâti ancien et industriel (ouvrir, cadrer et jouer avec les vues).

Parcelles agricoles formant des coupures d'urbanisation : nouveau maillage à prendre en compte pour une restructuration générale. Aires de terrains de sport, non soumises à une pression foncière, mais intéressantes à intégrer dans le futur projet de logements au niveau du

château d'eau ainsi qu'avec les logements existants à l'Ouest.

Site d'anciennes carrières aujourd'hui en eau. Ce site est entouré de boisements et se raccroche d'un côté aux terrains de sports, de l'autre à la Dordogne. Une continuité est donc envisageable dans le cadre d'une restructuration globale prenant en compte toutes formes de patrimoine (ex: réhabilitation des carrières de l'Hermitage, Lormont).



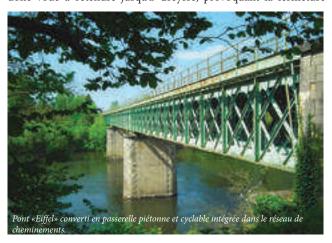
Projets urbains actés (logements, parc automobile, complexe hôtelier) à penser en fonction des éléments déjà présents sur le site : réseau de ruisseaux, patrimoine industriel ou arboré, continuité de la ripisylve ...

Dordogne et sa ripisylve à éclaircir en certains endroits stratégiques pour conserver des vues sur la Dordogne.

Réseau hydrographique, devant servir de lien au différents espaces existants ou à créer.

Réseau de promenades piétonnes et cyclables s'accrochant sur des éléments du paysage ou de patrimoine (ruisseaux, étangs, rivières, patrimoine industriel) ainsi que sur la «vélo/route», projet en court où nous proposons également ces tracés.

Dans une logique strictement économique et industrielle, la voirie stucture aujourd'hui les urbanités ... De Bergerac à Creysse, la standardisation des éléments urbains s'oriente rapidement vers une horizontalité linéaire des constructions, le tout effaçant progressivement l'aspect transitoire du lieu qui passe d'un environnement agricole à un environnement urbain. La question est donc de savoir comment mettre en avant ce contraste afin de redonner son caractère à l'entrée de ville de la zone péri-urbaine. Ce lieu est également soumis à des migrations pendulaires qui renforcent l'aspect «couloir» déjà très marqué par la présence des murs qui enserrent la D660. Sans requalification, cet espace est donc voué à s'étendre jusqu'a Creysse, provoquant la fermeture



complète du paysage et une monotonie peu attrayante pour les futurs habitants. D'autre part, la jonction de Bergerac et Creysse nuirait à l'identité du petit bourg initialement lié au resserrement du coteau et de la Dordogne. Pour Creysse il est donc nécessaire de renforcer cette impression de porte de la vallée encaissée de la rive droite, à l'image de Couze St front pour la rive gauche.





Coupes de principe de l'organisation spatiale entre Dordogne et Côteaux. arbre remarauable dans domaine industriel domaine industriel arboré ouvert parc de logements NORD D660 requalifiée champs intégrant le patrimoine arboré et industriel vues dégagées sur espaces mêlant agriculture et industries rives de la Dordogne et domaine les châteaux en favorisées entre industriel arboré ouvert haut de coteau les 2 routes

Partenaires

Ils sont à la fois publics et privés :

-La Communauté d'agglomération de Bergerac (maîtrise d'ouvrage d'appel à projets)

-Monuments Historiques

-Milieux associatifs (sports, loisirs...)

- DDT

-Conseil Général de Dordogne

-EPTB

-PDIPR

-PDALRN

-AMAP

Boite à outils

-Appel à projet pour un PNU (intégration des espaces libres et agricoles

-Mise en place d'un circuit agricole de la rive droite

-PLU

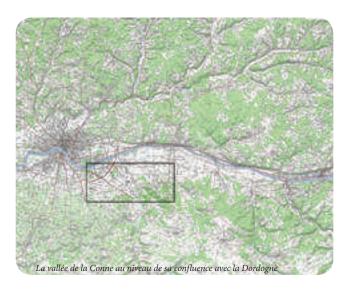
-SCOT

-Monuments historiques (protection du patrimoine industriel et des châteaux)

-PEANP (fond de vallée agricole)

-Projet vélo/route

Affirmer le rôle structurant de la vallée de la Conne dans un secteur sous pression



La vallée de la Conne qui descend depuis le plateau d'Issigeac constitue, au niveau de la confluence avec la Dordogne, une structure paysagère remarquable de la périphérie Sud de Bergerac: prairies et bocages, paysages variés de polyculture. Aujourd'hui, elle est segmentée par le passage de la voie rapide et encadrée par un tissus continu d'habitat le long des routes de Cours-de-Pile et de la Conne, bordant les deux petits plateaux qu'elle traverse. C'est aussi un secteur de fortes pressions foncières du fait de l'emprise de grandes infrastructures, de certaines activités (routes, aéroport et pépinière) et d'une relative déprise agricole en fond de vallée.

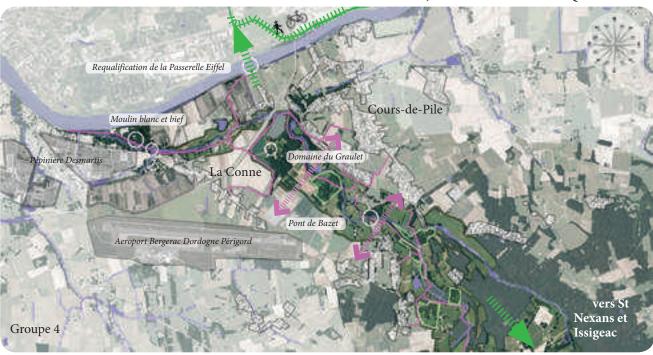
Objectifs

Protéger le foncier agricole sur les secteurs de polycultures et de prairies. Dynamiser l'agriculture pour préserver et entretenir le fond de vallée bocager.

Parcourir et découvrir la vallée de la Conne autour du maillage bocager, de la confluence avec la Dordogne et du patrimoine lié à l'eau. Articulation entre zone d'habitat, espaces ruraux et l'entrée Est de Bergerac.

Inscrire la démarche dans la création d'un parc «périurbain» vaste réseau d'espaces agricoles, naturels et récréatifs autour de Bergerac (Véloroute, entrée Est...).

CONCILIER MAINTIEN ET GESTION DES PAYSAGES BOCAGERS, HABITATS ET PRATIQUES





Entretien et protection de la trame bocagère du fond de vallée par la préservation des activités agricoles (PPEANP et outils pour l'agriculture)



Le tissus pavillonnaire se structure autour des espaces agricoles «enclavés» par un réseau de cheminements et d'espaces publics.



Remise en pâture ou défrichement des parcelles en voie de fermeture notamment au niveau des secteurs de forte urbanisation (Sud de Cours-de-Pile)



Mise en réseau des parcours de la vallée de la Conne avec le projet de Véloroute de la Dordogne via une requalification du pont Eiffel, anciennement ferré.

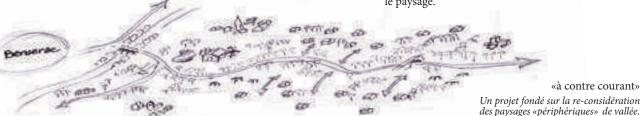


Éléments patrimoniaux liés à l'eau, intégrés et valorisés comme accroches et étapes des parcours. Négociation public/privé.



Création d'un maillage de promenades et de chemins mutualisé avec les chemins d'exploitation mis en scène par le bocage, le ruisseau et les ouvertures sur le paysage.

«à contre courant»



DES ESPACES TENUS ET ENTRETENUS PAR UNE AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE



Habiter et pratiquer le paysage agricole: l'agriculture est ici garante de la qualité des paysages et du cadre de vie. Un réseau de circulations douces se structure entre habitats individuels et vallée bocagère: (nouvelles pratiques, loisirs) dynamisation de l'agriculture (vente directe, amélioration des dessertes, gîtes...) et d'attractivité touristique. La protection dans les PLU des espaces ouverts (A ou N) garantit les continuités agricoles, pédestres et les vues. Les motifs paysagers du bocage (alignements, haies et fossés enherbés) sont repris dans les aménagements urbains.



Un paysage «ressource», façonné par des productions extensives valorisées. L'entretien et le maintien des espaces ouverts passe par une agriculture productive et rentable (aides aux investissements, valorisation des productions). La remise en pâture les parcelles enfrichées peut se faire par le biais d'échanges fonciers, d'accords entre propriétaires ou de rachat par la SAFER et d'aides à l'installation. Une valorisation de la ressource bois permettrait de réouvrir d'anciennes prairies aujourd'hui boisées ou en peupleraies.

Une vallée «vivantes»: Préserver la fonction écologique du bocage. (Lieu de biodiversité, corridor écologique, importance dans les cycle de l'eau). Favoriser l'entretien du maillage bocager et de la qualité du réseau hydrographique par le biais de MAET. Dynamiser les activités de polycultures extensives, favorables aux écosystèmes et à la diversité des paysages (Soutien financier pour le développement rural du FEADER, programme LEADER).



Partenaires

CAB (via le PLU et comme porteur de projet)

CG 24 (prolongement du véloroute)

DDT24/ MIAGE (soutien technique/réglementaire)

EPIDOR - Établissement Public Territorial du Bassin Dordogne

SAFER/ Établissements techniques Agricoles chambre d'agriculture

FEADER

Agriculteurs et propriétaires fonciers

Milieux associatifs (exple: Club Stella, association de randonnée à Bergerac /cours de Pile, fédération de pêche)

DES PARCOURS OUI SE DÉCLINENT AU FIL DES AMBIANCES ET DU PATRIMOINE DE LA VALLÉE



Au fil de la Conne. Des chemins en bord de ruisseau entre ripisylve jardinée et pâture. Ouvrir des vues sur les prairies et le ruisseau.



Immersion dans le bocage. Des chemins créés le long des fossés ou en limite de parcelle.



Articuler les parcours autour de l'histoire de la «rivière aux terres boueuses» (origine du nom occitan/préceltique). Lieux aménagés autour des ponts, moulins, guets. Ici l'exemple du pont de Bazet.



Bocages, prairies, plans d'eau et berges de ruisseau offrent déjà aujourd'hui une grande variété d'ambiances qu'il s'agit de mettre en scène au travers d'un réseau de cheminements, pédestres ou cyclables. L'intention est bien ici de favoriser de nouvelles pratiques entre la ville, les quartiers pavillonnaires et les paysages de la vallée. L'action doit s'inscrire dans une démarche partagée public/privée. Des chemins d'exploitation pourraient ainsi avoir une double affectation négociée, certains espaces privés traversés. Le projet de véloroute de la Dordogne offre également de nouvelles perspectives pour valoriser les paysages de la vallée de la Conne dans le développement de Bergerac.

Boite à outils

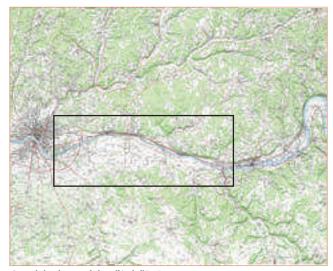
Agriculture et paysage:

Révision du PLU (zone A/EBC/ zone N)
PPEANP (protection foncière)
MAE/ MAE-T (mesures agro-env. incitatives)
Aide aux investissements des CUMA
Aménagement foncier Agricole/
Association foncière Agricole
«Incubateur« (installation subventionnée d'un agriculteur sur des secteur de déprise périurbain)
Circuits commerciaux courts (exple: carrot city, drive fermier, Amap)

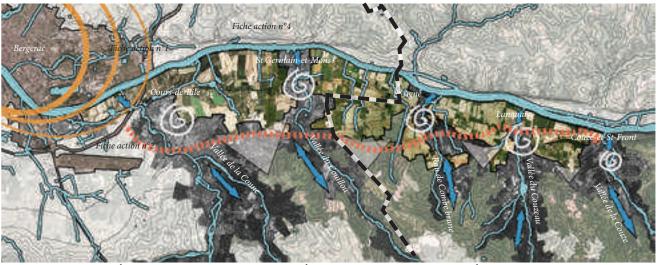
Parcourir la vallée de la Conne

Prolongement véloroute Convention de droit privé (la négociation d'une servitude conventionnelle de droit privé) Autorisation d'occupation temporaire (AOT) Convention de superposition d'affectation

Maintenir et encourager une cohérence des paysages agricoles du fond de vallée



Carte de localisation de la vallée de l'Est Bergeracois. Source : www.géoportail.com - IGN



REPENSER ET PRÉSERVER LE FOND DE VALLÉE AGRICOLE DANS SON ÉCOLOGIE ET SA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

Contexte

Au delà des limites du SCoT, ce fond de vallée agricole existe au travers d'un maillage hydrographique riche qui contribue à créer une diversité de paysages et une réelle valeur identitaire. Cette lecture a cependant tendance à s'estomper face au développement influencé par la proximité de Bergerac. Une urbanisation linéaire, horizontale et standardisée qui se structure suivant une logique routière, le projet de la voie de la vallée et la simplification des pratiques agricoles... Tant de dynamiques qui ont tendance à s'affranchir du territoire et qui contribuent à lisser le paysage.

Objectifs

- Préserver et valoriser la structure hydrographique des vallées affluentes, (cf Fiche action $n^{\circ}2$)
- Favoriser des systèmes agro-écologiques et la diversité des paysages sur la nappe agricole,
- Retravailler l'urbanité des communes à l'image des bourgs ruraux, articulée au coeur de l'espace agaire.



Périphérie Est de Bergerac.



Pressions générées par Bergerac.



Dépasser la limite administrative du SCoT pour étendre la réflexion de manière globale et cohérente sur la vallée agricole jusqu'à Couze-et St-Front.



Tracé du projet de la «Voie de la Vallée». Il vient segmenter la trame affluente et rompre les continuités physiques et visuelles (coteaux/ vallées) engendrant des ruptures écologiques, paysagères et sociales.



Travailler l'urbanité et l'identité des bourgs. Il s'agit de restructurer les espaces habités autour d'un espace de vie commun tout en travaillant le rapport au paysage environnent par le biais des lisières et des cheminements.



Trame et réseaux hydrographique



Revaloriser la structure transversale des vallées affluentes qui tend à s'estomper face aux dynamiques linéaires et parallèles à la Dordogne.



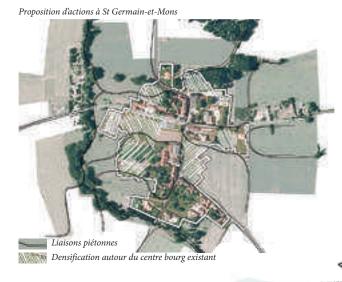
Préserver et gérer les ouvertures visuelles sur la vallée depuis les coteaux pour affirmer son identité et favoriser les attaches.



Protéger et entretenir les paysages de petits parcellaires bocagers des pieds de coteaux et des vallées affluentes.



Valoriser des systèmes agro-écologiques sur le parcellaire agricole du fond de vallée pour une diversité paysagère et écologique.



D'UN PAYSAGE BOCAGER

Implantation de haies bocagères et de bandes enherbées de part et d'autre de chemins d'exploitations existants.

RETRAVAILLER L'URBANITÉ DES BOURGS

Il s'agit d'imposer dans les documents d'urbanisme, la densification structurée et diversifiée (bâtis mitoyens, cours carrées, richesses des formes...) au niveau des coeurs de bourgs existants. Ces bourgs, s'articulant autour d'un centre commun, seront ouverts aux éléments paysagers du fond de vallée par le biais de vues et de cheminements.

DES SYSTÈMES AGRO-ÉCOLOGIQUES

- Mettre en place une structure bocagère et des mesures agroenvironnementales qui inciteraient à redessiner une trame bocagère (fossés, arbres isolés, haies, bandes enherbées, alignements...) sur le parcellaire agricole pour une diversité paysagère et écologique. Cela améliorerait la structure et la retenue des sols tout en régulant les eaux (lessivage), et en limitant l'érosion éolienne.
- Favoriser une diminution de la profondeur des labours, la diversité des semences, la rotation des cultures (avec introduction de légumineuse - semis sous couvert) favoriseraient également l'équilibre biologique du fond de vallée.

Brise-vent

Partenaires

Agriculteurs

Coopératives agricoles

Lycées agricoles

Établissement Public Territorial du Bassin Dordogne -EPIDOR

Municipalités

Communauté d'agglomération

Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural/technique - SAFER



Boite à outils

Orientations du Schéma de cohérence territoriale - SCOT

Plans locaux d'urbanisme - PLU

Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains - PEANP

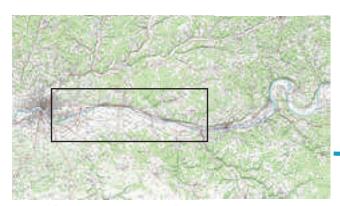
Mesures agro-environnementales territorialisées - MAET

Subventions du programme LEADER (UE)

Schémas d'aménagements et de gestion des eaux - SAGE

Bordeaux/Formation Paysagiste DPLG / We moire" / 2012 - 2013

Créer et affirmer les faisceaux de relations autour de la Dordogne



Périmètre d'actions - Source : www.geoportail.com

La proximité des coteaux et la diversité des paysages des abords de la Dordogne révèlent un patrimoine territorial à mettre en valeur et à conforter.

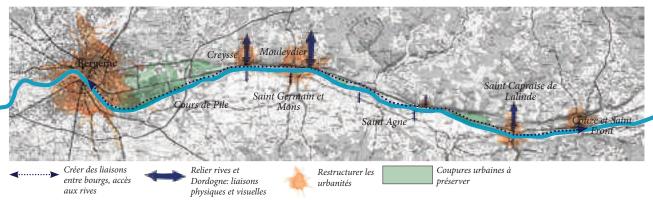
La Dordogne, malgré sa forte présence au niveau du territoire, est quasiment oubliée. Elle est cependant visible depuis les rares points hauts et coupures urbaines encore accessibles, mais soumise à une pression foncière importante.

Il s'agirait donc de replacer la Dordogne au coeur du paysage comme structure de projet par le biais des points de vue, des accès et cheminements et plus largement des liaisons entre les deux rives.

Objectifs

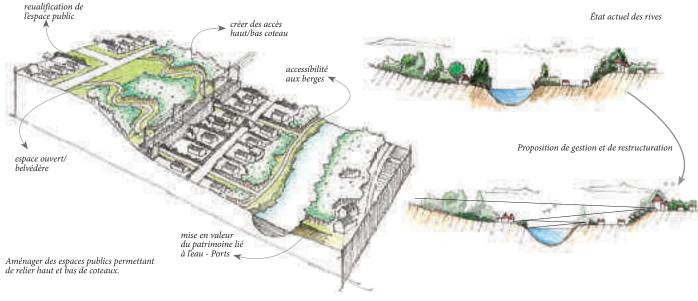
- -Conforter une identité propre à chaque bourg
 - -Requalifier la D666
 - -Préserver les espaces ouverts sur les coteaux (belvédères)
 - Restructurer les lieux de vies autour d'espaces publics
- -Privilégier les liens visuels et physiques avec la Dordogne
 - -Préserver les coupures urbaines en fond de vallée
 - -Affirmer et restaurer les accès à la Dordogne
 - -Réhabiliter le chemin de hallage

CONFORTER ET PRÉSERVER LES POINTS DE VUE, CONSERVER UNE OUVERTURE SUR LE PAYSAGE

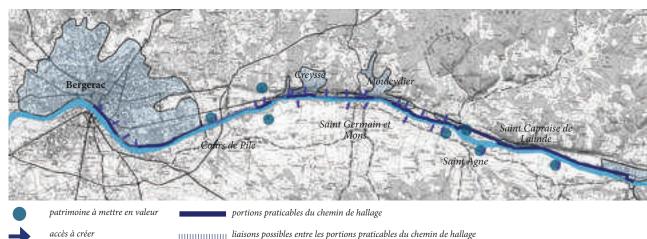


La préservation des coupures urbaines en fond de vallée ainsi que des points de vue depuis les coteaux permettrait d'affirmer les dialogues entre les deux rives. Ainsi, la mise en place d'une gestion particulière des différentes strates végétales permettrait d'ouvrir les vues. De plus, face à une pression foncière importante, la préservation des coupures urbaines est également nécessaire. La liaison entre les structures et architectures liées à l'eau pourrait être assurée par des cheminement et des

promenades. Ceux-ci pourraient, par la suite, créer de nouvelles logiques de bourgs et de quartier. En effet, ce nouveau dispositif permettrait une requalification des espaces publics proches de la Dordogne ainsi qu'une liaison entre haut et bas de coteau.



PRIVILÉGIER LES ACCÈS À LA DORDOGNE, RECONNECTER LES BOURGS



Limiter le développement de la strate buissonante, préserver le port des arbres afin de permettre une visibilité sur l'autre rive.

Permettre au public d'accéder aux rives.



La réhabilitation du chemin de hallage permettrait de créer une nouvelle liaison entre les bourgs. Des portions de ce cheminement sont déjà entretenues, il s'agirait donc de relier ces séquences. Ponctués de points stratégiques pouvant créer des repères, soulignant la présence d'un patrimoine historique oublié, ou de points de vue potentiels, leur requalification permettrait de créer des haltes. Cette réhabilitation s'inscrit aujourd'hui dans le programme «Voie Verte le long de la Dordogne et de ses affluents».



Tracés retenu de la voie verte.

Les accès à la Dordogne sont très limités. De nombreux autres accès pourraient être mis en valeur, signalés, restaurés.



Partenaires

- CAB Communauté d'agglomération
-collectivités
-municipalités
-monuments historiques
-animateur secteur Natura 2000
-établissement public territorial du bassin Dordogne
-propriétaires en bord de Dordogne (habitants,

grands domaines, propriétaires ...)

-office de tourisme

Boite à outils

-PLU (préserver des espaces libres, créer des espaces récréatifs entre les parcelles)

-SCOT(affirmer accessibilité en bord de Dordogne, reconnecter les bourgs)

-développer les accès de proximité

-convention de droits privés (mutualisation des espaces privés, des accès)

-vélo-route (lieux de haltes, informations ...)

-appel à projet pour la requalification des accès et de la route, des belvédères

Paysages oubliés, paysages valorisés de part et d'autre de la Dordogne

1/ Accompagner les mutations des coteaux de Bergerac. Le paysage «ressource», au coeur d'une cohérence territoriale

a/ Paysage oublié/paysage valorisé

Le fleuve Dordogne a longtemps creusé sa large vallée générant deux coteaux qui délimitent un bassin versant et des terrasses alluviales érodées. Cette géomorphologie particulière génère un microclimat : une formation de brouillard directement bénéfique à l'implantation de la vigne sur le coteau Nord. Il se traduit par une pourriture noble favorable au raisin qui donne la spécificité du Monbazillac.

La ville de Bergerac se situe sur la rive droite et se développe rapidement sur le coteau boisé et récemment sur l'autre rive et le coteau viticole rognant peu a peu l'AOC Monbazillac.

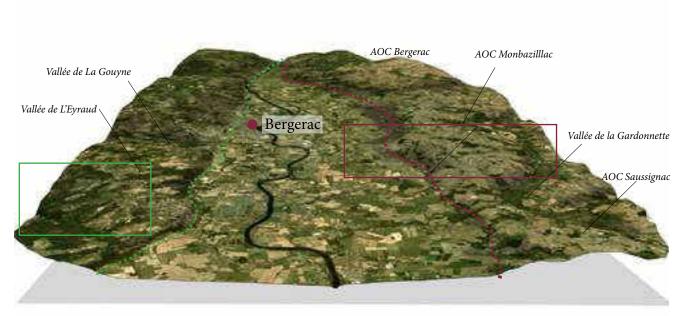
Les deux coteaux sont soumis à des dynamiques naturelles et humaines différentes générant des profils paysagers distinctes et particuliers en limite de vallée.

Comment les dynamiques humaines de la vallée transforment -elles les espaces environnants et comment modifie-t'elles les pratiques tant agricoles que écologiques?

- Quelles identités pour les deux coteaux de la vallée?
- Quelles influences la polarité de Bergerac impose-t-elle à ses

lisières?

- Quels impacts sur les horizons paysagers?



Les coteaux boisés et le plateau forestier du Landais

La vallée de la Dordogne et la polarité de Bergerac

Les coteaux viticoles de Monbazillac

Nord

Bloc de situation : une vallée cernée entre deux coteaux Source: Google Earth

PAYSAGE VALORISÉ

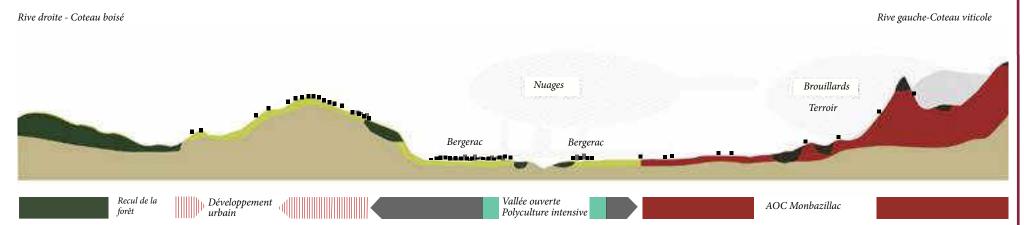
«La forêt, plongée dans l'amnésie, sombre dans l'oubli de la conscience collective et des regards, elle se livre à ellemême et ferme le territoire.»



PAYSAGE OUBLIÉ

«Les coteaux viticoles, peignés par la géométrie des vignes où errent les parfums capiteux de la terre, offrent les lettres de noblesse au Monbazillac.»







Carte aérienne source : www.Géoportail.gouv.fr

Nord

L'ÉCONOMIE ET LES CONJONCTURES HISTORIQUES FAÇONNENT CES PAYSAGES FRONTALIERS

Au fil de l'histoire de Bergerac et de ses coteaux, les pratiques sociales et les faciès paysagers ont évolués en fonction des différentes périodes économiques.

La forêt autrefois valorisée en verger de châtaigner, arbre considéré comme ressource vitale, se voit aujourd'hui dépossédé de sa valeur nourricière.

Les territoires viticoles mis en valeur depuis le moyen-âge représentent une économique pérenne de qualité haute figure touristique du territoire. Terroir qui, malgré la crise du phylloxera à la fin du 19e siècle, se sont retranchés dans les territoires de grandes valeurs agronomiques et culturelles à l'abri des grandes logiques d'urbanisation. Il à su conserver la qualité d'un produit renommé et valorisé : le Monbazillac, ainsi que son paysage de caractère rural et viticole.

DES CONTRASTES PAYSAGERS QUI REFLÈTENT LA VALEUR AJOUTÉE DES COTEAUX

Aujourd'hui, la pérennité de la viticulture représente la principale «manne territoriale» et porte une image culturelle forte qui s'exprime dans des paysages de qualité. En opposition, l'économie du bois est en déclin, les pratiques périclitent et les paysages se ferment sur le coteau Nord.

La forêt, territoire oublié, est aujourd'hui le théâtre d'un développement spectaculaire de l'urbanisation impulsée depuis la vallée et les axes de communication, dénaturant progressivement les paysages. Elle est actuellement considérée comme ressource foncière pour le développement urbain de Bergerac.

Comment «produire autrement» dans la forêt pour redynamiser ce territoire oublié?

Comment accompagner un territoire vitrine dans une démarche de qualité paysagère?

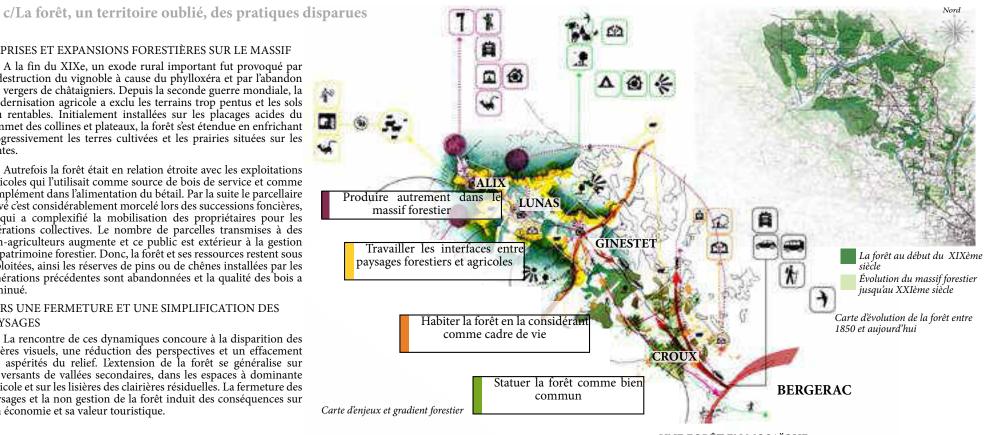
DÉPRISES ET EXPANSIONS FORESTIÈRES SUR LE MASSIF

A la fin du XIXe, un exode rural important fut provoqué par la destruction du vignoble à cause du phylloxéra et par l'abandon des vergers de châtaigniers. Depuis la seconde guerre mondiale, la modernisation agricole a exclu les terrains trop pentus et les sols peu rentables. Initialement installées sur les placages acides du sommet des collines et plateaux, la forêt s'est étendue en enfrichant progressivement les terres cultivées et les prairies situées sur les pentes.

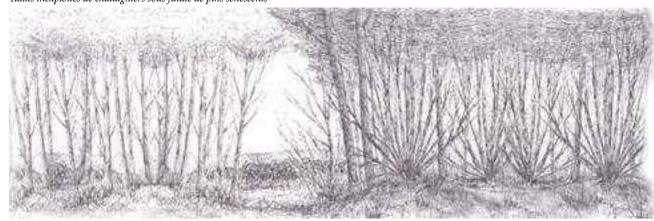
Autrefois la forêt était en relation étroite avec les exploitations agricoles qui l'utilisait comme source de bois de service et comme complément dans l'alimentation du bétail. Par la suite le parcellaire privé c'est considérablement morcelé lors des successions foncières, ce qui a complexifié la mobilisation des propriétaires pour les opérations collectives. Le nombre de parcelles transmises à des non-agriculteurs augmente et ce public est extérieur à la gestion du patrimoine forestier. Donc, la forêt et ses ressources restent sous exploitées, ainsi les réserves de pins ou de chênes installées par les générations précédentes sont abandonnées et la qualité des bois a diminué.

VERS UNE FERMETURE ET UNE SIMPLIFICATION DES PAYSAGES

La rencontre de ces dynamiques concoure à la disparition des repères visuels, une réduction des perspectives et un effacement des aspérités du relief. L'extension de la forêt se généralise sur les versants de vallées secondaires, dans les espaces à dominante agricole et sur les lisières des clairières résiduelles. La fermeture des paysages et la non gestion de la forêt induit des conséquences sur son économie et sa valeur touristique.



Taillis inexploités de châtaigniers sous futaie de pins sénescents



UNE FORÊT EN MOSAÏQUE

La forêt du Landais repose sur un vaste plateau déterminé par la vallée de la Dordogne, il est entaillé par une ramification de ruisseaux qui sculptent de nombreux vallons secondaires. L'apparente diversité paysagère de la forêt est tributaire des conditions naturelles et de la répartition inégale des terroirs aux sols pauvres et acides. Dans ces paysages très vallonnés, la diversité des micro-reliefs engendre des variations de milieux qui influence les faciès de peuplements. En effet, des boisements de feuillus représentés par des chênaies-charmaies, des chênaies acidiphiles et des châtaigneraies s'associent en mosaïque avec de boisements artificiels de résineux. L'hétérogénéité de la forêt limite les risques d'incendies, les épidémies et la protège des aléas climatiques.

Ces paysages sont marqués par l'empreinte humaine et ses modes de production. L'héritage des pratiques anciennes (taillis constitués de rejets qui se développent sur les souches après la coupe des troncs, pour l'exploitation du bois de chauffage et taillis de châtaignier pour la récolte de fruits) et contemporaines (futaie: arbres à tronc unique pour la production de bois d'oeuvre) confirment la diversité des paysages.

d/ Gradient forestier et urbain, de la frange Nord de Bergerac à Lunas



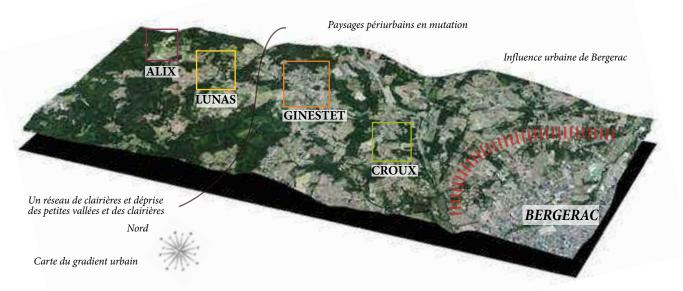


Shéma spatial









Extensions autour du hameau de Ginestet











Les différentes ambiances du massif sont générées par un gradient mettant en relation urbanisation, forêt et agriculture. Au Nord, l'identité des paysages forestiers s'estompe avec la déprise des petites vallées et des clairières, tandis qu'au sud les paysages sous l'influence urbaine de Bergerac semblent désorganisés.

UN RÉSEAU DE CLAIRIÈRES INSÉRÉES DANS LA COUVERTURE FORESTIÈRE

Les clairières et leurs paysages ouverts affirment l'identité agricole du massif. Elles cristallisent les polarités humaines en concentrant les noyaux d'habitats dont le caractère reste globalement préservé. Ces paysages agricoles s'organisent autour d'une activité pastorale qui baisse significativement (races charolaise et limousines) et d'une polyculture plutôt vivrière (prairies permanentes, productions fourragères céréales). Les clairières marquent des limites spatiales fortes et occupent différentes échelles, de la parcelle agricole isolée aux espaces plus importants qui s'étirent le long des routes. Ainsi les clairières illustrent l'imbrication permanente d'espaces «vides» en négatif des «pleins» forestiers au travers du dialogue entre agriculture et sylviculture. Aujourd'hui ces deux entités ne communiquent plus, leurs relations fonctionnelles ne s'affirment pas. Ces paysages présentent une tendance localisée à se fermer à cause de la forte fragmentation du foncier et à la diminution ou l'abandon des pratiques forestières.

DES PAYSAGES PÉRIURBAINS EN MUTATION

Les paysages emblématiques viticoles situés sur les coteaux Sud orientés vers la vallée de la Dordogne, déplacement les extensions urbaines sur le territoire forestier. La pression croissante de l'urbanisation impacte directement la frange nord de la périphérie de Bergerac, en entraînant une perte de caractère de la porte d'entrée de Bergerac. Ce phénomène se traduit par une déstructuration visuelle de l'espace lié à un mitage important de tissus pavillonnaires organisés le long des axes de communication principaux. Ces évolutions accentuent la consommation de terres agricoles et la fragmentation des paysages forestiers. Dans ces paysages banalisés, il est désormais difficile de se situer et de procéder à une exploitation cohérente du territoire. Ces dynamiques affectent la qualité du cadre de vie des habitants du territoire.

En quoi la forêt pourrait devenir une nouvelle ressource pour le Bergeracois?

L'HORIZON VITICOLE DEPUIS LA VALLÉE

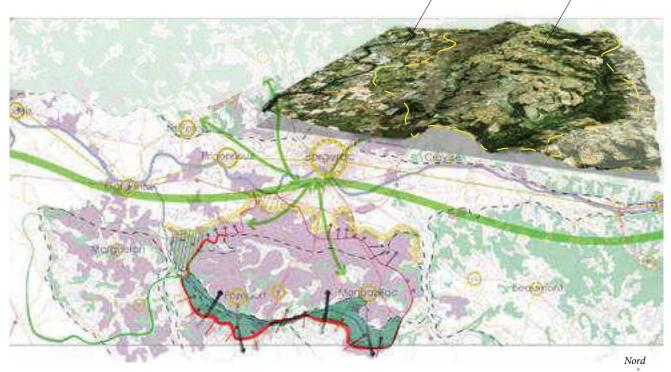
L'AOC Monbazillac s'étend sur une majeure partie du coteau de la Dordogne au sud de Bergerac. Ce vignoble ancien est reconnu pour son terroir particulier car il abrite un équilibre naturel qui est induit par le relief, le climat (formations brumeuses) et les pratiques humaines liées à la vigne. Les motifs générés par la viticulture sur le relief, ajoutés à l'architecture viticole héritée, permettent de fabriquer des horizons géométriques qui soulignent les ondulations du coteau.

DES PAYSAGES PATRIMONIAUX RICHES ET CONSERVÉS

L'image du paysage est importante pour la commercialisation du vin Monbazillac. La plupart des exploitations sont conservées et rénovées : bâtiments agricoles et châteaux sur les points les plus hauts. L'architecture et les matériaux utilisés sont révélateurs du paysage sous-jacent notamment la géologie calcaire. La palette de couleurs, de textures et de matériaux (moellons calcaires, bois, tuiles, pierres sèches, allées plantées, portails...) appellent le regard et orientent le voyageur de domaine en domaine.

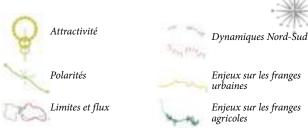


Un paysage viticole de qualité en faveur d'un produit de qualité



UN ESPACE LABELLISÉ AUX LIMITES IMPERCEPTIBLES

- -4 communes: Monbazillac, Pomport, Sigoulès, Saint Laurent des Vignes -Il est délimité au Sud par la vallée de la Gardonnette, et au Nord par la Dordogne
- -D'Est en Ouest, deux AOC pour limites (Saussignac et vin de Bergerac) -Les dynamiques actuelles de la viticulture et de l'agriculture ^{nous} montrent deux faciès de franges sur le coteau Nord et Sud.





f/Des pratiques héritées aux mutations lentes qui pérennisent des motifs paysagers



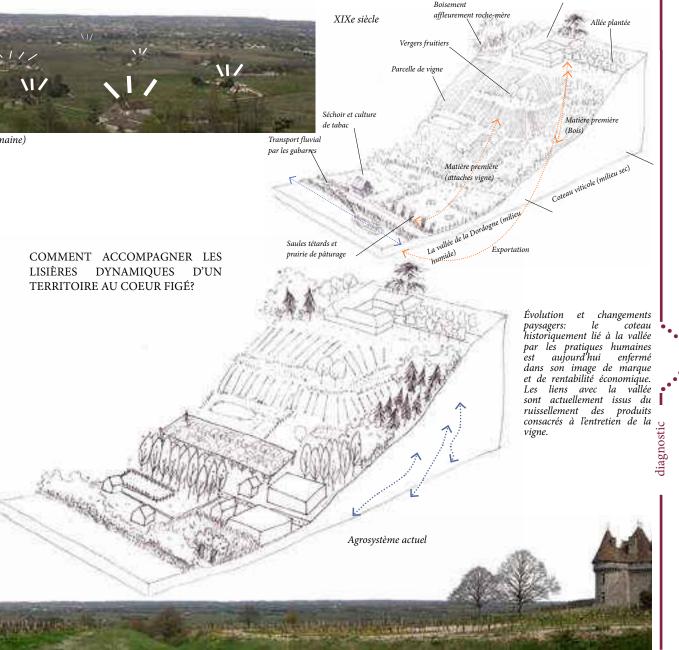
Une organisation en hameau typique des paysages viticoles (Mitage sur ancien domaine)

«SANCTUARISATION» DE L' AOC ET DE SES PAYSAGES VITICOLES

La renommée et la qualité du produit Monbazillac a permis au cours des années la sauvegarde du patrimoine ancien (châteaux, chais, maisons de propriétaire, murs anciens, puits...) et à plus large échelle des paysages. En effet ceux-ci on étés «mis sous cloche» de toute expansion urbaine grâce à la qualité des produits issus de la vigne et plus largement du terroir. C'est aujourd'hui la valeur ajoutée de la terre qui est garante de la transmission inter-générationnelle et pérennise ainsi la production, ce qui va induire la conservation d'une implantation urbaine caractéristique visible depuis les points hauts sur le territoire, véritable reliquat paysager.

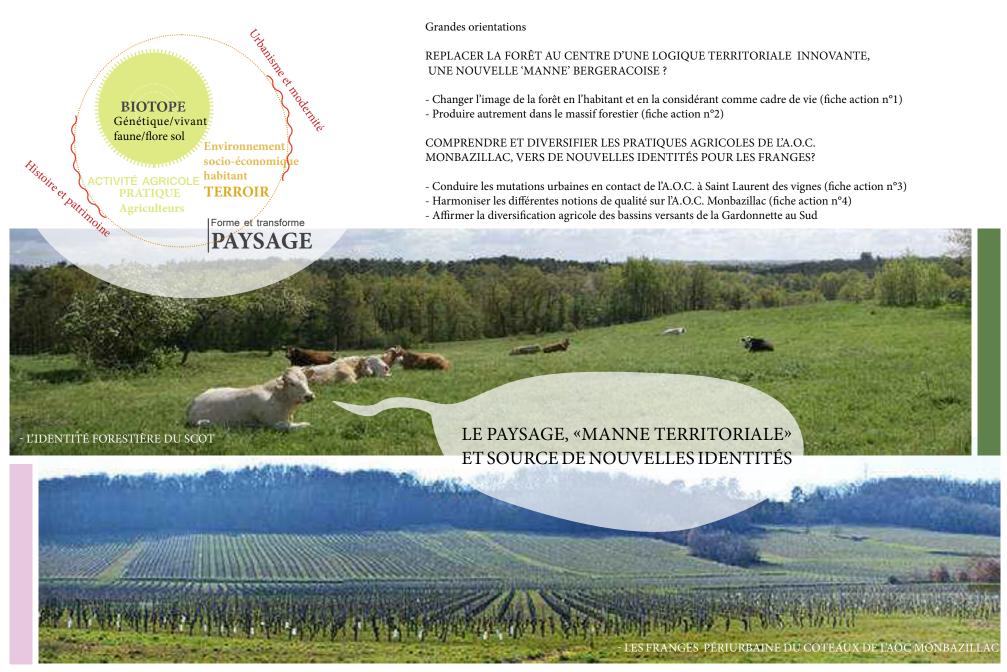
LA MÉCANISATION, UNE HOMOGÉNÉISATION DES PRATIQUES VITICOLES

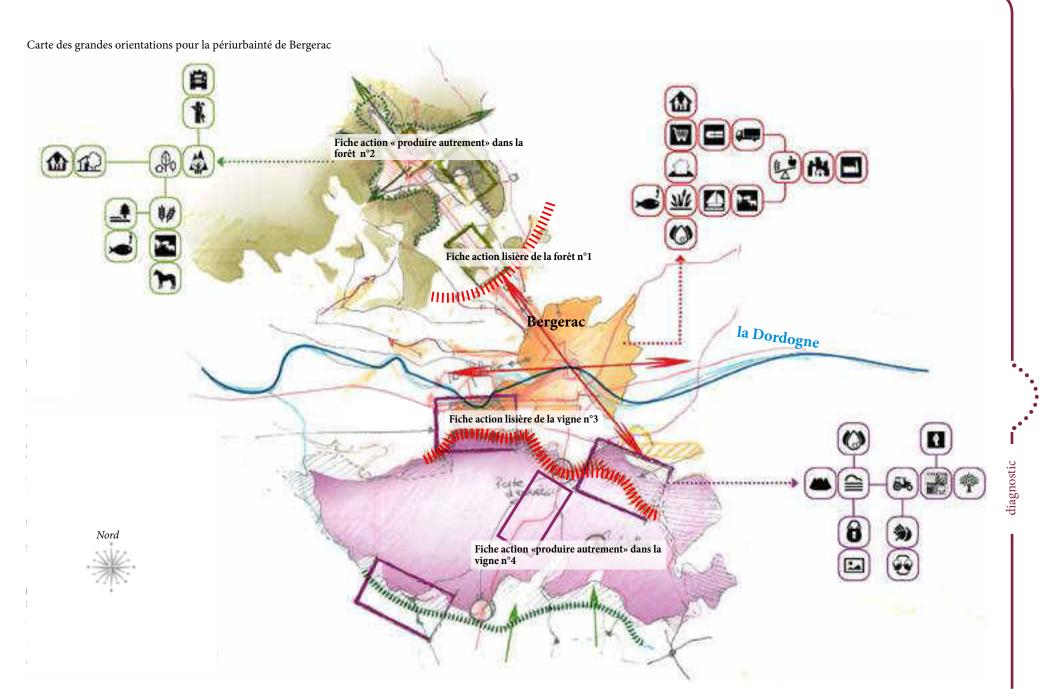
Les grands changements paysagers que l'on peu apercevoir se trouvent dans la banalisation des pratiques agricoles: modélisation du relief, écartement des rangs homogènes, inter-rang labourés, pour faciliter le travail des engins agricoles. Les viticulteurs se sont concentrés sur les performances de leurs parcelles au détriment des relations qu'ils avaient avec les écosystèmes. La vallée source de matières premières pour l'entretien de la vigne a été métamorphosée, se sectorisant et perdant sa complémentarité avec le coteau. (exemple des joncs et saules servaient à attacher la vigne à sa structure). Enfin, la mécanisation des pratiques a rationalisé le paysage. (topographie, canalisation des eaux de ruissellement, perte des auxiliaires viticoles).



Domaine viticole

G/Un contraste de faciès qui représente des enjeux forts pour le développement de la périurbanité de Bergerac





Habiter la forêt en la considérant comme cadre de vie et bien commun

Nord Secteur d'étude, Une forêt morcellée en périphérie de Bergerac D 709 Lieu dit Croux Couverture forestière Les affluents de la Dordogne BERGERAC La Dordogne

Objectifs

Redonner une valeur sociale et patrimoniale pour le tourisme pour faire de la forêt un lieu de randonnée, de découverte et d'observation de la nature.

Rendre le massif forestier accessible au public afin de redonner une perméabilité aux lisières grâce aux chemins forestiers et aux DFCI.

Créer un observatoire des paysages comme un outil participatif et cognitif (écologistes, associations, habitants)

Amener le principe d'un parc forestier (aménités et loisirs) et faire de cette forêt un véritable outil de connaissance (traditions, héritage des pratiques, identité, valeur écologique...)

Equilibrer les rapports entre les espaces forestiers et le bâti en rendant lisible les paysages péri-urbain et le tissus pavillonnaires diffus

Apporter des espaces arborés particuliers entre forêt et habitations et aménager des espaces arborés semi-ouverts près des bourgs

GÉNÉRER DES SITUATIONS DE SYNERGIE ENTRE LE MODE DE VIE URBAIN ET LA FORÊT À CROUX



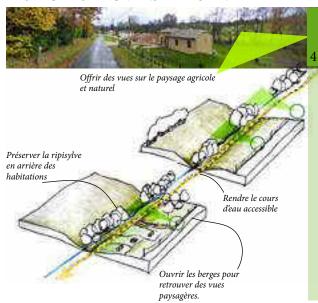
RÉ-ÉQUILIBRER LA FRÉQUENTATION DU PUBLIC VERS LES PEUPLERAIES



Encourager le public à s'y rendre à pied ou à vélo.

Organiser et renforcer les lieux d'accueil en valorisant l'existant

MAINTENIR UNE PERMÉABILITÉ DEPUIS L'ESPACE PUBLIC VERS LA LISIÈRE



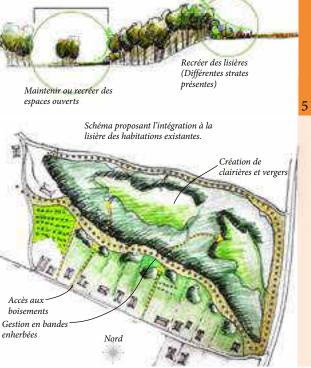
D'après la boîte à outil «Paysages» du Parc naturel régional Scarp-Escart, Sept 2006

ENGAGER UNE SYNERGIE ENTRE MODE DE VIE URBAIN ET FORESTIER

Développer l'offre d'accueil sur l'ensemble du massif permettra de répartir la fréquentation du public vers le Nord forestier. Cela peut faciliter la rencontre entre les différents acteurs du paysage (habitants, touristes, sylviculteurs et agriculteurs) pour une meilleure cohabitation sur le territoire. C'est à dire de générer des situations d'échanges profitables aux deux parties.

D'autre part, face à une croissance urbaine constante, les lisières s'effacent petit à petit... On vous propose alors de ré-interpréter le maillage spatial permettant d'éviter un rapport stérile entre l'habitat et le milieu forestier et ainsi, ouvrir ponctuellement la forêt pour retrouver des vues et diversifier les milieux écologiques.

Diversifier les milieux écologiques associés aux boisements



D'après le plan paysage et biodiversité «Les lisières forestières au contact du bâti et de l'espace agricole» réalisée par l'agence Folléa-Gautier

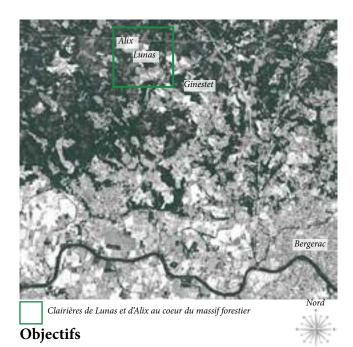
Partenaires

- -ONF (Office National des Forêts) pour garantir une gestion et l'accueil du public dans la forêt.
- -Syndicat interprofessionnel
- -Associations d'habitants
- -CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Dordogne: conseil d'implantation et de faisabilité
- -Sylviculteur: agit sur le développement, la gestion et la mise en valeur d'une forêt ou d'un boisement. (Cohabitation entre producteur/public)
- -Contractualisation d'acteurs

Boite à outils

- -Charte forestière de territoire, élaborée avec la population et les acteurs concernés, les grandes orientations définies sont déclinées sous forme d'actions (référence de la Charte forestière de l'Arc boisé).
- -Le parc forestier apporte, avec l'appui du CAUE, des conseils aux communes dans leur stratégie d'extension. (Référence au Parc forestier de la Poudrerie à Vaujours).
- -Le PLU, permettra à la commune de maîtriser le développement 5 urbain dans le massif forestier. A l'échelle de la commune : Il Préservera des emplacements non urbanisables aux entrées et de sorties de villages ainsi qu'au sein des bourgs, en classant certains 5 terrains en zone A (agricole) ou N (naturelle ou forestière).
- -Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- -Les «contrats de forêts» : la convention établie entre l'ONF et le département, vise notamment à mieux réguler les flux de personnes afin de limiter le plus possible la pénétration non contrôlée de visiteurs en forêt.

Produire autrement dans le massif forestier du Landais en travaillant les interfaces forêt/agriculture



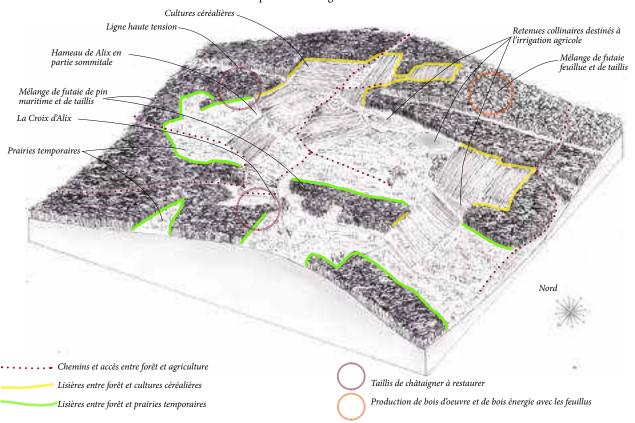
Le territoire forestier pourrait être redynamisé grâce aux réinvestissements et à la commercialisation de la production sylvicole locale. La relance de filières locales, notamment avec la production de bois-énergie et de bois d'oeuvre (constructions) pour répondre à la demande de logement, peut s'établir en résolvant les problèmes structurels de morcellement parcellaire. La réponse à ces problématiques concoure à faciliter les opérations collectives et à une exploitation cohérente de la forêt.

La préservation de l'identité du massif passe par l'introduction, voire la réintroduction de pratiques et de savoir-faire en faveur du capital culturel de la forêt. De plus, le maintient de l'ouverture des clairières permet d'affirmer le caractère agricole de la forêt tout en proposant un cadre de vie qualitatif autour des villages.

- Considérer la forêt comme ressource renouvelable.
- Instaurer des réciprocités écologiques et paysagères entre paysages agricoles et paysages forestiers.
- Sauvegarder et valoriser le patrimoine arboré traditionnel et ses paysages associés.



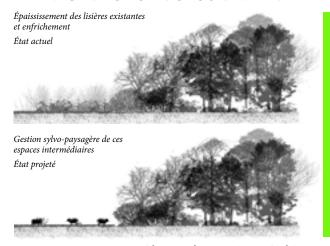
Situation actuelle de la clairière d'Alix identifiant les espaces à aménager

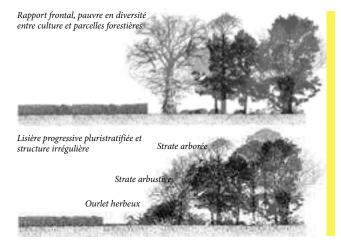


Les valeurs du paysage de la clairière de Lunas s'expriment à travers l'imbrication entre les langues du couvert forestier et les espaces agricoles ouverts (prairies pâturées, culture céréalières). Ainsi, la transition qualitative entre le domaine agricole et le milieu forestier passe par la gestion des lisières et la pérennisation des espaces ouverts contigus. Le maintient de la perméabilité physique et visuelle des lisières permet d'affirmer les limites des clairières et atténue le phénomène écran du front boisé.

La revalorisation de l'identité forestière et la diversité de sa production s'effectuerait par la restauration et l'implantation de châtaigneraies. En aménageant des espaces arborés semi-ouverts à proximité des clairières, ces vergers matérialiseraient des interfaces entre paysages agricoles en relation avec les noyaux habités et paysages sylvicoles. Ils seraient exploités et entretenus grâce à la recréation d'un système d'agro-sylvopastoralisme, intimement lié à l'histoire du territoire.

AMÉNAGER LES LISIÈRES POUR ÉVITER LA FERMETURE DES CLAIRIÈRES





Ces paysages intermédiaires doivent être régulièrement entretenus pour créer de véritables écotones riches en biodiversité.

Les lisières pluristratifiées créent un gradient vers la forêt pour protéger les peuplements de l'effet desséchant du vent.

CULTIVER LA FORÊT AVEC LES VERGERS DE CHÂTAIGNIERS : UNE MANNE FORESTIÈRE

Des exploitations en polyculture-élevage peuvent utiliser les châtaigneraies comme espaces de parcours pour les troupeaux qui entretiennent de manière extensive le couvert forestier. Les continuités entre forêts et prairies sétablissent en redéfinissant les accès à la forêt et en utilisant les chemins d'exploitations. Ils permettent de faire transhumer les cheptels d'une parcelle à l'autre, pour leur donner accès à différentes formes de végétation. Ce processus permet d'animer les paysages.





Ces vergers sauvegardent la richesse fruitière régionale. La greffe, nécessaire au châtaignier pour produire permet de conserver les caractéristiques génétiques des variétés. Cette technique préserve les savoirs traditionnels. Les châtaigneraies peuvent devenir le théâtre d'animations pédagogiques et de partage de connaissances.

Partenaires

- Établissement Publique de Coopération Intercommunale : regrouper les communes qui souhaitent développer des projets communs.
- L'Office National des Forêts.
- Opérateurs économiques : coopératives (Coopérative Agricole et Forestière Sud-Atlantique) et exploitants.
- Centre Régional des Propriétaires Forestiers : accompagner les sylviculteurs dans la gestion de leur forêt.
- Interbois Périgord : regroupement interprofessionnel qui développe la filière bois en mettant en synergie les syndicats professionnels et les collectivités territoriales.
- Chambre d'Agriculture : aider pour la gestion des paysages ouverts
- Institut National de la Recherche Agronomique : accompagner les acteurs locaux en développant la connaissance scientifique.
- Fonds Européen de Développement Régional : améliorer l'économie et l'environnement forestier.
- FranceAgriMer : subventions agricoles facilitant la plantation de châtaigneraies.

Boite à outils

- Élaborer une charte forestière avec la communauté de commune de Bergerac afin d'intégrer la forêt dans son environnement économique, écologique et culturel.
- Établir un Plan de Massif forestier pour regrouper la multitude de propriétés privées à l'échelle territoriale afin de rendre moins onéreuse la mobilisation de la production (exemple du Pays de Cunlhat).
- Plan Simple de Gestion : guide de gestion durable réalisé par le propriétaire, c'est un document réglementaire qui permet d'assurer la continuité de la gestion et la transmission de l'expérience acquise.
- Mettre en place des GAEC/CUMA pour mutualiser le travail des sylviculteurs et des agriculteurs.
- Instaurer des Mesures Agro-environnementales Territorialisées pour le maintien des clairières ouvertes.
- Former des Groupements d'Intérêt Écologique et Économique pour faciliter la production du massif.
- Création d'associations foncières pastorales.

Accompagner les limites en mutation du territoire labellisé de Monbazillac-

UNE IDENTITÉ À MOBILISER EN TANT QUE BIEN COMMUN - «CONSTRUIRE C'EST COLLABORER AVEC LA TERRE» LES MÉMOIRES D'HADRIEN

Limites Nord // Accroches de l'Appellation Monbazillac, enjeu territorial? 1966 2013 Haute valeur environmenentale Terroir à protéger La chute douce du coteau de Monbazillac ver la vallée

- Confrontations

Lespace rural est, encore plus dans la vallée dynamique de Bergerac, considéré et perçu comme réserve foncière. Ce potentiel en fait un objet de convoitise permanent soumis à une pression urbaine toujours plus forte et liée à l'attractivité de l'hyper centre bergeracois sur le territoire. Ces mutations sont particulièrement visibles: les paysages perdent leur caractère rural au profit d'un visage urbanisé, les campagnes aux portes de Bergerac deviennent des couronnes péri-urbaines. Or, les terroirs labellisés ne peuvent devenir péri-urbains, les chutes des coteaux agricoles de Monbazillac vers la vallée de Bergerac se doivent d'être mis en défens.

Le terroir d'appellation de Monbazillac s'établissant sur plusieurs communes, le traitement de ses lisières doit être concerté à l'échelle intercommunale et l'outils réglementaire qui permettrait de protéger des parcelles de qualité apparaît être le P.L.U.I.

La stratégie met en avant une méthode de «coupure» d'urbanisation, matérialisée par des parcs publics sur la berge en retrait des zones artisanales, garantissant l'accessibilité à l'eau et entraînant de nouveaux principes de gestion de ces espaces tampons. L'urbanisation Ouest/Est développée le long des axes forts constituera à terme elle même une coupure, ou plus exactement un gradient vers les pentes du terroir.

- Identité

L'aire de production d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) est le territoire où des hommes mettent en œuvre et perpétuent un savoir-faire pour assurer le lien entre une production et son terroir. Le périmètre d'appellation Monbazillac, est matérialisé par un coteau qui voit son versant Sud glisser progressivement vers les terrasses alluviales de la Dordogne. Hier, l'agriculture côtoyait les berges, aujourd'hui l'intensification des pratiques du bassin de vie de Bergerac oblige les établissements Publics de Coopération Intercommunale à prendre des mesures de protection radicale sur la définition des lisières urbaine/terroir viticole. L'urbanisation étant contrainte entre deux limites géographiques naturelles, une terrasse alluviale surexploitée et des pentes douces de qualité descendant vers le Nord, il s'agit ici de préconiser une régression des surfaces imperméabilisées sur la rive gauche tout en créant un gradient d'urbanisation Ouest/Est intégré progressivement à l'espace rural.

-Préconisations: lotir sans uniformiser en privilégiant le développement le long des nouvelles infrastructures de déplacement en conservant le fond de parcelle en espace naturel permettant la transition avec l'espace viticole/typologie conseillée: village rue et hameau, densification intra-tissu industriel, logique Ouest/Est afin d'éviter le développement vers le coteau.

-Recommandations: volume limité à R+1 pour conserver les covisibilités sur les horizons paysagers, vergers collectifs en espace tampon urbain/rural, définition de parcelles agricoles à protéger dans un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Objectifs
- Considérer la commune de St. Laurent des vignes comme réelle porte d'entrée à la fois de la vallée et du terroir viticole de Monbazillac.

St Laurent des vignes

- -Protéger les terres viticoles de qualités en affirmant les limites entre les espaces à urbaniser et les espaces agricoles sous pression en concertation grâce à un nouveau document de planification.
- -Valoriser les berges de la Dordogne par le renforcement de l'accessibilité (mobilités douces et espaces de loisirs). Un réseau de «parcs des berges» permettrait d'établir une coupure d'urbanisation entre la Dordogne et les zones industrielles et artisanales.



LE PIÉMONT DE ST. LAURENT DES VIGNES : UNE PORTE D'ENTRÉE DE L' A.O.C. MONBAZILLAC À AFFIRMER

Une terrasse alluviale organisée en domaine aujourd'hui défigurée





Espace publi

Verger partagé

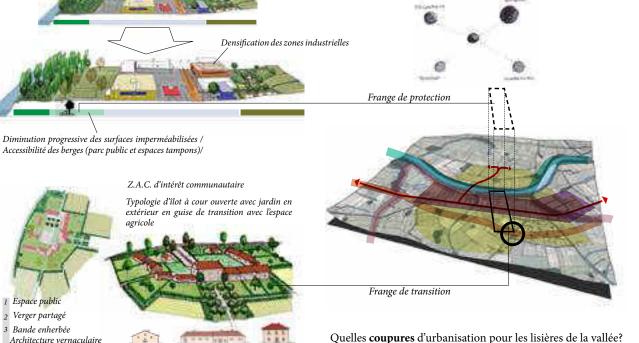
Bande enherbée

Architecture vernaculaire

Le P.L.U.i est un document d'urbanisme élaboré par un E.P.C.I. compétent en la matière. Il définit un projet de développement spatialisé de l'intercommunalité, affiche la ligne de conduite qu'elle a choisie et organise réglementairement l'occupation du sol.

Tout en s'appuyant sur les synergies intercommunales et les enjeux communautaires, le PLUi prend en compte les spécificités de chaque commune, pour définir spatialement un projet de développement et répondre aux enjeux environnementaux à une échelle globale. Il est nécessaire aujourd'hui de mettre en place cette échelle de préoccupations en parallèle du S.C.O.T. car l'exemple des lisières de St. Laurent des vignes est répercutable sur bien d'autres espaces de friction dans la vallée. L'échelle de l'intercommunalité apparaît donc propice à l'élaboration d'un document de conciliation Ville / Nature / Agriculture.

Un document de concertation à privilégier pour aider à forger la cohérence du S.C.O.T.: le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



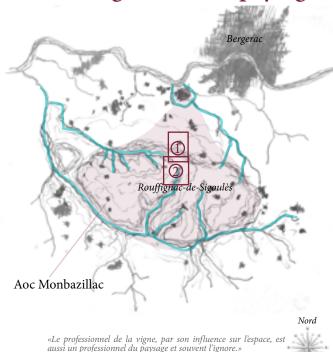
Partenaires

- -DREAL: pilotage des politiques de développement durable
- -Conseil Général de la Dordogne
- -Communauté d'agglomération du bergeracois: démarche d'aménagement concertée
- -Chambre d'agriculture: proposition innovante de valorisation des terres agricoles par de l'aménagement hybride (maraichage, apiculteur)
- -CAUE: Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement: implantation et faisabilité
- -ADEME, Agence Départementale de l'Environnement: étude d'impact et intégration au contexte

Boite à outils

- -Document de planification intercommunal contemporain: le PLUi pour le redécoupage des parcelles futures à urbaniser (secteur 1AUa et 1AUc, à vocation de recevoir de l'habitat sous forme de petits collectifs et d'habitat intermédiaire ainsi que de l'habitat individuel.
- Equipe pluri-disciplinaire mandatée pour la conversion des terres agricoles en terre à aménager en vue de la pression urbaine de Bergerac
- -Végétalisation des lotissements non intégré, le végétal comme «auxiliaire d'habitation», véritable lien social entre les habitants et le paysage vécu.
- Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire non seulement financier mais développée selon deux principes fondateurs: les covisibilités sur le grand paysage et la gestion des eaux de ruissellement
- Création d'une «maison des pratiques raisonnées» afin de sensibiliser sur l'entrée dans un territoire de qualité, dans un contexte paysager particulier: «Les ateliers du regard»

Terroir, vigne, AOC et paysage : des biens communs



à la ville de Bergerac

Carte de localisation du coteau de l'AOC Monbazilla par rapport

Objectifs

-Valoriser les paysages de l'AOC au travers une charte paysagère de l' AOC Monbazillac: Développer une réflexion commune des acteurs en faveur du patrimoine paysager et du terroir, associer les acteurs entre eux (les élus, les habitants et les professionnels). Communiquer et valoriser les pratiques habitantes en faveur de la viticulture et des paysages. Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants du Vignoble.

-Générer une biodiversité locale: Valoriser une gestion de l'eau commune en faveur des écosystèmes (auxiliaires de culture) et des paysages. Garantir la pérennité de l'économie agricole en préservant les espaces naturels.

-Protéger les structures présentes: Classement de la structure rurale, notamment les pratiques, et les chemins agricoles comme des espaces protégés de bien commun au terroir, notamment grâce à la biodiversité qu'il accueillent.-Favoriser l'implantation d'écosystème lié à la vigne.

HARMONISER LES ACTIONS CONCERNANT LES DIFFÉRENTES NOTIONS DE QUALITÉ

-Comment valoriser les paysages viticoles de l'AOC Monbazillac? En élaborant une charte paysagère.

Le paysage est le langage, la parole de la qualité du terroir et du vignoble. Il est porteur d'identité : historique, culturelle, environnementale et territoriale. La qualité et l'image de ces paysages de vigne est un atout pour la filière viti-vinicole mais aussi pour les habitants, les élus, les touristes, à condition de porter une attention particulière à sa préservation et à sa gestion. Un paysage durable est un support de développement territorial pour une commune. Il convient avant tout, de répertorier ses atouts, ses qualités, sa structure, ses valeurs... Des chartes paysagères donnent des préconisations accessibles à tous pour que le paysage deviennent moteur de développement. La charte paysagère de l'AOC Monbazillac permettrait d'appuyer la qualité du terroir viticole commun et la qualité du paysage en résultant, pour renforcer la notoriété du produit AOC Monbazillac.

-Afin de lutter contre une perte du patrimoine paysager et naturel de L'AOC:

L'emboîtement des différentes échelles du patrimoine paysager du terroir (périmètre de l'AOC) jusqu'aux composantes structurelles (les vergers), rend difficile une lecture générale. Contrairement aux autres territoires du SCOT, l'AOC Monbazillac et l'image de qualité de son produit, a permis de conserver et de restaurer son patrimoine de châteaux et de domaines ainsi qu'une organisation spatiale rurale et viticole. Malgré une préservation des paysages de l'aire AOC il y a actuellement une banalisation des espaces qui se traduit par une perte du patrimoine paysager et notamment de ces composantes. En effet sur les 80 dernières années l'AOC a permis une plus-value des terres viticoles (prix du foncier plus fort) au détriment des terrains urbanisables non productifs.

des versants

-Une coopération agricole entre viticulteurs, élus et habitants en faveur des paysages et pour limiter les risques:

Les risques sur un territoire viticole sont l'érosion majeur des sols, le phénomène s'accélèrent aussi en terme de biodiversité par l'abandon et l'arrachage systématique des vergers et haies qui ponctuaient le paysage et les entrées de villes et de domaines. Au delà du patrimoine viticole, les structures paysagères sont en déclin sur l'AOC (vergers, haies et forêts en ligne de crêtes). Elles sont essentielles et constituent les actions que pourraient porter la charte paysagère:

- -Maîtriser l'extension urbaine sur les versants
- -Lutter contre le -morcellement du linéaire boisé des glacis de
 - -Limiter la disparition progressive des vergers périurbain



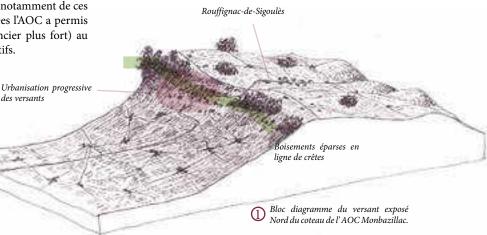
Exemple d'une charte paysagère en pays viticole: Charte paysagère et architecturale du pays Ouest-Charente, pays du Cognac. A l'initiative du Pays(2011)

-RETROUVER UN LINÉAIRE DE FORÊT EN LIGNE DE **CRÊTES:**

-PRÉSERVER ET PLANTER DES HAIES DANS LE VIGNOBLE:

Exemple Fiche action n°11 de la charte paysagère du Pays du cognac: conseil de plantation pour une haie indigène spontanée « les haies de benjes» alternative de

gestion à l'aide de tas de bois, conseil entretiens, tailles, recepage



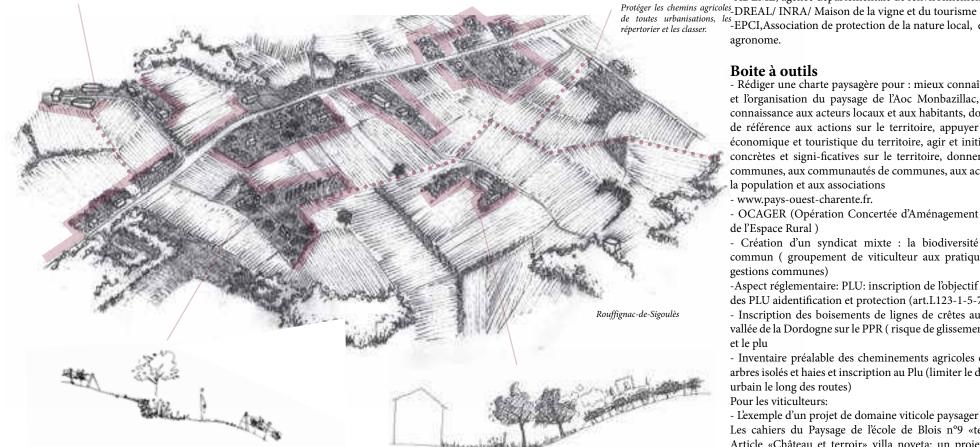
Vers Bergerac et le fleuve Dordogne

-REDONNER UNE PLACE AU VERGER DANS LE VIGNOBLE:

prescription: garder les tournières pour ne pas contraindre le travail du viticulteur, proposer au communes un peu d'espace communal afin d'y implanter un vergers, cultiver les différentes fores de tailles et anciennes espèces locales. Exemple Fiche action n°12 de la charte paysagère du Pays du cognac

permettraient d'intégrer les nouveaux bâtiments agricoles Généraliser la signalisation des entrées de domaines afin de générer une communication viticole et de favoriser la biodiversité des vergers.

Rôle paysager: Les vergers



Rôle paysager: le paysage est support de communication et permet de recréer un lien avec d'anciennes pratiques structurelles, (exemple: maintiens des sols) et permet l'accueil de la biodiversité utile (auxiliaires de culture)

Rôle sanitaire: «bande-vergers» limitent la dispersion des produit phytosanitaire, enjeux important entre les lisières entre front bâtie et les parcelles de vignoble. Indispensable pour améliorer les relations de voisinage entre habitants et viticulteur

Partenaires

- -Communes et intercommunalités
- -Chambre de commerce et de l'industrie, chambre d'agriculture
- -Chambre des métiers
- -Département Dordogne-Region Aquitaine
- -CAUE conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement)
- -ADEME, agence départementale de l'environnement
- les -EPCI, Association de protection de la nature local, écologue, agronome.

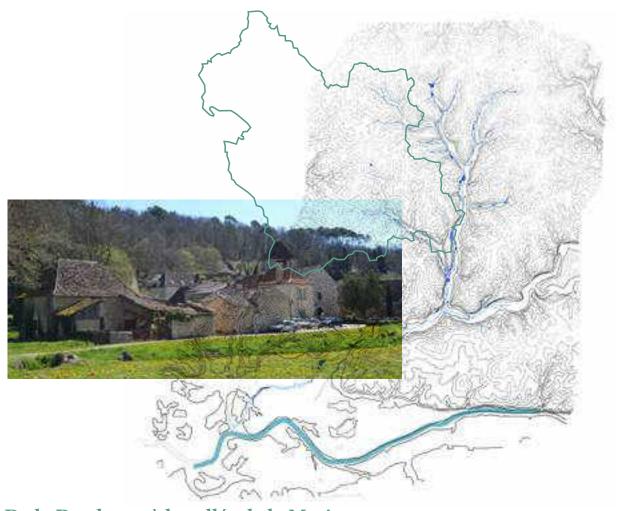
Boite à outils

- Rédiger une charte paysagère pour : mieux connaître les qualités et l'organisation du paysage de l'Aoc Monbazillac, diffuser cette connaissance aux acteurs locaux et aux habitants, donner un cadre de référence aux actions sur le territoire, appuyer la promotion économique et touristique du territoire, agir et initier des actions concrètes et signi-ficatives sur le territoire, donner un outil aux communes, aux communautés de communes, aux acteurs locaux, à la population et aux associations
- www.pays-ouest-charente.fr.
- OCAGER (Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural)
- Création d'un syndicat mixte : la biodiversité comme bien commun (groupement de viticulteur aux pratiques raisonnées: gestions communes)
- -Aspect réglementaire: PLU: inscription de l'objectif dans le PADD des PLU aidentification et protection (art.L123-1-5-7 du CU):
- Inscription des boisements de lignes de crêtes au contact de la 🎖 vallée de la Dordogne sur le PPR (risque de glissements de terrains) et le plu
- Inventaire préalable des cheminements agricoles et des vergers, arbres isolés et haies et inscription au Plu (limiter le développement urbain le long des routes)

Pour les viticulteurs:

- L'exemple d'un projet de domaine viticole paysager :

Les cahiers du Paysage de l'école de Blois n°9 «terre cultivées» Article «Château et terroir» villa noveta: un projet oeno-paysge Guillaume Barsalou



De la Dordogne à la vallée de la Marie, Des bassins versants à l'«écosystème de hameaux» : Aborder la question territoriale par imbrication d'échelles

5/ De la Dordogne à la vallée de la Marie - Des bassins versants à l'«écosystème de hameaux» Aborder la question territoriale par imbrication d'échelles

a/ De la vallée de la Dordogne aux vallons secondaires : échelles et limites d'un territoire au regard du paysage

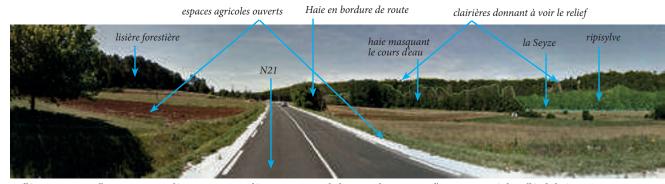
UN RELIEF CRÉATEUR D'IDENTITÉS

La structure en vallées du paysage bergeracois - vallées de la Dordogne et du Dropt et plus particulièrement les vallons secondaires - entraîne une diversité des modes d'occupation et d'usages des lieux par l'homme. Chaque croisement, chaque clairière offre un paysage recelant, dans les interstices topographiques, une multitude de «surprises», autant architecturales, agricoles que naturelles.

Cette configuration du relief détermine les socles géologiques et pédologiques sur lesquels les communautés végétales associées créent des faciès riches et variés. Les crêtes du relief des vallées forment un élément physique délimitant une portion de territoire qui unifie les espaces qui s'y trouvent. Ainsi chaque vallée, chaque vallon, mais aussi chaque hameau et son paysage, possède une identité qui lui est propre et qui mérite d'être préservée ou révélée.

Évolution de la commune de Prigonrieux entre 1950 et 2010





Vallées et sentiment d'appartenance / Eléments paysagers déterminants pour la lecture et le sentiment d'appartenance à la vallée de la Seyze

L'EAU COMME FIL CONDUCTEUR

L'eau est l'élément commun, elle fait le lien entre ces différentes échelles. Le chemin parcouru par l'eau définit une portion de territoire cohérente en terme de réflexion écologique mais aussi sociologique. L'eau nous apparaît ainsi comme pouvant être le fil conducteur d'une approche paysagère sur le territoire.

Pour autant, il nous semble que la présence de l'eau et ce découpage en vallée sont sous évalués dans les documents d'aménagements actuels. L'échelle des vallées questionne les limites administratives du SCoT, de part le fonctionnement écologique des bassins versants mais aussi en terme de sentiment d'appartenance.

LA SAUVEGARDE DE LA PLAINE DORDOGNE, L'HYPOTHÈSE DES HAMEAUX

Bergerac profite d'une situation privilégiée, où la plaine de la Dordogne s'élargit de manière plus conséquente, et lui permet de profiter de terres fertiles abondantes. Seulement depuis plusieurs années cette plaine tend à s'urbaniser, délaissant les champs au profit de nouveaux quartiers pavillonnaires. Afin de préserver ces terres et le paysage formé par leur usage agricole, il devient important de limiter l'étalement urbain.

Si la densification du centre de Bergerac est une première solution, nous pensons qu'il peut être également intéressant de penser en parallèle une occupation des espaces ruraux situés dans les vallées bordant la plaine de la Dordogne.

Cette occupation déjà amorcée sur de nombreuses communes par l'habitat pavillonnaire, pourrait être pensée de manière globale à l'échelle du SCOT, mais surtout réfléchie en lien avec les structures paysagères des hameaux eux mêmes. Il s'agit de favoriser un mode d'habitat préservant les espaces agricoles qui font la qualité du cadre de vie des paysages ruraux.

Notre démarche s'attache alors à considérer le territoire par imbrication d'échelles, allant du cours d'eau, de son bassin versant, jusqu'à l'échelle du hameau, en passant par celle du vallon. Notre travail s'applique à caractériser l'identité de chacun, à travailler au cas par cas afin de garder les spécificités de chaque entité.

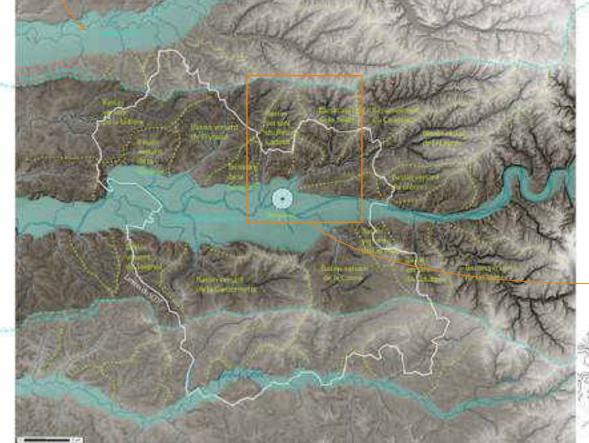
Territoire du SCOT et bassin versant de la Dordogne



Queyssac / Échelle du hameau et son paysage



Vallon de la Marie / Échelle du vallon et système de hameaux



Confronter les limites du SCoT au découpage du territoire selon le relief et la logique des bassins versants



Vallée de la Seyze et confluence avec le Caudeau / Les territoires intermédiaires des vallons secondaires

5/ De la Dordogne à la vallée de la Marie - Des bassins versants à «l'écosystème de hameaux» Aborder la question territoriale par imbrication d'échelles

b/ De la source à l'embouchure, l'eau comme fil conducteur

La vallée du Caudeau et son affluent la Seyze, subissent des problématiques contemporaines en termes de paysage et de qualité de l'eau (Urbanisation péri-urbaine, artificialisation des sols, privatisation des espaces, rejets et intrants chimiques etc.). De son embouchure avec la Dordogne jusqu'au vallon de la Marie, ces dynamiques évoluent à mesure que le «degré» de ruralité augmente.

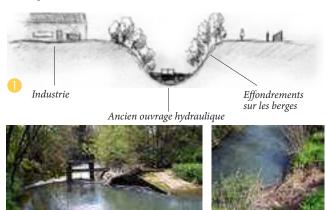
Dans notre analyse, nous avons ainsi identifié des séquences propres à chaque espace traversé par le Caudeau. Cela nous permet de mettre en évidence les enjeux propres à chaque séquence, qu'ils soient à l'échelle d'une parcelle, d'un quartier, voire d'un vallon.

La question de «la qualité des cours d'eau» et de leur «bon état écologique» comme le définis la directive «cadre sur l'eau» et la loi sur l'eau, rentre en compte dans notre étude sur ces deux affluents de la Dordogne, tout en mettant en parallèle les usages passés et présents des Bergeracois avec ceux-ci, leur préservation et leurs évolutions.

Du milieu urbain au milieu rural, le Caud

SÉQUENCE 1 : UN COURS D'EAU ENCLAVÉ DANS LE MILIEU URBAIN

- 2 1 - Barrage qui perturbe le fonctionnement des
 - 1 Barrage qui perturbe le fonctionnement des écosystèmes et limite les continuités écologiques
 - 2 L'enrochement sur les berges est fragilisé, effondrement et comblement du lit de la rivière
 - 3 La présence d'industries sur le bord du Caudeau présente un risque pour la qualité de l'eau
 - 4 La privatisation des berges rend l'accès au cours d'eau impossible
 - 5 L'enfrichement des abords conduit à une perte de lisibilité des cours d'eau
 - 6 L'urbanisation importante et la privatisation des berges marque une rupture dans la gestion et l'accès au cours d'eau
 - 7 La fixation des berges par bétonisation empêche tout développement de la ripisylve. Diminution de la capacité auto-épuratrice de la rivière



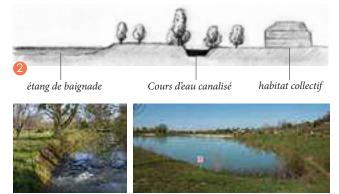
Anciennes infrastructures hydrauliques et effondrements des berges

Réseau hydraulique

Routes
Urbanisation
Prairies ou champs

agricoles
Boisements

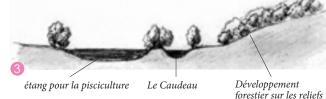
SÉQUENCE 2 : LE PARC DE POMBONNE, ESPACE DE LOISIRS AUX PORTES DE BERGERAC



Berges en béton du Caudeau le long du parc de loisirs de Pombonne

- L'exclusion de la rivière par le parc. Les lacs sont alimentés par l'eau de la nappe phréatique.
- La fixation des berges par bétonisation empêche le développement du milieu rivulaire et favorise l'écoulement rapide de l'eau, ce qui va à l'encontre de la loi sur l'eau.
- Le terrassement du fond de vallée pour le parc participe fortement à la dégradation des zones humides et de leurs écosystèmes.
- Paradoxe écologique avec la volonté de recréer des espaces naturels alors que ceux-ci étaient présents auparavant. Cet aménagement participe à la décontextualisation du lieu.

SÉQUENCE 3 : ESPACE SOUMIS À LA PRESSION SÉQUENCE 5 : LA MARIE, UN COURS D'EAU URBAINE DE BERGERAC IARDINÉ



Bief d'alimentation du moulin du Caudeau. Peupleraie en fond de vallée

- Aménagements hydrauliques aujourd'hui réutilisés pour la fabrication d'hydroélectricité individuelle participent à la perturbation des continuités écologiques.
- Les bassins piscicoles à proximité du Caudeau utilisent l'eau de la rivière pour leur alimentation.
 - Dans ce fond de vallée, la crue est rare mais demeure possible

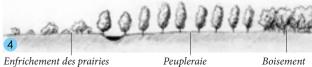
La Marie

Le cours d'eau de la Marie bordé d'aulnes glutineux

Pigeonnier

- Fond de vallée « jardiné », le cours d'eau est mis en valeur.
- Les sols sont peu valorisés par l'agriculture mais entretenus comme un jardin, maintenant la valorisation artificielle.
- De nouvelles pratiques apparaissent, comme le tourisme, la randonnée...
 - Enfrichement sur les versants lié au déclin du pastoralisme.

SÉOUENCE 4 : DES FONDS DE VALLÉE EN **MUTATION**





Peupleraie et étangs de loisirs en fond de vallée

- -Le déclin de l'élevage favorise de nouvelles pratiques agricoles comme la populiculture par exemple, entraînant la perte de lisibilité du cours d'eau
- Développement des boisements spontanés (aulnes, frênes saules) sur les parcelles les plus humides et de la maïsiculture sur les terres les mieux drainées
 - Étangs dédiés aux activités de loisirs (Pêche par exemple)

SÉOUENCE 6 : UNE RESSOURCE EN EAU CONVOITÉ





Queyssac

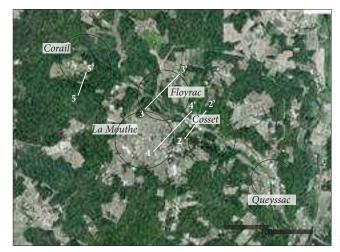
Retenues colinaires du bassin versant de la Seyze

- Les sources se trouvent hors du périmètre du SCoT.
- Des retenus colinéaires ont été aménagées dès la source du cours d'eau contrôlant la totalité de l'eau en aval.
- Maintenir l'eau dans des retenus artificielles participe à sa 😇 dégradation biologique.

Objectifs généraux:

- Permettre des continuités écologiques sur l'intégralité du cours d'eau tout en préservant le patrimoine historique
 - Assurer un usage partagé du cours d'eau

5/ De la Dordogne à la vallée de la Marie - Des bassins versants à «l'écosystème de hameaux» Aborder la question territoriale par imbrication d'échelles



c/ La vallée de la Marie, paysage de hameaux en perte de repères agricoles

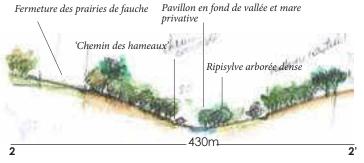
La vallée de la Marie présente des paysages caractéristiques du ralentissement des activités agricoles et de l'influence du développement résidentiel de Bergerac.

Jusqu'aux années 1970, un système agricole dynamique était en place. Le fond de vallée occupé par des prairies et des cultures ne laissait que peu de place à la friche et à la ripisylve, réduite a minima.

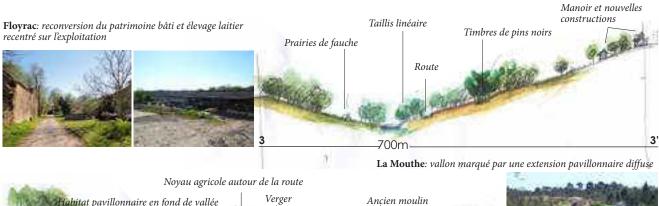
Le moulin de Cosset et le silo à grain devenu pigeonnier à Queyssac, témoignent de forme de productions passées. Les dynamiques autour du village médiéval de Queyssac sont représentatives de l'attrait résidentiel, des pelouses d'agrément se substituent souvent aux prairies de fauche.

La diminution du nombre d'agriculteurs (14 exploitations laitières à Queyssac en 1988 contre 9 aujourd'hui) et les implantations pavillonnaires au coup par coup, contribuent à modifier ces paysages en profondeur, recherchés à la fois par des néo-ruraux en quête de proximité aux espaces agricoles et de nouveaux agriculteurs qui se réclament paysans. Sans oublier les touristes et randonneurs occasionnels.





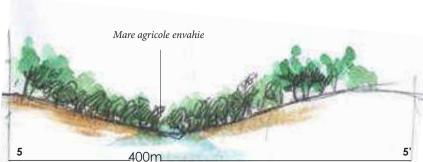




Corps de ferme délaissé

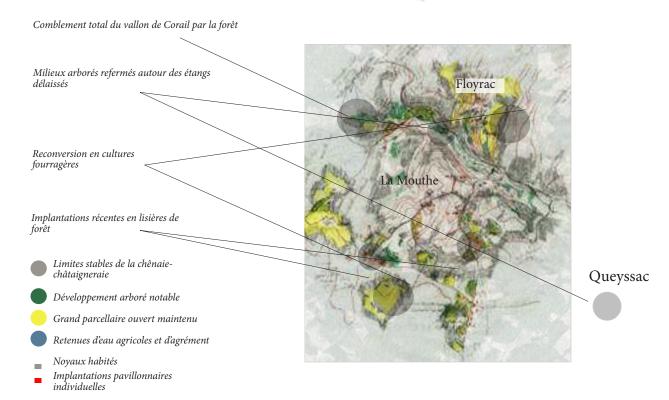
Plusieurs enjeux se dégagent:

- Sur les versants, les espaces conquis sur la chênaiechâtaigneraie forment toujours de vastes clairières. Cependant leur lisibilité est de plus en plus mise à mal par des formes d'habitat pavillonnaire très gourmandes en espace, entamant parfois même les bois dans leurs lisières. Un enjeu évident concerne l'extension des hameaux dans le paysage.
- **L'épuisement biologique des bois** (source J. Carmeil, CRPF24) à proximité des hameaux ajoute un enjeu de préservation de la châtaigneraie, structure paysagère majeure de la vallée, en particulier en amont du Caudeau.
- La production laitière industrielle (à Fromarsac) a induit le choix de cultures fourragères et d'ensilage au plus près de l'exploitation, entraînant le délaissement de prairies trop éloignées. A l'inverse certains éleveurs n'ayant pas de terres à proximité sont contraint d'aller chercher leur fourrage dans d'autres communes. En fond de vallée ces espaces sont également contraints par les jardins individuels et le développement de la ripisylve. Cet enjeu de **préservation des espaces agricoles productifs** soulève des questions liées à la protection des sols, la qualité des milieux et des produits qui en sont issus.
- La libre formation de milieux arborés autour des mares participe à l'enchantement de la vallée et à accueillir une diversité d'espèces végétales et animales.

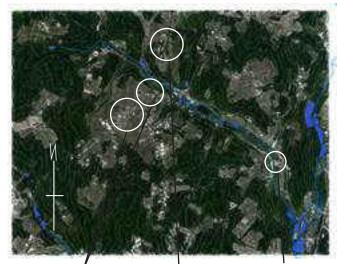




Vallon de Corail et des Deux Fonts: reconquête totale de la châtaigneraie et installations pavillonnaires en bord de route



5/ De la Dordogne à la vallée de la Marie - Des bassins versants à «l'écosystème de hameaux» Aborder la question territoriale par imbrication d'échelles



Hameaux de La Mouthe H. de Floyrac H. Queyssac Cartographie de localisation des hameaux



Peinture de Robert Rauschenberg, «combines paintings» 1950, évoquant la morphologie vue en plan d'un hameaux et son rapport aux parcelles agricoles environnantes

d/ Hameaux de Queyssac, Floirac et La Mouthe: Un habitat contextuel fragile

HAMEAUX

La représentativité spatiale des hameaux nous a particulièrement marqué à l'échelle du territoire notamment par leur nombre, leur morphologie et dans des situations paysagères très différentes (fond de vallon, plateaux etc).

Si de grandes entités telles que les bassins versants nous incitent à questionner le SCOT à large échelle, les hameaux guident notre réflexion à des degrés beaucoup plus intimes. Une démarche au cas par cas, sensible à la contingence des événements, vise ainsi à développer une méthodologie qui intègre cette dimension de paysage vécu au schéma de cohérence du territoire.

Dans ces hameaux le vernaculaire n' est pas qu'une simple combinaison de matériaux de construction et de styles architecturaux, mais il est ici d'autant plus question d'un système et d'espaces aux relations multiples. Les foyers habités, l'eau, le relief participent à ce système, tout comme les structures végétales des espaces agricoles (arbres isolés, haies champêtres...). L' ensemble de ces situations définissent les manières d'habiter le territoire et nous parlent d'un écosystème et d'usages (où se promène-t-on, à quoi s'identifient les habitants, se repèrent-ils etc.).

Au sein de la vallée de la Seyze, notre volonté d'étudier plus particulièrement le vallon de la Marie relève entre autres de la diversité des hameaux présents et surtout de la pluralité des enjeux qu'ils portent.

En effet on constate aujourd'hui que ces hameaux sont confrontés de façon divergentes aux enjeux de la vallée de la Seyze, sous l'effet de dynamiques plus ou moins prononcées: Phénomènes de résidentialisation et d'étalement du pavillonnaire, changement de rapports avec les terres environnantes, restauration et réhabilitation soignée, abandon du patrimoine bâti...



3 Queyssac, densité et implantation intelligente du hameau, vue depuis le fond de vallon «jardiné», vers le versant Est



1 Queyssac, Brouillage des rapports entre les espaces publics et privés. Les végétaux, les jardinets à l'avant des parcelles et les murets forment un tout. On note aussi un rapport prononcé avec le fond de vallon par des ouvertures sur celui-ci



2 Hameau de la Mouthe. Ici un verger ouvert mais privé, à l'interface du hameaux et des champs, associé à des éléments tels qu'un puits couvert, participent à la compléxité des rapports entre les espaces publics et privés



4 Queyssac, Espaces publics de qualité, liens intimes et complexes avec le paysage environnant

TROIS HAMEAUX POUR EXEMPLE

Dans le vallon de la Marie, les hameaux de Queyssac, La Mouthe, et Floyrac présentent des dynamiques différentes :

Queyssac se caractérise principalement par une qualité architecturale, une intelligence de l'implantation du bâti, des espaces publics rénovés aux rapports complexes avec les espaces privés (1-2) et avec le paysage environnant (photos 3-4-6). Ces manières d'habiter doivent être valorisées et proposent des critères dont il conviendrait de s'inspirer dans d'éventuels projets d'urbanisation rural. Queyssac est aussi un exemple très intéressant de dynamisme rural à encourager où se développe diverses activités (convergence de chemins de randonnée, restaurant, ...).

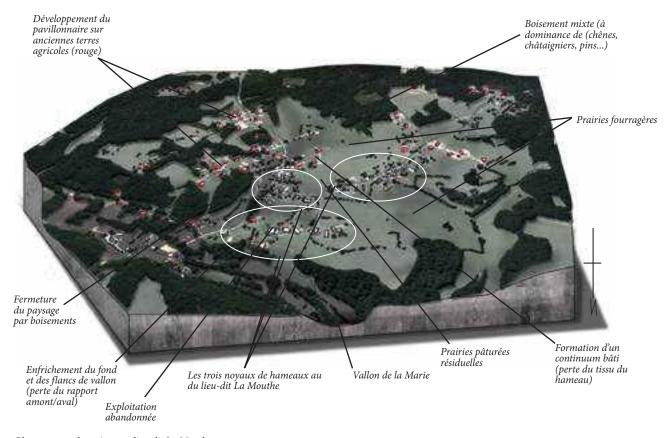
Le rapport au fond de vallée est lisible, les parcelles y sont très soignées, cependant il n'intègre pas les potentialités agricoles de celui-ci (cf. pages précédentes et fiche action «Développer une culture de vallon»).

Floyrac est un hameau plus confidentiel, situé sur une crête de vallon dont les rapports entre espaces agricoles et habitat sont restés équilibrés. On note un tissu bâti particulièrement économe qui concilie résidences secondaires, reconversions éclectiques de corps de ferme, bâtiments d'élevage bovin et espaces communs réduits aux abords des habitations. On remarque cependant, comme dans la plupart des hameaux , un abandon de certains anciens corps de fermes et donc d'un patrimoine bâti, qui pourraient par leur restauration accueillir de nouvelles fonctions (5-6).

La Mouthe est profondément marqué par l'étalement généralisé du pavillonnaire sur d'anciennes terres agricoles (7-8-9). Ce phénomène engendre un manque de lisibilité du vallon, la perte progressive d'une organisation spatiale et un détachement à une intelligence d'implantation valorisant le potentiel agricole de la moindre dépression. On note que les trois hameaux qui composent la Mouthe tendent à se rejoindre par l'urbanisation périphérique en un continuum bâti et perdent ainsi leurs principes de co-visibilités, de logiques et rapport au paysage.

D'autres enjeux concernent les dynamiques du vallon, où l'on observe un enfrichement des flancs et du fond de celui-ci (6) par faute d'usages (cf. pages précédentes et fiche action «Développer une culture de vallon»), ayant pour conséquence une certaine perte de rapport avec les terres en amont et le hameau Nord du plateau.

5-6 Patrimoine bâti et exploitation à l'abandon, Floyrac et La Mouthe



Bloc paysager des enjeux au lieu-dit La Mouthe







7-8 Étalement pavillonnaire sur le vallon de la Mouthe
9 Comparaison aérienn



9 Comparaison aérienne 1950 / 2010 des hameaux de la Mouthe. Phénomène d'urbanisation du vallon

1/ Enjeux et orientations, 3 niveaux d'actions pour une cohérence territoriale

a/ Enjeux généraux

A L'ÉCHELLE DU FOND DE VALLÉE SEYZE/ CAUDEAU:

- Assurer la continuité écologique du cours d'eau par la renaturation des berges, et des aménagements hydrauliques adaptés
- Valoriser les abords des cours d'eau en limitant la privatisation des berges, permettre un accès et un usage de l'eau partagé
- Révéler le potentiel écologique et agricole des milieux humides favoriser un sytème agro-écologique en fond de vallée

A L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT DE LA SEYZE:

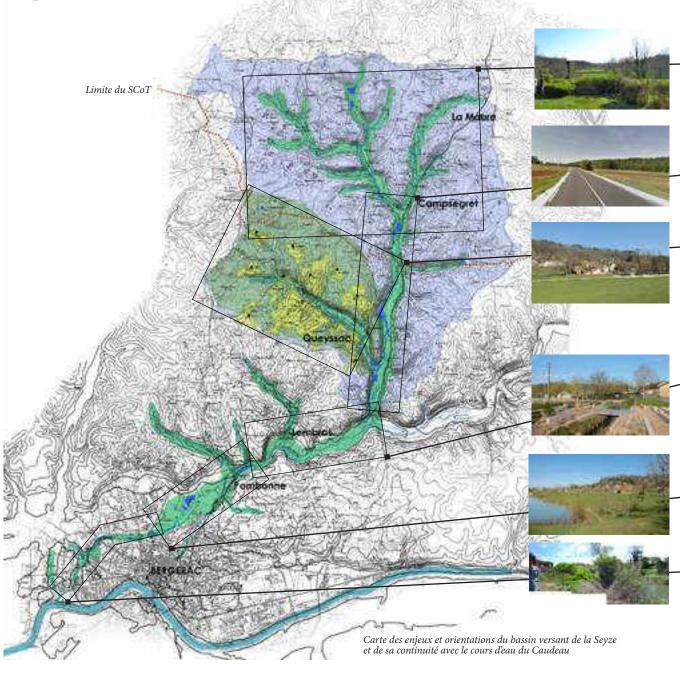
- Penser une cohérence en intégrant la totalité d'un bassin versant aux études et projets
 - Limiter les intrants et rejets polluants
 - Conforter l'identité de chaque vallée

A L'ÉCHELLE DE LA VALLÉE DE LA MARIE :

- Gérer de manière partagée les espaces sylvicoles individuels
- Inciter à la découverte et l'appropriation des paysages des hameaux, associer des fonctions récréatives et de cheminements aux valeurs productives des espaces agricoles et forestiers

A L'ÉCHELLE DES HAMEAUX :

- Maintenir des espaces ouverts productifs
- S'appuyer sur la trame agricole comme élément structurel pour le bâti
- Pérenniser la forêt en tant qu'écrin des hameaux, par un travail sur les lisières et diversifier les différents usages sylvicoles.
- Concevoir des formes urbaines à la fois respectueuses des paysages et porteuses d'une néo-ruralité assumée
- Intégrer l'extension pavillonnaire existante dans la trame paysagère
- Valoriser ou aménager des espaces partagés, (rue, place publique, vergers, ...)



b/ Enjeux sur le cours d'eau par séquences

Les vallons de Campsegret / Aux sources de la Seyze

- Intégrer les communes de Montagnac-la-Crempse, St Julien-de-Crempse, Campsegret, St-George-de-Montclard pour une cohérence sur l'ensemble du bassin versant de la Seyze

La vallée de la Seyze / Vallée contrainte par la traversée de la

- Limiter l'implantation d'infrastructures liées à la nationale
- Renforcer la lisibilité paysagère de la vallée

Le vallon de la Marie / Un fond de vallon fédérateur d'un système de hameaux

Lembras / Espace de confluence sous la pression urbaine de

- Renforcer le rôle de village intercalaire de Lembras entre la vallée rurale de la Seyze et la ville de Bergerac par l'aménagement du passage de la N21 au sein du village.
- Assurer l'équilibre agricole et écologique des prairies humides de la confluence
- Favoriser une urbanisation plus concentrée pour préserver le paysage sur le relief et sur le fond de vallée

Lac de Pombonne / Espace de transition entre un paysage urbain et rural

- Assurer la transition avec l'espace rural par renforçant les rapports entre espaces agricoles et de loisirs.

Insertion urbaine du cours d'eau / Confrontation entre cours d'eau et urbanisation

- Gérer l'insertion urbaine du cours d'eau par sa valorisation en assurant un accès public des berges, la gestion de l'enfrichement
- Utiliser l'eau comme levier d'action pour la limitation de l'urbanisation de la périphérie nord-ouest de Bergerac

c/ Enjeux par thématiques à l'échelle du vallon de la Marie

Cours d'eau

Assurer un partage équitable de l'eau (accessibilité et ressource), optimiser l'usage du cours d'eau

Assurer les dynamiques et continuités écologiques des cours ďeau

Clairières agricole et cultures de fond de vallée

Limiter la consommation des espaces productifs, maintenir le statut agricole des exploitations et de leurs domaines garant de l'identité locale des paysages

Valoriser localement les productions

Ancrer une agriculture diversifiée dans le respect des milieux

Carte des enieux et orientations sur le vallon de la Marie



Espaces forestiers

Queyssac

Assurer une gestion coordonnée des forêts privées pour garantir une cohérente de l'espace forestier

Maintenir les clairières autour des hameaux, accompagner les lotissements récents par la trame forestière, gérer les lisières en lien avec les principes de co-visibilité des hameaux

Valorisations multiples et locales des exploitations forestières (accès et ressources)

Penser une répartition équitable de la densification entre les parametres hameaux

Penser une inter-relation des hameaux et le rapport des hameaux au fond de vallon (co-visibilité, réseau de cheminements, mutualisation, partage)

AU FIL DE L'EAU, UN PARCOURS DE DÉCOUVERTE DU COURS D'EAU DE LA SOURCE À LA DORDOGNE.

Depuis plusieurs dizaines d'années, le rapport des sociétés à l'eau à évolué, de nombreux usages de l'eau ont disparu et les infrastructures liées ont été abandonnées. La présence de l'eau se fait moins sentir et disparaît parfois derrière d'épaisses friches.

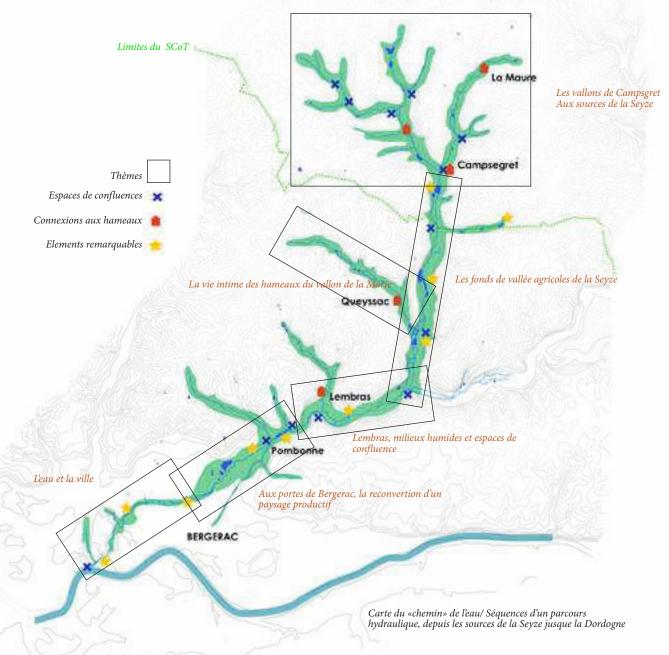
L'eau est pourtant un élément identitaire très fort du paysage bergeracois. Les infrastructures qui lui sont liées sont la trace d'utilisations passées de cette ressource et devraient en cela être préservées tout en les faisant évoluer en adéquation avec les enjeux contemporains.

Il parait indispensable d'aller au delà de la loi cadre, en remettant la question du «bon état écologique» des cours d'eau au centre des politiques urbaines et agricoles et y intégrer les rapports des sociétés à l'eau, que ce soit dans ses abords proches ou dans ses rapports au paysage plus lointain.

Déjà initié par la commune de Bergerac, le parcours de la «coulée verte» pourrait ainsi évoluer vers un rapport plus contextuel, et se prolonger en remontant les cours d'eau jusqu'à leurs sources afin d'intégrer l'ensemble du bassin versant, initiant la découverte des cours d'eau, de leurs abords, des usages et des hameaux qui y sont rattachés.

La création d'un cheminement, s'appuyant sur des voies existantes, espace de détente et de promenade, ponctué d'étapes de découvertes du patrimoine bâti, agricole, des espaces de loisir, et valorisant les productions locales, permettrait de concilier activités économiques, préservation du patrimoine naturel, bâti et la valorisation du paysage.

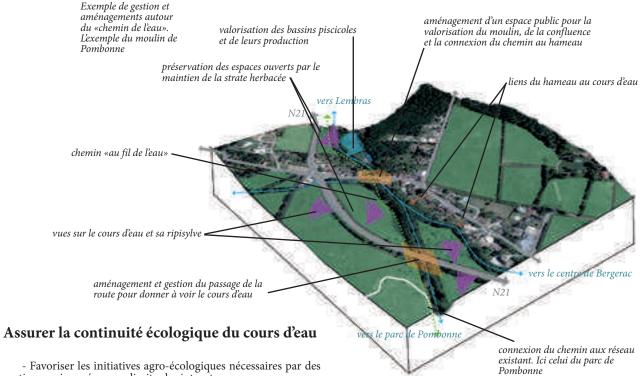
Ce cheminement permettrait en outre la connexion douce entre les hameaux et Bergerac et pourrait accompagner un classement en PAEN (périmètre de Protection des espaces agricoles et naturels péri-urbains).











- Favoriser les initiatives agro-écologiques nécessaires par des pratiques raisonnées pour limiter les intrants
- Re-naturation des berges et élargissement des ripisylves pour assurer le développement de la biodiversité, et assurer une capacité auto-épuratrice
- Créer ou adapter les aménagements hydrauliques au libre passage de la faune aquatique et des sédiments tout en conservant et en mettant en valeur le patrimoine hydraulique

Valoriser les abords des cours d'eau

- Travailler par séquences en inscrivant cette démarche dans un projet global à l'échelle du bassin versant en confortant une identité par thématique
- Maintenir des points de vue sur l'eau, de la ripisylve, par la gestion de l'enfrichement et l'ouverture des espaces en bordure
- Gérer la privatisation des berges en assurant la déserte publique tout en offrant des espaces de rapport entre l'eau et le quartier
- Créer une offre culturelle, pédagogique, autour de l'eau par des événements et des installations ponctuelles le long de la rive : plate-formes de contemplation, de pêche, bornes sonores, land

Outils

- Plan de gestion et d'entretien des cours d'eau
- PLU (PADD, Espaces reservés, Art 13, EBC, L123 17)
- Contrat de rivière
- SAGE / SDAGE
- Développement d'une charte agricole
- ZAP (Zone agricole protégée)
- Périmètre de protection des espaces agricoles péri-urbains

Partenaires

- ONEMA: Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- DIREN / Direction Régionale de l'Environnement
- LEMA / Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
- DCE / Directive Cadre Eau
- Eaufrance
- DREAL Aquitaine
- Les fédérations de pêche / APPMA
- SAFER
- Chambre d'agriculture et agriculteurs
- Préemption par les communes des terres agricoles
- Associations foncières

Développer une culture de vallon autour d'une identité agricole et forestière

Rappel du contexte:

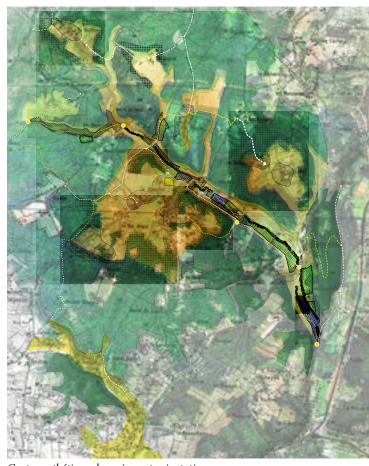
Bien que peu identifiable, **l'élevage laitier continue de fabriquer les paysages de la vallée**, équilibre des espaces ouverts et écrin forestier. Cependant, les pratiques qu'impliquent le système économique que suit aujourd'hui la majorité des éleveurs fragilisent la vocation agricole de la structure paysagère du fond de vallée, les équilibres écologiques qui y sont associés et le maintien d'une profession.

Les milieux humides qui se sont formés sur les parcelles délaissées pourrait être un atout pour développer des formes agricoles plus durables en fond de vallée, synonymes de produits de qualité. Le but étant aussi de préserver les espaces vivriers (vergers, potagers...)au sein des hameaux sur les versants. L'installation récente d'un maraîcher sur au Grand Moulin est un signe des possibilités agricoles que propose toujours la vallée sur une surface aussi modeste qu'un seul hectare.

Au centre de toute action, il convient d'imaginer de nouvelles formes de dialogue et de solidarités entre habitants concernés, agriculteurs existants et candidats à l'installation.

Il n'existe à ce jour aucune AMAP ou structure équivalente médiatisée dans la communauté d'agglomération Bergeracoise. La **création d'un lieu de partage -une ferme communale-** de connaissances et de transformation des productions agricoles et forestières permettrait de soutenir cette diversification des pratiques agricoles et des paysages de la vallée.

Le corps de ferme vacant de la Mouthe et le moulin à vendre de Cosset pourraient accueillir ce projet de longue haleine. **Quatre étapes pourraient mettre peu à peu ce projet en marche.**



Carte synthétique des enjeux et orientations



- 1 Parcelle agroforestière potagère (Vénézobres 'Gard)/Source: Racines et ressources
- 2 La ferme de la Borie Haute (Vigan, Lot): reprise collective d'un corps de ferme soutenu par plus de 10 partenaires institutionnels et associatifs .
- 3 Plantation d'arbres fruitiers sur berges (Ferme du Bec Héllouin, Eure)

> Inciter à la découverte des paysages des hameaux

🧶 Clairière habitée & périmètre d'extension de l'habitat

📻 Chemins vicinaux à valoriser

Sections de chemins à créer

Moulin et corps de ferme à investir

> Maintenir des espaces agricoles ouverts productifs

Conversion en prairies permanentes des pelouses d'agrément

Conversion en prairies permanentes des cultures fourragères

> Pérenniser la forêt, écrin des hameaux

Favoriser une diversité de faciès sylvicoles

👚 Diversifier les pratiques vivrières depuis les lisières

Valorisation des fonds de vallée boisés

> Révéler le potentiel agro-écologique des milieux humides

Ripisylve arborée

Valorisation à dominante maraîchère



Principe de ferme communale à mettre en place

Etape 1 : Révéler les chemins vicinaux, sentiers agricoles et de découvertes

Préalable pour inviter à de nouvelles perceptions des espaces agricoles, milieux humides et forêt depuis le fond de vallée et entre les hameaux. Valoriser et prolonger les chemins existants et aboutir à une gestion partagée entre commune et propriétaires privés de la 'Boucle des hameaux'.

Etape 2: Conforter une trame de prairies

Inciter à la reconversion des prairies et cultures fourragères les plus contraintes mécaniquement en prairies permanentes, en commençant par les pelouses des jardins et leurs mares.



Prairie récemment abandonnée : Équilibre apparent entre strates arbustives (différences espèces de saule) et arborées (aulne glutineux, saules, tremble...). Une richesse écologique potentielle qui s'accompagne de vues vers le versant.



signalétique accumulative («cairn»), suivant les ouvertures et fermeture des pacages

Imaginer le prolongement et le signalement de la boucle des hameaux dans les espaces de prairie réinvestis et les cultures complémentaires (fumure).

Etape 3: Intégrer les milieux humides

En lien avec le développement du pâturage extensif et de pratiques maraîchères (cf. maraîcher de Cosset), favoriser l'installation de projets agricoles entretenant l'ouverture des milieux surtout arbustifs et arborés (bois raméal fragmenté, fourrage complémentaire, osier...)

Maraîchage sur buttes & arbres fruitiers Prairie permanente Saule & frêne têtards Pisciculture extensive Prairie d'appoint (stock sur pied)

Profil de l'étang conservé Ripisylve entretenue Cultures de plein champ

Exemple d'expérimentation agroécologique autour de l'étang de Quessayc

Etape 4: Insérer les fonds de vallon dans le fil de la vallée

Dans le cadre d'une charte forestière de vallée (cf. fiche action suivante), évaluer le potentiel agro-forestier des vallons de Corail et des Deux Fonts reconquis par la châtaigneraie spontanée.

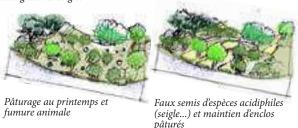


Etat actuel supposé: taillis sénescents et diversité végétale faible



Sélection et protection des taillis et fûts sains Etrépage* superficiel du sol (favoriser la germination des autres espèces)

Exemple d'évolution vers une association entre élevage, taillis sous fûtaie de châtaigniers et seigle.



Boite à outils

Le SCOT doit peser en faveur d'une intercommunalité qui s'appuie sur la complémentarité entre enjeux agricoles et définition des espaces naturels: guider l'approche des trames vertes et bleues, restreinte aux seuls indicateurs biologiques et chimiques.

-Valoriser le travail associatif auprès des décideurs institutionnels: création d'une base de partage de connaissances ethno-botaniques et naturalistes sur les milieux délaissés

-Espaces délaissés: création d'un groupement foncier (futur GIEE) associant agriculteurs existants, habitants, consommateurs et agriculteurs en recherche d'installation (entremise de Maison paysanne et Terre de liens).

-Reconversion en prairies permanentes: Mise en contact des intéressés et coup de pouce supplémentaire des MAET (76 euros/ ha par an)

-Définition d'un classement agro-écologique à la révision du PLU, inspiration pour le PLU intercommunal attendu.

Pérenniser des paysages boisés et diversifiés par une gestion partagée à l'échelle du vallon



Les propriétés forestières privés gérées indépendamment offraient une diversité végétale et un paysage forestier riche. Avec le développement des plantations mono spécifiques principalement le pin, quel avenir pour ces paysages sans une réflexion partagée?



Très présente sur le territoire, la forêt fait partie intégrante du paysage du nord de la Dordogne. Couvrant jusqu'à plus de 50 % de la surface de certaines communes, l'exploitation forestière demeure une filière économique non négligeable.

Depuis quelques décennies, de nouvelles pratiques forestières se développent parfois au détriment des paysages et de l'équilibre écologique du milieu. Les plantations mono-spécifiques de résineux comme le pin ou de feuillus tel que le peuplier doivent donc être pris en compte dans la gestion forestière.

Certes il ne convient pas de s'opposer à ces pratiques à forte valeurs économiques, mais de proposer un schéma cohérent dans leur répartition sur le territoire en fonction du relief, de la nature du sol et du paysage pour conserver une diversité de milieux, source de biodiversité.

Proposer un mode de gestion détaillé de la forêt pour :

- Conserver les valeurs écologiques et paysagères de certains boisements spontanés
 - Assurer un débouché économique pour le bois
- Promouvoir la diversité des essences au sein d'une même parcelle



TROIS SCÉNARIOS SONT ENVISAGEABLES:

Conserver les forêts de châtaigniers actuelles :



Les forêts de châtaigniers sont victimes de l'épuisement de la souche et finissent par dépérir. Produisant peu de bois, ces arbres n'ont que peu de valeur économique pour les propriétaires.

Quel débouché pour ce bois dévalorisé?

- Utilisation en bois de chauffage grâce au développement d'une filière bois de plaquettes
- Fabrication de BRF (Bois Raméal Fragmenté)





-Les plantations monospécifiques de résineux sont problématiques pour :

- La **faible diversité écologique** que cela créé. Très peu d'espèces végétales arrivent à se développer
- Les conifères participent à l'acidification des sols
- Après une plantation de résineux il est très difficile de faire repousser des feuillus
- **Banalisation paysagère**, perte de l'identité de la forêt de Dordogne

Les forêts diversifiées :



La mise en jachère des parcelles peut être une solution pour reconstituer la forêt. Elle permet :

- la **réapparition des feuillus** par les colonisateurs (bouleaux,
- de créer une certaine mixité, assurant le rétablissement des sols
- Foret identitaire du territoire bergeracois

Il faut:

- Favoriser la plantation d'essences diversifiées.

- Gérer de manière partagée les espaces sylvicoles afin de garantir la pérennité des boisements offrant une diversité.
- Effectuer un pourcentage de parcelles forestières pour sur les communes concernées



Exemple de chaufferie collective à Cajarc, Agence Philippe Bergès

Valorisation du bois non commercialisable sous forme de plaquettes:

- Tout types de bois peuvent être utilisés comme combustible
- coût relativement intéressant comparé au fioul

exemple pour un bâtiment consommant 100 mètres cubes de plaquette par an :

- la production de 100 m3 de plaquettes revient à 1800 euros
- pour le fioul : il faudrait 5700 litres soit 5700 euros

Ce qui correspond à 67 % d'économies. et si la fabrication est prise en compte par la commune c'est 86% d'économies.

de plus le prix de la plaquette est stable dans le temps.

Favoriser une gestion diversifiée de la lisière :



Forêt

Pré forêt

Manteau

Pré manteau

Ourlet interne/ externe

Pelouse préforestière

Bien gérées, les lisières forestières sont un refuge pour la biodiversité à la fois végétale et animale, tout en étant utiles pour la sylvicuture. Pour cela il faut :

- Conserver un ourlet herbeux qui est constitué par la végétation spontanée
- Favoriser l'utilisation de fruitiers (merisiers, pruneliers, alisiers, cornouliers, nefliers etc...) favorisant la ressource alimentaire pour la faune
- Utiliser des essences semi-persistantes (charmes, sureaux, fusains...) favorisant l'abri pour la faune

Partenaires

- CRPF de la Dordogne (Centre Régional de la Propriété ncière)
 DRAF
 Propriétaires forestiers, agriculteurs Foncière)

 - ONF (Office Nationale des Forêts)
 - Communes de Lembras, Queyssac
 - INRA (Institut National de Recherches Agronomiques)

Conforter un «habitat contextuel» au sein d'un paysage de hameaux

PRINCIPE D'ACCOMPAGNEMENT DES HAMEAUX AU LIEU DIT DE LA MOUTHE,

' Création d'un espace partagé et d'espaces publics «la ferme communale»

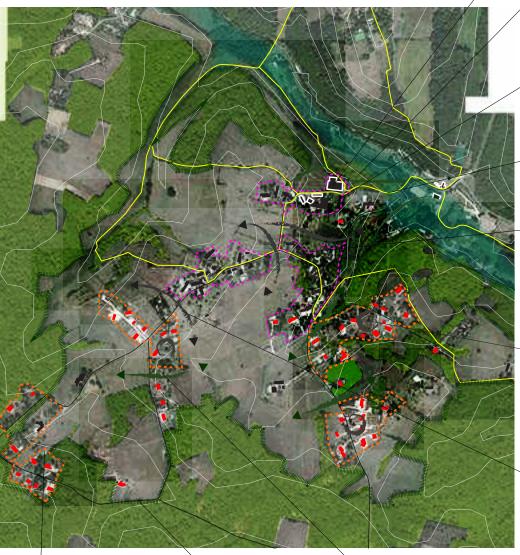
Objectifs

Comment habiter ce territoire ? Comment intégrer une demande de logement en contexte rural, avec pour objectif de ne pas nuire à l'architecture du paysage, aux pratiques?

La densification des hameaux ne prétend pas répondre à l'extension urbaine de Bergerac dans la vallée de la Dordogne, mais bien à un désir d'habiter les vallons sans que cela entraîne une perte de lisibilité et une banalisation de ce paysage.

Par ces actions, il s'agit d'inscrire le système de hameaux dans une certaine pérennité:

- Conforter sa structure, ses composants (bâti abandonné à réhabiliter), ses espaces publics
- Conforter les principes d'interrelations et co-visibilités des hameaux de la Mouthe avec le paysage, les pratiques et les lotissements environnants, afin d'orienter un schéma de cohérence à cette échelle.
- Tout en s'appuyant sur l'identité paysagère propre à chaque hameau, il s'agit d'anticiper l'arrivée de nouveaux habitants en favorisant l'implantation d'un habitat contextuel. Les hameaux proposent des opportunités spatiales pour appuyer des projets ponctuels de densification qualitative de ces derniers, tout en s'inscrivant dans la continuité des tracés historiques.
- D'après les observations faites lors de l'analyse de certains hameaux, relevant les particularités, les logiques et les qualités de ces espaces, il s'agira de mobiliser et reprendre ces conditions dans les lotissements. On retrouve par exemple la volonté d'insuffler une logique du partage de l'espace public et la recherche d'une certaine densité.
- La stratégie vise également à orienter l'avenir des lotissements récents en s'appuyant sur les éléments constitutifs du paysage existant pour les accompagner (haies, lisières forestières, parcelles agricoles).



S'appuyer sur les lisières forestières pour intégrer le lotissement et maîtriser son développement Gestion différenciée des lisières forestières (cf fiche n°2) Préserver des percées visuelles pour favoriser une lisibilité du vallon et affirmer certaines entités paysagères 'Rétablir le lien physique et visuel entre les hauteurs et le fond de vallon: gestion de l'enfrichement

Repérage d'opportunités spatiales de densification des hameaux

Réutiliser les dessertes agricoles pour établir les cheminements viscinaux et de découverte

Accompagnement des lisières de hameaux pour en définir les limites (fondé sur leurs structures paysagères: relief, bâti, voirie, parcelles agricoles, jardins, co-visibilités...):
Gestion des haies, mise en place d'espaces publics

Optimiser la morphologie actuelle des lotissements: proposer de nouvelles typologies d'espaces collectifs, densifier et s'appuyer sur la structure du paysage pour accompagner une éventuelle évolution de ces espaces (clairières, boisements existants etc.)

Préserver les coupures agricoles favorisant les ruptures d'urbanisation et assurant la pérennité de la morphologie des hameaux



Principe de

densification

partagés

Réhabilitaion

Habitations

existantes du

hameaux

du bâti agricole abandonné «La

ferme communale»

Insertion d'espaces

Raccord au réseau

de cheminements

Gestion des franges et

clairière à encourager

espaces boisés -

Gestion des boisements et de l'enfrichement

> Co-visibilités à maintenir

Bloc de principe de densification

et re-aualification du hameau Nord de la Mouthe

principe de la

Méthodologie de densification des hameaux

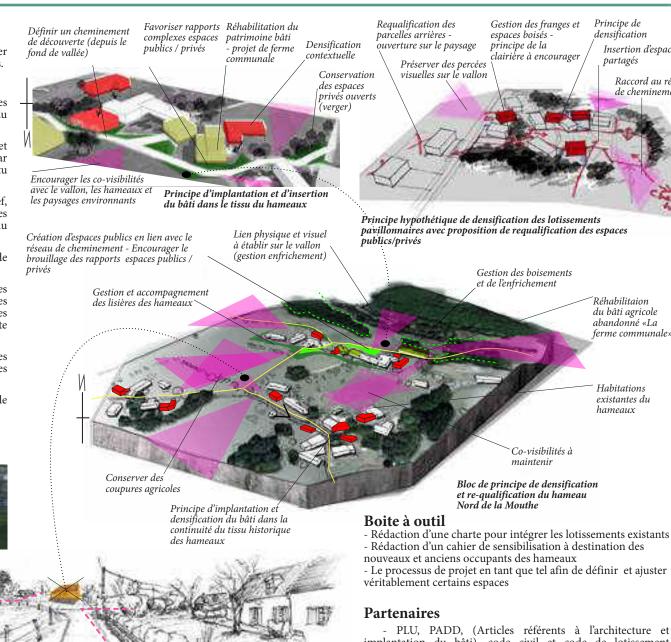
La densification d'un hameau doit indubitablement s'appuyer sur une analyse paysagère et architecturale poussée au cas par cas.

D'après cette analyse il s'agit de:

- Communiquer sur l'intérêt de concentrer l'habitat dans les hameaux existants, en implantant le bâti dans la continuité du tracé historique
- Définir des espaces potentiellement constructibles et implanter de manière concertée de nouveaux logements au cas par cas : Mise en place de nouveaux systèmes de planification in-situ avec concertation des élus et des futurs propriétaires
- Se baser sur l'analyse du paysage et du contexte (relief, boisements, terres arables, espaces publics...) pour indiquer les préconisations à suivre en terme d'orientation géographique du bâti, d'ombres portées, de vues de co-visibilités ...
- Se connecter aux espaces publics existants, en créer de nouveaux pour former un réseau de cheminements
- Planifier le dessein du bâti sur le concept «d'architectures symbiotiques». L'implantation d'habitats mitoyens, la forme des espaces disponibles et le rapport au contexte, vont favoriser des architectures organiques porteuses de sens, s'opposant ainsi à toute forme de standardisation
- Définir une architecture contemporaine, renvoyant à des volumétries et morphologies locales et sécartant de tous pastiches régionalistes
- Ré-interpreter, détourner le vernaculaire rural et la palette de matériaux locaux



Zone Agricole pour 9 batiments d'elevage / (73) - Fabriques Architectures Paysages



- PLU, PADD, (Articles référents à l'architecture et implantation du bâti), code civil et code de lotissement - CAUE de la Dordogne; Département de la Dordogne; DREAL Aquitaine: DDT...
 - -Equipe pluridisciplinaire Paysagiste, architecte....

Groupe 6 Quelles évolutions proposer pour les lieux représentatifs du Bergeracois à partir de leur histoire ?

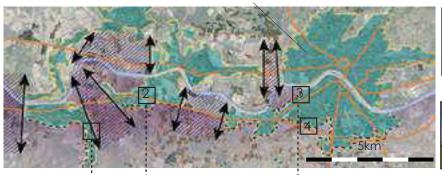
6/ Quelles évolutions proposer pour les lieux représentatifs du Bergeracois à partir de leur histoire

a/ Les différentes influences de l'urbanisation Bergeracoise dans la vallée de la Dordogne



On constate une forte fragmentation du territoire périurbain liée au développement de l'agglomération le long des grands axes, D936, D32... Une logique linéaire venant interrompre le rapport transversal entre la Dordogne et son coteau. Dan leur dynamique d'expansion, ces villages, Gardonne, Lamonzie, ont remplacé progressivement ce paysage agricole au gré des opportunités foncières sans établir de réel lien spatial avec les structures agricoles qui composent la vallée. Ce manque de relations spatiales entre l'organisation de l'espace agricole et celle de l'espace urbain a plusieurs conséquences: privatisation des affluents de la Dordogne comme celle de la Gardonnette, morcellement du parcellaire ancien rendant difficile le maintien d'une agriculture viable comme à Lamonzie, altération des qualités du paysage ancien, du cadre de vie quotidien et perte de lisibilité et de repères dans la gradation spatiale fleuve/coteau, campagne /ville.

UNE ÉVOLUTION TERRITORIALE DE LA VALLÉE GÉNÉRALISÉE FAVORISANT LA CONSTITUTION D'UN RAPPORT FRONTAL ENTRE PAYSAGES URBAINS ET RURAUX ET LA PERTE DE LIEN ENTRE LE COTEAU ET LE FLEUVE.







Lamonzie St Martin (D936)
Front cranté sur espace agricole
Contact important avec l'espace
ouvert mais peu perméable
Risque de déstabilisation de
L'espace agricole



Bergerac SUD (La croze)
Front net sur espace agricole
Limite urbaine franche
Traitement peu Qualitatif et
Contrastant avec le paysage
Des accès quasiment absents





GARDONNE (GARDONNETTE)
UNE RUPTURE À L'ÉCHELLE DU
PARCELLAIRE BÂTI, SPATIALE,
ARCHITECTURALE ET HISTORIQUE

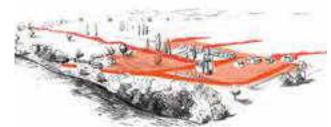




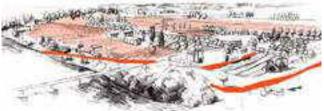


Bergerac SUD (Decathlon)
Un tissu lâche en limite et le
desserement des activités
Une limite floue fragilisant
L'espace agricole

LE PROCESSUS LENT DE LA FORMATION DE LIMITE ENTRE PAYSAGE URBAIN ET RURAL: UNE RUPTURE PROGRESSIVE DE L'ESPACE À PRÉVENIR



Gardonne entre 1850 et 1900Les chemins agricoles traversant le village et organisent l'espace de vie

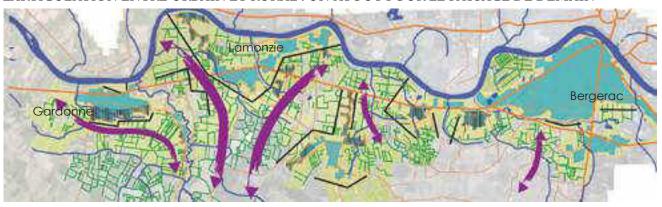


Gardonne vers 1950: Une structure tournée vers la D936 Une urbanisation compact avec une structure agricole peu traversante



Gardonne de nos jours: Une urbanisation déstructurée des limites avec le paysage agricole très opaques et des respirations par l'espace ouvert fragmentées

L'ARTICULATION ENTRE URBAIN ET RURAL : UN ATOUT POUR LE PAYSAGE DE DEMAIN



Gardonne Lamonzie

Le bourg de Gardonne se concentre le long de la D936. Son extension récente associée à sa dynamique de déprise sur le plus petit parcellaire créer une structure bâti lâche le long de la rue du Grand Caminel qui nécessite une articulation. Celle-ci doit devenir une réelle interface où l'espace à caractère urbain se mêle à l'espace agricole de façon plus progressive et plus clair. La lisibilité, la définition et la requalification dans le temps de l'espace de frange doit permettre de conforter le rôle de l'espace agricole au travers d'une gestion mutualisé. Egalement, gage d'une qualité spatiale pour l'espace habité, d'une mixité de fonctions, de services environnementaux.

La dynamique d'étalement urbain pour Lamonzie est très marquée. On suppose que les plus petits parcellaires sont les plus fragiles et l'on devine le morcellement à venir. La protection de l'espace agricole doit défendre un projet de valorisation des grands liens paysagers forts visibles encore depuis la D936. Il est nécessaire d'articuler un travail de coupure urbaine pour éviter la fermeture du paysage et limiter l'étalement. Pour cela il peut être réalisé une stratégie de densification au centre de Lamonzie tout en préservant une perméabilité avec l'espace agricole en valorisant les limites de l'espace urbain et les franges agricoles.

LA MAÎTRISE DE L'ÉTALEMENT URBAIN, LA DENSIFICATION
LA VALORISATION DES FRANGES

LA PROTECTION DE L'ESPACE AGRICOLE LA GESTION
COLLECTIVE DES FRANGES AGRICOLE

L'ARTICULATION ENTRE URBAIN ET AGRICOLE

LE MAINTIEN DES COUPURES URBAINES

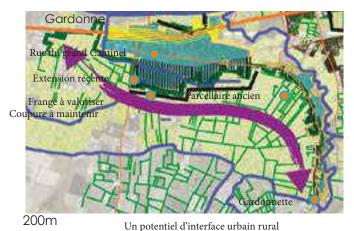
LA VALORISATION DES EXTENSIONS URBAINES RÉCENTES

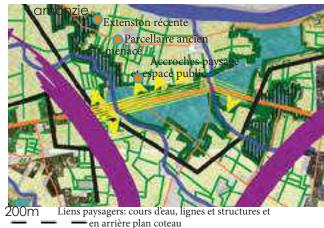
LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DES GRANDS

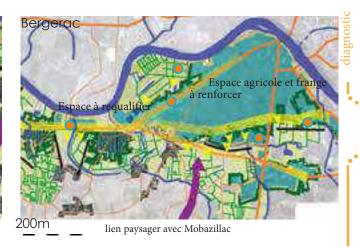
LIENS PAYSAGERS EMBLÉMATIOUES

Bergerac

Pour la périphérie de Bergerac, il s'agit d'articuler le paysage agricole avec l'espace urbain en hiérarchisant l'espace. Le renforcement de la limite va permettre de (re)qualifier l'espace urbain. Les trois axes D936, D936 E1 et rue du Tournet serviront de voies stratégiques pour introduire le rural dans la ville, La gestion, le travail sur la valorisation de l'espace agricole permettra de rétablir un lien direct avec l'espace. Ensuite une collaboration visant à réunir habitants et acteurs de l'agriculture pourra être mise en place pour favoriser la mise en place de fermes urbaines ou logements horticole pour diversifier et renforcer l'agriculture favorisant la résilience des réseaux.







1/ Quelles évolutions proposer pour les lieux représentatifs du Bergeracois à partir de leur histoire

L'EXPANSION DES BOURGS AU REGARD DE LEURS LOGIQUES PAYSAGÈRES FONDATRICES



Sigoulès, Ginestet et Issigeac : trois situations différentes pour dégager des enjeux communs.

Ginestet, Issigeac et Sigoulès sont trois villages aux situations et aux dynamiques très différentes. Sigoulès, dont les traces du passé sont décryptables à travers les paysages, est le témoin de la très forte croissance des villages à proximité de Bergerac, alors que Ginestet, qui l'est en moindre mesure, dispose surtout d'héritages moins prégnants. En revanche Issigeac, qui a peu de pression démographique, possède une structure médiévale qui en est le principal attrait. La confrontation de ces trois cas permet de dégager des enjeux qui seront récurrents dans l'ensemble des villages du SCOT.

SIGOULES, LE RETOURNEMENT DU VILLAGE SOUS L'INFLUENCE DE BERGERAC

Si elle n'est pas référencée comme telle, Sigoulès a pourtant toutes les caractéristiques d'une Bastide dont la construction aurait été arrêtée précocement. Implantée en hauteur à la confluence de deux ruisseaux, le village est structuré par deux axes perpendiculaires sous une trame orthogonale. L'axe nord-est/sudouest est le plus abouti avec la construction d'un édifice religieux, mis en scène sur la crête de l'autre côté du vallon (1). La perspective de l'autre axe se heurte quant à elle à un récent lotissement (2). En effet au sud et à l'ouest, les abords de la Bastide sont parsemés de pavillons. Tandis qu'à l'est, porte d'entrée depuis Bergerac (15 kilomètres), se développe une zone d'activité isolée aux côtés de la cave coopérative et d'un supermarché, qui ont un impact visuel important et ne renvoient pas l'image de village viticole escomptée. De par sa proximité avec Bergerac, la communauté de commune des Coteaux de Sigoulès connaît les taux de croissance démographique les plus élevés du Bergeracois (soit 35% de 90 à 2008). La nécessité de créer de nouveaux logements semble être la priorité. Si jusqu'à maintenant ils se sont développés de façon linéaire, voire de façon insensée très éloignée du centre bourg, le PLU ne tend pas à concentrer l'urbanisation mais privilégie la linéarité autour des voiries.



La rupture entre la Bastide et son expansion
La consommation des surfaces agricoles
La dégradation des paysages de coteaux viticoles
L'augmentation des déplacements bourg/domicile
La banalisation de l'entrée de village
L'oubli des cours d'eau comme structure spatiale et la perte de leurs qualités écologiques

Enjeux paysagers à Sigoulès







ISSIGEAC, UNE CITÉ MEDIÉVALE REMARQUABLEMENT CONSERVÉE AUX ABORDS HÉTÉROGÈNES



La perte de lisibilité du centre bourg



La rupture entre le centre bourg et son expansion



La disparition de la mixité bâti/agriculture lors de la densification



La banalisation des nouveaux espaces à urbaniser qui seront au coeur du village



La morcellement d'une agriculture extensive de proximité (vergers, maraichage...) et la disparition de dialogue entre interstices agricoles et logements.



L'augmentation des déplacements bourg/domicile



Enjeux paysagers à Ginestet



GINESTET, UNE HISTOIRE EFFACEE DERRIERE UNE EXPANSION A LA CROISEE DES CHEMINS



La perte de lisibilité des éléments structurants : rues bordées d'alignements et enceinte traitée inégalement dans son rapport frontal



La rupture entre la Cité médiévale et son expansion



La banalisation de l'entrée de village



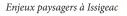
L'oubli du cours d'eau et des canaux comme structures spatiales



La perte de la lisibilité du cimetière isolé, par son incorporation au tissu bâti



L'augmentation des déplacements bourg/domicile





c/Les héritages autour de l'eau La vallée du Dropt vallée du Dropt

tes moulins

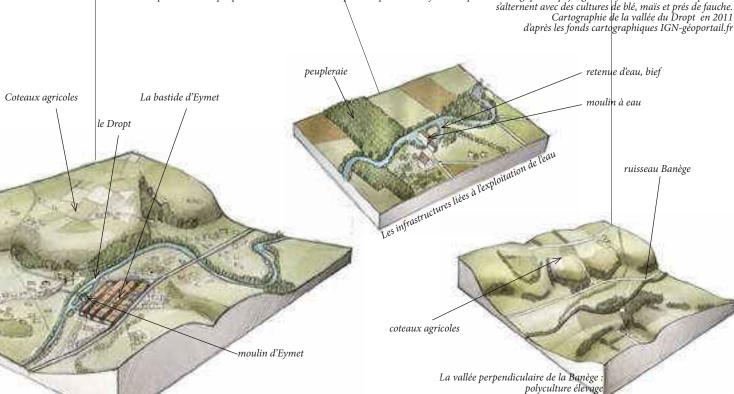
Eymet

vignes boisements peupliers prairies producteurs ventes à la ferme

Mise en évidence des prairies et des peupleraies aux abords du Dropt. Leur présence renforce les qualités écologiques et paysagères de fond de vallée. Ces parcelles

Nous avons choisi trois situations pour leur rapport privilégié à l'eau : la bastide d'Eymet, le réseau de moulins et la vallée agricole de la Banège perpendiculaire au Dropt. La mise en perspective de ces trois sites permet une lecture des paysages de l'ensemble de la vallée du Dropt. Ces situations possèdent des caractères singuliers, des empruntes et des traces témoignant d'une histoire passée : la Coteaux agricoles bastide d'Eymet qui autrefois entretenait des liens fonctionnels, d'usages et de services avec le Dropt se tourne aujourd'hui vers l'Est. Les moulins s'inscrivaient dans un système lié à l'exploitation de l'eau, et étaient de véritables centralités dans l'organisation de l'espace agricole. Ils n'ont aujourd'hui qu'une valeur en tant qu'élément architectural au détriment du système auquel ils appartenaient historiquement. La vallée agricole de la Banège formait un lien perpendiculaire entre la vallée du Dropt et la vallée de la Dordogne grâce à une voie ferrée peu visible dans le paysage aujourd'hui.

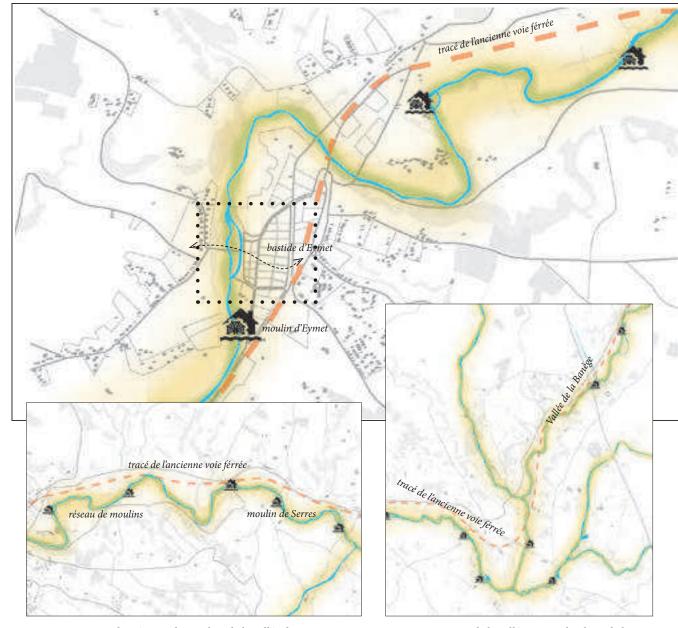
Il s'agit désormais de comprendre les relations que les paysages entretiennent avec le Dropt. En effet, le système agricole actuel est principalement tourné vers la céréaliculture (blé DENMARKER et maïs) présente sur les versants. Cependant il est important de noter la présence de prairies en fond de vallée longeant des berges du Dropt. Elles sont le témoin d'un héritage passé, où leur présence était dominante (cf. carte de la mi XIXè). Leur prédominance est indispensable pour minimiser la pollution de la rivière par le lessivage des sols cultivés en amont. Les paysages agricoles, patrimoniaux et naturels de la vallée méritent d'être connectés autour ce lien fédérateur qu'est le Dropt.



d'Éymet et le Dropt

Rapport de proximité entre la Bastide





Les enjeux autour des réseaux de moulins de la vallée du Dropt :

- le maintien de l'agriculture en fond de vallée
- l'inscription des moulins dans leurs paysages
- la mise en valeur du terroir grâce à la piste cyclable sur le tracé de l'ancienne voie ferrée

Les enjeux autour de la vallée perpendiculaire de la Banège :

- le maintien de l'agriculture du fond de vallée
- la mise en valeur du terroir grâce à la piste cyclable sur le tracé de l'ancienne voie ferrée

LES ENJEUX AUTOUR D'EYMET:



Le maintien de l'agriculture en fond de vallée



La place des systèmes liés à l'eau dans le paysage contemporain



Les qualités écologiques et les ambiances paysagères du Dropt



Liaison des paysages du fond de vallée et la mise en valeur de son terroir

Les liens et le dialogue entre les Berges du Dropt et la

• • • • bastide

Des enjeux fort se sont dégagés à l'échelle de la vallée. Le principal objectif est de gérer et de maintenir les paysages agricoles du fond de vallée, en donnant une place importante à la rivière, à ses qualités écologiques et paysagères. Elle forme l'élément structurant autour duquel les composantes paysagères s'articulent (prairies, peupleraie, boisements, cultures, bâti...).

Le tracé de l'ancienne voie ferrée est aussi un élément sur lequel s'appuyer pour relier ces différents paysages: découverte du fond de vallée, du terroir et mise en contexte des moulins.

A Eymet, le traitement des espaces aux abords du Dropt sont à qualifier et à hiérarchiser afin de proposer un espace public cohérent en lien avec la bastide. d/ L'évolution de l'agriculture autour des domaines et exploitations agricoles

Les domaines agricoles face à l'intensification





Limite franche entre la la forêt et les cultures

Grandes parcelles ouvertes, travaillées dans le sens de la pen



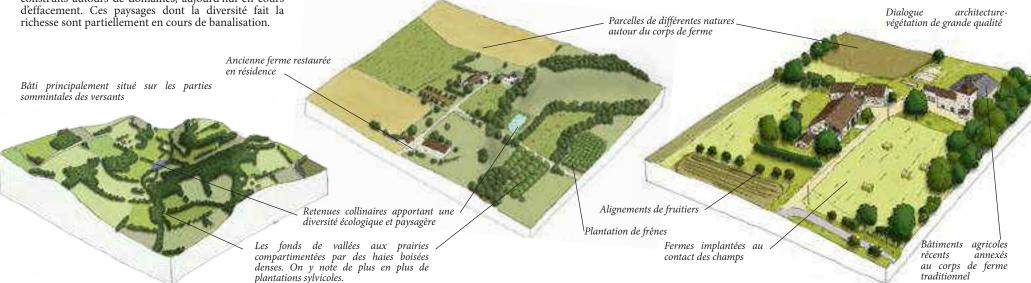
Ancienne ferme restaurée en résidence

Boisement plantés en fond de vallée : frêne, chênes, peupliers

Vue du paysage agricole en 2011

Afin d'aborder les domaines agricoles du plateau au Nord du Dropt, nous nous intéresserons au territoire autour du lieu dit «pas de molle», dans la vallée de l'Escourou qui chevauche trois communes : Eymet, Fonroque et St Eulalie d'Eymet. Cette situation 'exemplaire' reflète les tendances des paysages ruraux construits autours de domaines, aujourd'hui en cours d'effacement. Ces paysages dont la diversité fait la richesse sont partiellement en cours de banalisation.

Ici le paysage rural, marqué par une agriculture en cours d'intensification, garde quelques marques d'une exploitation en domaine : d'une part la polyculture reste souvent perceptible d'une parcelle à l'autre, d'autre part la vallée, relativement ouverte, est encore dans sa majeure partie utilisée pour les pâtures et les prairies limitées par un bocage dense. Enfin les exploitations s'organisent autour du schéma traditionnel avec un corps de ferme dense plus ou moins récent autour duquel s'étendent les parcelles. Il est intéressant de noter que l'on retrouve les retenues d'eau et des alignements de fruitiers à proximité des anciens corps de ferme, par ailleurs beaux objets patrimoniaux, qui s'inscrivent harmonieusement dans le contexte agricole créant ainsi des ambiance champêtres pittoresques de qualité.



140

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux/Formation Paysagiste DPLG / Exercice pédagogique "Paysage et projet de territoire" / 2012 - 2013



Nombreux alignements dans et entre les champs

Parcellaire morcelé couvert par des cultures diversifiées

Suite à l'intensification, de l'agriculture, on note un agrandissement des parcelles, non sans conséquences sur les équilibres écologiques, qui supprime toute lecture de ce paysage de domaines. On remarque d'ailleurs, en se penchant sur les photos aériennes anciennes, que les limites entre domaines, voire entre parcelles, étaient souvent traitées par des alignements d'arbres qui compartimentait le paysage, traitement qui a été quasi abandonné suite au remembrement. Nombre de ces repères visuels ont disparu au profit de la banalisation d'un paysage de caractère, représentatif d'un terroir riche et écologiquement dynamique.



Paysage ancien de la Rouquette, où l'on

Paysage ancien de la Rouquette, ou lon peut apercevoir des haies et des arbres qui accompagne les circulations et les parcelles.

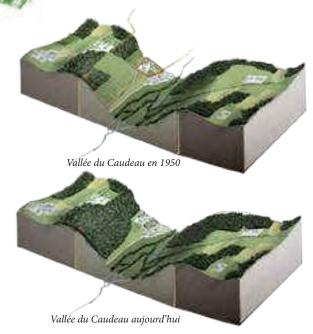


www.delcampe.net

ENJEUX

- Devenir d'un paysage rural équilibré, organisé en domaines agricoles, face à l'intensification.
- Maintien des prairies et des haies boisées du fond de vallée.

Carte d'enjeux Photo aérienne pages-jaunes.fr L'abandon des domaines et la fermeture des paysages qui y sont liés à Lamonzie-Montastruc.



Autour de Lamonzie-Montastruc, les domaines autrefois très importants dans l'organisation du territoire agricole, ont aujourd'hui disparu du paysage et des pratiques.

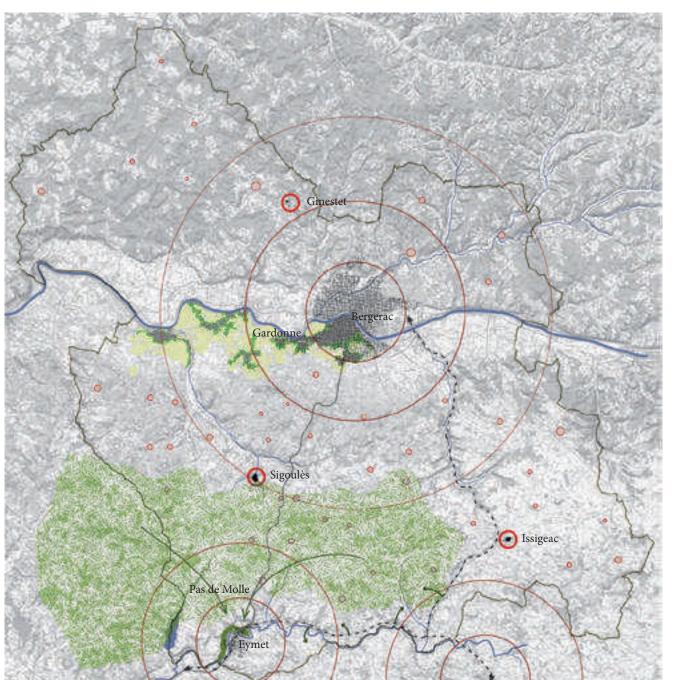
Lisibilité des éléments patrimoniaux et de leur contexte face à la fermeture du paysage.

La stabilité d'un paysage viticole

Les domaines viticoles des coteaux de la Dordogne, étudiés autour de Monbazillac, maintiennent un paysage représentatif du Bergeracois. L'économie et la valorisation touristique associées à la vigne et son image offrent une grande stabilité à ce territoire.

Ces paysages, vitrine de Bergerac, s'ouvrent sur de vastes vues plus enclines aux évolutions.

Maintient des paysages agricoles aux franges des coteaux viticoles.



e/Mobiliser le patrimoine à l'échelle du territoire



Développer l'agroforesterie en s'appuyant sur les formes traditionnelles des domaines agricoles.



Encourager les coopératives locales et les associations pour valoriser les ressources du terroir .



Création d'un parc agricole le long du Dropt à Evmet.



Transformer le tracé de la voie ferrée désafectée en piste cyclable, itinéraire de découverte du territoire.



Mettre en relation la piste avec les producteurs en vente directe.



Maitriser le front urbain et son dialogue avec les franges agricoles.



Redonner une place centrale dans le territoire aux agglomérations du Bergeracois.



Carte de stratégie de la valléee du Dropt à Eymet

Instaurer un dialogue entre les berges du Dropt

Aménager les berges du Dropt et favoriser les liens entre la bastide et la rivière

Prise en compte et valorisation du patrimoine bâti

Créer une promenade le long du Dropt

Créer une piste cyclable sur le tracé de l'ancienne voie ferrée

Connecter les paysages du fond de vallée et la bastide à la piste cyclable



(1) Créer un parc fédérateur autour des ruisseaux

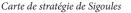
(2) Définir une trame urbaine pour recentrer l'expansion

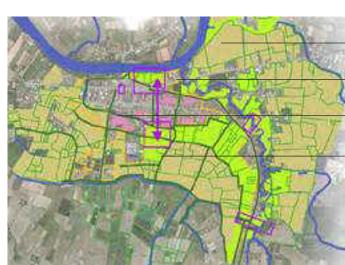
(3) Élaborer un schéma d'aménagement pour la zone d'activité

(4) Redonner à voir les axes structurants

(5) Maintenir le parcellaire viticole sur les versants

(6) Instaurer une gestion commune des espaces ouverts





Carte de stratégie de Gardonne

Préserver les espaces et les structures agricoles en périphérie

Définir clairement et préserver la ligne de contact entre frange urbaine et rurale

Mettre en place une stratégie de densification pour valoriser ces limites et créer une véritable façade urbaine

Préserver les espaces et les structures agricoles au sein de l'armature urbaine articulation et continuité de l'espace

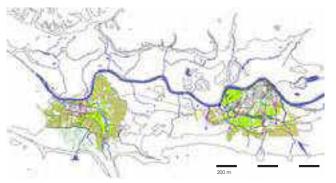


Maintenir les prairies, pâtures et haies du fond de vallée.

-Créer un itinéraire de découverte des corps de ferme remarquable

Recréer des trames arborées dans les champs à l'aide des techniques de l'argo-foresterie en s'appuyant sur les formes de l'agriculture en domaines.

Maîtriser le front urbain et son dialogue avec les frange agricoles



L'agriculture tient souvent compte de son contexte paysager. Par exemple, le pastoralisme s'appuit sur les réseaux de prairies humides d'un fond de vallon pour faire aller les troupeaux. Pour la culture, on aura recours, à l'irrigation en déviant un cours d'eau. Gardonne au cours de son histoire a ainsi su articuler ses espaces habités aux ressources du territoire pour fabriquer ses héritages vernaculaires. Désormais, ces motifs appréciés de tous sont en proie à une urbanisation destructurée frontale et peu maitrisée. Ménager ces paysages de fronts urbains dans des documents de planification, nécessite d'employer l'intelligence des espaces agricoles et naturels présents ou passés. On imaginera ainsi une action permettant d'intégrer la dynamique urbaine et sont étalement (besoin en logements) et interroger son rapport au paysage. Celle-ci tentera d'inventer une nouvelle manière d'habiter, faisant tomber les artifices, les barrières et sollicitant la fabrication de vrais lieux en contact direct avec l'espace agricole et naturel.

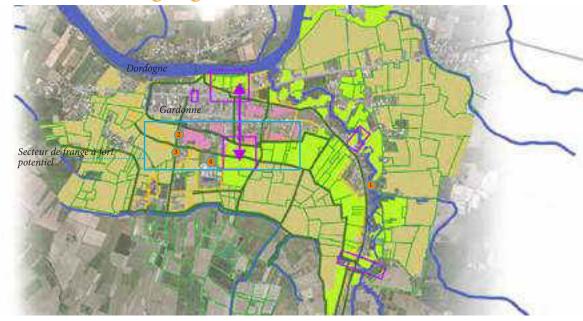
Objectifs

1Définir clairement et préserver la ligne de contact entre frange urbaine et rurale et redéfinir son épaisseur en s'appuyant sur les structures agricoles. (haie, fossé paysager)

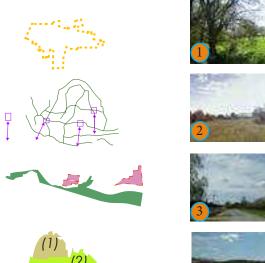
2Préserver les espaces et les structures agricoles au sein de l'armature urbaine et favoriser leur articulation avec l'espace public. Le recours à des matériaux alternatifs permettra de rattacher l'espace urbain aux espaces agricoles. (Exemple: Prolonger les chemins d'accès aux hameaux. Une émulsion gravillonnée bicouche avec des graviers pourra remplacer le revêtement bitume classique)

3Mettre en place une stratégie de densification afin de valoriser les limites avec l'espace rural et préserver les terres agricoles. Créer une véritable façade urbaine en ayant recours à un vocabulaire rural. Créer des hameaux agricoles (logements intermédiaires semi collectifs) pour défendre une logique d'espace ouvert et partageable.

4Préserver les espaces et les structures agricoles en périphérie, périmètre à protéger (1) et périmètre à renforcer(2) grâce à la mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière permettant de valoriser les terres agricoles, développer une diversification des productions, mettre en oeuvre des aménagements d'espaces publics et des espaces piétons.



Dans la majorité des cas, les franges urbaines influencent la perception du territoire. Certaines opérations d'extensions urbaines récentes établissent un rapport frontal non maîtrisé avec le paysage rural alentour. Voici les supports qui viendront renforcer le projet de frange agricole à Gardonne.











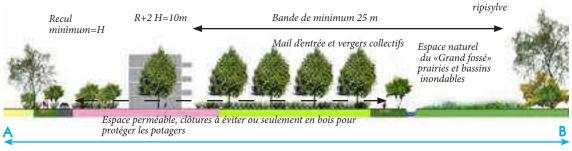
Les terrasses de Gardonne ont souvent été transformées et assséchées dans des lieux tel que le petit fossé ou le grand fossé. La renaturation des fossés et structures hydrographiques renforcera et leur rôle d'articulation entre espace urbain et agricole ainsi que les ambiances des fronts urbains. Ils pourront remplacer les clôtures, servir de filtration des eaux, de musicalité, créant des variations entre les lieux.

L'urbanisation actuelle de Gardonne génère de nombreuses parcelles isolées aux ambiances champêtres. Elles peuvent ainsi servir d'appui, à l'armature de la frange agricole ou venir structurer l'urbanisation existante ou à venir.

Les limites actuelles entre espaces pavillonnaires et agricoles sont franches et crééent une rupture dans la continuïté des espaces. Envisager dans les réglements d'urbanisme des préconisations concernant les limites des parcelles à urbaniser, clôtures en bois, haies bocagères voies et parkings permettrait de renforcer la relation entre habitat et espace agricole.

Les lieux établissent un lien fort avec divers horizons paysagers. Le projet doit ainsi s'appuyer sur des axes forts (cour jardins collectives, alignements et mails d'arbres, fossés paysagers), mettant en tension ces horizons avec les espaces habités. Cette relation valorisa davantage l'interface urbain et rural.

PRINCIPE DE POROSITÉ AMÉLIORANT LA RELATION ENTRE L'HABITAT ET LA FRANGE AGRICOLE ET ASSOCIANT LES FONCTIONS «CULTIVER ET SE LOGER»



OUVERTURE AU PUBLIC ET AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CONTACTS AVEC



UNE STRATÉGIE DE DENSIFICATION PAR DU LOGEMENT INTERMÉDIAIRE ASSOCIÉ À LA VALORISATION DE LA FRANGE AGRICOLE DEPUIS LA VOIE FERRÉE VERS LES VERGERS



Il est nécessaire de penser l'espace de frange comme un grand jardin où s'imbriquent les fonctions habitat et agriculture. Cette relation poreuse sera propice ainsi à la promenade, la rencontre, et autres activités sur l'espace agricole comme sur l'espace habité, sans distinctions. Le paysage ainsi créée permettra de recoudre le lien entre l'espace de la campagne et celui du bourg, de favoriser la création d'espace public, de chemins au coeur du tissu pavillonnaire.



Boite à outil

La limite du front bâti doit être clairement définie et arrétée dans les documents d'urbanisme. Celle-ci doit s'articuler avec un PPEANP (périmètre de protection des espaces agricoles naturels et paysagers) permettant de renforcer le rôle des agriculteurs. Pour les parcelles les plus fragiles, il est possible d'envisager un rachat par le conseil général pour une gestion collective, par l'intermédiaire de la SAFER (société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural). Pour coordonner la mise en en oeuvre du projet de frange agricole, une Charte agri-urbain permettra de coordoner les bonnes pratiques entre urbains et ruraux au service du projet de paysage. Le projet s'appuiera également sur une structure hydrographique renaturée (marais, noues) qui pourra ensuite s'insérer dans le SDAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) à l'échelle du territoire.Pour le logement intermédiaire et leur composantes spatiales , il devra être appliquée les prescriptions des articles L-121 et L122 du code de l'urbanisme mettant en avant les objectifs du Grenelle 2, notamment concernant la densification urbaine, le recours à des matériaux locaux et filtrant pour les routes et le stationnement. Une charte d'aménagement des espaces bâtis à l'attention des lotisseurs et propriétaires privés pourra être mise en place à l'échelle du SCOT s'appuyant sur des typologies et références rurales.

Structurer le développement urbain de Sigoulès autour des paysages de coteaux



De la mise en perspective historique de Sigoulès ressort une logique fondatrice liée au relief. Implantée sur la confluence de la Mescoulette avec le ruisseau de la Fontaine, et jouant sur les dénivelés pour mettre en scène le paysage, la bastide avait des principes marqués et dialoguait avec les versants qui l'entourent. Face à l'expansion de Sigoulès, il convient alors de s'appuyer sur ces principes fondateurs pour créer une extension cohérente et organiser des paysages de qualité.

Le village s'étend ainsi en arrière de la bastide, entre les deux ruisseaux, tandis qu'un dialogue avec les versants viticoles est réinstallé. Sigoulès adopte une entrée qualitative reflétant l'image de village viticole dynamique, en alliant activités, agriculture et espaces publics, afin d'intégrer ce nouveau quartier. A travers tous ces espaces, l'eau reprend sa place et fait figure de lien sous la forme d'un parc à la gestion différenciée selon sa proximité de la Bastide.

Objectifs

Répondre à la demande de nouveaux habitants et entreprises

Revaloriser les liens village-paysage fondateurs

Proposer une expansion s'appuyant sur des structures paysagères et historiques

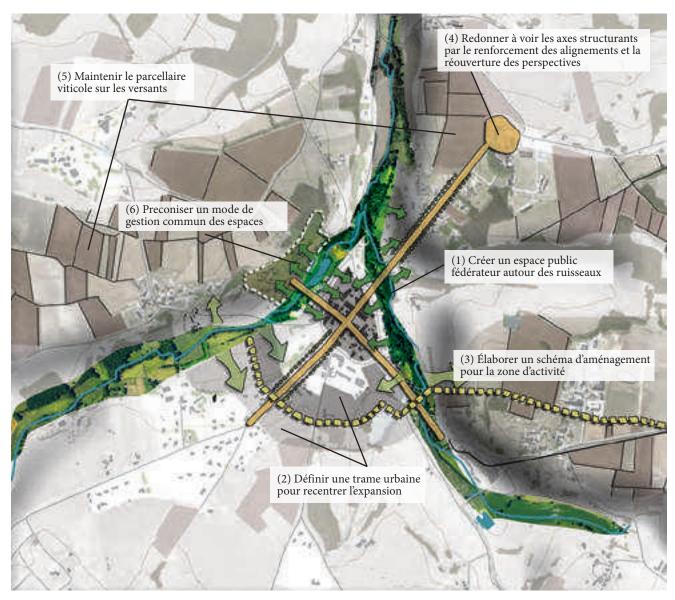
Maintenir un rapport entre espace bâti et parcelles agricoles

Créer une entrée de village véhiculant l'image viticole

Maintenir les paysages agricoles des versants

Valoriser les ruisseaux comme nouvel espace public vecteur de lien

METTRE EN OEUVRE UN PROJET DE PAYSAGE EN COHÉRENCE AVEC LES LOGIQUES FONDATRICES DE LA BASTIDE



(3) ÉLABORER UN SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT POUR LA ZONE D'ACTIVITÉS



Un premier plan bucolique, paysagesimage de Sigoulès, surplombés d'une zone d'activités banalisante

Parc d'activités Honfleur Calvados

- véhiculer l'image escomptée de village viticole depuis la route
- aller au délà des mesures compensatoires environnementales
- adopter une vraie position vis à vis du paysage de coteau viticoles (relief, visibilité, parcellaire, volumétrie...)
- accueillir une architecture de qualité et des espaces publics en dialogue avec les éléments naturels et agricoles



(1) CRÉER UN PARC FÉDÉRATEUR AUTOUR **DES RUISSEAUX**

- lier les différentes entités du village
- création d'un espace public autour de la retenue du Ruisseau de la Fontaine
- ouvrir et faciliter l'accès aux berges de la Mescoulette
- créer des cheminements piétons et cyclables
- renforcer la ripisylve pour le maintien d'une conitnuité écologique

- se concentrer en arrière de la

(2) DEFINIR UNE TRAME URBAINE POUR

RENCENTRER L'EXPANSION

- Bastide, entre les deux ruisseaux
- créer un axe de circulations transversal structurant depuis la zonée ďactivité
- prévoir une urbanisation plus dense et moins gourmande en espaces agricoles `
- lire la trame urbaine au parc des ruisseaux

Partenaires

Mairie de Sigoulès

Communauté de communes des Coteaux de Sigoulès

Chambre d'agriculture de la Dordogne

Agriculteurs et propriétaires de parcelles

Chefs d'entreprises

CAUE

Agence de l'Environnement et de la maitrise de l'énergie (AEU)

Boite à outils

Plan Local d'Urbanisme de Sigoulès : plan de zonage (Au1, Au2, UY) et révision des articles AÙ1-13 et UY-11 et rédaction de UB-13 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

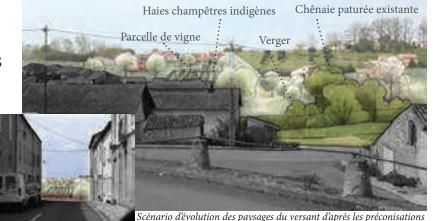
Contrat de gestion en partenariat avec les agriculteurs et propriétaires de parcelles sur le versant

Cahier de préscriptions d'appropriation des parcelles de la zone d'activité

Approche Environnementale de l'Urbanisme

(6) PRÉCONISER UN MODE DE **GESTION COMMUN AUX ESPACES OUVERTS**

- pâturage collectif des espaces enherbés par un troupeau d'ovins itinérant
- replantation de vignes sur les parcelles agricoles résiduelles
- plantation de vergers ou alignements de fruitiers (novers, pommiers, pruniers...)
- remplacement des haies monospécifiques par des haies champêtres d'essences indigènes



Mettre en place un plan de gestion agricole, naturel et paysager de la vallée du Dropt-

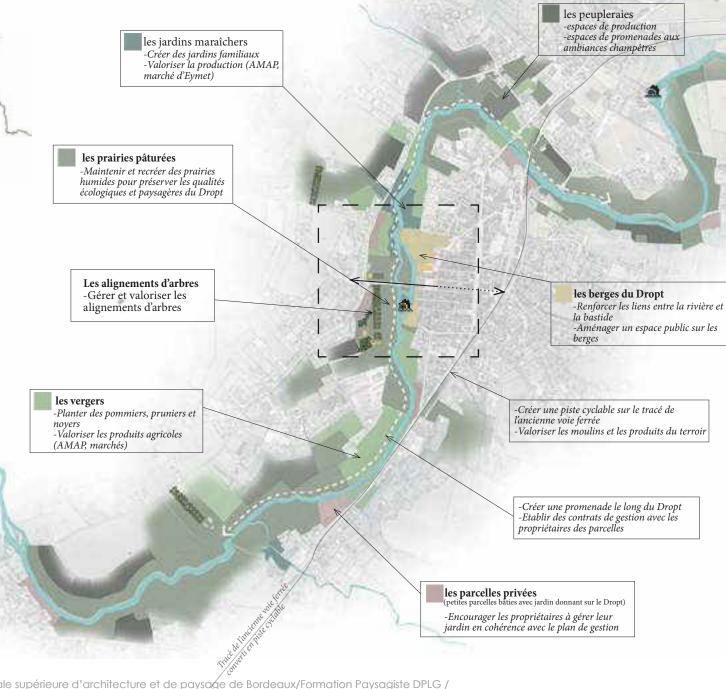


La mise en place d'un plan de gestion agricole, naturel et paysager de la vallée du Dropt permet de valoriser les paysages et de maintenir les activités du fond de vallée. Nous avons choisi de développer ces objectifs sur la commune d'Eymet mais certaines actions peuvent s' étendre à l'échelle de la vallée.

Ici, il s'agit de développer un parc agricole public le long des berges du Dropt en lien avec la bastide. Différentes formes d'agriculture se côtoient : vergers, prairies pâturées, peupleraies et maraîchage. L' objectif est de proposer une cohérence dans la gestion des paysages du fond de vallée en partenariat avec les propriétaires des parcelles privées par le biais de contrats et d'actions incitatives. L' entretien des prairies se fera par un troupeaux de moutons «transhumant» appartenant à un agriculteur, qu'il déplacera dans les prairies, les peupleraies et les vergers. Le parc sera traversant et pédagogique, grâce à la découverte des pratiques et des paysages mémoires présents dans la vallée du Dropt.

Objectifs:

- -Maintenir l'agriculture en fond de vallée
- -Développer un parc agricole à Eymet
- -Maintenir et renforcer les qualités écologiques du Dropt
- -Créer une piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée pour :
- -Relier les paysages du fond de vallée
- -Mettre en valeur les produits du terroir
- -Intégrer les moulins dans le paysage contemporain





Plantation de salades sous un verger (pruniers), principe issu de l'agroforesterie

Aménager un espace public sur les berges du Dropt



Aménagements des berges de la Midouze à Mont-de-Marsan/Exit Paysage

Transhumance des moutons dans les prairies

Créer des promenades sous les peupliers



«Prairies blanches» sous peupleraies, parc Passeligne-Pelissier à Age Photographies Atelier Arcadie, Emmanuel Prieur

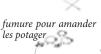
les vergers pâturés

xx(P)等

du troupeau

transhumance

pâturages implication des habitants



potager

apport en fruits e legumes pour la ville bois de chauffe et bois d'oeuvre

peupleraie

transhumance du troupeau

-Entretenir les prairies

-Accueil temporaire d'un ou plusieurs moutons dans les jardins privés

Les peupleraies pâturées



- -Agriculteurs, producteurs et propriétaires de parcelles
- -Commune d'Eymet
- -Conseil Général de la Dordogne, DREAL, SMEAG (aménagement des sentiers de promenades et piste cyclable)
 - -SAFER
 - -Chambre d'Agriculture de la Dordogne

Boite à outils

- -Contrats de gestion en partenariat avec les fermiers, agriculteurs, producteurs et propriétaires de parcelles
 - -Mise en place de MAET
 - -Cahier des charges pour le plan de gestion
 - -AMAP

fiche-action n°

Développer l'agro-foresterie comme vecteur d'un terroir de qualité



Territoire en cours d'intensification à Pas de Molle

Dans les paysages composés autour de domaines agricoles, l'intensification entraîne une dégradation des qualités écologiques des cultures et un élargissement des parcelles qui efface toute lecture du terroir patrimonial. Les fonds de vallées conservent néanmoins une organisation plus équilibrée avec des prairies et des pâtures cernées par de haies boisées. Les techniques de l'agroforesterie appuyées sur les terroirs traditionnels s'apparentent alors comme une solution durable pour l'agriculture et le paysage.



Alignements traditionnels de fruitiers associés à la culture de la vigne

Objectifs

- -Développer des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnements et du terroir à travers l'agro-foresterie.
- -Retrouver la lisibilité de l'organisation en domaines agricoles et diversifier les ressources des agriculteurs .
- -S'appuyer sur l'image de terroir ainsi restaurée comme support de développement d'un tourisme rural.



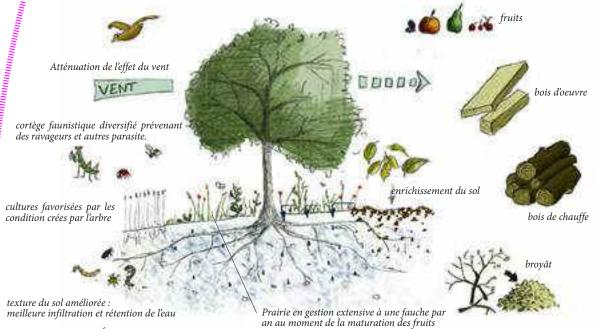
VALORISATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ARBRE ASSOCIÉ À L'AGRICULTURE

Les arbres sont une ressource complémentaire importante : d'une part, ils sont un investissement économique à long terme grâce au bois d'oeuvre et de chauffe que l'on peut en tirer. D'autre part, ils fournissent chaque année du broyât qui s'avère être un complément d'amendement intéressant et des fruits s'il s'agit de fruitiers.

Le choix de planter des fruitiers permet de renouer avec le terroir ,mais aussi de cultiver des espèces moins communes, valorisés par une production raisonnée (sans phytosanitaires, car il ne s'agit pas là de vergers intensifs qui sont la seule ressource des agriculteurs).

La récolte impliquant un travail supplémentaire que tout les agriculteurs ne peuvent pas assurer, il serait intéressant de les réunir autour de coopératives agricoles locales, ou d'associations créées à cet effet qui puissent apporter une valorisation économique et sociale aux fruits.

Une autre solution serait l'ouverture à une vente sur place, où les consommateurs viendraient cueillir eux même leur fruits. Cette activité étant très prisée des touristes, elle permettrait de développer le tourisme rural et de renforcer l'image de terroir.



LES AVANTAGES ÉCOLOGIQUES

La plantation d'arbres en bordure de parcelle (éventuellement accompagnés d'une haie) participe efficacement et écologiquement à l'amélioration des qualités agronomiques des cultures. Contrairement aux idées reçues, cette association est une symbiose vertueuse entièrement profitable aux agriculteurs et à l'environnement.

La restauration d'une biodiversité riche restreint fortement l'utilisation de phytosanitaires, établissant un certain équilibre entre les différentes espèces. De même, l'amélioration de la texture du sol et son enrichissement sont un avantage certain pour les cultures qui permet de limiter les intrants.

L'implantation d'alignements ou de haies dans les terrains en fonction de pente limite fortement les effets de l'érosion, aussi bien le ruissellement que le lessivage.

On note une baisse des rendements les dernières années avant la coupe de l'arbre.







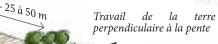
aussi

L'association l'élevage est possible et permet une implantation plus aléatoire.

dans le champs ou la pâture Développement ou plantation de haies aux pieds des arbres

arbres plantésv directement

Distance de plantation entre les rangs



Distance de plantation dans le rang

Les routes accompagnées d'alignements donnent un cachet aux paysages ruraux que l'on traversé.



Traitement possible des arbres en tétards pour fournir du bois énergie

Partenaires

- -Agriculteurs
- -Chambre d'agriculture
- -DDT
- -MAE
- -Associations,
- -AMAP
- -Coopérative agricole locale
- -CRPF
- -Agrobio Périgord

ESSENCES À PLANTER

Fruitiers

- **novers**, Juglans regia
- pommiers, Malus spp.
- poiriers, Pirus spp.
- cerisiers, Prunus spp.
- noisetier, Corylus avellana

Essences nobles

- chênes, Quercus spp.
- frênes, Fraxinus excelsior
- charme, Carpinus betulus
- merisier, Prunus avium
- alisier, Sorbus torminalis

Il serait également intéressant d'implanter des espèce anciennes.

Sens du ruissellement de l'eau



Entretien des haies boisées des versants

de fonds de vallée et de la ripisylve

rangs d'arbres

Cultures entre Appuyer autant que possible les Accompagnement des rangs d'arbres plantations sur les héritages du alignements par une parcellaire traditionnel

Talus

haie bocagère fine

et des pâtures

Maintien des prairies



État projeté

Boite à outils, références

-www.agroforesterie.fr:

-www.agrotoresterie.fr:
On y retrouve un descriptif précis de chaque association arbre-culture, ou arbre-élevage

Références de mise en place et de gestion de projets similaires.

-Mission haie en Auvergne





Prairies en gestion

différenciée

Du paysage au processus SCoT Bergeracois Synthèse des stratégies et des orientations d'actions proposées, et retour sur la démarche La problématique globale de l'exercice pédagogique confié aux étudiants de la formation paysagiste dplg de l'Ensap de Bordeaux considérait d'emblée le paysage en tant qu'outil d'action à même d'enrichir le processus en cours du SCoT Bergeracois. Elle formulait en outre que la transversalité d'une telle approche paysagère offre l'opportunité d'observer et de penser le devenir et la cohérence du territoire du SCoT à la croisée de différentes échelles emboitées, de différents paysages (vallée de la Dordogne, vallées affluentes, plateaux forestiers ou céréaliers) et de différentes thématiques (agriculture, patrimoine, urbanisation, gestion écologique). La problématique de travail stipulait cependant que l'apport d'une telle démarche paysagère au sein d'un SCoT restait à clarifier et à construire.

Au terme de cet exercice, tentons dans un premier temps d'établir une synthèse des stratégies et des actions paysagères proposées. Il s'agit, après avoir présenté une lecture des paysages composant le territoire autour d'une multiplicité de regards (thématiques et localisés), défini des axes stratégiques d'actions ; d'envisager des regroupements possibles et d'offrir une vision synthétique et croisée des principales orientations en faveur d'une cohérence territoriale. Cinq grandes orientations thématiques se dégagent :

Nourrir une cohérence territoriale à travers des paysages agricoles structurants

Renforcer le rôle des vallées affluentes, penser leur cohérence et leur continuité

Envisager les paysages ordinaires du Bergeracois et leur qualité comme un patrimoine à transmettre

Entretenir un dialogue de part et d'autre de la Dordogne

Conforter des lisières urbaines et des formes d'habitat rural

Chaque orientation est représentée sur une carte, elle-même adossée à une liste de fiche-actions correspondantes. L'ensemble compose alors un canevas d'actions paysagères ou un tableau de bord territorialisé permettant de nourrir le projet du SCoT Bergeracois en cour d'élaboration et de faire émerger les principaux enjeux paysagers à prendre en compte. Loin d'être exhaustif, ce travail, dans son approche paysagère transversale offre un entrelacement de regards, de sens, d'informations et d'objectifs. Rassembler l'ensemble des actions paysagères présentées autour de cinq orientations majeures, c'est montrer comment le paysage peut venir éclairer et renforcer le projet territorial du SCOT.

Puis, prenons dans un second temps de la hauteur, et tentons d'éclairer les apports de l'approche paysagère – et de l'approche des paysagistes – pour un SCoT.



NOURRIR UNE COHÉRENCE TERRITORIALE À TRAVERS DES PAYSAGES AGRICOLES, RURAUX ET FORESTIERS **STRUCTURANTS**

Les nombreuses stratégies et pistes d'action développées en matière de paysages agricoles et forestiers tendent à montrer l'importance qu'ils occupent dans le Bergeracois (économie agricole, tourisme et qualité du cadre de vie) et l'importance qu'ils revêtent, tout particulièrement pour ce « SCoT rural ». Relevons qu'il s'agit là à la fois d'une spécificité propre au SCoT Bergeracois, mais aussi, à la fois, d'une spécificité de ce travail que d'ériger les paysages ruraux (agricoles et forestiers) en objet premier de la démarche de projet, dont l'ambition consiste à les considérer comme matrice possible de la cohérence territoriale et du développement économique et urbain.

En cela, il se dégage l'idée, à travers les formes et les modalités d'action proposées, que ces paysages peuvent véritablement devenir des espaces structurants que ce soit pour penser, par exemple, le développement futur de Bergerac et de la vallée de la Dordogne sur la partie est du territoire, ou que ce soit, plus en aval, pour apporter une sorte de charpente agricole et paysagère autour et entre les bourgs de la vallée de la Dordogne, depuis les limites du SCoT côté Gironde jusqu'aux portes de Bergerac.

Les stratégies développées montrent en outre les différences d'enjeux qui concernent ces paysages selon leur localisation géographique (fond de vallée alluvial, vallée du Dropt, plateau Issigeacois, coteaux de Monbazillac) ou selon des problématiques spécifiques.

Les pistes d'actions s'attachent ainsi, pour une part, à proposer des alternatives à la simplification des pratiques agricoles qui contribuent à lisser les singularités et la diversité des paysages. Elles visent en cela à l'amélioration de leur fonctionnement agro-écologique (agroforesterie par exemple) dans les vignobles et dans les terres cultivées - ce qui est généralement synonyme également d'amélioration de la qualité paysagère ; à mettre en œuvre une gestion écologique et extensive des fond de vallées affluentes à la Dordogne, à proposer des modes de valorisation des lisières et des clairières habitées dans le massif forestier au nord du territoire.

Ces stratégies et pistes d'action ré-interrogent enfin, pour certaines, des pratiques traditionnelles ou suggèrent, pour d'autre, des actions inédites pour tirer parti de nouvelles ressources potentielles en termes de complémentarités agricoles et forestières par exemple. Ou alors misent sur la complémentarité des territoires et des milieux entre eux, comme par exemple entre vallée de la Dordogne et vallées affluentes.

Fiche n° 3: « Adapter les modes de cultures aux ressources territoriales et agricoles »

L'exemple de Gardonne

- -Utiliser les ressources locales et optimiser le potentiel des terres agricoles
- pour diversifier les exploitations,
 -Diminuer l'impact de l'exploitation sur l'environnement : préserver et entretenir les cours d'eau, conserver et implanter des haies.

Fiche n °3 : « Maintenir et encourager une cohérence des paysages agricoles du fond de vallée »

Faire évoluer les pratiques en faveur d'une écologie des grandes cultures L'exemple de la vallée à l'Est de Bergerac.

- -Préserver et valoriser la structure hydrographique des vallées affluentes, -Favoriser des systèmes agro-écologiques et la diversité des paysages, -Redonner une identité rurale aux bourgs et les articuler au coeur d'un paysage agraire.

Fiche n °3 : « Pérenniser des paysages boisés et diversifiés par une gestion à l'échelle du vallon »

Conserver les valeurs écologiques et paysagères de certains boisements spontanés et promouvoir une gestion diversifiée des lisières. L'exemple du vallon de la Marie, au Nord-Est de Bergerac.

- Assurer un débouché économique pour le bois,
- Promouvoir la diversité des essences utilisées.

Fiche n°1: « Produire autrement au sein du massif forestier en travaillant les interfaces forêt/agriculture »

Replacer la diversité paysagère de la forêt au centre d'un système agrosylvopastoral.

L'exemple de la clairière d'Alix, à Lunas.

- Maintenir les clairières ouvertes et leurs lisières riches par l'élevage, Accompagner de nouvelles formes forestières (ex: vergers de châtaigniers) en relançant des filières locales liées au développement de l'habitat (bois énergie, bois d'oeuvre).

Fiche n°2: « Habiter la forêt en la considérant comme cadre de vie et bien commun »

Générer des situations de synergie entre modes de vie urbains et la forêt. L' exemple de la forêt entre Ginestet et Bergerac.

- Préserver les îlots boisés de l'urbanisation,
- Favoriser de nouvelles limites urbaines arborées,
- Renforcer les lisières forestières pour révéler leurs valeurs paysagères et

Fiche n° 4: « Produire autrement dans l'AOC Monbazillac:»

Harmoniser les différentes notions de qualités, écologiques, paysagères et

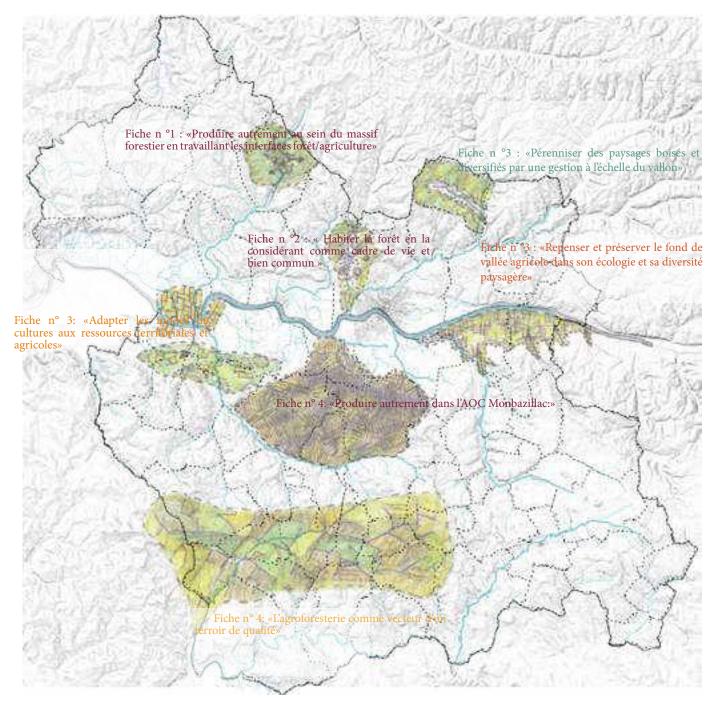
L'exemple de Rouffignac-de-Sigoulès.

- -Retrouver la place du verger dans le vignoble, -Conserver un linéaire de forêt de protection,
- -Préserver et planter des haies.

Fiche n° 4: « L'agroforesterie comme vecteur d'un terroir de

L'exemple du lieu dit Pas-de-Molle

- -Développer des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et
- -Retrouver la lisibilité de l'organisation en domaines et diversifier les ressources des agriculteurs,
- -S'appuyer sur l'image du terroir ainsi restaurée comme support d'un tourisme rural.



RENFORCER LE RÔLE DES VALLÉES AFFLUENTES, PENSER LEUR COHÉRENCE ET LEUR CONTINUITÉ

L'attractivité historique de la Dordogne, du Dropt et de leurs nombreux affluents continue de fabriquer des paysages faits de contacts parfois riches, souvent conflictuels également, entre espaces dits urbains et ceux façonnés par les activités agricoles. La place de l'eau, des milieux humides et plus globalement des vallées dans les paysages du SCoT a constitué une entrée de réflexion privilégiée – ce d'autant plus que le SCoT Bergeracois est fortement structuré autour d'une partie des bassins versants de la Dordogne et du Dropt.

Les stratégies et pistes d'actions considèrent les vallées affluentes à partir d'une imbrication d'échelle entre le linéaire du cours et de son bassin versant, et entre des échelles locales au niveau de hameaux ou des ripisylves. Elles sont ainsi le support spécifique d'actions visant à rechercher une complémentarité d'espaces (agricole ou urbain), maintenir ou renforcer des continuités écologiques de ces milieux humides souvent riches, permettre une offre alternative de déplacements doux (chemin agricoles partagés, piste cyclable sur ancienne voie ferrée).

Insistons donc sur la nécessité de penser la cohérence territoriale non plus seulement depuis le bassin de vie et le pôle de Bergerac, mais également en termes de liens transversaux, entre vallée de la Dordogne et vallées affluentes, pour aborder des problématiques agricoles, urbaines, forestières et écologiques à partir de leurs interfaces, telles que fond de vallée/coteaux/bourg, prairies/forêt/habitat, terres agricoles/zones commerciales et industrielles, gestion écologique du fond de vallée/coupure d'urbanisation/paysage de proximité.

Fiche action n°1: «Préserver et valoriser les paysages du fond de vallée de la Gardonnette»

Soutenir des pratiques polyculturales et s'appuyer sur une trame verte et bleue pertinente pour traiter l'urbain :

- Redonner une épaisseur au cours d'eau,
- Soutenir l'installation des agriculteurs et la reprise des exploitations,
- Maintenir la structure bocagère et les ambiances qui en résultent,
- Favoriser la rotation des cultures.

Fiche n° 3 : «Mise en place du plan de gestion agricole naturel et paysager de la vallée du Drop»

L'exemple de la vallée du Dropt

- Conserver un linéaire de forêt de protection,
- Préserver et planter des haies,
- Maintenir les valeurs paysagères et écologiques des cultures et prairies en fond de vallée,
- Čréer un un parc agricole à Eymet,
- Aménager un espace public sur les berges du Dropt à Eymet.

Fiche action n°2 : «Affirmer le rôle structurant des paysages de bocage dans un secteur sous pressions»

L' exemple de la vallée de la Conne

Un parc périurbain comme articulation entre zone d'habitat, espaces ruraux et l'entrée Est de Bergerac. Exemple de la vallée de la Conne

- Protéger et redéployer le foncier agricole sur les secteurs de polycultures et de prairies,
- Parcourir et découvrir la vallée de la Conne et sa confluence avec la Dordogne autour du maillage bocager et du patrimoine lié à l'eau.

Fiche action n°1: «Des sources de la Seyze à la Dordogne, comment concilier continuités écologiques et usages des cours d'eau?»

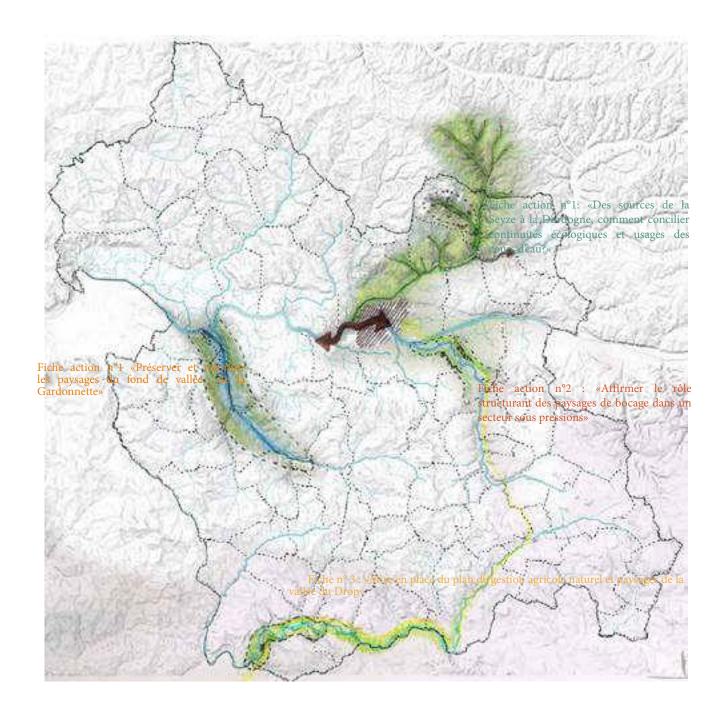
Valoriser les abords des cours d'eau et les continuités écologiques qui y sont liées :

- Soutenir les initiatives agro-écologique pour valoriser le potentiel agricole des prairies humides enfrichées,
- -Aménager de nouveaux lieux d'accès à l'eau en valorisant des séquences
- : brèches dans le tissu pavillonnaire, contacts aux espaces agricoles urbains menacés, ouvertures sur les paysages agricoles des versants...
- Conforter une ripisylve dense et adapter les aménagements hydrauliques au passage de la faune.

Fiche action n°3 : «Développer une culture de vallée autour d'une identité agricole et forestière»

L'exemple de la Vallée de la Marie

- Soutenir la création d'une ferme communale «aimant»,
- Révéler les chemins vicinaux, accroches de sentiers agricoles et de découvertes,
- Maintenir une trame de prairies,
- Valoriser le potentiel agroécologique des milieux humides.



ENVISAGER LES PAYSAGES ORDINAIRES DU BERGERACOIS ET LEUR QUALITÉ COMME UN PATRIMOINE À **TRANSMETTRE**

La question du patrimoine ne se cantonne pas, dans ce travail à l'objet ou aux groupes d'objets hérités (petit patrimoine rural) mais aborde le patrimoine paysager dans une perspective ouverte. Il s'agit de faire de l'histoire des paysages, lointaine ou proche, des tracés fondateurs, des legs d'aménagement comme des valeurs (identité, appartenance) qu'ils transportent, les moyens à travers lesquelles penser leur qualité future. C'est cette dimension qualitative et fonctionnelle des paysages en tant que valeur à transmettre qui définit ainsi la notion patrimoniale. C'est cette valeur qui entend aujourd'hui participer à orienter des stratégies d'aménagement et de développement des bourgs, à améliorer les qualités agro-écologiques et paysagères des exploitations agricoles, ou d'envisager des lieux spécifiques comme les vallées (Dropt et Gardonnette) comme des « trésors paysagers » à préserver ou à valoriser.

Les propositions d'actions relèvent ainsi de ces questions liées au patrimoine, tant à l'échelle du SCoT qu'à l'échelle de situations paysagères particulières. Qu'il s'agisse de la gestion de paysages patrimoniaux, ordinaires ou extraordinaires, ou encore de la mobilisation de l'histoire, de la trace et des héritages dans les projets contemporains, l'ensemble des propositions affirme la nécessité d'aller à l'encontre de la banalisation des paysages afin de garantir au bergeracois la richesse de son cadre de vie actuel et futur.

Fiche n°3: « Tracer des itinéraires-découverte »

- Développer un nouveau tourisme sur le territoire bergeracois,
- Donner à (re)voir les paysages et les patrimoines du banal et de l'ordinaire aux habitants et aux touristes,
- Développer de nouveaux espaces et modes de déplacement à travers le territoire du SCoT,
- Déclencher la restauration et/ou la gestion de lieux et de patrimoines (milieux, édifices, points de vue...) qui développeront les économies

Fiche n°4: « Aménager et gérer des lieux »

- Supporter et recréer un récit de l'ordinaire pour faire émerger des lieux en identifiant les éléments patrimoniaux et ceux du quotidien afin de construire ce récit.
- Engager une démarche de réflexion unique, avec l'idée que chaque lieu est déjà le support de son propre récit,
- Entretenir, gérer, valoriser et (re)découvrir le petit patrimoine et les milieux écologiques,
- Mettre en avant des pratiques locales, historiques, agricoles et sociales ...et construire une pédagogie avec les acteurs du territoire.

Fiche n°1: «Poursuivre les collections»

- Accumuler les connaissances territoriales,
- Mettre à jour les informations au fur et à mesure de leur évolution,
- Proposer à tous les habitants de partager leur regard sur le territoire, leurs connaissances, et leurs «patrimoines»,
- Œuvrer pour des ancrages territoriaux en mettant en valeur les espaces et les pratiques locales de l'ordinaire.

Fiche n°5: « Créer l'événement »

- Faire trace sur tout le territoire du SCoT et permettre la lecture de certaines inter-relations ou répartitions d'éléments choisis pour proposer
- une nouvelle expression de récit du territoire,
 Lutter contre la banalisation des paysages ordinaires en confrontant
 les échelles du territoire (le minuscule et l'immense) afin d'agir pour la promotion culturelle du territoire.

Fiche n°2: «Construire et diffuser la base de données»

- Créer un outil participatif de connaissance du territoire,
- Communiquer autour et avec l'outil SCoT. Pour construire et ancrer une identité du territoire basée sur la réalité du terrain,
- Supporter et diffuser un récit de l'ordinaire et mettre en avant des pratiques locales, historiques, agricoles et sociales afin de construire une pédagogie avec les acteurs du territoire.

Fiche n° 1 : « Maîtriser le front urbain et son dialogue avec les franges agricoles »

Mettre en dialogue les espaces urbains et ruraux. L'exemple de Gardonne

- Définir et préserver la ligne de contact entre frange urbaine et agricole,
 Préserver les espaces et structures agricoles au sein de l'armature
- Mettre en place une stratégie de densification valorisant ces limites,
- Préserver les espaces et structures agricoles en périphérie.

Fiche n° 2 : « Structurer le développement de Sigoulès autour

S'inscrire dans les logiques fondatrices de la Bastide.

- Créer un parc fédérateur autour des ruisseaux,
- Dessiner une trame urbaine sur...
- Elaborer un schéma d'aménagement pour la zone d'activité,
- Instaurer une gestion commune des espaces ouverts du versant,
- Renforcer les axes structurants de la Bastide.

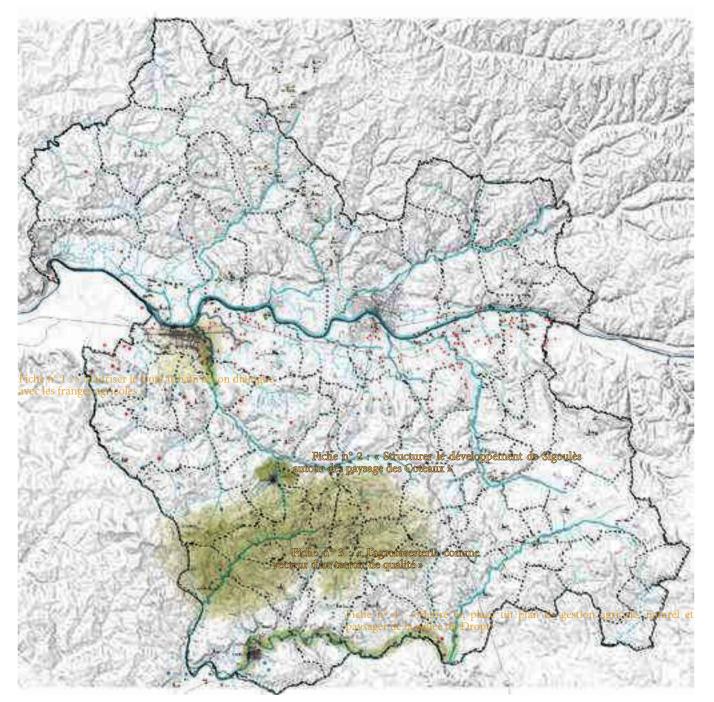
Fiche n° 3 : « L'agroforesterie comme vecteur d'un terroir de

L'exemple du lieu-dit Pas-de-Molle

- Développer des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et du terroir,
- Retrouver la lisibilité de l'organisation en domaine et diversifier les ressources des agriculteurs,
- -S'appuyer sur l'image de terroir ainsi restaurée comme support d'un tourisme rural.

Fiche n° 4: «Mettre en place un plan de gestion agricole, naturel et paysager de la vallée du Dropt»

- Créer un parc agricole à Eymet,
- Maintenir les activités agricoles en fond de vallée,
- Aménager un espace public sur les berges du Dropt à Eymet.



Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux/Formation Paysagiste DPLG / Exercice pédagogique "Paysage et projet de territoire" / 2012 - 2013

ENTRETENIR UN DIALOGUE DE PART ET D'AUTRE DE LA DORDOGNE

La rivière Dordogne est la matrice des différents paysages du Bergeracois. L'eau joue un rôle important dans l'histoire des relations que les hommes ont tissées avec leur territoire. Aujourd'hui, ces relations paraissent moins évidentes. Les espaces habités se tournent vers les routes et la rivière, ancienne voie navigable, semble avoir été oubliée. Pourtant, elle présente un potentiel de ressources multiples – patrimoine des ports et calles, points et cônes de vue, milieux écologiques spécifiques – répondant aux besoins et aux pratiques des populations en attente de paysages de qualité et en demande de « nature ».

Cela nécessite donc de repenser l'articulation de la rivière avec son territoire élargi dans les projets de gestion et d'aménagement riverains. En cela, les stratégies élaborées consistent à affirmer la place de la rivière dans les paysages comme lien fédérateur au long des berges ainsi qu'entre les deux rives. Les pistes d'actions questionnent les manières de renforcer la cohérence des espaces publics des bourgs et du linéaire des berges, à travers notamment les milieux rivulaires, leur diversité paysagère et les ambiances de la rivière : ripisylves, prairies humides et cultures sont autant d'espaces potentiels propices à structurer des espaces de qualité, participant d'une armature paysagère du SCoT comme du cadre de vue des populations.

Fiche n° 4: «Le parc fluvial des deux rives»

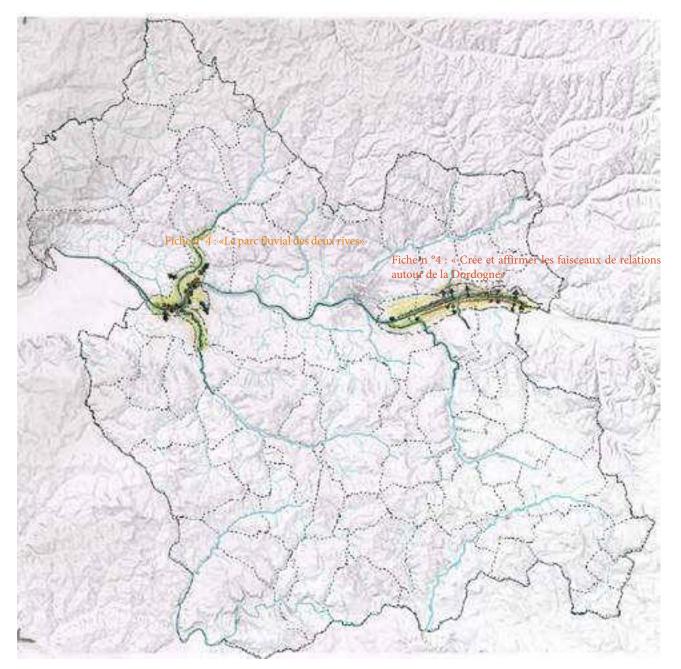
Exemple des vallées de l'Eyraud et de la Gardonnette

- -Retisser le lien entre les populations et les pratiques associées au cours d'eau,
- -Valoriser les liens physiques et visuels avec le fleuve.

Fiche n °4 : « Crée et affirmer les faisceaux de relations autour de la Dordogne»

Conforter une identité propre aux bourgs et privilégier les liens avec la Dordogne.

- Requalifier la D660,
- Préserver les espaces ouverts sur les coteaux et les covisibilité avec la rivière,
- Préserver les coupures urbaines en fond de vallée,
- Affirmer et restaurer les accès à la Dordogne,
- Réhabiliter le chemin de hallage.



CONFORTER DES LISIÈRES URBAINES ET DES FORMES D'HABITAT RURAL

A la rencontre des pratiques agricoles et des espaces naturels du Bergeracois, se dessinent de nombreuses typologies de tissus «urbains», qu'il s'agisse des quartiers de Bergerac mais aussi des multiples formes rurales désignant des villages ou des hameaux. Tous ces lieux habités instaurent des relations complexes avec les paysages et les milieux dans lesquels ils s'implantent. Cependant, de grandes mutations opèrent aujourd'hui sur ces paysages, victimes, entre autre, de leur propre convoitise de la part d'habitants en recherche de qualité du cadre de vie (et de belles vues) et attachés à un modèle d'habitat de type pavillonnaire. Il s'agit alors de considérer ces espaces dans leurs richesses et leurs fragilités. Les stratégies développées tentent ainsi d'apporter des pistes de réflexions et d'actions quand à l'accompagnement ou à la création de nouvelles limites entre paysages habités (construits) et paysages cultivés.

Fiche n° 4 : «Conforter un habitat en lien avec le paysage au sein d'un écosystème de hameaux»

L'exemple de la Mouthe, à Queyssac

Anticiper et infléchir une logique d'implantation du bâti en milieu rural, fondé sur le principe de système de hameaux.

- Préserver les coupures agricoles inter-hameaux,
- Gérer les espaces boisés et enfrichés pour maintenir des co-visibilités et une lisibilité du vallon,
- Densifier les hameaux dans la continuité du tracé historique,
- Valoriser le patrimoine bâti abandonné,
- Développer une logique de partage de l'espace inspirée des hameaux anciens
- Sensibiliser et accompagner les lotissements récents.

Fiche n° 1 : «Faire de l'agriculture une charpente pour l'évolution urbaine» (groupe 1 p.)

Protéger, valoriser et gérer les sols agricoles dans le PLU. L'exemple de la Gardonnette.

- -Sensibiliser aux pratiques agricoles dans la ville,
- -Proposer des modèles de densification en paysage agricole.

Fiche n° 1 : « Conjuguer cadre de vie et complexité du paysage péri-urbain »

Créer un cadre de vie qui conjuguent espaces agricoles et périurbains.

- -Restructurer les entrées de Bergerac autour d'espaces publics paysagers et patrimoniaux,
- -Préserver les espaces agricoles de la pression foncière,
- -Renforcer et sauvegarder la coupure nette entre Creysse et Bergerac.

Fiche n° 2 : «Habiter la forêt en la considérant comme cadre de vie et bien commun - Générer des situations de synergie entre le mode de vie urbain et la forêt à Croux»

- Préserver les îlots boisés de l'urbanisation,
- Favoriser de nouvelles limites urbaines arborées,
- Renforcer les lisières forestières pour révéler leurs valeurs paysagères et écologiques.

Fiche n° 4 : «Accompagner les limites en mutation du territoire labellisé de Monbazillac. Une porte d'entrée du vignoble à affirmer: St Laurent des Vignes»

Valorisation d'un PLU intercommunal

- -Protéger les terres viticoles de qualité,
- -Valoriser les berges de la Dordogne.

Fiche n° 1 : «Maîtriser le front urbain et son dialogue avec les ranges agricoles»

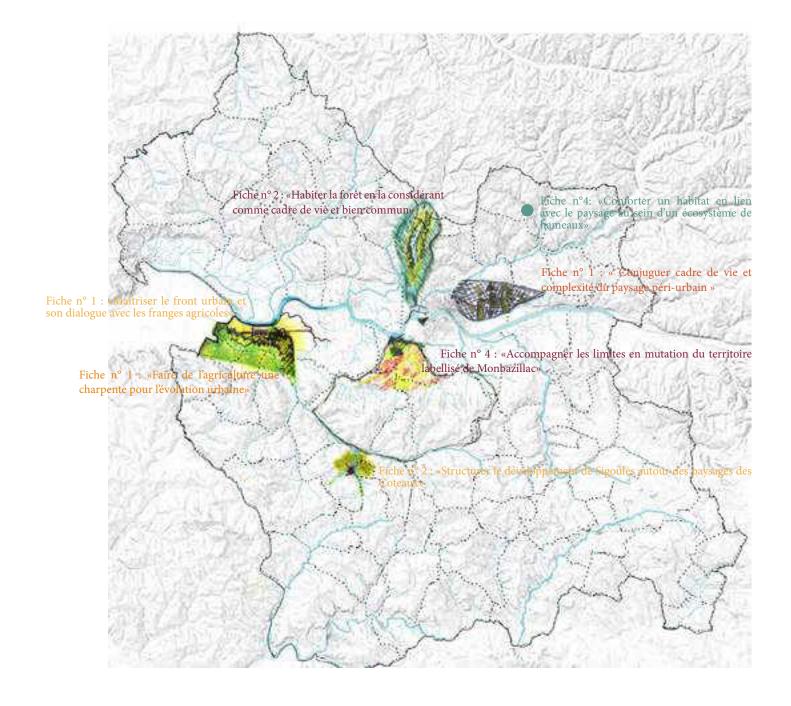
Mettre en dialogue les espaces urbains et ruraux. L'exemple de Gardonne

- Définir et préserver la ligne de contact entre frange urbaine et agricole,
- Préserver les espaces et structures agricoles dans l'urbain,
- -Mettre en place une stratégie de densification valorisant ces limites.

Fiche n° 2 : «Structurer le développement de Sigoulès autour des paysage des Coteaux»

S'inscrire dans les logiques fondatrices de la Bastide.

- Créer un parc fédérateur autour des ruisseaux,
- Élaborer un schéma d'aménagement pour la zone d'activité,
- Instaurer une gestion commune des espaces ouverts du versant,
- Renforcer les axes structurants de la Bastide.



LES APPORTS DE L'APPROCHE PAYSAGÈRE POUR UN SCOT

Ce texte en forme de retour d'expérience se veut le moyen de reconsidérer la place du paysage dans un processus SCoT. En effet, le paysage est présent dans les études préalables à l'établissement du PADD, mais apparaît souvent au même rang que d'autres thématiques d'études participant de l'Etat initial de l'environnement. En ce sens, il s'entend généralement comme une analyse visuelle et descriptive des entités paysagères du territoire d'étude. L'approche paysagère dans les SCoT ne doit pas se limiter à cette description des unités paysagères, qui aboutit à des préconisations de zonage réglementaire du territoire (les grands équilibres en cartes) ; zonage qui fixe les protections ou les valorisations paysagères et, plus globalement, les orientations en ce domaine à vingt ans.

Sans vouloir, ici, remettre en cause cette approche du paysage, il s'agit cependant de réussir à la dépasser pour considérer comme paysage l'ensemble du territoire dans lequel nous vivons et avec lequel nous établissons un ensemble de relations liées à l'habitat, au déplacement, à la production, au loisir, au rêve, etc.

En la matière, les paysagistes, de par leur objet de travail (le paysage), leurs savoir-faire et leurs outils peuvent, au sein d'équipe pluridisciplinaire, enrichir fortement un SCoT.

1. Réaliser une approche globale du territoire pour un développement plus durable

Il s'agit de décloisonner les approches sectorielles en les abordant, à partir des paysages, de façon transversale afin de mieux comprendre et d'agir en faveur d'un développement durable des territoires. En effet, les plans souvent très analytiques des diagnostics (le relief, le climat, la population, les activités etc.), les outils informatiques de cartographie statistique, le cloisonnement intra et interservice des organisations aboutissent à une vision très détaillée mais segmentée du territoire.

L'approche globalisante des paysagistes construite à partir

d'une démarche systémique, ouverte et interdisciplinaire, permet de prendre en compte le territoire dans toutes ses composantes environnementales, économiques (agriculture, logement, infrastructures etc.), sociales (« la parole habitante »). Elle est de plus fondée sur une approche sensible des lieux, c'est-à-dire sur une approche qui s'intéresse aux qualités, aux ambiances, autant qu'aux valeurs culturelles et immatérielles attachées aux paysages. Cette approche sensible n'appartient cependant pas en propre au seul paysagiste, mais renvoie également à la prise en compte des perceptions, du vécu et des pratiques des habitants (ainsi que stipulé en objectif dans la Convention européenne du paysage) à des fins de connaissance des paysages et à des fins d'action – que cette action relève d'opération d'aménagement, de gestion ou de sensibilisation.

Sur le plan des productions graphiques paysagères, les cartes de synthèse, blocs paysagers, voir les chorèmes sur le diagnostic, les enjeux du territoire ainsi que sur les pistes d'action, créées par les paysagistes (et non générées « automatiquement » par l'ordinateur) apportent une vision globale du territoire, facilement mémorisable. Ce sont de véritables outils de connaissance et d'action, mais aussi de mobilisation et de médiation (voir plus loin). A contrario, la multitude de cartes analytiques produites facilement grâce aux SIG notamment, outils très utiles, a parfois fait oublier la nécessité d'une synthèse cartographique pour comprendre le territoire (et, paradoxalement, a rendu plus difficile, cette synthèse) – Il ne s'agit bien sûr pas de nier le fort intérêt des SIG mais de développer la complémentarité entre les deux formes de cartographies.

2. Faire mieux voir et comprendre les enjeux du territoire pour des SCoT plus efficaces : gestion économe du foncier, l'agriculture et la forêt

L'analyse par les paysages et les outils des paysagistes (donner à voir les paysages avec des blocs-diagramme en 3D et dépasser ainsi les vues à plat) permettent de mieux faire « voir » des enjeux parfois insuffisamment pris en compte dans les prescriptions SCoT (préservation du foncier agricole) ou très peu traités (l'agriculture par exemple).

> Réduire la consommation de l'espace agricole et prendre en compte les impacts paysagers

En complément des travaux sur la mesure quantitative et spatiale de la consommation de l'espace – à partir des données cadastrales Majic, de la BDTopo de l'IGN et de Sitadel etc. l'étude de l'impact paysager de l'urbanisation est très éclairante et traduit concrètement les conséquences de l'artificialisation : banalisation de territoire, mitage, cônes de vue bouchés etc. Le paysage, par son côté intégrateur et médiateur, est une entrée très utile. Les savoir-faire des paysagistes en matière de représentations graphique (blocs-diagramme, analyse photo, dessin etc.) peuvent éclairer les acteurs du territoire en donnant à voir les conséquences prévisibles de leur décision parfois très locales (autorisations de permis de construire, zonages dans les documents d'urbanisme). Ils peuvent aider à une prise de conscience plus rapide et forte sur la nécessité d'une gestion économe de l'espace (un graphique valant souvent mieux qu'un long discours) et donc l'intérêt de prescriptions plus contraignantes dans les SCOT en matière d'artificialisation.

L'approche paysagère facilite les allers-retours entre les différentes échelles et outils d'interventions : territoire du SCOT (multi-intercommunalité) / SCOT - Communautés de Com. et d'agglo / PLU- Commune / PLU - Carte communale

> Mieux prendre en compte l'agriculture dans les SCoT L'agriculture a longtemps été vue comme un réservoir de terrains à bâtir. Or, elle occupe une large partie des territoires. Elle joue un rôle dans les paysages (maintien de l'ouverture des paysages ou enfrichement, identité ou banalisation etc.). Il serait également porteur d'étudier la traduction paysagère du « Produisons autrement » prôné par le ministère de l'agriculture, qui, outre un intérêt agro-écologique évident, peut avoir un impact paysager (diversité etc.).

> Mieux prendre en compte la forêt dans les SCoT

La forêt, constitutive de l'histoire du paysage du territoire et souvent peut prise en compte dans les démarches de projet de territoire. Elle est vue comme un espace à protéger sans que soit développés des outils permettant sa gestion, sa valorisation ou son développement. A la différence de l'agriculture, la forêt est totalement dépendante d'une filière artisanale et/ou industrielle structurée et ne peut s'envisager à l'échelle morcelée de quelques hectares à l'image de la production agricole. Penser son maintien et sa valorisation, c'est donc en parallèle imaginer des outils de gestion et de développement adaptés (gestion du foncier, choix des essences végétales en fonction des filières tel que bois/énergie, bois œuvre etc.) et ce à l'échelle d'un territoire forestier bien identifié.

Au même titre que les espaces agricoles, les espaces forestiers sont aussi en partie vus comme des espaces potentiels pour l'extension de l'urbanisation. La réglementation conduit cependant souvent à opposer espace forestier à espace habité (risque incendie etc.). Des questions cependant émergent : comment habiter la forêt, quel dialogue établir entre la forêt et l'urbanisation, comment concilier les usages multiples de la forêt (exploitation forestière, chasseurs, cueilleurs, promeneurs etc.)

3. Diffuser le plus largement les résultats de la recherche et des bonnes pratiques paysagères

A cette échelle de travail territoriale, l'approche paysagère consiste d'une part à éveiller le regard, à proposer une connaissance du fonctionnement et des enjeux des paysages en vue d'agir (sur la matérialité des paysages comme sur les pratiques ou les perceptions de ceux qui agissent). Cela revient pour beaucoup à faire œuvre de pédagogie. Le paysagiste n'est en effet pas, dans ce cas, en situation de concevoir directement les formes du paysage : son rôle est plutôt d'en proposer une lecture, d'élaborer des diagnostics, d'identifier des enjeux paysagers et de formuler, sur ces bases, une stratégie d'action visant à orienter, à infléchir, les pratiques et les politiques de ceux à qui la responsabilité des formes paysagères incombe directement.

Son rôle (au paysagiste) est ainsi de créer les conditions permettant l'émergence d'un projet de territoire, qui est la condition d'une évolution maîtrisée des paysages. La démarche de conception conduit ainsi à une démarche de médiation et de proposition, visant à animer et à enrichir le dialogue entre des acteurs aux logiques et aux intérêts souvent contradictoires.

La méthode de travail repose pour partie à ressembler et à croiser les données existantes (souvent multiples et éparts : études paysagères, travaux universitaires, ouvrages) sur un même territoire, pour les articuler à une lecture orientée, sensible et dynamique (par la prise en compte du temps et des changements), des paysages. La méthode repose par ailleurs sur une pédagogie de l'exemple, celle visant par exemple à faire connaître les démarches innovantes pouvant enrichir la pratique des acteurs de terrain (ex. parc agricole, PAEN etc.). En effet, les exemples réussis intéressent beaucoup les élus et prouvent la faisabilité des propositions. Elle est enfin d'illustrer et de représenter sur ces bases, les évolutions et les transformations paysagères possibles pour les mettre en débat entre les acteurs concernés.

4. Le paysage, un outil de mobilisation des acteurs des territoires du SCoT

Tel que mobilisé par les paysagistes, le paysage est un outil d'information et de partage de connaissances. C'est aussi un moyen d'agir et notamment de penser un projet de territoire en conscience des effets prévisibles dans les paysages. Les supports graphiques produits –

bloc-diagramme paysager, carte, croquis d'ambiance et simulation graphique – permettent d'apporter une lisibilité aux paysages et une intelligibilité des processus – politiques, socioéconomiques, réglementaires – qui concourent à leurs transformations (ou non). Les acteurs locaux, habitants, services de l'État peuvent sur cette base être mobilisés pour enrichir la réflexion et débattre des orientations.

En effet, la temporalité et l'accessibilité du processus SCoT rendent souvent sa médiation et sa compréhension difficiles pour les personnes non-initiées aux démarches territoriales. En construisant une démarche paysagère fondée le croisement des regards, des sensibilités et des connaissances sur les paysages vécus par chacun, en permettant qu'un débat puisse émerger autour des valeurs paysagères et des modes d'action, la réflexion croisée paysage et SCoT devient l'opportunité d'instaurer un ancrage de son processus dans des populations, et réciproquement, des populations dans son processus. L'échelle de réflexion et sa concrétisation sous sa forme prospective et stratégique qui peut dépasser, devient alors, pensons-nous, à travers le paysage, un moyen, plus concret et sans doute efficace, qui peut rassembler et fédérer.

La parole habitante

Habitant (H)

Agriculteur (A)

Arboriculteur (Arb.)

Groupe 1: Complémentarités au-delà de la Dordogne par les vallées affluentes H.1.1: Couple rencontré chez lui, à Ginestet: agriculteur retraité, et sa femme (ancienne maitresse d'école), propriétaires de parcelles de pins. Ils montrèrent les anciennes parcelles de vignes enfrichées, les transformations liées à l'implantation de la Départementale 709.

H.1.2: Habitant du Château de Perrou; néorural. H.1.3: Habitant abordé dans son jardin, travaillant à la Force. Il a vu apparaitre les pavillons sur le coteau, bouchant les vues. Les quelques parcelles restantes sont destinées à un élevage temporaire, entretenant les prairies avant leur revente.

A.1.1: Au Galinou, agriculteur vivrier (vaches, moutons, chèvres, poules), propriétaire de boisement. Il possède des chambres d'hôte et réalise de la vente directe.

A.1.2: GAEC, famille d'éleveurs laitiers à Saint-Pierred'Eyraud, rencontrée dans l'exploitation. Il entretient les berges de la Dordogne avec 4 autres agriculteurs de la commune. A.1.3: Couple d'éleveurs d'oies rencontré sur l'exploitation au

A.1.3: Couple d'éleveurs d'oies rencontré sur l'exploitation au Biorne. Il transforme et vend sur place les produits de son exploitation. Une grande partie de sa production est exportée. Il possède des gites.

Arb.1.1: Directeur des vergers à Saint-Laurentdes-Vignes, au siège social de l'entreprise. Il exposa la consommation excessive des parcelles agricoles par l'urbanisation.

Arb.1.2: Arboriculteur, chef d'exploitation de vergers (pommiers) à Marolles (Gardonne). Nous exposa les problèmes de voisinage, liés aux implantations contemporaines de zones d'habitats à proximité des exploitations.

Groupe 3: Aux portes de la vallée encaissée

Groupe 5:De la Dordogne à la vallée de la Marie- des bassins versants aux paysages de hameaux...

H.3.1: Pêcheur retraité à Couze-et-Saint-Front: apporta des précisions sur le paysage des contreforts: "aux portes d'un paysage soigné". La vallée de la Dordogne devient jolie à partir d'ici. H.3.2: Boulistes et équipe de cantonniers à Couze-et-Saint-Front: racontèrent la transformation de l'ancien terrain de football en prairie, la réhabilitation du moulin à eau et de la papeterie et l'aménagement de la promenade.

H.5.1: Couple à Campsegret, salariés à Montagnac-la-Crempse, faisant leur jardin. Ils racontèrent la vie du hameau et les conflits d'usage.

H.5.2: Couple retraité à Pombonne. Ils livrèrent les conflits d'usage dans la forêt entre les propriétaires viticoles et les autres usagers.

A.3: Au port du Lanquais, céréalier intensif + éleveur de vaches laitières: exposa le projet de la voie de la vallée, son tracé, les associations impliquées. Il évoqua le rachat du port en ruine par la collectivité.

A la rencontre des acteurs du Bergeracois

	Viticulteur (V)	Association (Ass)	Promeneur (P)	w (E)
•••	V.1.1: Couple de viticulteurs à Pomport, rencontrés dans leur propriété. Ils ont créé un réseau de haies dans leur exploitation et en vue de bénéficier du label HVE. V.1.2: Viticulteur de Monbazillac, adjoint au Maire, présenta le futur projet d'aménagement de coeur du bourg de Monbazillac. L'installation d'un point de vente directe autour de l'église. V.1.3: Couple de négociants au Château de Perrou. V.1.4: Couple de vignerons aux Barthes, complétant son activité par de l'élevage de vaches à viande et une activité céréalière.	Ass.1: Président de l'association des Saveurs du Bois du Roc, rencontré au siège social à Monestier. Il exposa le montage de son projet de maraichage et de chantier d'insertion, impliquant différents acteurs du territoire et son intégration dans une filière de distribution entre Monestier, Libourne, Pessac et Bordeaux.	••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	E.1. 1: M. le Maire de Saint-Georges-de-Montclar E.1.2: M. le Maire de Saint-Pierre-d'Eyraud E.1.3: M. le Maire de Cunèges E.1.4: M. le Maire de Lamonzie -Saint-Martin E.1.5: Premier adjoint du Maire de Gageac-et-Rouillac E.1.6: M. le Maire de Gardonne. E.1.7: Technicien de la Chambre d'agriculture, rencontré à la C.A. à Monbazillac. E.1.8: M. le Maire de Saint-Philippe-de-Seignal.
• • • •		•••••••	P.3: Deux retraités promenant leur chien au bord de la Couze racontèrent leur promenade quotidienne au bord de l'eau et la restauration du bourg.	
• • • •		Ass. 5.1: Les Enfants de Beleyme, sensibilisation environnementale à Montagnac-La-Crempse. Ass.5.2: Animatrice de la Maison des Paysans à Bergerac donna des renseignements sur les dynamiques agricoles et sur le devenir des exploitations.	P.5.1: Deux promeneurs dans la vallée de la Marie à Queysac énoncèrent le peu de visibilité des opportunités touristiques de cette vallée.	

Ass.5.3: Centre régional de la Propriété Forestière à Lembras nous renseignèrent sur l'état biologique de la forêt et sur ses

débouchés économiques.

Bibliographie

DONNEES REGIONALES

Etudes:

CAUE 24, Cahier de recommandations architecturales et paysagères, 2010.

Cartothèque:

- Carte IGN 1: 25000, Bergerac, 1836 0.
- Carte IGN 1: 25000, Creysse, 1836 E
- Carte IGN 1: 25000, Duras, 1737 E
- Carte IGN 1: 25000, Ste-Foy-la-Grande, 1736 E
- Carte IGN 1: 25000, Castillonnès, 1837 E
- Carte IGN 1: 25000, Eymet, 1837 0
- Cartes de la végétation de la France au 1 : 200 000, 57, Bergerac.
- Cartes de la végétation de la France au 1 : 200 000, 56, Bordeaux.
- Cartes des types de peuplements du département de la Dordogne au 1 : 200 000, ATG, Ministère de l'Agriculture, Direction des forêts Inventaire Forestier National, 1882.

PAYSAGE PATRIMOINE ET HISTOIRE

- Monbazillac : hosanna de topaze
- Got, Armand (1890-1976) / les Éditions d'Aquitaine / 1949

Fénelon, Paul (1903-1993) / Edouard Privat : Henri Didier / 1947 Le vignoble de Monbazillac

- Le Chateau de Monbazillac

Durlewanger, Armand / S.A.E.P. / 1980

- Bergerac et la Hollande: les vins de Monbazillac, le papier, les relations familiales, Jouanel, André / impr. H. Trillaud et Cie / 1951
- Heinich Nathalie, La fabrique du patrimoine, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.
- Vue Blandine, Histoire des paysages, Arles, Paris, Éditions errance, 2012.

PAYSAGE ET REPRÉSENTATIONS

- Centre Georges Pompidou, Cartes et figures de la Terre, Paris, CCI, 1980.
- Jean-marc Besse & Jean-luc Brisson, Les Carnets du paysage n°20 Cartographies, Actes Sud et Coédition école nationale supérieure du paysage, 2010.

PAYSAGE, ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

- Denuel Jérémy, Vers une approche paysagère d'une Trame Verte et Bleue, 2012.
- Emilie C., 2010, « Ville et alimentation : quelle place pour l'agriculture ? » Mémoire de fin de formation continue Qualité Environnementale du bâti et de l'urbanisme, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon.
- Blaudin de Thé C., Erktan A., Vergobbi C., 2009, « La filière agricole au cœur des villes en 2030 », Service Prospective du Ministère de l'Agriculture, AgroParisTech ENGREF.
- Duvernoy I., Jarrige F., Moustier P., Serrano J., 2005, « Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain : quelle reconnaissance, quelle gouvernance? », Les Cahiers de la multifonction-

nalité n°8.

- KEMPF M., SANAA N., 2006, « Urbanisme et paysage : Inventaire prospectif des actions et outils mis en place par les Parcs naturels sur la thématique de l'urbanisme », Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
- Clergeau P., 2012, « La ville refuge de la biodiversité », M3n°2.
- Clergeau P., Désiré G., 1999, « Biodiversité, paysage et aménagement : du corridor à la zone de connexion biologique », Mappe monde 55.
- Clergeau P., Désiré G., 2001, « La notion de zone de connexion écologique :son application en aménagement du territoire », Mappe monde 64.
- Guillerme S., 2011, « Dynamiques paysagères et perceptions des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la Trame Verte et Bleue ? » , Réponse à l'APR Paysage et Développement Durable , MEDDTL.

TERRITOIRE & RURALITÉ

- JACKSON J.B, 2011 Paysages vernaculaires, Actes suds
- MAGNAGHI Alberto, 2003, Le projet local, Editions Mardaga
- LIZET Bernadette, décembre 1991, De la campagne à la «Nature ordinaire». Génie écologique, paysages et traditions paysannes, Études rurales, N° 121/124
- Réflexions introductives, stratégies pédagogiques, Espace rural & projet spatial, vol.1, 2010
- Du terrain à la recherche : objets et stratégies, Espace rural & projet spatial, vol.3, 2012, Presses de l'université de Saint-Etienne
- Paysage et aménagement foncier agricole et forestier, décembre 2010, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,
- Lisières vivantes, 2011, CAUE de l'Eure
- (Ré)inventerer la zone d'activités, CAUE Loire Atlantique, 2011, 44p.
- 2011, « Gizeux, Réhabiliter une ferme et insérer des logements neufs », Concours d'idées maisons passives ligériennes
- 2009, Balaguier d' Olt, vallée du Lot, Coeur de village, CAUE de l'Aveyron
- Comment maîtriser le développement des bourgs, villages et hameaux? Carnet pratique, Institut d' Aménagement et d' Urbanisme de la région Ile de France, novembre 2009

SITES INTERNET

http://www.crpf.fr/ www.pays-ouest-charente.fr www.agroforesterie.fr agreste.agriculture.gouv.fr www.cauegironde.com www.missionbocage.fr/-

Fabriques paysage

 $www.fabriques-ap.net-http://www.gironde.chambagri.fr/fileadmin/documents_CA33/Internet/Amenagement/Charte_agri_foret_urbanisme_-_Fiche_tech_7.pdf$

- -http://www.paysderennes.fr/article/archive/87/ (SCOT de Rennes)
- -http://www.una-leader.org/leader/ecrire/upload/leader/br05.pdf
- -www.parcdeladeule.fr

http://www.dordogne-perigord.com/fr

http://www.delcampe.net

http://www.valléedudropt.com

http://www.paysdeduras.com

http://www.outilamenagement.certu.developpement-durable.gouv.fr http://www.tf1.fr www.agen.fr

SOCIOLOGIE

- Callède Jean-pierre, Le Phénomène culturel à Bergerac, Dordogne, 1983.
- Coupiet Pierre, Bergerac, ... archipel pavillonnaire, 2009.

PHILOSOPHIE (Méthode et épistémologie)

- Descartes René, Œuvres et lettres, Bibliothèque de la Pleiade n°40, André Bridoux, 1937.
 Deleuze Gilles et Guattari Félix, Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux, Paris, Les Éditions de minuit, 1972-1980.